Ce document est extrait de la base de données textuelles Frantext réalisée par l'Institut National de la Langue Française (INaLF)

Éléments d'idéologie [Document électronique]. II. Grammaire / Destutt de Tracy

INTRODUCTION GRAMMAIRE T 2

p1

La grammaire est, dit-on, la science des signes. J' en conviens. Mais j' aimerais mieux que l' on dit, et sur-tout que l' on eût dit, de tout tems, qu' elle est la continuation de la science des idées. Si de bonne heure, on était arrivé à cette manière de la considérer, qui est la vraie, on n' aurait pas imaginé de faire des théories des signes avant d' avoir créé, perfectionné et fixé la théorie des idées, avant d' avoir approfondi la connaissance de leur formation, et celle des opérations intellectuelles qui les composent, ou plutôt dont elles se composent.

p2

Les longues annales du genre humain ne nous présentent que deux intervalles de lumière que nous connaissions assez en détail pour en bien juger : l' un est celui où brillèrent les grecs et les romains ; et l' autre comprend les trois ou quatre derniers siècles qui viennent de s' écouler, et qu' ont illustrés les recherches des différentes nations européennes. Ce qui les précède et ce qui les sépare se perd dans la nuit des tems, ou dans les ténèbres de l' ignorance.
Pendant la première de ces deux belles époques, les anciens ont commencé par les chefs-d' oeuvre et les jouissances des arts et des lettres. Puis ils ont fait plus ou moins de progrès dans les sciences physiques et mathématiques ; ensuite dans la philosophie morale : enfin est arrivé pour eux, l' âge des sophistes, des grammairiens et des

critiques. Chez les modernes, la marche a été et
devait être à-peu-près la même : aussi, est-ce
sur-tout dans ces derniers tems, que l' on s' est
beaucoup occupé de grammaire raisonnée et d' analyse
métaphysique.
On croit assez communément que c' est

p3

la lassitude et l' épuisement du génie qui produisent
ce penchant à la réflexion et à la discussion ;
et l' on regarde comme un signe de décadence,
l' apparition de cet esprit subtil et sévère, qui
se portant à-la-fois sur les choses et sur les mots,
veut tout analyser, tout connaître, tout apprécier,
et cherche à se rendre compte de toutes ses
impressions, jusques dans les moindres détails. Mais
il est aisé de voir que cela même est encore un
progrès de notre intelligence, progrès qui doit
nécessairement suivre les autres et ne peut les
précéder. Car ce n' est qu' après avoir eu des succès
dans tous les genres, que l' homme peut se replier
sur lui-même et chercher dans l' examen de ses
ouvrages, les causes générales de leur perfection,
et les moyens de procéder encore avec plus de
justesse et de sûreté : et certes de tous ses
travaux ce ne sont pas là ceux qui exigent le
moins de force de tête, ni ceux qui doivent
produire les moins grands résultats.
Cependant quelqu' utile que soit cette étude, il
serait assez difficile d' assurer que les anciens
en eussent tiré beaucoup

p4

de fruit, quand même les évènemens politiques, en
les faisant tomber sous le joug des nations barbares,
ne seraient pas venus interrompre la marche
progressive des lumières. La raison en est qu' ils
s' étaient égarés dès leurs premiers pas, dans la
carrière des sciences. Privés d' observations
antérieures qui leur fussent connues, d' instrumens,
de contradicteurs, de moyens de communication
faciles avec les autres parties du globe, les grecs,
vifs autant que spirituels, avaient cédé à leur
impatience naturelle ; et pour abréger, avaient
cherché plutôt à deviner la nature, qu' à la connaître.
Je ne prétends point qu' il n' y ait pas eu parmi eux
de grands observateurs ; et si j' avançais un pareil

paradoxe, Hippocrate et Aristote seraient éternellement là, pour me démentir. Mais malgré les travaux de ces grands hommes, il est vrai de dire que leurs compatriotes ont toujours ignoré l' art des expériences, et n' ont jamais attendu des observations suffisantes pour établir les théories les plus vastes et les plus téméraires, non-seulement sur l' ordre de l' univers et les lois qui le régissent,

p5

mais même sur sa composition, sa formation et son origine. Ce même esprit de précipitation, ils l' ont transporté ensuite des sciences physiques, dans les sciences morales et dans la philosophie rationnelle. Ils avaient bâti mille systêmes sur la nature de leur intelligence, avant d' avoir seulement examiné ses opérations ; et chacun d' eux avait pris parti si décidément pour l' une ou l' autre de ces opinions hasardées, qu' aucun de leurs grammairiens et de leurs dialecticiens n' a imaginé de commencer ses recherches par une étude approfondie de ses facultés intellectuelles. Ils se sont attachés aux détails, aux circonstances, aux formes, sans remonter jamais jusqu' aux vrais principes. Engagés dans cette mauvaise route, ils n' ont pu que tourner perpétuellement

p6

dans le même cercle, sans faire aucun progrès réel. Aussi les grecs des tems postérieurs, quoiqu' ils aient été dans un état, sinon florissant, du moins tel qu' il laissait un libre cours à leurs recherches, sont-ils devenus plus subtils, plus disputeurs, mais non plus véritablement éclairés : ils n' ont plus du tout examiné les faits ; ils n' ont discuté que leurs hypothèses : et c' est vraisemblablement la principale raison pour laquelle, chez eux, l' art social ne s' est jamais assez perfectionné pour donner à leur empire, cet état de civilisation supérieure et cette organisation solide qui assure l' existence des nations réellement policées, et les met au-dessus des atteintes de tous les peuples barbares.
Ce que l' impatience et la précipitation avaient fait chez les grecs, le despotisme des opinions religieuses a pensé le faire chez nous. Graces à la bonne direction que quelques hommes supérieurs avaient

donnée aux esprits, et que l' on suivait dans tous
les genres de recherches, on s' était bientôt apperçu
que pour trouver les lois du discours et du
raisonnement,

p7

il fallait connaître notre intelligence, et qu' avant
de parler de grammaire et de logique, on devait
étudier nos facultés intellectuelles. Mais c' était
le droit exclusif des théologiens de toutes les
sectes de nous prescrire ce que nous devions penser
sur ce point ; et nul ne pouvait ni n' osait pénétrer
dans leur empire.
Ainsi, messieurs de port-royal, dont on ne peut
assez admirer les rares talens, et dont la mémoire
sera toujours chère aux amis de la raison et de la
vérité, ont bien, au commencement de leur grammaire
raisonnée, proclamé, il y a près de 150 ans, que
*la connaissance de ce qui se passe dans notre
esprit est nécessaire pour comprendre les
fondemens de la grammaire :* mais pourtant dans
cette même grammaire, ils se sont bornés à nous dire
en quatre mots que

p8

*tous les philosophes enseignent qu' il y a
trois opérations de notre esprit, concevoir, juger,
et raisonner,* sans se mettre du tout en peine
d' examiner, ni de développer cette doctrine.
Quoique dans plusieurs endroits de leur logique,
ils soient entrés dans plus de détails sur la formation
de nos idées, et sur quelques-unes de nos opérations
intellectuelles, cependant ce n' est, pour ainsi dire,
qu' incidemment et par morceaux détachés, qu' ils ont
traité ces sujets, et toujours comme partant d' une
doctrine convenue. Aussi, l' on peut voir combien
presque tout ce qu' ils en ont dit est vague, ou faux,
ou incomplet, et quelle obscurité cela répand sur
tout le reste de leur ouvrage. Par là, il se trouve
réduit à n' être qu' un recueil d' observations plus
ou moins bonnes, mais sans ensemble ; et il ne peut
pas être regardé comme une théorie complette des
caractères de la vérité et de la certitude, ce
que devrait être une bonne logique.
La lecture des ouvrages de Dumarsais fait naître
continuellement la même réflexion. Je ne sais si tout
le monde sera

p9

de mon sentiment ; je le regarde comme le premier des grammairiens : du moins je n' en connais pas, qui sous le voile de l' expression, démêle aussi habilement la véritable opération de la pensée. Mais il n' a point employé cette sagacité exquise à faire un tableau complet de notre intelligence ; et D' Alembert est réduit à nous dire de sa logique : *ce traité contient sur la métaphysique, tout ce qu' il est permis de savoir, c' est-à-dire que l' ouvrage est très-court.* il est vrai qu' il ajoute : *peut-être pourrait-on l' abréger encore ;* ce qui pourrait porter à croire que D' Alembert lui-même ne sentait pas combien il est à regretter qu' il n' ait pas commencé par traiter ce sujet *ex-professo.* cependant s' il l' avait fait, s' il avait osé réunir et co-ordonner toutes ses observations idéologiques, la partie grammaticale et la partie logique s' en seraient suivies d' elles-mêmes : et il est

p10

vraisemblable que cet homme célèbre n' aurait pas terminé sa longue carrière, sans achever l' ouvrage précieux, dont il ne nous a donné que le plan et des fragmens.
Enfin Condillac, que l' on peut regarder comme le fondateur de l' idéologie, et qui malgré les gênes dont il était environné, a entrepris de porter une lumière directe dans les opérations de notre intelligence, Condillac lui-même n' a pas mis la dernière main à ce grand ouvrage. Ses idées à cet égard, sont disséminées dans ses nombreux écrits, et elles se ressentent de cette dispersion. Plus réunies, elles se lieraient mieux. Mais entraîné par les circonstances, ou rebuté par les obstacles, il a fait sa grammaire et sa logique avant d' avoir invariablement fixé son idéologie : et si malgré leur mérite éminent, elles laissent encore, comme je le crois, beaucoup de choses à desirer, il n' en faut pas chercher d' autre raison.

p11

Pour faire faire de grands progrès à la philosophie rationnelle, et pour porter à sa perfection la connaissance de l' homme, il fallait donc à

l' indépendance des anciens, joindre plus de science et plus de réserve, et en observant comme les modernes, pouvoir tout examiner et tout dire ; or, c' est ce qui n' est point encore arrivé. Le moment où les hommes réunissent enfin un grand fond de connaissances acquises, une excellente méthode, et une liberté entière, est donc le commencement d' une ère absolument nouvelle dans leur histoire. Cette ère est vraiment l' ère française ; et elle doit nous faire prévoir un développement de raison, et un accroissement de bonheur, dont on chercherait en vain à juger par l' exemple des siècles passés : car aucun ne ressemble à celui qui commence.

Mais pour ne point sortir de notre sujet, l' on voit que le défaut de toutes les grammaires, même les plus philosophiques, est de vouloir rendre raison de la composition des signes, avant d' avoir expliqué la composition des idées qu' ils représentent, et d' avoir exposé avec clarté le jeu des facultés intellectuelles qui concourent

p12

d' abord à la formation de ces idées, et ensuite à leur expression. C' est ce que l' on a toujours fait ; mais c' est, je pense, ce que l' on ne doit plus se permettre. Au point où est arrivé à présent l' esprit humain, il est capable de se rendre raison de tout ce qui est de son ressort ; et il veut dans tous les genres, remonter jusqu' aux premiers principes qu' il peut saisir. Voilà pourquoi j' ai cru devoir commencer cet ouvrage par un traité d' idéologie. Je sais que c' est une entreprise hardie, et j' ignore si elle sera heureuse : mais quelqu' imparfaite que puisse être cette grammaire, je suis certain qu' elle aura un avantage précieux, celui de commencer par le commencement, et que cet exemple sera suivi et aura des conséquences importantes, en empêchant la science de tourner perpétuellement dans le même cercle, comme elle a toujours fait, et en lui faisant faire des progrès réels et sûrs.

Puisque la science des signes ne doit être que la continuation de la science des idées, et que le principal mérite de ma grammaire est d' être la suite d' un

p13

traité d' idéologie, je ne dois rien négliger pour que ces deux parties de mon ouvrage soient intimement liées. Pour cela il faut que je commence par réformer une phrase qui m' est échappée à la fin de mes élémens d' idéologie. C' est celle-ci, qui se trouve page 354 : *après ces préliminaires, il me sera aisé de tracer les règles de l' art de parler et de raisonner : mais, etc.* j' ai fait deux fautes dans ce peu de mots. D' abord, l' expression est inexacte : car ce n' est ni de l' art de parler, ni de l' art de raisonner qu' il sera question dans la suite de cet ouvrage ; mais seulement de la partie de la science des idées qui se rapporte à leur expression et à leur déduction. Un art est la collection des maximes, ou préceptes pratiques, dont l' observation conduit à faire avec succès, une chose quelle qu' elle soit ; et une science consiste dans les vérités qui résultent de l' examen d' un sujet quelconque. D' où il suit que nul art ne peut avoir des principes certains, que quand les vérités de la science, ou des sciences dont il émane sont découvertes et bien prouvées. Ainsi, une grammaire particulière

p14

est un art ; c' est l' art de bien exprimer ses idées dans un langage quelconque. Voilà pourquoi aucune ne peut être réellement bonne que la science générale de l' expression des idées, la grammaire générale, ne soit perfectionnée ; et c' est de celle-ci seulement que nous nous occuperons. Il en est de même de la logique ; elle a sa partie scientifique et sa partie technique : l' une qui consiste dans l' examen des causes de la vérité et de la certitude de nos idées ; l' autre dans les moyens de conduire son esprit dans la recherche de la vérité. On les a trop confondues, ou plutôt l' on n' a que trop mis la dernière avant la première : car je crois celle-ci encore très-incomplette, quoique l' autre ait été traitée et enseignée avec excès ; aussi je ne m' occuperai que de la partie scientifique. Si l' on rencontre dans cet écrit, quelques conseils utiles pour la pratique, ce ne sera que par occasion. Mon unique but sera, en partant de la formation de nos idées, de faire bien connaître en quoi consiste leur expression et leur justesse ; et je croirai avoir bien servi, si j' y réussis.

p15

J' ai donc eu tort d' annoncer un art de parler et un art de raisonner : mais j' ai eu encore bien plus tort de dire qu' il me serait aisé de les faire. Je ne sens que trop qu' il n' en est rien. Sans doute, c' est un grand point de s' être rendu compte de ses facultés intellectuelles et de leurs résultats ; et la conviction intime de n' y plus rien voir d' obscur ni d' embarassant, donne une ferme confiance que l' on réussira à démêler le fil du discours et du raisonnement. On ne conçoit même pas que d' autres aient osé l' entreprendre sans ce préalable. Mais quelque grand que soit cet avantage, quand on met la main à l' oeuvre, on s' apperçoit bien vîte de tous les obstacles qui restent à vaincre. On voit clairement combien il y a de distance entre les premières vérités et leurs dernières conséquences ; combien il est difficile de parcourir tout l' intervalle qui les sépare ; combien il est aisé de s' égarer dans le trajet ; et le découragement est prêt à remplacer l' excès de confiance. Cependant, où ne peut-on pas arriver, quand on part d' un point bien connu, et que l' on suit une bonne route ?

p16

La grammaire, il est vrai, est une science immense. Si l' on vouloit ne laisser échapper aucune des vérités grammaticales, il faudrait se livrer à des recherches vraiment effrayantes : mais c' est le sort de toutes les branches de nos connaissances. Il n' y en a pas une, même la plus futile, qui ne soit réellement inépuisable, et qui n' offre toujours un plus grand nombre de combinaisons nouvelles à examiner, à mesure qu' on l' approfondit davantage. C' est cette fécondité indéfinie, qui attache si puissamment chacun de nous, à l' objet favori de ses recherches, et qui lui fait voir tant de choses intéressantes dans une matière qui paraît aride et bornée à l' homme indifférent, ou peu instruit. Il n' y a donc point de sujet qui ne soit sans bornes, quand on ne sait pas y en mettre. Le seul moyen de se renfermer dans les limites convenables est, ce me semble, de ne jamais perdre de vue le but qu' on se propose. Ainsi, par exemple, j' aurais pu certainement faire un ouvrage bien volumineux sur l' idéologie proprement dite. Mais je ne me proposais pas d' écrire une histoire

p17

complette de l' esprit humain ; je ne voulais
qu' éclaircir la formation de nos idées suffisamment,
pour établir d' une manière certaine la théorie de
leur expression. J' ai dû me borner à cinq ou six
points principaux, savoir le nombre de nos facultés
intellectuelles réellement distinctes, et les
effets de chacune d' elles, la formation de nos idées
composées, la connaissance de l' existence et des
propriétés des corps, l' influence des habitudes,
l' origine et les effets des signes. Si quelques-uns
de ces sujets sont inutiles pour ce qui nous reste
à voir, j' en ai encore trop dit ; et si j' en ai
négligé qui nous soient nécessaires dans la suite,
nous nous en appercevrons d' une manière fâcheuse.
Mais j' espère que l' on n' éprouvera pas cet
inconvénient ; et que c' est précisément, ce qui
distinguera cette grammaire de toutes celles qui
l' ont précédée, dont plusieurs lui sont peut-être
extrêmement supérieures à d' autres égards.
Par les mêmes raisons, dans cette seconde partie, je
ne ferai point de vains efforts pour épuiser mon
sujet. Je ne veux expliquer l' expression de nos
idées, qu' en

conséquence de ce que nous avons dit de leur formation,
et pour reconnaître les véritables lois de leur
déduction. Ma marche est donc toute tracée, mon plan
circonscrit ; et nous arriverons sans beaucoup de
travail, de ce que nous savons déjà, à ce que nous
nous proposons de découvrir. C' est à moi d' applanir
la route.
Pour y réussir, il faut procéder comme nous avons
fait dans la première partie. Il faut faire pour
les signes, ce que nous avons fait pour les idées.
Nous ne nous sommes pas reportés tout de suite à
l' état d' un homme qui recevrait la première impression,
et poserait la première base du vaste systême de
ses pensées ; et nous n' avons pas entrepris de
construire *à priori,* un semblable édifice. Nous
sommes partis du point où nous sommes tous, à quelques
différences près. Depuis que nous existons, nous
avons fait une multitude innombrable d' expériences
et d' observations sans projet : nous en avons formé
une foule vraiment prodigieuse d' idées, sans savoir
comment. C' est dans ce cahos apparent, que nous
avons commencé par porter la lumière. Nous avons

cherché à en découvrir la composition, et à en reconnaître les premiers élémens. Une fois arrivés jusqu' à eux, nous avons réformé avec facilité ce que nous avions décomposé avec exactitude ; et nous sommes revenus sans embarras, depuis la plus simple perception, depuis la pure sensation dénuée de tout jugement, jusqu' aux idées les plus abstraites, aux jugemens les plus étendus, et aux desirs les plus compliqués.
De même, pour les signes, il ne s' agit pas de parler d' abord de substantifs et d' adjectifs ; de les faire accorder en genres, en nombres et en cas ; d' y joindre un verbe, d' établir des règles pour que ses diverses terminaisons indiquent les personnes, les nombres, les temps, les modes ; et de prendre des mesures pour que ces mots réunis forment des propositions, lesquelles ensuite nous rattacherions les unes aux autres, par différens moyens : c' est encore là, commencer par la fin, ou du moins par le milieu de la carrière. C' est partir d' une situation où nous ne sommes pas, et à laquelle il ne faut arriver que pas à pas, afin de la bien

p20

connaître, avant de la quitter pour aller plus loin.
Dès que nous sommes nés, dès que nous sentons, nous exprimons ce que nous sentons ; nous parlons ; nous avons un langage, à prendre ces mots dans leur sens le plus étendu ; et nous pouvons dire avec vérité, que nous sommes souvent très-éloquens, même avant de savoir et de pouvoir prononcer un seul mot articulé.
Nous n' abandonnons jamais ce langage primitif, le seul que nous puissions parler : nous le cultivons sans cesse ; nous en perfectionnons graduellement les diverses parties, à proportion qu' elles en sont plus ou moins susceptibles, et en suivant les conventions qui sont établies, ou qui s' établissent parmi les personnes qui nous entourent. Ainsi, nous arrivons tous sans savoir pourquoi ni comment, jusqu' à un langage très-perfectionné, ou du moins très-compliqué, avant de nous être seulement doutés qu' il y ait des règles immuables qui régissent ces opérations, et qu' elles soient des conséquences immédiates et nécessaires de notre organisation ; tout comme nous avons acquis

p21

toutes nos idées, sans nous être apperçus de l' artifice de leur formation. Beaucoup d' hommes restent toute leur vie dans cette double ignorance. Nous l' avons déjà dissipée pour ce qui concerne les idées ; usons-en de même à l' égard des signes. Commençons par examiner le discours en général ; cherchons-y ses vrais élémens : et lorsque nous serons arrivés jusqu' à eux, nous le recomposerons successivement avec ces élémens que nous aurons découverts. Alors seulement notre tâche sera remplie ; et nous aurons analysé complètement notre sujet : car on peut bien, si l' on veut, appeler exclusivement analyse, l' action de décomposer, et synthèse celle de recomposer. Mais une analyse n' est complette, que quand on a fait avec succès ces deux opérations, dont l' une sert de base et l' autre de preuve. Voilà ce qui doit terminer ces longues et anciennes disputes entre ce qu' on appelle la méthode synthétique, et la méthode analytique. Quand on se borne à la première, ou bien on construit avec des élémens dont on ne s' est pas suffisamment rendu compte, et alors on s' expose aux

plus grandes erreurs ; ou bien on s' est assuré de leur réalité, de leur justesse, et de la masse d' idées premières qu' ils renferment, et alors, sans s' en douter, on a suivi réellement la méthode analytique, qui effectivement est la seule compatible avec la nature de l' esprit humain. Appliquons-la donc à l' examen du discours.

décomposition du discours, dans quelque langage que ce soit.

nous avons déjà une connaissance générale des signes de nos idées. Nous avons vu leur origine, leurs progrès, leurs variétés, leur influence et leurs principales propriétés. Nous savons que tout systême de signes est un langage : ajoutons maintenant que tout emploi d' un langage, toute émission de signes, est un discours ; et faisons que notre grammaire soit l' analyse de toutes les espèces de discours.

Puisque tout discours est la manifestation de nos idées, c' est la connaissance parfaite de ces idées qui peut seule nous faire découvrir la véritable

organisation du discours, et nous dévoiler
complètement le mécanisme secret de sa composition.
Reportons donc encore notre attention sur nos
opérations intellectuelles. Sentir et juger, voilà
toute notre intelligence : je puis dire voilà
tout notre être,

p24

tout ce que nous sommes. C' est notre existence
toute entière. Or, juger c' est encore sentir. Nous
avons dit avec vérité, que c' était sentir des rapports,
mais cela demande quelques explications et quelques
développemens ; et il faut avant tout, éclaircir et
complèter absolument l' histoire de cette faculté
de juger : car c' est à elle sur-tout, que se
rapporte l' artifice du discours ; et c' est à
manifester ses résultats qu' il est principalement,
sinon uniquement destiné.
J' ose affirmer ici, qu' aucun grammairien jusqu' à
présent, n' a connu en quoi consiste précisément
l' opération de juger, et que c' est-là la principale
cause pour laquelle les meilleurs esprits et les
têtes les plus fortes ne nous ont encore donné que
de mauvaises théories du langage. Du moins, j' avoue
franchement que je trouve toutes celles que je
connais, non-seulement incomplètes, mais fausses.
C' est ce qui a fait mon désespoir lorsque j' ai
entrepris d' écrire ce traité ; et je n' ai repris
courage, que quand je me suis senti moi-même
pleinement satisfait à cet égard. Si, comme je
le crois, j' ai rencontré la vérité sur ce

p25

point capital, quand même je me serais trompé sur
tous les autres, j' en prends mon parti ; et j' ai
la conscience que j' ai réellement fondé la science
que d' autres ensuite perfectionneront.
Juger c' est sentir des rapports entre nos idées ;
cela est vrai. Mais cette expression dont je me
suis servi après tant d' autres, ne dit pas d' une
manière assez précise et assez exacte, ce que c' est
réellement que l' opération de juger, que l' acte
intellectuel appelé jugement. Juger n' est point
sentir une idée nouvelle, c' est sentir qu' un être
quel qu' il soit, ou plutôt l' idée que l' on en a,
(car nous ne sentons que nos idées,) renferme une
qualité, une propriété, une circonstance quelconque.
Or cette qualité, cette propriété, cette
circonstance quelconque, est elle-même une

perception, une idée, puisque c' est une chose sentie. Juger, c' est donc sentir qu' une idée en renferme une autre. Quand je pense à Pierre, et que je juge que Pierre est bon, je sens que l' idée de Pierre renferme l' idée d' être bon, qu' elle la compte au nombre des élémens qui la composent actuellement. Il en est de même quand je juge qu' il

p26

n' est pas grand, qu' il est petit, qu' il n' a pas soif, qu' il est vieux, etc. Juger, porter un jugement, n' est jamais que cela, et ne peut jamais être autre chose. Juger n' est donc pas exactement la faculté de sentir des rapports en général : mais si l' on veut absolument se servir de ce mot, rapport, c' est uniquement la faculté spéciale de sentir entre une idée et une autre, le rapport du contenant au contenu ; ou pour mieux dire, c' est la faculté de s' appercevoir, de percevoir, de sentir que l' idée que l' on a actuellement présente, en contient une autre.

Cette faculté n' est rien autre chose que celle de distinguer une circonstance quelconque dans l' idée qu' on perçoit. Ainsi, quand j' ai une perception, une idée, *je sens :* et toutes les fois que je démêle une circonstance dans cette perception, *je juge.* c' est-là un point capital qu' il ne faut jamais perdre de vue.

On dit ordinairement, quand je juge que deux idées sont différentes, je sens ces deux idées et un rapport de différence entr' elles. Ce n' est point précisément cela. Dans ce cas, je sens une idée, et en elle, la

p27

circonstance d' être différente d' une autre. On reconnaîtra dans la suite, combien cette nouvelle manière de dire la même chose, aura de conséquences utiles.

Premièrement, nos sensations, nos souvenirs, nos desirs, en un mot toutes nos idées ou grouppes d' idées, sont tous différens entre eux : ainsi, il faut pour chacun d' eux, un signe différent ; ou s' ils n' en ont pas un qui leur soit exclusivement affecté, il faut que nous en réunissions plusieurs pour les exprimer, jusqu' à ce qu' ils soient complètement représentés. Nos jugemens au contraire, étant tous

la même chose, le même signe les représente tous
également ; il n' en faut qu' un pour tous les jugemens
possibles. Nous verrons bientôt quel il est dans le
langage oral, et s' il est distinct et séparé, ou
confondu avec d' autres.
Secondement, pour exprimer une sensation, un
sentiment, un desir, simples ou complexes, actuels
ou passés, il suffit de les nommer, soit avec un
seul signe, soit par le moyen de plusieurs réunis,
comme nous venons de l' indiquer. Pour nos jugemens
au contraire, cela ne suffit pas. Quand nous
aurions un signe particulier uniquement

destiné à représenter l' acte intellectuel qui
consiste à juger, nous répéterions éternellement
ce signe qu' il ne signifierait rien. Il marquerait
que nous jugeons, mais il ne dirait pas ce que
nous jugeons ; il n' indiquerait jamais de quelles
idées il est question. Il faut donc, pour exprimer
un jugement, énoncer les deux idées dont l' une
contient l' autre, plus l' acte de l' esprit qui
apperçoit ce rapport. C' est ce que l' on appelle
le sujet, l' attribut, et le signe de l' affirmation
qui les unit. Or, c' est ce qui constitue une
proposition.
Ces réflexions s' appliquent également à toute
espèce de discours ; puisqu' elles sont fondées sur
la nature des idées, et non sur celle des signes.
Que ces signes soient des attouchemens, des gestes,
des figures tracées, des sons articulés, peu
importe. Nous pouvons donc établir comme principe
général et même universel, que tout discours est
composé d' énoncés de jugemens, de propositions, ou
de noms d' idées, composés d' un ou plusieurs signes,
mais détachés les uns des autres et sans liaisons
entr' eux.
Citons des exemples des deux espèces,

tirés du langage articulé et particulièrement de la
langue française.
*Pierre n' est pas grand. La pêche que je tiens est
bonne.* voilà des propositions, des énoncés de
jugemens. Dans le premier, l' idée *Pierre* et
celle *n' être pas grand,* dans le second, l' idée
la pêche que je tiens et celle *être bonne,*

sont réunies par le signe d' affirmation, c' est-à-dire, par le signe qui marque que l' une est sentie comprise dans l' autre.
Au contraire, *Pierre, n' être pas grand ; la pêche que je tiens, être bonne :* voilà des expressions d' idées isolées, de purs noms d' idées, sans liaison et sans suite, et absolument détachés les uns des autres.
Le rapprochement de ces deux genres d' exemples nous montre déjà clairement, à quoi tient l' expression du jugement dans le discours, nous fait voir bien distinctement ce qui constitue celui-ci en propositions. Ce n' est assurément pas le verbe lui-même, puisqu' il se trouve également dans les deux cas : c' est uniquement la forme du verbe. C' est ce que nous reconnaîtrons encore mieux, quand nous examinerons en détail les élémens du discours dans les

p30

langues parlées : mais il était bon de l' avoir remarqué ici, parce que sans cette observation, il est impossible de bien comprendre les vraies fonctions du verbe dans ces langues, et par suite, celles des autres mots qu' elles emploient.
Peut-être sera-t-on étonné de me voir regarder comme de purs noms d' idées, ces phrases déjà si composées *n' être pas grand, la pêche que je tiens, être bonne,* etc. Cependant qu' on se rappelle ce que nous avons dit dans notre première partie au sujet de cette longue phrase, *l' homme qui découvre une vérité, est utile à l' humanité toute entière,* on verra que dans celle-ci *n' être pas grand,* ce n' est pas seulement de l' idée *être* qu' il s' agit ; c' est de l' idée *être* modifiée d' une certaine manière qui consiste à être *grand* et prise *négativement. être grand négativement, ou n' être pas grand,* est donc une seule idée composée, qui n' ayant pas de nom propre, est exprimée par trois ou quatre mots combinés ; mais qui n' en est pas moins une idée unique. Peut-être que dans certaines langues de gestes plus pauvres que notre langue parlée, elle serait exprimée par un seul

p31

signe ; mais cela n' y changerait rien. De même l' idée,

la pêche que je tiens, n' est pas seulement
l' idée *pêche,* individuelle d' abord, devenue
générale par abstraction, comme nous l' avons vu
ailleurs ; c' est cette idée modifiée par l' article
la, et déterminée par lui, à être prise dans
toute son étendue, puis restreinte par ces mots
que je tiens, à l' individu *pêche,* qui est
dans ma main. C' est une idée nouvelle, composée
de toutes celles-là qui n' a point de nom propre,
et qui ne peut être représentée que par la réunion
de ces signes, *la pêche que je tiens.* on ne
doit pas avoir plus de peine à la regarder comme
une seule idée, que celle exprimée par le seul
mot *Pierre.* car Pierre ne veut-il pas dire
un être de la classe de ceux appelés hommes, qui a
une telle figure, une telle manière d' être,
telles et telles qualités ? Or c' est assurément
là, une idée aussi composée que l' autre : toute
la différence, c' est que l' une a un nom qui lui
est propre, et que l' autre n' en a pas ; mais cela
n' empêche pas qu' elles ne soient de même nature.
Tout discours est donc, comme nous l' avons dit,
formé de propositions ; et

p32

alors, ce sont toujours des jugemens qu' il exprime :
ou il est composé de signes ou de groupes de signes,
sans liaison entr' eux ; et alors, ce sont des idées
de toute espèce, autre que des jugemens, qu' il
représente.
Dans ce dernier cas, nous disons qu' il ne signifie
rien, qu' il n' a point de sens. Cette expression
n' est pas très-correcte, puisqu' elle fait le mot
sens synonime du mot *jugement :* mais on peut
dire qu' elle a beaucoup de sens, en ce qu' elle
montre combien nous fesons de cas de la faculté de
juger ; et que quand le discours n' exprime point
de jugemens, nous ne tenons aucun compte de tout ce
qu' il peut représenter. Effectivement, nous l' avons
déjà vu, toutes nos connaissances ne consistent
que dans nos jugemens. Nous jouirions, ou souffririons
éternellement, que si nous ne portions aucun
jugement de ces affections, si nous n' y appercevions
aucune circonstance, pas même celle de nous venir
par tel organe ou de tel objet, nous n' en tirerions
aucun parti, nous serions toujours dans une entière
ignorance de tout, dans une complette impuissance
de rien faire à dessein. C' est donc uniquement les
jugemens

de nos semblables qui peuvent être de quelqu' intérêt pour nous. Ils nous exprimeraient les noms de toutes les idées imaginables, qu' ils ne nous apprendraient rien, pas même si ces idées existent réellement, ou si elles ont quelque rapport à eux ou à nous, car ce sont là des circonstances de ces idées.
Il y a plus, on doit se ressouvenir que toutes nos perceptions, excepté les pures sensations, sont des idées composées, c' est-à-dire, des idées à la formation desquelles ont concourru plusieurs de nos facultés intellectuelles élémentaires ; et on peut se rappeller comment nous formons ces idées composées. Je reçois la sensation de résistance ; je juge qu' elle me vient d' un être quelconque : je forme l' idée d' un être résistant, d' un corps : je juge que cet être est rond, est rouge, est le fruit d' un arbre, est acide, est bon à manger, etc. Je forme l' idée d' une cerise. Mais sans tous ces jugemens, je n' aurais point formé ces deux idées *corps et cerise.* ainsi, sans la faculté de juger, nous n' aurions pas même d' idées à communiquer, excepté nos simples sensations ; à plus forte

raison nous n' en aurions ni le projet ni les moyens.
Ajoutons à tout ceci encore une remarque, qui va nous conduire à bien d' autres observations. Nous avons dit que le discours pouvait être composé de propositions, ou de noms d' idées sans liaison : mais cette dernière partie n' est vraie, que quand le discours est dans un langage qui possède des signes capables d' exprimer des idées isolées et détachées de toute autre. Or, c' est une propriété que les langages articulés possèdent seuls à un degré éminent. Je ne dis pas que le langage des gestes, et même celui des attouchemens, n' en soient pas susceptibles à un certain point : mais ce n' est que quand ils sont très-perfectionnés. Dans l' origine du langage d' action, un seul geste dit ; je veux cela, ou je vous montre cela, ou je vous demande secours : un seul cri dit ; je vous appelle, ou je souffre, ou je suis content, etc. ; mais sans distinguer aucune des idées qui composent ces propositions. Ce n' est point par le détail, mais par les masses que commencent toutes nos expressions, ainsi que toutes nos connaissances. Si quelques

p35

langages possèdent des signes propres à exprimer
des idées isolées, ce n' est donc que par l' effet
de la décomposition qui s' est opérée dans ces
langages ; et ces signes, ou noms propres d' idées
ne sont, pour ainsi dire, que des débris, des
fragmens, ou du moins des émanations de ceux qui
d' abord exprimaient, bien ou mal, les propositions
toutes entières.
L' essence du discours est donc d' être composé
de propositions, d' énoncés de jugemens. Ce sont là
ses vrais élémens

p38

immédiats ; et ce que l' on appelle improprement
les élémens, les parties du
discours, ce sont réellement les élémens, les
parties de la proposition. Ceci nous avertit que,
pour continuer nos recherches,
c' est actuellement de la proposition que nous devons
nous occuper : et c' est sur-tout dans le langage
articulé que nous devons l' étudier, puisque c' est
dans celui-là qu' elle a été le plus décomposée,
et que ses élémens sont plus distincts et plus
variés. Passons donc à la décomposition de la
proposition.

CHAPITRE 2 GRAMMAIRE T 2

p39

*décomposition de la proposition dans tous les
langages, principalement dans le langage articulé,
et spécialement dans la langue française.*
il est donc certain que toute proposition est
l' énoncé d' un jugement : il est manifeste que le
discours n' a aucune signification, quand il
n' exprime pas un jugement quelconque. On ne peut pas
même douter de ces vérités, quand on réfléchit sur
la nature de notre intelligence, qui consiste
toute entière à *sentir* et à *juger,*
c' est-à-dire, à avoir des perceptions, et à y démêler
des circonstances. Cependant, quand on reporte son
attention sur nos langues parlées, on a de la peine

à leur faire l' application de ce principe si évident : on est tenté de penser que l' on a eu tort de le regarder comme tel ; et l' on est porté à croire que ces langues expriment beaucoup de choses qui ne sont pas des jugemens. Cela

vient de ce que nos langages articulés ont été si travaillés, si tourmentés, si sophistiqués ; ils ont revêtus des formes si variées, si syncopées, si détournées, que l' on a peine à reconnaître, à travers tant de déguisemens, en quoi consiste la véritable expression de la pensée.
Souvent un seul de nos mots représente une proposition toute entière, exprime un jugement complet, et ce qui est plus fort, n' exprime pas toujours le même. *non,* par exemple, veut dire je ne sens pas cela, ou je ne crois pas cela, ou je ne veux pas cela, suivant la manière dont il est placé. *oui,* veut de même, dire, ou je le crois, ou je le ferai, ou cela est convenu, ou cela est certain, suivant l' occasion. *car,* signifie également, suivant les cas, la cause, ou la preuve, ou la conséquence de cela est que, etc.
Nos simples cris haye ! Ah ! Ouf ! Veulent dire quelquefois plaignez-moi, ou secourez-moi ; et d' autres fois simplement je souffre, ou même je perds courage.
Il en est de même de toutes nos interjections, d' un grand nombre de conjonctions, de plusieurs de ces mots que

p41

quelques grammairiens appellent des particules. Ce sont autant d' énoncés de jugemens tout entiers.
On en peut dire autant, dans beaucoup de circonstances, de nos pronoms. Ils ne tiennent pas toujours la place d' un nom : ils représentent souvent toute une proposition. Quand après avoir dit, la paix est faite, j' ajoute, soyez-en sûr, croyez-le : c' est comme si je disais, croyez ce jugement, soyez sûr de ce jugement ; *la paix est faite. en* et *le* signifient exactement cette proposition ; dans une autre occasion, ils en signifieront une autre.
D' un autre côté, pendant que nous avons des mots qui représentent ainsi une proposition complette, c' est-à-dire, qui expriment à eux tous seuls deux idées séparées, et l' acte de juger qui les unit ; nous en avons d' autres, en grand nombre, qui n' expriment pas même une idée toute entière, qui ne représentent, pour ainsi dire, qu' un fragment d' idée. Tels sont nos prépositions, nos adverbes, nos adjectifs, y compris les participes et les articles. On en peut dire autant de nos verbes : mais ils revêtissent tant de formes,

p42

réunissent tant d' usages divers qu' ils méritent un article à part. Aussi ne saurait-on faire aucun usage d' aucun de ces mots, isolés et séparés de tout autre. *le, de, courageux, vivement* ne signifient absolument rien tout seuls. Réunis à d' autres signes, *le* exprimera dans quelle étendue doit être prise une idée. *de,* placé entre deux idées, indiquera que l' une est dans un certain rapport avec l' autre. *courageux* dénotera une qualité d' un être. *vivement,* la manière dont s' exécute une action. Mais *le* n' est pas le nom de l' étendue ; *de* n' est pas celui du rapport ; *courageux,* celui de la qualité, ni *vivement,* celui de la manière. Ce ne sont donc pas là de vrais signes, mais réellement des fragmens de signes. Comme nous ne pouvons pas avoir un signe pour chacune de nos idées, ni pour chacune des manières d' être de cette idée, qui en fait une idée différente, nous avons un certain nombre de ces signes incomplets qui, pouvant s' unir à chacune, les varient, ou qui les liant plusieurs ensemble, en font de nouveaux grouppes. C' est une espèce de ciment, qu' on

p43

me passe cette comparaison, qui s' appliquant à un caillou, en change la forme et les dimensions, ou l' unissant à d' autres, en fait différens blocs dont il est partie nécessaire : mais ce ciment n' est pas lui-même un assemblage de cailloux.
Il y a peu de ces fragmens de signes dans les langues naissantes. Elles n' ont pas encore éprouvé d' assez longs frottemens. Il n' est même pas facile de les démêler parmi les signes des langages composés de gestes ou de figures tracées ; ou si on les y retrouve bien distincts, je crois que c' est assurément parce que ces langages sont employés par des hommes qui ont aussi l' usage du langage oral, et qu' ils ont transporté ces signes incomplets de celui-ci dans ceux-là. Il n' y a

p44

que ce dernier qui se prête commodément à cet excès de décomposition. Il sera curieux de rechercher

comment on est venu à cette subtilité d' expression dont la filiation même nous échappe. Pour le moment il suffit de l' avoir remarquée.
Voilà donc dans nos langues parlées, des mots dont les uns signifient à eux seuls, deux idées et un jugement, et les autres ne signifient pas même une idée toute entière : et on peut dire qu' il n' y a dans aucune langue, que ceux que nous appellons des *noms,* qui représentent à eux seuls, une idée complette et unique. Mais pour que rien ne manque à la bizarrerie, souvent ces noms sont employés comme signes incomplets, comme quand un substantif est pris adjectivement ; et en outre tous les mots qui expriment, ou une proposition toute entière, ou seulement un fragment d' idées, peuvent être assez détournés de leur destination ordinaire, pour être employés comme noms : alors ils expriment une idée unique et entière. Quand je dis, *non* est une particule, et *courageux* est un adjectif, l' un et l' autre

sont réellement substantifs. *non* n' exprime plus telle ou telle réponse négative à une proposition antérieure, mais représente l' idée pleine et complette d' un certain mot qui en français a telles fonctions ; et il en est de même de *courageux.*
de même encore toute une proposition, même très-complexe, devient un seul substantif, le vrai nom d' une idée, quand elle est représentée par un pronom. Ajoutons à cela que le même mot sert tantôt à en modifier, tantôt à en remplacer un autre, c' est-à-dire, qu' il joue alternativement deux rôles différens, comme *le* quand il est article, ou quand il est pronom : enfin, rappellons-nous que d' autres mots tels que *mon, ton, son,* etc., sont ordinairement appellés pronoms qui pourtant modifient toujours, et ne remplacent jamais rien.
Ainsi en résumé, il est constant que certains mots signifient toujours une proposition toute entière, et tantôt une proposition, tantôt une autre ; que d' autres sont capables de représenter à volonté toutes les propositions, ou seulement toutes les idées isolées, mais complettes

que l' on veut ; que ceux-ci n' expriment que des portions d' idées, et ceux-là tantôt des idées complettes, tantôt de purs accessoires ; que, sous tous ces rapports, des mots placés, et même avec raison dans les mêmes cathégories, ont des fonctions tout-à-fait différentes, tandis que d' autres rangés dans différentes classes, en remplissent souvent de semblables ; que quelques-uns appartiennent à deux classes, et que quelques autres ne jouent jamais le rôle affecté à ceux de la classe où on les a rangés ; et qu' enfin tous peuvent être employés de façon à représenter une idée complette et isolée, et beaucoup de ceux, dont c' est la destination propre, servent souvent à un autre usage. Si l' on songe en outre que très-souvent dans nos langues parlées, la plus grande partie de l' expression de la pensée demeure sous-entendue, et que le reste est présenté sous des formes qui en changent tout-à-fait l' aspect, il sera aisé de conclure que pour bien démêler l' artifice du discours et sa vraie valeur dans ces langues, il ne faut s' arrêter ni au matériel des mots, ni aux classifications

qu' on en a faites, ni à la forme de la locution, mais pénétrer jusqu' au fond de l' expression et à la nature de l' acte intellectuel qu' elle représente : on sentira facilement que, bien que toutes les propositions ne soient que des énoncés de jugement, et ne puissent pas être autre chose, il n' est cependant pas surprenant que toutes ne semblent pas telles au premier coup-d' oeil, et qu' il soit même souvent assez difficile de le reconnaître.
Il suit de-là que la première chose que nous devons faire, est de le faire voir ; nous en avons un moyen très-simple. Il n' y a point de proposition sans verbe exprimé ou sous-entendu. Quelle que soit la nature de ce mot, ce qu' il n' est pas encore tems de rechercher, il est certain que c' est lui seul qui constitue la proposition, et détermine le sens de celle dans laquelle il entre. Examinons donc ses effets sous toutes les différentes formes qu' il est capable de revêtir ; et nous aurons la véritable valeur de toutes les propositions possibles : or, cela n' est ni long, ni difficile, mais très-nécessaire.
Nos verbes ont différentes manières

d' être qu' on appelle *modes,* parce qu' ils déterminent de diverses manières leur signification principale. Les grammairiens varient beaucoup sur le nombre de ces modes dans les différentes langues ; admettons-en le plus possible, puisque nous traitons de la grammaire générale de toutes les langues, et que nous voulons prévoir tous les cas. Distinguons les modes indicatif, conditionnel ou suppositif, subjonctif, optatif, impératif, interrogatif, dubitatif, participe et infinitif, et examinons-les l' un après l' autre.

mode indicatif. pour celui-là, il n' y a point de doute. Tout le monde convient que toutes les fois que ce mode se trouve dans le discours exprimé ou sous-entendu, il y a un jugement énoncé. Aussi l' a-t-on souvent nommé mode énonciatif, mode judicatif. Ces propositions, *je suis grand, vous êtes aimable, il danse bien,* etc., sont évidemment des énoncés de jugement. Seulement on pourrait être tenté de mettre en question, s' il en est de même de celles-ci, *je veux, vous souffrez, il desire* et autres semblables, qui paraissent d' abord exprimer plutôt un sentiment

qu' un jugement. Mais, avec un moment de réflexion, on sent que ces propositions n' expriment pas seulement ce sentiment, cette passion, comme si l' on prononçait les mots *volonté, souffrance, desir ;* mais qu' elles signifient que ce sentiment, cette passion sont jugés être dans un tel sujet. Ainsi elles sont des énoncés de jugemens, comme toutes les autres où entre ce mode.

Observons encore que cela est également vrai, soit que ce mode se trouve dans une proposition principale ou dans une proposition incidente. Toute la différence est que le sujet est un nom dans le premier cas ; et que dans le second, il est un pronom relatif, lequel se rapporte à un nom, qui est dans ce moment l' objet principal de l' attention. Quand je dis *l' homme qui est bon, qui est bon* est un jugement dont *qui* est le sujet : tout comme, *cet homme est utile, cette pêche est bonne,* sont des jugemens, dont *cet homme* et *cette pêche* sont les sujets. Il n' y a donc là aucune difficulté.

mode conditionnel ou suppositif. il n' y en a pas davantage pour ce second

mode. Dans ces phrases, *je voudrais, cela serait bien,* il est évident qu' il y a un jugement énoncé : à la vérité, il l' est dans une forme qui fait attendre quelque condition, supposition, ou restriction, qui modifiera l' attribut et en fera partie ; mais cela n' empêche pas qu' il ne soit senti, renfermé dans le sujet. Quand je dis : *cette opération serait bonne, si elle était sûre,* je prononce que dans l' idée de cette *opération* est renfermée l' idée *d' être bonne, s' il y a sûreté.*
mode subjonctif. il en est de même de ce mode. Dans cette phrase, *il faut que je sois entendu, je sois entendu* est un jugement, tout comme *cela est vrai* en est un dans celle-ci, *je pense que cela est vrai.* dans les deux cas, le *que* qui précède, marque que ces phrases dépendent d' une autre. Seulement dans la première, on a jugé à-propos de l' indiquer encore par une nuance dans la forme du verbe, parce que dans certaines occasions, c' est l' usage en français. Les propositions subjonctives sont donc aussi des énoncés de jugemens.
mode optatif. on en peut dire autant

de celles-ci : *que n' ai-je fait ce que vous m' avez dit ! Que ne puis-je vous suivre ! Fasse le ciel que vous réussissiez !* quelles que soient les diverses manières dont ces idées sont rendues dans les différentes langues, que leurs verbes aient réellement, ou n' aient pas un véritable mode optatif ; suivons notre principe, ne nous arrêtons pas à la forme, et ne considérons que le fond de la pensée. Que signifient réellement ces locutions ? Ne veulent-elles pas dire, *je regrette vivement de n' avoir pas fait ce que vous m' aviez dit, je suis affligé de ne pouvoir vous suivre, je souhaite ardemment que vous réussissiez ?* or, ce sont bien là encore des énoncés de jugemens. Les propositions optatives ne sont donc pas autre chose. La forme seule varie et masque le véritable sens.
mode impératif. même remarque à faire sur ce mode. Quand je dis, *faites ceci, allez là,* j' exprime en effet, *je veux, je desire que vous fassiez ceci, que vous alliez là.* j' énonce que dans les idées qui composent actuellement l' idée de *moi,* je sens, je remarque celle de vouloir, celle de desirer, etc., etc. C' est encore un jugement.

mode interrogatif. la même chose est visible dans le mode interrogatif. *avez-vous fini ? êtes-vous prêt ?* veulent dire je vous demande, je desire savoir si, etc., etc. Ce sont autant de jugemens portés sur moi-même que je vous exprime.
mode dubitatif. je ne crois pas que l' on doive faire un mode particulier de ces tournures de phrases, *oserais-je observer ? Ne pourrait-on pas essayer ?* mais si on le veut, peu importe. Par leur forme, elles sont interrogatives, et rentrent dans ce que nous venons de dire. Pour le fond de l' expression, elles signifient, je doute, je ne sais, je crois pouvoir, etc., etc. ; et par conséquent elles sont des énoncés de jugemens comme toutes les précédentes. C' est cela seul que nous avions à remarquer.
mode participe. quand le verbe est employé à ce mode, il n' y a pas d' énoncé de jugement ; mais il n' y a pas de proposition. Quand je dis, *un homme aimant, une femme aimée, une affaire commencée,* j' énonce simplement des idées isolées, *et uniques,* comme si je disais une jolie femme, un homme sensible, une bonne

affaire. Le verbe à ce mode, est un véritable adjectif ; et c' est sa forme essentielle et fondamentale, comme nous le verrons bientôt. On doit comprendre dans ce mode, outre les différens participes proprement dits, tout ce que l' on appelle supins et gérondifs ; car nous ferons voir que ce ne sont que des manières particulières de se servir des participes.
mode infinitif. l' infinitif n' est, pour ainsi dire, pas un mode du verbe ; c' est un vrai substantif. C' est le nom par lequel on désigne et le verbe lui-même et l' état qu' il exprime. Car soit dit par avance, tout verbe exprime toujours un état, puisque tout verbe signifie toujours être quelque chose. Faire, c' est être faisant ; aimer, c' est être aimant ; avoir, c' est être ayant. Mais ce n' est pas encore le moment d' exposer la théorie du verbe. Il suffit à présent, de remarquer que le verbe à l' infinitif, ne forme point de proposition, ni par conséquent d' énoncé de jugement.
Pour revenir à notre objet, il est donc prouvé par le fait comme il l' a été par la théorie, que toutes les fois que dans le discours il y a une proposition

quelconque,

p54

il y a aussi un énoncé de jugement, et rien autre chose. Ainsi toute émission de signes, tout discours est donc toujours un énoncé de jugement, ou la simple expression d' idées complettes ou incomplettes, mais isolées ; c' est-à-dire, de choses purement senties, mais non jugées ; ou autrement senties sans perception de circonstances. C' est ce dont il fallait commencer par s' assurer.
On pourrait aller plus loin encore, et dire que, même lorsque le discours n' est composé que de purs noms d' idées isolées, il exprime encore au moins implicitement des jugemens. Car quand je prononce le mot *homme,* je dis par le fait, *j' ai présente l' idée homme,* ou *l' idée que j' ai présente s' appelle homme.* ainsi je fais réellement une proposition elliptique. Cela est même encore vrai quand je prononce le nom d' une idée incomplette, comme *de,* ou *courageux,* ou *vivement.*
ainsi, l' on peut dire avec vérité, que toute idée, par le seul fait qu' elle est représentée par un signe, devient un jugement ; et que toute émission de signe est un énoncé de jugement. Mais cette dernière

p55

considération nous est inutile actuellement. Il nous suffit qu' il soit prouvé, que tout discours n' exprime jamais que l' une de ces deux choses *sentir* ou *juger ;* et qu' il n' est d' aucun intérêt qu' autant qu' il exprime un jugement.
C' est ce que je voulais avant tout, mettre hors de doute.
Maintenant revenons à la décomposition de la proposition. Son état primitif est comme nous l' avons dit, d' être composée d' un seul geste ou d' un seul cri. Mais quels élémens nécessaires devons-nous trouver renfermés dans ce signe unique en le décomposant ? C' est là ce qu' il s' agit de découvrir.
Puisque toute proposition es l' énoncé d' un jugement, et que tout jugement consiste à sentir qu' une idée existe dans notre esprit et qu' une autre idée existe dans celle-là, il faut nécessairement que le signe unique qui exprime une proposition, renferme

au moins deux autres signes ; l' un représentant une idée existante par elle-même, et l' autre représentant une autre idée comme n' existant que dans la première. C' est là sûrement deux élémens nécessaires du discours. Voyons quels ils

p56

sont : nous verrons ensuite s' il y en a d' autres qui soient également indispensables.
Le nom, qu' on appelle assez mal-à-propos substantif, est le premier de ces deux signes. En effet, ce sont les *noms* qui représentent toutes les idées qui ont dans notre esprit une existence absolue et indépendante de toute autre idée. Que cette existence soit positive et réelle comme celle des êtres sensibles, ou fictive et imaginaire comme celle des êtres purement intellectuels, peu importe. Ces idées existent par elles-même, et ne sont subordonnées à aucune autre. Ce sont les noms, qui les expriment ; et tous les autres élémens du discours ne représentent que des idées relatives à celles-là, et ne les représentent que comme existantes dans les sujets auxquels elles se rapportent. Aussi n' y a-t-il que les noms, et les pronoms qui les remplacent, qui puissent être les sujets de nos jugemens et de nos propositions. Cependant les autres mots, et même des phrases entières, deviennent aussi fort souvent sujets de propositions ; mais c' est lorsqu' ils sont employés comme *noms,* ou

p57

comme on dit, pris *substantivement,* c' est-à-dire, regardés comme exprimant des idées ayant une existence propre et absolue.
J' ai dit que c' est assez mal-à-propos, que l' on appelle les *noms,* des *substantifs.* en effet, l' on voit bien que ces deux mots *substantifs* et *substantivement,* dérivent l' un et l' autre du mot et de l' idée *substance.* ce sont des conséquences de cette mauvaise philosophie, qui faisait supposer que sous les impressions que nous recevons des êtres réels, et qui sont les seules choses que nous en connaissions, il y a un *soutien,* un *substratum, une substance inconnue,* en bon français un *je ne sais quoi,* qui constitue l' existence réelle et nécessaire de ces êtres, et dont les phénomènes sensibles ne sont que les

accidens. Aujourd' hui nous savons que ce qui nous assure l' existence d' êtres autres que nous, c' est leur résistance à notre volonté réduite en acte ; que c' est cette propriété fondamentale qui constitue non pas la *substance,* (rien ne nous apprend qu' il y en ait une), mais la nature et la réalité de ces êtres ; que c' est elle qui fait que nous

p58

ne pouvons pas prendre pour des manières d' êtres spontanées de nôtre *moi,* les impressions que ces êtres nous causent ; et qu' enfin c' est elle qui nous révèle qu' ils sont des *êtres,* qu' ils existent. Or, sachant tout cela, si nous avions à nommer les mots qui représentent ces êtres, nous ne les appellerions pas des substantifs. Nous leur donnerions plutôt un nom tiré de leur fonction. Nous dirions que ces mots sont des noms *absolus* ou *subjectifs,* ou tout simplement des *noms,* puisque ce sont eux et eux seuls qui nomment les choses existantes par elles-même. Mais puisque le mot *substantif* est consacré par un long usage, ne le rejettons pas : préservons-nous seulement de l' erreur qui lui a donné naissance et qu' il reproduit sans cesse.
Quoi qu' il en soit, il reste bien constant que ce sont les noms simples ou complexes qui composent la première classe des signes nécessaires à l' expression explicite de nos jugemens ; puisque ce sont eux qui représentent toutes les idées qui ont dans notre esprit une existence qui leur est propre, tant celles des êtres réels que celles des êtres purement intellectuels, et

p59

que ces idées sont les seules qui puissent être les sujets de nos jugemens et de nos propositions.
Actuellement cherchons quels sont les mots qui composent la seconde espèce des signes, que nous avons dit être indispensablement nécessaires pour former des propositions ; quels sont ceux qui nous peignent une idée comme existant dans une autre, comme en étant une circonstance, comme étant l' attribut de ce sujet, et pouvant par conséquent être celui d' une proposition.
Il paraît d' abord que cette fonction est complettement remplie par tous les mots que nous

appellons les *adjectifs* proprement dits, et
par suite par tous les mots et toutes les phrases
employés adjectivement. En effet *courageux,*
aimable, facile, nous présentent les idées
courage, amabilité, facilité, non point comme
isolées et indépendantes de toute autre, mais comme
fesant partie d' un sujet, lui appartenant, en un
mot sous la forme attributive ; et il semble que
ce sont là des attributs complets. Cependant cela
n' est pas.

p60

Nous l' avons déjà dit, nos langages sont
étonnamment rafinés. Nous avons opéré sur nos signes
comme sur nos idées. Nous avons multiplié les
subdivisions, accumulé les abstractions ; et enfin
il se trouve que dans nos langues parlées, les
adjectifs expriment bien une idée uniquement
comme fesant partie d' une autre, mais c' est
abstraction faite de l' idée d' exister :
ils ne renferment plus cette notion d' existence.
courageux représente bien l' idée *courage,*
comme appartenant ou plutôt comme devant appartenir
à un sujet, mais non pas comme existante
effectivement ; et en cela il est un attribut
incomplet. Car pour signifier complettement, qu' une
idée *est* renfermée dans une autre, il faut
auparavant signifier qu' elle *est,* qu' elle
existe. or, c' est là une propriété dont par
une abstraction singulière, tous nos adjectifs se
trouvent dépouillés, et qu' il faut qu' ils
recouvrent pour redevenir des attributs complets.
étant, existant est le seul adjectif qui
renferme l' idée d' existence, non que ce soit plus
qu' aux autres sa signification spécifique, mais
parce que c' est sa signification

p61

propre, et que par conséquent il ne peut en être
séparé sans être anéanti. Aussi est-ce par son
moyen qu' on la rend aux autres ; et il n' y a
d' adjectifs qui la renferment, qui par conséquent
expriment complettement une idée existante dans
une autre, qui par suite soient des attributs
entiers, que ceux dans lesquels l' adjectif *étant,*
est implicitement compris. Ces adjectifs sont
ce que nous appellons des *verbes.*

les verbes prennent une multitude de formes, dont
nous verrons bientôt et facilement la génération,
la cause, et l' effet ; mais en attendant, il ne
faut pas qu' elles nous fassent illusion, ni
qu' elles nous persuadent que ce sont des mots d' un
ordre supérieur et ineffable. Ce sont tout
simplement des adjectifs renfermant en eux-mêmes
l' adjectif *étant,* des adjectifs dont on n' a
point séparé par un excès d' abstraction, l' idée
d' existence. leur forme essentielle,
fondamentale, est ce que nous appellons leur
participe ; ce qui ne veut pas dire au reste que
ce soit leur forme primitive. Au contraire ; car
c' est toujours du composé que l' on arrive au

p62

simple : mais il n' en est pas moins vrai, que le
verbe nommé *aimer,* c' est-à-dire, qui a pour
nom le substantif *aimer,* est dans la réalité
l' adjectif *aimant.* en un mot, les adjectifs
proprement dits sont des verbes mutilés ; et les
verbes sont des adjectifs entiers. Voilà pourquoi
les premiers unis à un substantif, ne produisent
jamais une proposition ; et pourquoi il ne faut
qu' un verbe et son sujet, pour en faire une.
Cependant, il faut remarquer que tant que le verbe
demeure au mode participe, la proposition n' est
formée qu' imparfaitement : mais tout ce qui manque
pour la caractériser entièrement, nous allons le
trouver dans les propriétés particulières à l' idée
d' existence, et qui n' appartiennent qu' à elle ;
et nous trouverons en même tems, que ce sont toutes
les circonstances exclusivement propres aux verbes.
En effet, il n' y a que les choses existantes, qui
puissent avoir des modes ; car pour être d' une
certaine manière, il faut premièrement *être.*
pour exister d' une manière *positive,* ou
conditionnelle, ou *subordonnée,* il faut
avant tout *exister.*

p63

aussi n' y a-t-il que les verbes qui aient des modes.
L' idée de durée est aussi un mode de l' idée
d' existence. Il n' y a encore que les choses
existantes qui puissent avoir de la durée, et
par conséquent certaines époques dans leur durée.
Aussi n' y a-t-il que les aches qui aient des

tems. Les autres adjectifs n' en sont pas susceptibles.
Un adjectif ordinaire, à qui vous donneriez des tems et des modes, deviendrait à l' instant un verbe ; c' est-à-dire, renfermerait aussitôt implicitement l' idée d' existence. Car, dès que vous auriez indiqué par une marque quelconque, que l' idée particulière qu' il exprime, existe de telle manière et dans tel tems, vous auriez dit par là même qu' elle est existante. Il n' y a pas une autre raison pourquoi nous admettons cette idée d' existence, comme renfermée dans tous nos verbes ; c' est qu' il n' y a pas moyen de ne pas l' y concevoir, quand on y trouve exprimée une ou plusieurs des circonstances de l' existence.
Cette réflexion nous conduit à voir pourquoi il y a proposition, c' est-à-dire, énoncé de jugement, dès que toutes ces

p64

circonstances sont spécifiées dans le verbe.
Car du moment qu' une idée signalée par la forme de son signe, comme ne pouvant avoir d' existence que dans un sujet, est dite exister de telle manière et dans tel tems, elle est dite exister dans ce sujet ; le jugement est porté. C' est cette délimitation là même qui l' énonce. Aussi voyez-vous qu' il y a jugement exprimé toutes les fois que le verbe est à un mode défini, et qu' il n' y en a pas encore tant qu' il est à un mode indéfini. Dans les mots *aimant* et *aime,* l' idée fondamentale est la même. Dans tous deux on voit l' idée *amour* unie à l' idée d' existence, c' est-à-dire considérée comme existante, et de plus exprimée sous une forme adjective, qui la désigne comme ne pouvant exister que dans un sujet. Mais dans l' une il n' y a aucun accessoire, et dans l' autre il y en a de très-marqués qui constituent le jugement.
Quand vous dites, *Pierre aimant* ou *étant aimant,* vous ne faites que mettre à côté l' une de l' autre une idée existante par elle-même, et une idée qui ne peut exister que dans une autre : vous n' y ajoutez rien. Tout ce qu' on peut conclure, c' est que

p65

vous prétendez les unir pour ne former ensemble

qu' une seule et même idée composée. Mais quand vous dites *Pierre aime,* ou *est aimant,* vous faites bien plus ; vous prononcez que cette idée qui ne peut exister que dans une autre, existe d' une manière positive et actuelle. Par là vous manifestez que vous la voyez ainsi dans son sujet ; vous exprimez un jugement formel.

Nous bornerons là ces observations. Elles ont pu paraître longues et un peu pénibles ; mais si on y réfléchit avec quelque attention, je me persuade qu' on les jugera riches en faits, et fécondes en résultats. En effet, non-seulement vous y trouvez expliqué la nature et l' usage de l' interjection, du nom, du verbe et de l' adjectif : mais encore vous y voyez quel est l' état primitif de la proposition, quelle est la marche toujours progressive de sa décomposition dans nos langues, en quoi consiste précisément l' énoncé du jugement, comment il se trouve effectué sans qu' il y ait de signe destiné spécialement à cet usage, pourquoi l' adjectif est insuffisant pour produire cet effet, et pourquoi

il est produit dès que le verbe est à un mode défini. En un mot, ce peu de pages renferme toutes les bases de la théorie du discours, et la solution positive ou implicite d' une foule de questions, qui ont partagé les grammairiens, et qui ne les ont tous embarrassé, que parce qu' ils n' avaient pas parfaitement démêlé, ce que c' est que l' acte intellectuel appellé *jugement.* dans notre manière de le considérer, tout s' explique de soi-même et sans embarras ; et cela prouve, je crois, que nous avons atteint la vérité sur ce point capital. Résumons-nous donc, et rassemblons les principales conséquences que nous avons tirées de ce premier fait.

L' acte intellectuel, appellé jugement, consiste à sentir une idée, et à sentir une autre idée dans celle-là.

L' énoncé du jugement, la proposition, doit donc renfermer l' expression d' une

idée représentée comme existante par elle-même, c' est-à-dire, sous forme *substantive* ou *nominale,* et l' expression d' une autre idée

représentée comme existante dans celle-là,
c' est-à-dire, sous forme *adjective* ou
attributive. c' est le sujet et l' attribut.
Ce seul exposé nous montre, que l' expression de
chacune de ces deux idées, pour être complette,
doit renfermer l' idée d' existence, puisque l' une
doit être représentée comme *existante* d' une
manière, et l' autre comme *existante* d' une autre.
Pour le sujet, point de difficulté. La forme
substantive ou nominale renferme toujours l' idée
d' existence ; car, dire qu' une idée a tel nom,
est nommée de telle manière, c' est dire implicitement
qu' elle *est,* qu' elle *existe.* d' ailleurs
dans nos langues scrupuleusement exactes, jamais
un substantif n' est employé comme sujet d' une
proposition, que l' étendue de l' idée qu' il représente,
si elle est susceptible d' augmentation ou de
diminution, ne soit déterminée par un article. Or
dire avec précision comment existe une idée, c' est
dire encore plus positivement qu' elle est
existante,

p68

que si on ne fesait que la nommer. Si donc nos
substantifs, ou noms, n' ont pas différens modes
et différens tems comme nos verbes, c' est qu' ils
sont toujours au mode énonciatif et au tems présent.
Le signe d' une idée existante par elle-même,
n' est susceptible que de ce mode et de ce tems.
Pour l' attribut, il y a une remarque à faire. Nos
mots appellés adjectifs représentent une idée,
comme privée de l' existence propre et absolue
qu' elle a dans le substantif dont ils émanent ; mais
ils ne disent pas positivement qu' elle ait une
existence relative. Par là ils se trouvent ne plus
renfermer l' idée d' existence. Ils nous montrent
l' idée particulière qu' ils signifient comme destinée
à exister dans un sujet, comme devant y exister, mais
non comme y existant positivement. Ils ne sont donc
pas l' expression complette d' un attribut ; ils ne
peuvent pas à eux seuls exprimer un attribut. On a
raison de les appeller des *adjectifs ;* on pourrait
les appeller des *modificatifs ;* on aurait tort
de les nommer des *attributifs.* ils ne sont
susceptibles ni de modes ni de tems.

p69

Pour qu' ils forment un attribut complet, il faut ajouter à chacun d' eux l' adjectif *étant,* dont la signification propre est d' exprimer une existence positive.
Mais quand l' adjectif *étant,* est uni à un adjectif et ne fait qu' un avec lui, soit qu' il n' y soit que juxta-posé, soit qu' il soit fondu avec lui dans un même mot, cet adjectif n' est plus un simple adjectif : il est ce que nous appellons un *participe,* c' est-à-dire, un verbe à un mode indéfini.
Pourquoi cela ? C' est qu' il n' y a que ce qui existe, qui soit susceptible d' exister d' une manière ou d' une autre, dans un tems ou dans un autre ; et par conséquent l' adjectif *étant,* étant le seul qui exprime l' existence, il est aussi le seul qui puisse avoir des *modes* et des *tems.* il communique cette faculté à ceux auxquels il se joint ; et il en fait des verbes.
Un verbe n' est autre chose qu' un adjectif uni à l' adjectif *étant,* qu' un adjectif renfermant l' idée d' existence, et par cela même pouvant avoir des modes et des tems.
Les verbes sont donc aussi les seuls attributs complets, c' est-à-dire, les seuls mots qui représentent complettement une

p70

idée, comme existante dans une autre. Voilà pourquoi il n' y a pas de proposition sans verbe.
Ou plutôt l' on peut dire que l' adjectif *étant,* est le seul verbe et le seul attribut. Tous les autres verbes ne sont que lui mêlé, ou juxta-posé à un modificatif. Tous les attributs ne sont encore que lui, modifié d' une manière ou d' une autre. Voilà pourquoi, il n' y a pas de proposition sans l' adjectif *étant.*
cependant il n' y a pas encore une proposition parfaite dans le discours, un énoncé de jugement formel, tant que l' adjectif *étant* demeure au mode indéfini.
En voici la raison.
C' est que pour être un véritable attribut, pour être réellement attribuée à un sujet, la première condition nécessaire à une idée présentée sous forme attributive, c' est-à-dire, comme devant exister dans une autre, est bien de renfermer l' idée d' existence, l' expression positive qu' elle existe ; mais tant que cette existence n' est annoncée que d' une manière vague et indéfinie, il n' y a encore rien de fait. Au contraire, dès que cette existence est précisée,

p71

et déterminée à avoir lieu suivant un tel mode et dans un tel tems, elle est par cela même affirmée être réelle : car une chose ne peut être dite exister de telle manière, et dans tel moment, sans être dite *exister.* voilà pourquoi il y a proposition dès que le verbe est à un mode défini. On voit aussi par là, pourquoi, encore que le discours ait uniquement pour objet de représenter nos jugemens, il n' y a pourtant dans le langage aucun signe expressément destiné à représenter l' acte de juger ; et pourquoi on y a toujours cherché vainement ce signe. C' est que, dès qu' on a dit comment existe une idée, et comment une autre idée existe dans celle-là, un jugement est exprimé : comme dès qu' on a senti une idée, et une autre dans celle-là, un jugement est porté.
Il faut donc absolument, pour former une proposition, un sujet et un attribut, un nom et un verbe ; et il ne faut que cela : et même à la rigueur il ne faut avec un sujet que le verbe *être,* que l' adjectif *étant,* qui est le seul véritable *attributif,* et qui seul communique cette propriété aux

p72

autres. Tout le reste du discours n' est que des accessoires de sujets ou d' attributs.
Nous sommes donc, je crois, parvenus à la décomposition complette de la proposition, dans quelque langage que ce soit. Disons maintenant un mot de ses différens élémens dans nos langues parlées, et montrons l' origine et l' usage de chacun d' eux.

CHAPITRE 3 GRAMMAIRE T 2

p73

des élémens de la proposition dans les langues parlées, et spécialement dans la langue française.
après nous être bien rendu compte de la nature même de la proposition, et avoir reconnu les vrais

élémens dont elle est nécessairement composée, il est à propos, je pense, d' examiner les différentes sortes de mots dont on se sert dans nos langues perfectionnées, pour rendre l' expression de la pensée plus complette, et plus facile. Je ne regarde pas comme bien utile de discuter scrupuleusement les diverses classifications qu' on a faites de ces mots. Mais je crois très-nécessaire de se faire une idée juste de leur usage et de leurs fonctions. On en reconnaît, ce me semble, assez généralement, jusqu' à onze espèces, savoir : des noms, des pronoms, des adjectifs, des articles, des verbes, des participes, des prépositions, des adverbes, des conjonctions, des interjections

p74

et des particules. Je ne m' arrêterai ni au nombre, ni à l' ordre de ces dénominations ; cela me paraît, je le répète, assez peu important : mais je prendrai les élémens du discours, comme ils s' offrent à mon esprit, en partant de l' état primitif de la proposition, dans une langue naissante. Or, comme à l' origine du langage, une proposition n' est composée que d' un seul geste, d' un seul cri ; les premiers mots qui se présentent, sont ceux qui, encore actuellement, expriment à eux seuls, une proposition toute entière. Ces mots sont, en général, ce que les grammairiens appellent des interjections. Commençons donc par elles.

Paragraphe premier.

des interjections.

sans entreprendre de critiquer, ni de changer cette dénomination, je range dans cette première classe, tous les mots qui, comme je l' ai dit, forment à eux seuls une proposition toute entière. Ainsi, on doit y comprendre, non-seulement toutes les interjections proprement

p75

dites, mais encore plusieurs mots, que l' on nomme particules et adverbes, tels que *oui, non,* et plusieurs autres.

Pour reconnaître si un mot est de ce genre, il suffit de voir s' il fait à lui tout seul, un sens fini et complet. Ainsi *non* est un mot de ce genre, parce qu' il signifie, *je ne veux pas cela, je ne crois pas cela :* et *ne* n' en est pas,

parce qu' il n' a point de sens, s' il n' est joint à un verbe qu' il modifie.
Par cela même que ces mots forment une proposition toute entière, ils sont nécessairement isolés dans le discours ; ils n' ont de relation directe avec aucun autre mot ; et ne peuvent donner lieu à presqu' aucune règle de syntaxe ou de construction.
Par la même raison, ils renferment implicitement un sujet et un verbe qui s' y trouvent confondus ; et par conséquent, ils ne peuvent avoir ni conjugaisons, ni déclinaisons. Car à quoi serviraient-elles ?
C' est sans doute pour cela, qu' en général cette espèce de mots occupe fort peu de place dans les grammaires. Cependant,

p76

c' est là vraiment le type originel du langage. Toutes les autres parties du discours ne sont que des fragmens de celles-là, et ne sont destinées qu' à la décomposer, et à la résoudre dans ses élémens. Si l' on recherchait bien l' étimologie de ces expressions, je suis persuadé qu' on trouverait que toutes sont, ou les signes naturels et involontaires, qui résultent nécessairement de notre organisation, ou des dérivés très-prochains de ces signes, ou des expressions abrégées et syncopées, c' est-à-dire de véritables phrases ellyptiques. Aussi, est-ce dans les momens où la force de la passion nous presse de manifester nos sentimens, et nous laisse peu de liberté d' esprit pour les analyser, que nous nous servons plus volontiers et plus fréquemment des locutions de ce genre.
à la vérité, nous nous instruirions peu nous-mêmes, et nous communiquerions très-imparfaitement avec nos semblables, si nous n' avions pas d' autres manières de nous exprimer ; mais celles-là n' en sont pas moins très-utiles à observer. Elles conduisent à reconnaître tout le

p77

mécanisme du discours, dont elles sont en même-tems l' abrégé et la forme première.
Paragraphe ii.
des noms et des pronoms.
dès que nous cessons d' exprimer toute une proposition par un seul mot, le premier besoin qui se fait sentir, est celui d' un signe qui représente le sujet

de cette proposition, qui désigne la chose dont on veut parler, l' idée à laquelle on va en attribuer une autre. Ce sont les noms qui remplissent cette fonction ; ce sont donc eux, dont nous devons nous occuper actuellement. Les noms seuls peuvent être les sujets des propositions. Il est assez inutile de distinguer entre eux, des noms propres et individuels, ou généraux et communs, des noms d' êtres réels, ou des noms de genres, de classes, d' espèces, de modes, de qualités, et autres êtres intellectuels, qui n' ont d' existence que dans notre entendement. Ce qui était essentiel, était de démêler, comme nous l' avons fait, la formation de ces

p78

idées, afin de bien connaître l' usage que nous en devons faire dans nos raisonnemens ; mais leurs noms jouent tous le même rôle dans le discours. Ce sont les étiquettes de ces idées. Par cela seul qu' une idée est nommée, elle est prononcée existante, au moins dans l' esprit de celui qui parle ; et comme telle, elle peut en renfermer une autre, et être le sujet d' une proposition. Au reste, ce n' est pas là le seul emploi des noms. Ils peuvent encore servir de complément, ou à un autre nom, ou à l' idée qui lui est attribuée, comme sont les mots *Pierre* et *homme,* dans cette phrase : *le fils de Pierre est un homme.* mais le plus souvent, ils ne remplissent cette fonction, qu' au moyen de certains ménagemens, qui sont l' objet des règles de la syntaxe et de la construction.
Les interjections, dont nous venons de parler, ne sont susceptibles d' aucun changement. Exprimant une proposition toute entière, étant isolées, indépendantes, sans relation avec aucun autre mot, elles sont par-là même invariables. Dès qu' une interjection varie, c' est un autre

p79

sens qu' elle exprime : elle devient une autre interjection, et non pas une modification de la première. Une interjection est une proposition : ce n' est pas proprement un élément de la proposition. Les noms ne sont pas de même. Quand on prononce un nom, on peut l' appliquer à un seul être, ou à plusieurs êtres semblables. Ils sont par conséquent susceptibles d' être tantôt au singulier, tantôt au

pluriel. De plus, ils sont en relation avec d' autres mots, comme nous venons de le voir : ils sont tantôt sujet d' un attribut, tantôt complément d' un sujet, ou complément d' un attribut. Enfin, quand on dit le nom d' un animal, il convient également au mâle et à la femelle ; de-là est venue l' habitude de distinguer le genre masculin et le genre féminin, dans le même nom, habitude de laquelle il est arrivé qu' on a reconnu abusivement des genres, aux noms qui en sont le moins susceptibles, et qu' on en a donné un à chacun, souvent même contre toute raison. Quoiqu' il en soit, voilà plusieurs accessoires qui n' altèrent en rien l' idée principale, représentée par le nom ; et ces accessoires

p80

sot indiqués, dans beaucoup de langues, par des changemens de désinence dans les noms. C' est-là ce qui en fait des mots variables ; et ce qui constitue ce qu' on appelle leurs déclinaisons. Nous en parlerons ailleurs, et nous discuterons même s' il ne vaut pas mieux produire le même effet par d' autres moyens. Pour le moment, il nous suffit d' avoir remarqué cette propriété des noms.

Ajoutons encore que les noms sont les seuls mots qui soient variables, par des causes qui leur soient propres. Comme tout le reste du discours se rapporte uniquement aux noms, il est uniquement destiné à peindre ce qui leur arrive, ce que nous pensons de l' idée qu' ils représentent. Les variations des autres mots qui en sont susceptibles, sont uniquement relatives à celles des noms ; elles n' ont pour but, que d' indiquer la liaison, la connexion de e mot avec le nom. Voilà pourquoi elles doivent toujours y être conformes. Cette observation marque bien le rôle principal que joue le nom dans le discours.

Le nom est donc le premier élément du

p81

langage, dont nous sentons le besoin, quand nous voulons cesser d' exprimer la proposition par un seul signe ; et quand, entreprenant de décomposer l' interjection, nous commençons par lui donner un sujet séparé d' elle, et la réduisons à ne plus signifier que l' attribut de ce sujet. Nous avons

suffisamment expliqué les caractères et les
fonctions des noms en général. Mais, parmi les noms
ou sujets de propositions, on en remarque trois
dans toutes les langues, qui sont analogues à
ceux-ci, *je, tu,* et *il.* ils méritent une
attention particulière. Plusieurs grammairiens les
appellent les noms des personnes ; d' autres disent
que ce sont des pronoms personnels. Examinons ces
dénominations.
Premièrement, il me paaît bien clair que *je, tu,*
et *il,* ne sont pas précisément de vrais noms.
Car le propre d' un nom est de ne convenir qu' à une
seule idée dont il est le signe et l' étiquette, et
dont il rappelle la formation et la composition :
et il ne peut jamais en représenter une autre, sans
induire à erreur. *je,* au contraire, est
successivement le nom de

p82

toutes les personnes qui parlent ; *tu,* celui de
toutes les personnes à qui on parle ; et *il,*
celui de toutes les personnes et de toutes les choses
dont on parle. De plus, ces mots ne représentent
point proprement, ne peignent point toutes ces
personnes et ces choses ; ils ne nous apprennent rien
d' elles, que leur rapport avec l' acte de la parole ;
et c' est même pour cela, qu' ils conviennent
successivement à toutes celles pour qui ce rapport
est le même. Ce ne sont donc pas là de vrais noms.
Je pense que ce sont des pronoms, et même les seuls
pronoms qui existent dans aucune langue : car je
trouve que Beausée a parfaitement prouvé, dans
son excellent article, *pronom,* que tous les
autres mots à qui l' on a donné ce nom, ont des
fonctions absolument différentes et très-diverses,
qui les rangent tous dans d' autres classes, les
uns dans l' une, les autres dans l' autre. Nous aurons
occasion de nous en assurer dans la suite. *je,*
tu, et *il,* et tous leurs analogues, sont
donc des pronoms, et les seuls pronoms

p83

qui existent. Mais cela veut-il dire qu' ils ne
soient que des remplaçants, des vice-gérans des
noms ? Et le mot *pronom,* ne doit-il signifier
autre chose que *pour un nom ?* je ne le crois
pas : car, je remarque, avec Beauzée, et d' après

lui, 1) qu' aucun nom proprement dit, ne désigne le rapport de l' idée qu' il représente, avec l' acte de la parole ; 2) que le pronom marque toujours ce rapport. Il a donc une fonction, un caractère qui lui est propre ; il n' est donc pas un simple remplaçant ; il est nom de l' idée en cette partie ; il est une espèce de nom : et *pronom* veut réellement dire, (suivant une autre acception de la proposition *pro,*) un mot qui est *comme un nom.* aussi, remarquez-vous que quand nous unissons ensemble un nom et un pronom, le pronom se conforme au nom, en tout ce qui appartient à celui-ci, comme le genre et le nombre ; mais le nom, à son tour, subit la loi du pronom, en ce qui lui est propre, la personne. Dans ces phrases, *moi (Antoine) je dis, lui (Pierre) il répond,* c' est Pierre et Antoine qui déterminent les pronoms à être au singulier et au masculin ; mais ce sont les pronoms

p84

qui font qu' Antoine est de la première personne, et Pierre, de la troisième. Je conclus donc, avec Beauzée, que ces mots sont des espèces de noms, qui ont la propriété exclusive et unique de désigner les idées, sous le seul aspect de leur relation avec l' acte de la parole.
Je comprends néanmoins, qu' en convenant de tout ce que je viens de dire de ces pronoms, et qui me semble incontestable, on pourrait soutenir avec avantage, que de tels mots ne sont, ni des *noms,* ni *quasi des noms ;* que leur fonction étant d' ajouter aux vrais noms des idées, une détermination qui leur manque, celle de leur relation avec l' acte de la parole, ils jouent le rôle de modificatifs ; que ce sont des adjectifs de personne, comme d' autres sont des adjectifs de qualité ou de quantité ; qu' à la vérité, l' usage autorise à sous-entendre, le plus souvent, le substantif, quand on emploie les adjectifs de la première et de la deuxième personne, et au contraire, à sous-entendre l' adjectif personnel, quand il s' agit de la troisième personne ; mais que, dans tous les cas, l' un et

p85

l' autre sont suppléés par la pensée, et tous deux nécessaires à son expression complète : qu' ainsi

les noms ou pronoms personnels, sont de vrais adjectifs.
J' avoue que je ne m' éloigne pas de cette conclusion, et je répète que peu m' importent les classifications, pourvu que les fonctions soient bien connues ; mais, ce qui m' a fait parler de ces mots dans cet article, et ce qui me fait préférer de les classer parmi les noms, c' est que dans l' usage ordinaire, ils en ont le caractère réellement essentiel ; celui de représenter des idées isolées, et désignées comme ayant dans notre esprit, une existence propre et absolue, et de pouvoir par conséquent être les sujets de nos propositions.
Il y a plus, c' est que si l' on recherche la filiation des idées, il me paraît extrêmement vraisemblable que ces noms de personne ont été des premiers, et peut être absolument les premiers, qui aient été inventés. En effet, dès qu' on a eu exprimé par un cri, par une exclamation, un sentiment, une passion, un mouvement de l' ame quelconque, il me semble que le premier besoin qui s' est fait sentir,

a dû être de spécifier qui l' éprouvait, et à qui il s' adressait ; et je suis très-porté à croire qu' on a dû inventer un cri, un geste, un signe quelconque, en un mot, quelque chose d' analogue à *je* et à *tu,* avant d' avoir songé à donner des noms, à la plupart des objets environnans, peut-être même avant d' en avoir nommé aucuns.
Quoiqu' il en soit, voilà que nous avons examiné le second élément de la proposition, ou plutôt le premier qu' on découvre, quand on la décompose. C' est le signe qui en représente le sujet ; c' est le *nom :* et sous cette classe, nous avons renfermé, outre les noms ordinaires, les noms des personnes, ou pronoms personnels, et nous avons reconnu ce qui leur est particulier. Passons actuellement au second élément de la proposition qui est nécessaire à sa décomposition. Nous avons déjà vu que c' est le verbe, et que lui seul, avec le nom, est élément réellement nécessaire. Cela va devenir encore plus clair.
Paragraphe iii.
des verbes et des participes.
continuons la décomposition de la

proposition. Elle renferme un sujet et un attribut, c' est-à-dire, une idée sentie exister dans notre esprit, et une idée sentie exister dans celle-là ; son premier état est d' être exprimée toute entière, par un seul signe ; l' interjection comprend le sujet et l' attribut. Mais, lorsque commençant à la décomposer, nous avons imaginé des mots, pour exprimer les sujets des propositions, c' est-à-dire, des noms et des pronoms, et que nous joignons ces mots à l' interjection, il est clair que celle-ci n' exprime plus le sujet. Elle n' exprime donc plus que l' attribut. Or nous avons vu que des élémens de la proposition, les verbes sont les seuls qui expriment un attribut. L' interjection qui était une proposition entière, est donc réduite à n' être plus qu' un verbe. Quand je dis *ouf,* l' interjection, l' exclamation, le cri *ouf,* signifie la proposition entière, *j' étouffe.* dès que je dis *je ouf, ouf,* ne signifie plus que l' attribut *étouffe.* voilà donc le second élément du discours, le verbe, ce mot si merveilleux, si ineffable, trouvé tout naturellement, découvert nécessairement. Il n' a pas été besoin

de l' inventer à force de tête. Il résulte inévitablement de la seule séparation du sujet d' avec l' attribut. Ce n' est point avec les autres élémens du discours, en en combinant habilement plusieurs ensemble, qu' on a formé le verbe. Nous allons, au contraire, les voir tous sortir successivement de sa décomposition, comme il naît lui-même de la restriction apportée à la signification de l' interjection. Le verbe est donc une interjection, n' exprimant plus que l' attribut. Aussi, n' a-t-il aucun sens, n' exprime-t-il aucun jugement sans un sujet : comme aussi, le sujet n' exprime aucun jugement sans un verbe.
Il suit delà, 1) que le verbe, différent en cela du nom et du pronom, n' exprime point, comme eux, une idée existante par elle-même dans notre esprit, indépendamment de toute autre, c' est-à-dire, sous la forme d' un sujet ; 2) qu' il n' exprime pas seulement cette idée comme pouvant exister dans une autre, comme destinée à y exister et à la modifier, ainsi que le font nos simples adjectifs, qui ne sont que des modificatifs ; 3) qu' il exprime

l' idée qu' il représente, comme existante réellement
et positivement dans une autre, comme en étant
l' attribut, et que par conséquent, il renferme
l' idée d' existence.
Tirons de ces données plusieurs conséquences
importantes. Puisque le verbe exprime l' idée
qu' il représente comme existante, il est susceptible
de tems et de modes.

p90

Puisqu' il l' exprime sous forme attributive, il doit
se conformer à son sujet, pour le nombre et pour
la personne. Aussi, dans les langues perfectionnées,
lui donne-t-on différentes désinences, qui expriment
ces circonstances, et qui complètent sa signification,
en la déterminant, et en marquant sa relation à son
sujet. Quand il est dépourvu de ce complément
d' expression, il est dit au mode indéfini, et nous
l' appellons participe. Je crois avoir dit quelque
part, que c' est-là sa forme primitive. Cela ne veut
pas dire que ce soit la première qu' il ait revêtu
dans le langage ; au contraire. Mais c' est celle qu' il
a, lorsqu' il n' exprime que son idée principale,
celle à laquelle il arrive, quand on l' a dépouillé
successivement de tous les accessoires de personne,
de nombre, et de mode. C' est

p91

par conséquent la dernière qu' il doit avoir pris :
car on commence toujours par les composés.
Tout verbe à un mode défini, est donc un attribut,
c' est-à-dire, exprime qu' une manière d' être est
attribuée à un sujet ; et tout attribut est un verbe,
ou du moins renferme un verbe. Toujours il consiste
à dire qu' un sujet existe en général, ou existe
de telle manière particulière.
Cela nous conduit à reconnaître que c' est bien
à tort, qu' on a établi mille distinctions entre
les verbes, qu' on a admis des verbes d' action,
de passion, d' état, etc. Il est manifeste que tous
les verbes sont des verbes d' état, puisque tous ne
font autre chose, que dire qu' un sujet est d' une
manière, ou d' une autre. Que cette manière d' être,
soit transitoire ou permanente, passagère ou
durable, qu' elle consiste à faire ou à souffrir, à
recevoir ou à produire, peu importe : ce n' est

toujours qu' une manière d' être, qu' un état. Tous les verbes sont semblables à cet égard. Que l' on dise, *je dors, j' aime, je suis vaincu, je frappe, ou je suis las,* on dit toujours, je suis d' une

p92

manière ou d' une autre. Cela est si vrai, que le même verbe, suivant la manière de l' employer, peut paraître successivement appartenir à chacune de ces divisions arbitraires. Car si je dis, *je souffre,* je ne peins réellement qu' un état ; si je dis, *je souffre une grande douleur,* je parais exprimer une espèce d' action qui consiste à éprouver, à ressentir une grande douleur ; et si je dis, *je souffre de ma blessure,* je semble représenter une affection, une passion, une impression que je reçois de ma blessure. Mais tout cela est fort inutile à distinguer.
La seule différence utile à remarquer dans les verbes, est celle-ci. C' est celle qui consiste à être composé d' un ou de plusieurs mots. En effet, à l' origine du verbe, lorsqu' il naît, pour ainsi dire, de l' interjection, par la seule cause que l' on sépare de celle-ci le sujet de la proposition, et qu' on la restreint à ne plus exprimer que l' attribut ; à cette époque, dis-je, les verbes sont tous composés d' un seul signe ; mais d' un signe qui renferme deux idées, savoir, l' idée générale d' existence, et l' idée particulière d' une certaine

p93

espèce d' existence, et qui représente ces deux idées sous forme attributive. Ensuite, le besoin d' exprimer en général qu' un sujet *est,* existe, sans dire comment, a fait imaginer le verbe *étant, existant ;* et d' une autre part, on s' est avisé de créer des adjectifs, c' est-à-dire, de former des signes qui représentent toutes les idées, sous forme attributive, comme pouvant exister dans d' autres, mais comme n' étant pas dites y exister. Alors, en réunissant ces adjectifs avec le verbe *étant,* on a fait tous les verbes qu' on a voulu, tous les attributs possibles, et tous différens entre eux, comme le sont les divers adjectifs qui les composent. *je suis faible, je suis malheureux,* sont donc des verbes, comme *je cours,* ou *je marche.* seulement, ils sont formés de deux

signes au lieu d' un : les parties composantes, sont séparées au lieu d' être confondues. Voilà toute la différence.

p94

Ceci nous montre combien il est ridicule de dire que *je suis aimé,* est le même verbe que *j' aime,* en est la voix passive. *j' aime,* n' est autre chose que *je suis aimant. Je suis aimé,* est le verbe *étant,* l' attribut commun, uni à un autre adjectif. C' est une chose toute différente ; c' est un autre verbe. *je suis lassé,* est aussi différent de *je lasse,* que *je suis las.*
au reste, cette erreur, comme toutes les erreurs généralement répandues, a une raison spécieuse, au moins dans notre langue ; et il est bon de la développer, parce qu' elle jettera un grand jour sur l' artifice des conjugaisons des verbes, et sur l' usage des verbes auxiliaires dans ces conjugaisons.
Nous avons vu que parmi nos adjectifs, l' adjectif *étant* est le seul qui renferme l' idée d' existence, puisque c' est sa signification propre ; et que cette propriété de renfermer l' idée d' existence, est ce qui fait qu' il n' est pas un simple adjectif, mais un vrai participe, c' est-à-dire, un verbe au mode adjectif.
Nous avons vu de plus, que comme exprimant l' idée d' existence, lui seul pouvait avoir des tems : car il n' y a que

p95

l' existence qui soit susceptible de durée, et par conséquent d' époques dans la durée.
En conséquence de cela, ce participe, ce verbe au mode adjectif, a deux formes différentes ; *étant,* pour le présent, et *été,* pour le passé. Il ne cesse pas, pour cela, d' être le même signe. Il est toujours l' expression de la qualité du sujet qui *est,* soit dans le présent, soit dans le passé.
Il n' y a là ni action, ni passion ; c' est toujours un état, et le même état, dans des époques différentes. Il n' y a point changement de mode ; c' est toujours le mode indéfini, sous forme adjective. Enfin, on ne peut nier que *étant* et *été,* sont la même chose, à la seule différence près du tems. Ainsi, ce sont deux formes du même signe.

Cette propriété, d' avoir une forme pour le présent,
et une autre pour le passé, dérivant de celle de
renfermer l' idée d' existence, le verbe *étant*
la communique à tous les adjectifs, dans lesquels
il est inclus, et que, par cette raison, nous
appellons participes, ou verbes au mode participe.
Ainsi le participe *aimant* est *aimant,* quand
il signifie *étant aimant ;*

p96

et il devient *aimé,* quand il signifie *été*
aimant. de même, *desirant* devient *desiré,*
quand il signifie *été desirant ; frappant* devient
frappé, quand il signifie *été frappant,* etc.
Mais ce serait très-à-tort que l' on confondrait cette
forme passée d' un participe, avec ce que l' on appelle
improprement le participe passif, qui y correspond.
Ce prétendu participe passif est une chose
absolument différente. Il n' indique pas le passé,
comme la forme du participe actif à laquelle il
ressemble ; et il n' a rien de commun avec lui, que
de représenter la même action, sous un point de
vue opposé, c' est-à-dire, d' exprimer une idée
correlative, mais différente. Il ne faut donc pas que
la ressemblance de son qui existe dans notre langue,
et dans quelques autres, en impose, et fasse
confondre deux choses, absolument et essentiellement
étrangères l' une à l' autre.
Exemples tirés des verbes *aimant* et *aimé,*
lesquels sont des verbes absolument différens l' un
de l' autre.

p97

Verbe *aimant.*
quand je dis, *j' aime,*
je dis, *je suis aimant,...* ou *étant aimant.*
quand je dis, *j' ai... aimé,*
je dis, *je suis ayant... été aimant.*
verbe *aimé.*
quand je dis, *je suis... aimé,*
je dis, *je suis... aimé.*
quand je dis, *j' ai... été... aimé,*
je dis, *je suis ayant été... aimé.*
on voit bien, dans ces exemples, la différence
d' *aimé* participe passif, comme on l' appelle,
et d' *aimé* participe actif passé. Celui-ci, quand
on le décompose, signifie toujours *été aimant,*

et l' autre, *étant aimé ;* ou plutôt, ce dernier ne signifie jamais que *aimé.* il ne renferme jamais, ni l' adjectif *étant,* ni l' adjectif *été,* lesquels sont compris dans les différentes formes du verbe auxiliaire auxquels il est joint. Il n' est donc pas un vrai participe. Il est, au moins dans notre langue, un simple adjectif qui a besoin du verbe auxiliaire *étant,* pour former un véritable verbe. Il forme avec ce verbe, un verbe composé de deux mots, comme

ferait *amoureux, las, faible,* ou tout autre adjectif.
Cette remarque nous fait voir en passant, pourquoi dans notre langue et autres semblables, le soi-disant participe passif se conforme au nombre et au genre du sujet, comme doit faire un adjectif, tandis que le véritable participe passé, demeure invariable, parce que sa terminaison est uniquement destinée, à toujours et immuablement indiquer, qu' il renferme le participe passé *été.*
je pense aussi, que cela nous conduit à reconnaître que les gérondifs et les supins, dans les langues où on en admet, ne sont que des manières particulières d' employer substantivement ou adverbialement, les participes et les infinitifs passés, présents, et futurs ; et que ce sont des locutions qui ne méritaient pas un nom à part. C' est aussi, suivant moi, ce qui résulte de l' examen approfondi que l' on en fait dans la grammaire générale, et sur-tout dans la méthode latine de P R, et dans la grammaire générale de Beauzée ; quoique ce ne soit pas la conclusion qu' en tirent ces grammairiens. Nous y reviendrons, quand nous parlerons des déclinaisons des verbes.

p99

Mais, ce que cette observation nous découvre de plus important, c' est que, comme je l' ai annoncé, dans tout verbe, qu' il soit composé d' un signe ou de deux, nous trouvons toujours deux élémens, savoir le verbe *étant,* et un adjectif simple. Quand ces deux élémens sont réunis dans un seul signe, ce signe est un verbe : quand ils sont séparés, il n' y a souvent que le premier signe qui soit verbe, l' autre est un pur adjectif.
Au demeurant, soit que l' on ne veuille donner le nom de verbe qu' au verbe *étant,* soit que l' on accorde ce nom à tous les mots qui renferment ce verbe et un adjectif, et que par cette raison on appelle communément verbes adjectifs, soit qu' on l' étende à tous les signes composés de deux mots, dont l' un est le verbe simple *étant,* et l' autre est un adjectif, (et dans ce troisième cas, il faut comprendre sous ce nom non-seulement nos verbes appelés passifs, mais encore la réunion du verbe *étant,* avec tous les adjectifs possibles), quelque parti, dis-je, que l' on prenne à cet égard, il reste toujours constant que ces signes n' ont la qualité de verbe qu' autant

qu' ils renferment le verbe *étant ;* que c' est lui qui la leur communique ; que cette qualité consiste à renfermer l' expression de l' existence sous forme adjective, et à pouvoir par conséquent être l' attribut d' un sujet ; que par suite les verbes sont les seuls mots qui ne soient pas seulement des parties d' attribut, mais qui puissent être à eux seuls des attributs complets, comme les noms sont les seuls mots qui puissent être à eux seuls des sujets complets : et qu' enfin les verbes se forment tout naturellement des interjections, dès que les noms sont inventés ; ou plutôt que les interjections deviennent nécessairement des verbes, dès que par l' adjonction d' un nom, elles cessent d' exprimer le sujet de la proposition, et se trouvent réduites à n' en plus exprimer que l' attribut.

Voilà donc la nature et l' origine des verbes bien expliquées, et les premiers pas de la formation du langage bien reconnus. Je crois qu' il ne doit plus rester de doute sur ces points.

Ajoutons encore un mot en finissant. C' est que le verbe, comme verbe, forme toujours un attribut complet. Il dit qu' un

sujet *est :* et c' est-là un sens, un jugement achevé. Souvent même, il dit d' une manière absolue et complète, que ce sujet est de telle manière, comme dans ces propositions, *je souffre, je marche, je suis las,* etc. ; et c' est encore là un sens fini. Lorsqu' il indique le besoin d' un complément, comme dans ces phrases, *je desire, je tâche,* et autres semblables, ce n' est pas comme verbe qu' il a besoin de ce complément : c' est en vertu de la signification particulière de l' adjectif qui entre dans sa composition. Ce que l' on appelle communément le régime des verbes, (et à mon sens cette expression est très-mauvaise), n' est donc réellement que le complément de la signification de l' adjectif, dont ils sont composés. Ce régime est donc bien loin d' être le véritable attribut de la proposition, comme on le dit souvent très-à tort. Il en est si loin, qu' il n' est que le complément de l' accessoire de l' attribut. Cela était bien bon à remarquer ; car il arrive fréquemment, dans les analyses grammaticales, que le nombre des signes fait illusion, et qu' on regarde comme important le plus

mince accessoire, parce qu' il est composé de beaucoup de mots : tandis qu' on méconnaît une partie principale de la proposition, parce qu' elle n' est représentée que par un petit signe qui souvent même n' est pas uniquement consacré à elle seule. C' est dans tous les genres, que l' on juge trop souvent des êtres par l' espace qu' ils occupent, plus que par leur valeur intrinsèque. Cela n' arrive plus quand on démêle bien les idées qu' ils renferment. Passons aux autres élémens de la proposition.

Paragraphe iv.

des adjectifs et des articles.

nous avons trouvé dans les mots qui composent les langues parlées, les interjections qui expriment des propositions tout entières, les noms et pronoms qui expriment les sujets des propositions, et les verbes qui expriment les attributs de ces mêmes propositions. Ainsi nous avons déjà reconnu tous les élémens nécessaires du discours. Il nous reste à voir ceux qui sans être absolument indispensables, sont néanmoins fort utiles. Parmi ceux-là,

ceux qui tiennent le premier rang, et qui vraisemblablement ont été inventés les premiers, ce sont les adjectifs. Ils ont deux fonctions, celle de modifier les noms et pronoms, et par conséquent de multiplier le nombre des sujets de proposition réellement distincts ; et celle de se joindre au verbe *étant,* et en le modifiant aussi, de former avec lui toutes sortes de verbes composés, toutes sortes d' attributs différens. Ils seraient donc mieux nommés des modificatifs, que des adjectifs ; car ils n' ajoutent pas toujours à l' idée première, souvent ils retranchent ou restreignent, mais toujours ils modifient. Au reste, joindre à une idée, même une restriction, c' est encore ajouter un élément de plus dans sa composition ; ainsi la dénomination d' adjectif peut-être approuvée.

Il est sans doute impossible de déterminer précisément, la génération de chacun de ces adjectifs, et d' affirmer positivement s' ils ont été formés d' un nom, en substituant seulement la forme adjective à la forme subjective, ou d' un verbe, en en retranchant l' idée d' existence.

Mais on peut assurer, en général, qu' on n' a imaginé les adjectifs, qu' après avoir fait usage de noms et de verbes ; quoi qu' ensuite de nouveaux noms et de nouveaux verbes puissent être nés de certains adjectifs. C' est ainsi que les langages vont toujours se perfectionnant et se raffinant par une multitude d' additions successives, dont les dernières réagissent sur les premières, en se combinant avec elles pour former de nouveaux composés ; et cela en proportion des nouvelles idées qui s' engendrent dans nos têtes, lesquelles s' y forment par les mêmes moyens et de la même manière, comme nous l' avons vu dans la première partie.

Les adjectifs ou modificatifs, se partagent en deux classes très-distinctes ; et cette division est fondée sur ce qu' il y a deux manières de modifier une idée, savoir dans sa compréhension ou dans son extension.

La compréhension d' une idée, consiste dans le nombre des élémens qui la composent, dans celui des idées dont elle est formée ou extraite. Son extension consiste dans le nombre des objets auxquels elle

est appliquée actuellement, parmi tous ceux auxquels elle convient, et dans la manière dont ils sont considérés. Ainsi, les adjectifs, *pauvre, faible, maigre,* modifient une idée dans sa compréhension ; car, si je les joins à l' idée *homme,* j' ajoute à toutes les idées qui composent cette idée *homme,* les idées de pauvreté, de faiblesse, de maigreur, qui n' entrent pas nécessairement dans sa formation.

Au contraire, les adjectifs, *le, ce, tout, un, plusieurs, chaque, quelque, certain, (quidam),* et autres semblables, modifient une idée dans son extension ; car, si je les joins à cette même idée *homme,* ils la déterminent à être appliquée aux individus à qui elle peut convenir, ou d' une manière indéfinie, ou avec précision, ou collectivement, ou distributivement, ou en totalité, ou partiellement.

Il est même à remarquer que dans nos langues exactes, on ne modifie point une idée dans sa compréhension, qu' auparavant on ne l' ait modifiée dans son extension ; c' est-à-dire, que l' on n' ait scrupuleusement déterminé l' étendue et le mode de cette extension, dans le cas particulier dont on veut parler. Ainsi, vous ne joindrez

p106

pas l' adjectif *pauvre,* à l' idée *homme,* avant
d' avoir exprimé à quels individus ce mot s' applique :
vous ne direz pas *homme pauvre,* mais l' *homme*
pauvre, ou tout *homme pauvre,* ou certain
homme pauvre, etc. Etc. Car avant de rien
ajouter à une idée, il faut l' avoir rigoureusement
circonscrite, sans quoi ni l' idée première ni celle
qu' on y ajoute, ne peuvent faire un tout bien
déterminé.
De même et par la même raison, il faut également
prendre cette précaution, avant de faire d' une idée
le sujet d' une proposition, avant de lui donner un
attribut. Car cet attribut pourrait fort bien lui
convenir dans un certain mode de son extension,
et ne lui pas convenir dans un autre. Ainsi, on peut
dire, *cet homme est malade,* et on ne pourrait
pas dire, *tout homme est malade ;* aussi,
voyez vous qu' aucun nom n' est le sujet d' une
proposition sans être accompagné d' un de ces
adjectifs de la seconde classe, à moins toutes
fois que l' extension de ce nom ne soit susceptible
d' aucune variation, comme celle des noms propres ou

p107

des noms de personne, qu' on appelle pronoms
personnels.
Par une conséquence des mêmes causes, un nom
peut être quelquefois employé dans un attribut
sans qu' il soit besoin de déterminer son extension,
parce qu' alors l' extension du sujet décide de
l' extension de l' attribut. Ainsi, l' on peut dire,
l' homme est animal ; cet homme est plante ;
certains hommes sont machines ;

p108

car l' extension vague de ces mots *animal, plante,*
machines, est déterminée par le sujet. Ces
noms sont alors dans le même cas que les adjectifs
de la première classe, que l' on ne circonscript
jamais par des adjectifs de la seconde, parce qu' ils
n' ont point d' extension qui leur soit propre ; ils
n' en ont pas d' autre que celle du nom auquel ils se
rapportent.
Par une suite des mêmes considérations, il y a encore

une circonstance ou un nom peut être employé comme partie d' un sujet ou d' un attribut sans aucune détermination de son extension : c' est lorsque cette extension ne fait rien au sens et que sa compréhension seule y contribue. Ainsi on dit, *un homme élevé avec soin, j' ai été reçu avec politesse,* parce que dans ce cas l' extension des noms *soin* et *politesse* est indifférente.
On veut dire seulement, *un homme élevé d' une manière soignée, j' ai été reçu d' une façon polie.* aussi, comme nous le verrons bientôt, a-t-on inventé des mots pour exprimer ces circonstances par un seul signe invariable dont l' extension n' est susceptible ni d' augmentation ni de diminution.
Toutes fois, si ces noms

p109

employés comme parties d' un sujet ou d' un attribut, doivent être eux-même modifiés dans leur compréhension, ils rentrent dans la règle générale ; et il faut auparavant que leur extension soit déterminée. Ainsi on ne peut pas dire, *un homme élevé avec soin recherché, j' ai été reçu avec politesse qui m' a charmé :* il faut avec *un* soin, avec *une* politesse. Voilà ce que nous avions à remarquer sur l' extension et la compréhension des idées.
Il y a donc des adjectifs de deux genres très-différens : ceux qui modifient les idées dans leur compréhension, et ceux qui les modifient dans leur extension. Les premiers, outre qu' ils modifient les noms, peuvent aussi modifier le verbe *être,* et former avec lui tous les verbes composés ; mais les derniers ne peuvent modifier que les noms, parce que les noms sont les seuls signes qui aient une extension qui leur soit propre.
Je sais que parmi ces adjectifs, que j' appelle déterminatifs, il y a beaucoup de mots que l' on range ordinairement dans différentes classes ; les uns sont

p110

nommés des pronoms, d' autres des noms de nombre, d' autres des adjectifs tout simplement, d' autres enfin des articles, et ce sont ceux-là seuls à qui l' on attribue les propriétés que je reconnais dans tous. Mais encore une fois, peu m' importe les

dénominations. Puisque tous remplissent des fonctions du même genre et n' en remplissent pas d' autres, ils sont de même nature, et je me sens obligé de les réunir.
Cette manière d' envisager les adjectifs déterminatifs, décide tout d' un coup cette grande question, de savoir si les latins avaient ou n' avaient pas d' articles. Car, comme il est évident que souvent leur pronom *ille,* sert à déterminer l' extension d' un nom et non pas à le remplacer, et que beaucoup d' autres de leurs adjectifs ou pronoms, font le même effet ainsi que les nôtres, il est manifeste qu' ils avaient des articles, si l' on appelle cela des articles ; et tout se réduit à dire que dans l' usage, souvent ils négligeaient de déterminer l' extension de noms, qui peut-être en avaient besoin, tandis que nous, nous prenons souvent cette précaution dans des cas où nous pourrions nous en

p111

passer. Quelquefois les uns manquent d' une exactitude rigoureuse, et quelquefois les autres disent des mots inutiles ; mais les uns et les autres employent les mêmes procédés principaux, pour exprimer leurs pensées, et ont les mêmes élémens du discours pour y parvenir.
Quoi qu' il en soit, voilà, je crois, la naissance, l' usage et la distinction des deux espèces d' adjectifs qui existent dans toutes les langues ; il reste seulement à remarquer que la plupart de ceux de la seconde espèce, ont dû être les derniers inventés, car la grande justesse de l' expression, ne peut être que l' effet de perfectionnemens successifs ; et il nous suffira d' ajouter que tous ces adjectifs doivent également suivre toutes les variations de genre, de nombre et de cas, des noms auxquels ils se rapportent. Car, les idées qu' ils expriment, sont représentées comme ne pouvant exister que dans celles dont les noms sont les signes. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet.

p112

Paragraphe v.
des prépositions.
en suivant méthodiquement et graduellement, la génération des signes de nos idées, nous voici

arrivés à un élément du discours qui est
extrêmement remarquable ; non-seulement, il joue
un rôle très-important qui lui est propre, mais il
entre comme élément dans la formation et la
signification de presque tous les autres avec lesquels
il s' incorpore et dont il devient partie intégrante.
Il est donc sinon absolument nécessaire, du moins
bien essentiel.
En effet, avec des noms, le verbe *être,* et des
adjectifs, il semble qu' à la rigueur, on peut
rendre toutes ses idées, puisque le discours n' est
jamais composé que de propositions, les propositions,
que de sujets et d' attributs ; et qu' avec ces seuls
moyens, on peut former tous les sujets, et tous
les attributs que l' on veut.

p113

Cependant, il faut prendre garde que si le verbe
être a toujours un sens absolu, et n' a jamais
besoin d' aucun complément, et si tous les autres
verbes qui tiennent de lui toutes leurs propriétés,
sont dans le même cas, en tant que verbes, et par
conséquent, n' ont point de ce que l' on appelle
régime, comme nous l' avons déjà observé, il
n' en est pas de même des noms et des adjectifs.
Beaucoup des uns et des autres expriment des idées,
qui ont tantôt un sens absolu, tantôt un sens
relatif, c' est-à-dire, un sens qui indique le
besoin de leur adjoindre le nom d' une autre idée,
pour former ensemble une idée complète. Par
exemple, on peut bien dire, *un bon*

p114

fruit est une bonne chose, et le sens est
complet ; mais on peut vouloir dire, le *fruit de
tel arbre est bon à telle chose,* et n' avoir
pas un nom pour dire d' un seul mot *le fruit
de tel arbre,* ni un adjectif pour dire d' un
seul mot *bon à telle chose en particulier.*
pour rendre ces deux idées, il faut donc avoir un
moyen de lier le nom de cet arbre au mot *fruit,*
et le nom de cette chose au mot *bon.* ce besoin
a dû se faire sentir de très-bonne heure, lors
de l' origine du langage, et suivre immédiatement
l' invention des premiers noms et des premiers adjectifs.
Il y a des langues qui remplissent jusqu' à un certain
point cet objet, comme elles marquent les genres

et les nombres, par le moyen de ce qu' on appelle les déclinaisons ; c' est-à-dire, que par certains changemens de désinence appellés *cas,* elles indiquent quelques-uns des rapports des noms et des adjectifs, avec d' autres noms ; mais beaucoup de langues n' ont point de cas ; et celles qui en ont, n' en ont qu' un petit nombre, tandis que les divers rapports qu' une idée peut avoir avec une autre, sont extrêmement multipliés ;

p115

ainsi, les cas ne peuvent exprimer qu' en général, les principaux de ces rapports. Par exemple, le génitif indiquera généralement le rapport de génération et d' appartenance ; le datif, celui d' attribution et de donation ; l' accusatif, celui de tendance et de dépendance, etc. Etc. : mais cela ne suffit pas. Aussi, dans toutes les langues, même dans celles qui ont des cas, on a senti le besoin de mots distincts, séparés des autres, et expressément destinés à cet usage. Ces mots sont un élément particulier du discours ; ils sont ce qu' on appelle des prépositions. Elles sont en grand nombre, ces prépositions : et encore, dans aucune langue, il n' y en a autant que de rapports divers entre les noms : mais chacune d' elles, par dérivations et par métaphore, a reçu une

p116

multitude de sens différens, quoiqu' analogues : et elles suffisent ainsi à l' expression. Il y a donc dans toutes les langues, une ou deux exceptées, des prépositions telles que nous les connaissons en français, dont la fonction est d' unir un nom ou un adjectif, à un autre nom qui lui sert de complément. D' ailleurs, dans les langues même qui opèrent cet effet par des déclinaisons, comment devons-nous considérer ces syllabes désinentielles, qui forment ce qu' on appelle des *cas ?* pour moi, il m' est très-évident que ce sont de véritables prépositions. Elles en ont le caractère et la fonction, puisqu' elles marquent le rapport du nom auquel on les ajoute, avec un autre nom ou un adjectif. On me dira que ces syllabes n' ont point de complément, ou de régime, comme les prépositions ordinaires ; d' accord : du moins, elles n' en ont point d' apparens ; mais elles en ont un réel. Leur véritable régime est le nom

auquel elles sont jointes. Assurément, dans
cupido dignitatum, dignitas

p117

est vraiment le mot que la finale *tum* joint
avec *cupido.*
il y a plus, si l' on remonte à l' état primitif
de toutes les langues, que trouvera-t-on à leur
origine ? Quelques cris plus ou moins articulés,
que nous avons appellé *interjections,* quelques
mots la plupart monosyllabes, formés le plus
souvent par onomatopée et servant de noms, voilà
ce que nous y voyons. Comment considérerons-nous
toutes ces syllabes,

p118

qui ont été successivement sur-ajoutées aux signes
originaires, qui forment tous les dérivés de ces
radicaux primitifs, et au moyen desquelles les
uns et les autres sont devenus suivant le besoin,
des verbes, des adjectifs, des adverbes, etc. Etc. ?
Pour moi, je déclare que je les regarde comme de
vraies prépositions ; et je crois que tout le
monde en conviendra, quand j' aurai montré que,
dans tous les cas, les prépositions ne sont autre
chose, que des adjectifs devenus indéclinables ;
et que j' aurai expliqué pourquoi les adjectifs
employés comme prépositions, sont nécessairement
indéclinables.
Voilà donc trois effets des prépositions, qui sont
bien distincts, mais qui ont beaucoup d' analogie
entr' eux. Le premier, qu' elles produisent en
demeurant des mots séparés de tout autre, c' est
de marquer certains rapports entre un nom et un
autre nom, ou un adjectif soit simple, soit combiné
avec le verbe *être.* le second, qu' elles ne
produisent qu' en s' unissant intimement à un autre
mot, dont elles deviennent la syllabe désinentielle,
est de remplir à-peu-près le même objet,

p119

en formant ce qu' on appelle les cas des déclinaisons.
On peut ajouter à ces cas, les syllabes qui
constituent les conjugaisons, lesquelles sont

absolument du même genre. Le troisième, qu' elles ne produisent, de même, à très-peu d' exception près, qu' en s' incorporant avec le mot qu' elles modifient, est de former tous les composés et dérivés, des radicaux primitifs de toute langue. Cette dernière propriété, si capitale, devrait plutôt les faire nommer *compositions,* que *prépositions,* désignation toujours insignifiante, et souvent fausse.
Maintenant que j' ai exposé les usages et les caractères des prépositions, telles que je les conçois, je dois expliquer pourquoi, encore que je regarde comme des prépositions, ces syllabes qui composent tous les dérivés des noms radicaux, même celles qui sont nécessaires, pour

p120

que ces noms primitifs deviennent des verbes, des adjectifs, etc., pourquoi, dis-je, je n' ai pas fait de la préposition, le premier élément de la proposition après le nom ; comme il semble que je l' aurais dû, puisque je prétends qu' elle est nécessaire à la formation de tous les autres.
Voici mes raisons.
D' abord, quand les hommes ont imaginé de joindre à un radical, une syllabe ou un autre mot, pour que ce mot primitif, de nom qu' il était, devint adjectif ou verbe, je pense bien qu' en effet, cette syllabe ou ce mot ajoutés, étaient par cela même, employés comme prépositions, étaient dès-lors de vraies prépositions : cependant, comme cette syllabe ou ce mot, cessaient dès ce même moment de faire un mot à part, n' étaient plus qu' une portion du nouveau composé, on ne peut pas dire qu' ils fussent un véritable élément du discours, distinct des autres.
Il n' y a donc eu réellement dans le discours, un nouvel élément qu' on pût appeller *préposition,* que quand des mots séparés et distincts de tout autre mot, ont été employés à exprimer un

p121

rapport entre un nom, et un autre nom ou un adjectif ou un verbe.
D' ailleurs, je ne crois pas que ces mots, employés, soit à composer des mots nouveaux, soit à modifier les anciens, soit à unir un mot à un autre, par une idée de rapport, en un mot, à faire les fonctions de prépositions, je ne crois pas,

dis-je, que ces mots aient été, dans l' origine, de vains sons pris arbitrairement. Je pense, au contraire, comme je l' ai annoncé, que ce sont des adjectifs déjà existans, ou des noms pris adjectivement, auxquels on a, par une nouvelle altération, fait jouer un nouveau rôle dans le discours. Ainsi, la préposition n' est proprement qu' un élément secondaire, qui n' a pu être introduit dans le langage, qu' après l' invention du nom, du verbe et de l' adjectif. Pour rendre cette raison plus plausible, c' est ici le moment d' exposer comment je conçois qu' un adjectif ou un nom, est devenu une préposition.
Les premiers adjectifs, ce me semble, ont dû être de simples noms, que l' on aura mis à côté d' un autre, pour le modifier.

p122

Ainsi, on aura dit, *un homme-amour,* pour dire *un homme amoureux.* ensuite, ou ces deux mots seront restés unis ; et voilà un dérivé créé, et le mot *amour* devenu tout de suite préposition composante : ou ils seront demeurés séparés ; et, pour mieux indiquer le nouveau rôle que joue là ce nom *amour,* on lui aura ajouté une syllabe. Cette syllabe aura vraisemblablement été un autre nom, dont la signification particulière était propre à indiquer la fonction adjective du mot *amour.* telle est, par exemple, la syllabe *ant* de nos participes présens, qui est évidemment l' *ens* des latins, qui exprime l' existence. Telle est peut-être aussi la syllabe *eux* elle-même. Du moins, le citoyen Butet, dans sa lexicologie, remarque-t-il qu' elle exprime toujours abondance, plénitude. Les adjectifs ainsi composés, ou de telle autre manière à-peu-près semblable, il est aisé d' entendre, comment ceux d' entr' eux, ou des noms pris adjectivement, qui exprimaient une idée de relation, ont pu devenir de vraies prépositions séparées, et distinctes de tout autre élément du discours.

p123

Notre mot *près* m' en fournira un exemple d' autant meilleur, qu' il est dans un état d' indécision qui montre toutes les nuances de cette transmutation. Dans cette phrase, *je suis là tout près,* on peut

dire que *près* est adverbe, puisqu' il tient lieu d' une préposition, et d' un nom, et qu' il remplace ces mots, *dans le voisinage, à proximité.* mais, sans anticiper sur ce que nous avons à dire des adverbes, on pourrait fort bien soutenir aussi, qu' il est un adjectif, ou du moins un nom pris adjectivement ; et qu' il veut dire, *je suis là tout voisin, tout proche.* dans cette autre phrase, *je suis près de vous,* cette manière de le considérer devient encore plus plausible. Sans doute, on peut le regarder comme une préposition qui en exige une autre, mais on a encore plus de raison de penser qu' il est un véritable adjectif, synonime de *voisin, de proche.* je suis près de vous, signifie bien exactement, *je suis voisin de vous, je suis proche de vous.* enfin, dans cette troisième phrase, que l' usage autorise aussi, et qu' il pourrait approuver encore plus formellement, *je demeure près la porte de la ville ; près*

p124

est bien évidemment une préposition, comme *sur,* dans celle-ci *je demeure sur la rue.* voilà, suivant moi, par quelle gradation certains noms et certains adjectifs, ont pû et dû devenir des prépositions.
Notre préposition *vers* viendra encore à l' appui de cette idée. Elle dérive bien évidemment de *versus* (tourné), participe de *vertere,* et de *versus,* que les dictionnaires qualifient d' adverbe gouvernant l' accusatif, et qui me paraît, à moi, être une vraie préposition ; mais je suppose qu' au lieu d' elle, nous eussions pris des latins l' adjectif *versé* pour *tourné,* nous aurions dit d' abord, *je marche (versé) la maison,* et ensuite, je marche vers la maison.

p125

Dans les langues anciennes qui ont presque tout tiré de leur propre fonds, cette transmutation des adjectifs en prépositions est manifeste. Souvent c' est le même mot, comme *versus* et *versùs,* qui n' a fait que changer de manière d' être employé. à la vérité, nos langues modernes qui

p126

sont, pour ainsi dire, formées de toutes pièces, laissent appercevoir moins facilement les étymologies et les dérivations ; cependant, M Horne-Toocke, grammairien vraiment philosophe, est parvenu à retrouver l' origine de presque toutes les prépositions de la langue anglaise, et à prouver qu' elles venaient toujours de noms ou d' adjectifs anciens. De semblables recherches, complétées et étendues à toutes les langues, seraient sans doute très-utiles à beaucoup d' égards ; et prouveraient par les faits, ce que nous venons d' établir par la théorie et en suivant la génération des idées ; mais elles sortiraient également de la sphère de mes connaissances, et du plan de cet ouvrage. Je me bornerai donc à ce que j' ai dit ci-dessus.

p127

J' observerai seulement, qu' il est dans la nature de l' homme impatient d' exprimer ses idées, d' abréger le discours le plus possible, et sur-tout les mots dont il fait un usage très-fréquent. Or les prépositions étant dans ce cas-là plus que tout autre mot, c' est presque toujours par retranchement ou par contraction, qu' elles doivent avoir été formées ; aussi, sont-elles presque toutes des monosyllabes. J' ajouterai que la nature du service que font les prépositions dans le langage, a dû encore favoriser ces abréviations ; car elles ont dû nécessairement devenir indéclinables, en devenant prépositions, et par conséquent perdre le plus souvent leurs syllabes désinentielles. En effet, un nom a différentes désinences pour exprimer les variations qui lui sont propres : un adjectif en a pour marquer sa relation avec le nom auquel il est uni. Mais une préposition qui n' est pas plus unie au nom qui lui sert d' antécédent, qu' à celui qui lui sert de conséquent, qui n' est exclusivement liée à aucun des deux, qui ne sert qu' à exprimer leur rapport, qu' à être une des idées composantes, de l' idée

p128

totale résultante de leur ensemble, une préposition,

dis-je, n' est point susceptible de déclinaison. Aussi sont-elles indéclinables dans toutes les langues : et c' est ici que commence la classe des mots invariables. Les mots qui composent cette classe, ont tous les mêmes raisons d' en être, comme nous le verrons ; c' est pourquoi ils sont les mêmes dans tous les langages.
Je ne dirai plus qu' un mot à ceux qui croiraient encore que j' ai eu tort de classer parmi les prépositions, toutes les syllabes ajoutées à un radical, qui constituent ses conjugaisons ou ses déclinaisons, et ses dérivés. Je les prierai de remarquer que cela est hors de doute pour un grand nombre. Assurément les mots *permettre,*

p129

soumettre, démettre, admettre, entremettre, et tant d' autres, ne laissent aucune équivoque sur leur formation ; et quant à ceux dont la composition n' est pas aussi évidente, j' invoquerai le grand et beau travail qu' a fait, sur les mots de la langue française, le citoyen Butet. En suivant et en perfectionnant les vues des savans étymologistes qui l' ont précédé, non-seulement il démêle toutes les parties composantes, qui dans un même mot sont accumulées autour de son radical : mais il reconnaît la modification constante qu' apporte la même syllabe, dans tous les mots auxquels elle se joint ; et il découvre des lois invariables dans cette composition. Or, puisqu' une même syllabe produit toujours la même modification, ou une modification analogue, elle a donc une signification qui lui est propre. Elle est donc un nom ou un adjectif originaire, employé *prépositivement,* si l' on peut parler ainsi : elle est donc une vraie préposition, qui reste enclavée dans le mot composé, au lieu de lui demeurer juxta-posée. Cela même est rigoureusement prouvé de plusieurs. Ces savantes

p130

recherches sont donc une grande preuve de mon assertion. Continuées et complétées, elles donneraient la clef de tous les langages. Telles qu' elles sont, elles sont un grand pas de plus dans la route suivie par Horne-Toocke. Car elles font pour les prépositions inséparables, ce qu' il

n' a fait que pour les prépositions séparables. Mais, je le répète, je ne m' engage point sur les traces des étymologistes. Je me borne à invoquer leur témoignage à l' appui des vérités que me dévoile l' observation de la génération des idées. Je crois en avoir dit assez sur la nature, l' origine, et l' usage de l' important élément du discours, appellé bien ou mal *préposition ;* et je passe aux *adverbes,* autre dénomination qui a grand besoin, sinon d' être changée, du moins d' être expliquée et détérminée.

Paragraphe vi.

des adverbes.

mettant toujours à part les interjections, les adverbes forment la seconde espèce de la classe des mots invariables,

p131

et la première de celle des mots elliptiques, à moins toutefois que l' on ne veuille déjà regarder comme mots elliptiques, tous les verbes adjectifs ; et effectivement ils le sont, puisqu' ils renferment tous le verbe *être* et un adjectif. Les adverbes servent à rendre d' une manière abrégée, les idées qu' on ne pourrait exprimer qu' à l' aide d' une préposition et de son régime. C' est-là leur véritable destination. C' est celle qui les caractérise ; et je pense que si l' on ne veut pas confondre tous les genres, il faut comprendre sous le nom d' adverbe, tous les mots qui remplissent cette fonction, et rejetter dans d' autres classes, tous ceux qui en remplissent une autre. Cela seul nous montre que si l' adverbe est commode dans le discours, il n' est pas un élément nécessaire, et que c' est le moins important de tous les élémens de la proposition ;

p132

aussi voit-on souvent que certaines langues manquent des adverbes qui existent dans d' autres, et réciproquement. Nous ne nous étendrons donc pas beaucoup sur ce sujet.

Il nous suffira d' observer, 1) que la dénomination d' adverbe ne doit pas faire croire que ces mots ne modifient que les verbes ; car ils modifient souvent des adjectifs, et même d' autres adverbes, comme dans ces phrases : *un homme bien fait, très-bien fait, extrêmement bien fait,* et autres

pareilles.
2) les adverbes comme les prépositions dérivent toujours d' un nom ou d' un adjectif, qui est leur type primitif. Souvent ils en viennent très-directement et sans aucun changement, comme les adverbes *bien* et *fort,* qui sont évidemment le nom *bien* et l' adjectif *fort,* employés adverbialement. Quelquefois ils sont formés de la seule réunion d' un nom et d' un adjectif, comme *beau-coup, long-tems.* quelquefois ils naissent d' un adjectif, par l' addition d' une de ces syllabes désinentielles, que j' ai appellé des prépositions inséparables ; comme *adverbialement,*

p133

extrêmement, excessivement, où l' on reconnaît les adjectifs et la préposition *ment,* qui n' est autre chose que le nom *mens* des latins, employé comme partie intégrante d' un nouveau composé. Enfin, il est des cas où leur génération n' est point aussi facile à reconnaître, parce qu' ils ont été formés par contraction ou corruption. Tels sont nos adverbes *très, là,* et autres. J' invoque sur leur généalogie, les lumières des étymologistes. Mais, soit qu' ils parviennent à l' établir d' une manière incontestable, soit qu' elle demeure ensevelie dans la nuit des tems, je me permettrai d' apprécier ces êtres d' après leur valeur réelle ; de ne les regarder, ainsi que les autres dont je connais l' origine, que comme des élémens secondaires du discours, et presque superflus ; et de prononcer que les élémens nécessaires ont dû exister auparavant, et donner naissance à ceux-ci.
Il est presque inutile d' observer que les adverbes n' étant ni des noms, ni des mots qui se rapportent directement à un nom en particulier, mais ne servant qu' à exprimer une circonstance fixe et déterminée

p134

de la signification d' un adjectif ou d' un verbe, ils sont nécessairement indéclinables. Aussi le sont-ils dans toutes les langues. Un adverbe qui éprouverait une variation, deviendrait un autre adverbe, un autre mot.
Passons aux conjonctions qui, comme les adverbes, sont des mots elliptiques et dérivés, mais d' une toute

autre importance.
Paragraphe vii.
des conjonctions ou interjections conjonctives.
je ne puis mieux commencer cet article, qu' en copiant l' excellente réflexion que Beauzée a placée à la tête du chapitre des conjonctions dans sa grammaire générale. Voici comme il s' exprime : " les différentes espèces de mots que l' on a considérées jusqu' ici, (observez qu' il n' a pas encore parlé des interjections,) sont en effet les élémens ou parties intégrantes des propositions ; ... etc. "

p135

tel est en effet le caractère distinctif des conjonctions : elles servent à lier une proposition à une autre ; et Beauzée assure avec raison que, même lorsqu' elles paraissent ne lier ensemble que deux mots, comme il arrive souvent aux conjonctions *et* et *ou,* ce sont toujours réellement deux propositions qu' elles réunissent.
Par exemple, quand je dis, *Cicéron et César étaient éloquens,* je dis réellement, Cicéron était éloquent, et César était éloquent : ou en d' autres termes, *Cicéron était éloquent, à cela j' ajoute que César était éloquent.*

p136

de même, quand je dis, *ce principe est vrai ou faux,* c' est comme si je disais, ce principe est vrai *ou* ce principe est faux : et en traduisant la conjonction *ou,* cela fait, ce principe est vrai *à une condition qui est, qu' on ne puisse pas dire que* ce principe est faux. La conjonction *ou* exprime réellement tout ce que l' on voit en lettres italiques, entre ces deux propositions, *ce principe est vrai, ce principe est faux ;* et c' est ainsi qu' elle les lie ensemble : car, les opposer l' un à l' autre, c' est encore les unir sous un certain rapport.
On en peut dire autant des conjonctions dont on se sert pour interroger ; quoiqu' elles ne paraissent pas d' abord lier deux propositions, parce que la première est supprimée. En effet, quand je dis, comment êtes-vous rentré ? Pourquoi êtes-vous sorti ? J' exprime réellement ces idées, je demande *comment* vous êtes rentré ; je demande *pourquoi* vous êtes sorti. Et en développant le sens des

conjonctions, cela revient à ceci : je demande *une chose qui est la manière dont* vous êtes rentré. Je demande *une chose qui est la raison pour laquelle* vous êtes sorti.

p137

Les conjonctions *comment* et *pourquoi* lient donc réellement les propositions sous-entendues, *je demande,* avec les propositions exprimées, *vous êtes rentré, vous êtes sorti.* c' est-là effectivement la fonction qui leur est propre, le signe distinctif qui les caractérise, et qui fait qu' elles sont bien un élément du discours, mais non pas précisément un élément d' une proposition en particulier. C' est avec beaucoup de raison que Beauzée en a fait la remarque. Les conjonctions sont donc des mots elliptiques, mais différens de tous les autres. Remarquons ces nuances.
Les verbes adjectifs sont du nombre des mots elliptiques ; ils renferment sous un seul signe, le verbe et un adjectif ; ils cumulent les fonctions de ces deux mots ; ils en réunissent les propriétés, mais sans les confondre, sans y rien ajouter, sans les dénaturer. Ils font juste et précisément le même effet que feraient les deux mots composans, s' ils demeuraient séparés. *j' aime,* c' est *je suis aimant,* ni plus ni moins. Ces verbes adjectifs sont verbes et adjectifs à-la-fois : voilà tout. Aussi, ont-ils avec le sujet auquel ils se rapportent,

p138

les relations de nombres qui conviennent au verbe et à l' adjectif également, celles de modes et de tems qui ne conviennent qu' au verbe ; et ils pourraient avoir celles de genres, qui ne conviennent qu' à l' adjectif. Ils les ont même dans quelques langues.
Les adverbes sont aussi des mots elliptiques, mais d' une manière différente. Ils tiennent la place d' une préposition et d' un nom ; et quelquefois d' une préposition, d' un nom, et d' un ou plusieurs adjectifs. *promptement,* c' est *avec promptitude : admirablement,* c' est *d' une manière admirable.* mais l' adverbe n' a plus les propriétés du nom, ni de l' adjectif. Ce sont celles de la préposition qui prédominent. Un adverbe est une préposition,

renfermant un complément déterminé ; et voilà tout.
Les interjections sont une autre espèce de mots elliptiques ; elles remplacent, non-seulement quelques-uns des élémens d' une proposition, comme les verbes et les adverbes, mais une proposition toute entière. Dans le nombre des mots dont elles tiennent lieu, il y a toujours au

p139

moins un verbe au mode indicatif. C' est ce qui fait qu' elles sont un élément du discours, mais non un élément de la proposition.
Les conjonctions sont de même. Ce sont d' autres mots elliptiques qui remplacent aussi toute une proposition, avec cette différence, que la proposition dont tient lieu l' interjection, a toujours un sens isolé et absolu ; au lieu que celle dont tient lieu la conjonction, n' a jamais qu' un sens relatif et imparfait, qui d' une part, s' attache à la proposition qui précède, et de l' autre, se termine et se fond dans la proposition qui suit.
Aussi, voyez-vous que toutes les propositions explicites que l' on peut substituer aux conjonctions pour en développer le sens, finissent par la conjonction *que ;* et commencent par un conjonctif qui la renferme, ou par un adjectif démonstratif, qui renferme un conjonctif.

p140

La conjonction n' est donc pas un élément de la proposition. Elle est un élément du discours qui remplace toujours une proposition toute entière, mais une proposition qui a un sens doublement relatif, et jamais absolu. C' est pourquoi, elle renferme toujours deux fois la conjonction *que,* l' une qui se rapporte à la proposition précédente, et l' autre qui se rapporte à la suivante. Veut-on de nouvelles preuves de cette assertion ? Expliquons encore le sens de quelques conjonctions.
ainsi, (conjonction) signifie, *les choses étant de la manière que je viens de dire, il suit que,* etc.
Observez qu' *ainsi* est tantôt adverbe, tantôt conjonction. Il est adverbe dans cette phrase, *il faut en agir ainsi.* là, il signifie seulement *de la manière susdite ;* il remplace une préposition et son complément, et rien de plus. Il

est encore adverbe dans celle-ci, *ainsi que la vertu, le crime a ses degrés ;* il signifie *de la même manière.* c' est *que,* qui est la conjonction qui lie ensemble la phrase exprimée, *le crime a ses degrés,* avec la phrase sous-entendue,

p141

la vertu a ses degrés. mais, *ainsi* est conjonction dans celle-ci ; *ainsi, je puis compter sur vous.* il signifie *de ce qui vient d' être dit, il suit que,* etc.
or signifie, *à ce qui vient d' être dit, joignez encore que,* etc. Comme dans cet exemple. *tout mot qui remplace une proposition, laquelle lie une proposition avec une autre, est une conjonction ;* or, *or remplace une proposition de ce genre.*
donc signifie, *de ce qui vient d' être dit, on doit conclure que.*
car signifie, *une des raisons, une des causes de ce qui vient d' être dit, est que,* etc.
pourtant, cependant, nonobstant, employés comme conjonctions, signifient, *pour* ou *malgré,* (ancienne signification du mot *pour,*) *tant de choses qui viennent d' être dites ou faites, en même tems que ces choses ont été dites ou faites, malgré que ce qui vient d' être dit ou fait s' y oppose, il arrive, on voit, on peut dire que,* etc. Il est vrai que souvent, lorsqu' on emploie ces mots, la seconde partie de la phrase conjonctive est exprimée dans

p142

le discours ; et alors ces mots, *pourtant, cependant, nonobstant,* ne font plus que la fonction d' adverbe, c' est-à-dire, la fonction de représenter une préposition et son complément. Le plus souvent même, le complément de *nonobstant* est exprimé ; on dit, *nonobstant ceci, nonobstant cela ;* et alors, *nonobstant* n' est qu' une simple *préposition.* mais, il n' en est pas moins vrai aussi que, quand ces mots jouent pleinement le rôle de *conjonction,* ils expriment réellement les phrases que je leur fais représenter.
mais, (dérivé de *magis,*) veut dire, *à ce qui vient d' être dit, il faut ajouter comme correctif, que,* etc.

si signifie, *dans la supposition que... il faut conclure que,* etc.
Il est inutile de multiplier ces exemples. Ceux que je viens de citer, sont plus que suffisans, pour prouver ma thèse : savoir, que les conjonctions remplacent toujours une phrase toute entière ; que cette phrase n' a nécessairement qu' un sens relatif, et jamais un sens absolu ; et qu' elle doit toujours sa vertu conjonctive, si je puis

p143

m' exprimer ainsi, à la conjonction *que,* qu' elle renferme.
Cette conjonction *que* est proprement la conjonction unique, comme le verbe *être* est le verbe unique. C' est elle qui donne la qualité de conjonction à tous les mots dans la signification desquels elle entre, comme c' est le verbe *être* qui donne la qualité de verbe à tous les adjectifs auxquels il s' unit ; et la raison en est la même.
que est un mot dont la signification propre est d' exprimer la liaison d' un verbe avec un autre verbe, d' une proposition avec une autre proposition, comme le verbe *être* est un adjectif dont la signification propre est d' exprimer l' existence.
La preuve que la signification propre du mot *que,* est d' exprimer la liaison d' une proposition avec une autre, c' est que son interposition entre deux idées qui faisaient partie de l' attribut d' une même proposition, nous oblige à former de ces deux idées, deux propositions distinctes dont l' une dépend de l' autre. Lorsque je veux dire, *je desire votre bonheur, je suis charmé de vos succès,*

p144

si après ces deux verbes je place un *que,* je suis obligé de dire, je desire *que vous ayez* du bonheur, je suis charmé *que vous ayez* des succès.
La conjonction *que,* ou son équivalent dans les différentes langues, est à la vérité employée d' une manière assez déguisée dans beaucoup de circonstances ; par exemple, dans ces locutions françaises, je ne dis *que* cela, je n' affirme pas autre chose *que* ce fait. Mais en réfléchissant sur ces expressions abrégées, on trouve qu' elles reviennent à celles-ci, je ne dis rien *excepté que je dis* cela, je n' affirme pas autre

chose *mais j' affirme ce* fait : et l' on voit que
ce *que,* fait partie ou tient lieu d' une phrase
sous entendue, qui renferme une conjonction dans la
signification de laquelle, *que* entre toujours,
comme nous l' avons expliqué : et par conséquent,
dans ce cas comme dans tout autre, *que* est
réellement le lien d' une proposition avec une autre.
Au reste on ne saurait, dans une grammaire générale,
entreprendre de rendre compte de tous les idiotismes.
Je n' ai cité ceux-ci que pour faire voir la manière

p145

dont on doit les analyser ; et je suis convaincu
qu' aucun ne contredit cette maxime générale, que
la valeur propre du mot *que* est de marquer
la dépendance où une proposition est d' une autre ;
et que c' est ce mot, qui donne la qualité de
conjonction à tous ceux dans la signification
desquels il est implicitement compris.
Ce point établi, il serait très-intéressant de savoir
comment les hommes sont arrivés à inventer ce signe
de liaison, et à l' introduire dans leurs langages ;
quelle est sa dérivation, et par quelle analogie on
a été conduit à en faire cet usage : mais j' avoue
que je ne trouve rien dans les auteurs

p146

qui me satisfasse sur ce fait important.
Court-De-Gebelin nous dit bien dans son histoire
naturelle de la parole, chapitre des conjonctions :
" cette conjonction (que) fut empruntée du primitif
qhe ou *quhé,* qui signifioit *lien, cordon,*
puissance unitive " , et il ajoute : " on ne pouvait
mieux en désigner la valeur. " cette réflexion est
très-juste, et elle prouve que Gebelin regardait
comme nous la conjonction que, *comme la*
conjonction par excellence. Mais quand même l' origine
qu' il lui suppose serait incontestable, nous n' en
serions pas plus avancés. Ce n' est pas l' étymologie
du mot qu' il s' agit de trouver, mais l' invention
de cette espèce d' élément du discours ; et c' est
ce dont les grammairiens paraissent ne s' être jamais
occupés.
Condillac seul l' a cherché dans le dernier chapitre
de la première partie de sa grammaire ; et il croit
l' avoir trouvé, parce qu' il dit que cette conjonction
que vient de l' adjectif conjonctif *qui,* et

que pour l' avoir telle qu' elle est, il n' a fallu
que prendre l' habitude d' omettre quelques

p147

mots. Mais ce n' est là que reculer la difficulté et
non pas la résoudre, car il resterait à expliquer
comment on a imaginé un adjectif conjonctif ou un mot
conjonctif quelconque. C' est même renverser l' ordre
des idées, puisque nous avons fait voir qu' un mot,
quel qu' il soit, n' est jamais conjonctif que parce
qu' il renferme cette conjonction fondamentale, base
de toutes les autres. C' est donc la création de
celle-là, qu' il faut expliquer avant tout.
On devrait trouver des lumières à cet égard dans
les rudimens, où l' on donne des règles sur ce que
l' on appelle le *que retranché.* il semble
que l' on ne devrait pas enseigner par quelles
formes grammaticales,

p148

dans telle langue ou dans telle circonstance, on
supplée à l' usage de la conjonction *que,* sans
expliquer auparavant la nature et l' effet de cette
conjonction. Mais aucuns ne remontent jusques-là ;
moins encore se mettent-ils en peine de rendre
raison de la manière dont elle a pu être inventée.
Pour moi je présume que c' est l' invention des
prépositions qui a conduit à celle de la conjonction
que. il me paraît que ce mot conjonctif est
une véritable préposition, à la seule différence
près que son antécédent et son conséquent sont
toujours une proposition toute entière, au lieu d' être
simplement des parties de proposition. Des hommes
accoutumés à dire, *le livre de Pierre,* où
je vais à Paris, ayant à dire, *je vois, vous
êtes-là,* ont dû facilement imaginer de dire,
je vois que vous êtes-là, pour marquer la liaison
de *vous êtes-là* avec *je vois.* peu importe
de quel nom ou de quel adjectif primitif ils aient
tiré ce signe de liaison. Ce premier signe de liaison
entre deux propositions une fois trouvé, il a été
aisé d' en imaginer d' autres qui ajoutent à sa

p149

signification principale et fondamentale, celle d' une phrase accessoire sous entendue qui y est jointe ; or ce sont là toutes nos différentes conjonctions. Ensuite on en aura fait mille usages divers.

Au demeurant, quelle que soit la génération des conjonctions, je crois que nous avons bien vu quelle est la nature, le caractère, et les fonctions de cet élément du discours ; quelles sont ses ressemblances et ses différences avec tous les autres ; et qu' il doit être de la classe des mots invariables, puisque comme eux il n' est ni un nom, ni un mot qui s' unisse directement à un nom en particulier dont il puisse suivre les variations. Je n' ai donc plus rien à remarquer sur ce sujet. Il ne me reste qu' à parler des conjonctifs.

Paragraphe viii.

des conjonctifs ou adjectifs-conjonctifs.

de tous les hommes qui ont écrit jusqu' à présent sur la grammaire, je crois être le premier qui se soit avisé, de faire des conjonctifs un élément particulier du

p150

discours. Cependant, s' il est vrai que l' objet de toutes les classifications est de réunir les choses semblables et de séparer celles qui diffèrent essentiellement, il me semble qu' on ne devrait grouper avec aucun autre, un signe qui a des qualités, et des fonctions aussi remarquables, et qui lui sont aussi exclusivement propres.

Premièrement les conjonctifs ne sont point des élémens simples et primitifs du discours. Ils sont composés de deux élémens très-distincts et même extrêmement différens entre eux ; et ils cumulent les fonctions de l' un et de l' autre, mais avec des modifications très-considérables.

Le mot français *qui,* et tous ses dérivés, ainsi que tous ses analogues dans les différentes langues, tient toujours la place de la conjonction *que* et du mot *le,* soit qu' on veuille appeller celui-ci, *article* ou *adjectif déterminatif* supposant toujours un nom sous-entendu, quand il n' est pas exprimé, soit qu' on veuille le nommer *pronom* c' est-à-dire, remplaçant de ce nom sous-entendu.

p151

qui, c' est *que-le.* l' homme *qui* vous
aime, c' est l' homme *que-le* (homme) vous aime.
dont, de qui, c' est *de que-le ;* l' homme
dont vous êtes aimé, c' est l' homme *de que-le*
(homme) vous êtes aimé.
que, (conjonctif, et non pas conjonction),
c' est *que-le.* l' homme *que* vous aimez,
c' est l' homme *que-le* (homme) vous aimez.
Je considère *dont* et *que,* comme le génitif
et l' accusatif de *qui.* si cela est, c' est le
seul mot français qui ait des cas. Encore, cette
déclinaison est-elle bien irrégulière et bien
défectueuse, mais je crois qu' on ne peut la
méconnaître.

p152

lequel, laquelle, duquel, de laquelle, etc.,
ne sont autre chose que *qui, dont,* et *que,*
auxquels on a attaché, par pléonasme, l' article
le qu' ils renferment déjà. Ce n' est pas pour
déterminer l' extension de leur signification,
puisqu' elle est toujours la même que celle du sujet
auquel ils se rapportent ; mais c' est pour attirer
plus particulièrement l' attention sur eux, ce qui
est le motif ordinaire du pléonasme. Par suite,
on leur a fait marquer les genres et les nombres,
comme le fait l' article qui les précède, et dont
ils reçoivent la loi, comme il la reçoit lui-même
du nom auquel ils se rapportent.
lequel, c' est *le que-le.* cet homme *lequel*
vous aime, c' est cet homme, *le que-le* (homme)
vous aime. Cet homme *lequel*

p153

vous aimez, c' est cet homme, *le que-le* (homme)
vous aimez. Si l' on remettait ces trois élémens
à leur place naturelle, on dirait dans le premier
cas, cet homme *que le-le* (homme) vous aime ; et
dans le second, cet homme *que* vous aimez *le-le*
(homme).
Le conjonctif *qui,* est donc un composé de la
conjonction *que,* et de l' adjectif *le :* et
il en cumule les fonctions, ce qui, suivant moi,
suffit pour en faire un être tout particulier,
et d' un genre distinct de tout autre. D' ailleurs,
dans la manière dont il remplit ces deux fonctions
de conjonction et d' adjectif, il y a des circonstances

remarquables, qui sont l' effet même de leur réunion.
qui, fait les fonctions de la conjonction *que,*
en ce qu' il sert à unir une proposition avec un
antécédent quelconque ; mais, avec cette différence,
que cet antécédent n' est jamais une autre
proposition ; qu' il est toujours un nom substantif
exprimé ou sous-entendu ; en sorte que le conséquent
ne peut toujours être qu' une proposition incidente
relative à un nom, et jamais une proposition
subordonnée à une autre, et servant de complément à

p154

un verbe, comme sont celles qui suivent les
conjonctions. *qui,* ne fait donc pas complètement
l' effet d' une conjonction.
Il pourrait être regardé comme une préposition,
ayant toujours pour régime une proposition entière :
mais, il ne peut servir de complément, ni à un
adjectif, ni à un verbe : il faut toujours qu' il se
rapporte à un nom. Ce n' est donc pas une préposition.
D' un autre côté, *qui* fait les fonctions
d' adjectif ; cela est vrai. Il est du nombre de ceux
que beaucoup de grammairiens appellent pronoms,
parce que, le plus souvent, le nom auquel ils se
rapportent, demeure sous-entendu, et qu' ils ont
l' air d' en tenir la place ; tandis que nous, nous les
avons laissés, d' après Beauzée, dans la classe des
adjectifs, parce que réellement, ils n' ont pas la
valeur d' un nom, ils n' en tiennent pas la place,
ils le rappellent seulement, et ne font que
modifier ce nom, le plus souvent sous-entendu, et
quelquefois exprimé. Mais *qui,* en jouant ce rôle
d' adjectif ou de pronom, a des choses qui lui sont
particulières.
Par exemple, le nom auquel se rapporte

p155

qui, est et demeure, le sujet d' une proposition
ou le complément de son attribut ; et *qui,* est
ou paraît être, le sujet ou le complément de
l' attribut d' une autre proposition. Cela vient de ce
que, comme nous l' avons fait voir, même lorsque le
nom auquel se rapporte *qui,* est exprimé dans le
discours, il y est supposé existant une seconde
fois, mais toujours sous-entendu, et souvent, en
changeant de cas et de personne. Dans cette phrase,
moi que vous aimez, je vous le rends, moi que

vous aimez revient à ceci, *moi que le moi*
vous aimez. le premier moi est au nominatif,
et marque la première personne ; et le second est
à l' accusatif, et est regardé comme étant un être
dont on parle, par conséquent à la troisième personne.
D' où il arrive que *qui* se conforme en genre
et en nombre à ce premier *moi,* qui appartient
à une proposition ; et en cas et en personne, au
second *moi,* qui appartient à une autre
proposition. C' est-là ce que ne fait aucun autre
adjectif ou pronom.
D' ailleurs, *qui* par lui-même, ne modifie ni
la compréhension ni l' extension du nom auquel il
se rapporte. C' est la

proposition à laquelle il le joint, qui produit cet effet, et qui est le véritable adjectif de ce nom. *qui* n' est que le lien qui les unit ; et en cela, il est conjonction, avec les restrictions que nous avons vues.
De ces observations, je conclus que le conjonctif est un être à part *(sui generis) ;* que j' ai eu raison d' en faire un huitième élément du discours ; et que j' ai dû le placer après tous les autres, puisqu' il est formé de la réunion de deux d' entr' eux, dont l' un, (la conjonction) a dû être des derniers inventés, et n' est pas même strictement nécessaire, n' étant pas élément de la proposition. Je ne sais si l' on goûtera ces motifs : au reste, permis à chacun de laisser le *conjonctif* parmi les adjectifs, de l' appeller même, si l' on veut, *pronom relatif.* je suis content, si l' on trouve que j' ai bien démêlé son caractère, ses fonctions, et sa génération ; si l' on reconnaît que tout cela dérive de l' observation que j' ai faite sur la conjonction *que ;* et si l' on convient avec moi que cette conjonction est le germe de toutes les autres : ici

p158

finit ce que j' avais à dire sur la génération des élémens du discours ; il ne me reste plus qu' à me résumer.
conclusion de ce chapitre.
je viens de faire une longue revue de tous les élémens du discours. Ce n' était point pour prescrire des règles au langage, ni pour disserter savamment sur les différens usages qu' on en a fait. Assez d' autres se sont occupés de ces objets. Je voulais rechercher ce que les signes sont aux idées, et comment ils naissent de nos opérations intellectuelles : car c' est, ce me semble, ce que l' on n' a point encore assez fait. Voici, en peu de mots, le résultat de ce que j' ai trouvé.

p159

Certaines actions des hommes, sont des suites nécessaires de leurs perceptions. Elles deviennent les signes certains de ces perceptions, aux yeux des autres hommes.
Ces signes sont, ou des gestes ou des cris.
Nos perceptions sont, ou des impressions directes,

ou des rapports perçus entre elles ; ainsi, les gestes et les cris représentent, ou des idées isolées, ou des propositions.
Mais ce n' est point en commençant à sentir, qu' on démêle ses idées et qu' on les isole. Ce sont d' abord les affections que nous causent nos sensations, dont nous sommes émus, et auxquelles nous obéissons. Ces affections sont des espèces de jugemens que nous portons, et que nous manifestons, sans en distinguer les parties. Ainsi, les premiers signes représentent des propositions toutes entières : ce sont de véritables interjections.
Bientôt les hommes ont distingué dans ces perceptions composées, l' agent et le patient, la cause et l' effet, leur individu

p160

et les objets sur lesquels il agit, ou qui agissent sur lui ; en un mot, le sujet et l' attribut. Ils ont représenté par des signes, les différens êtres et leur propre personne. Ces signes, ce sont les noms substantifs et les noms de personne ; ils ont exprimé les sujets des propositions ; et les interjections n' en ont plus représenté que l' attribut : elles sont devenues verbes. Voilà les *noms* et les *verbes* trouvés.
Ces verbes expriment tous, que le sujet existe d' une certaine manière ; ils disent donc tous qu' il existe. On en a imaginé un, pour dire cela seul, sans exprimer aucune manière en particulier. C' est le verbe *être.* avec ces moyens, on pouvait, à la rigueur, exprimer tous les sujets et tous les attributs possibles, c' est-à-dire, toutes les idées existantes dans notre esprit, et toutes celles affirmées de celles-là, senties existantes dans celles-là. Ces signes sont les seuls absolument nécessaires, et les seuls qui renferment l' idée d' existence positive.
Cependant, au lieu de créer continuellement de nouveaux noms et de nouveaux

p161

verbes, on s' est avisé de se servir de certains noms, pour les adjoindre aux autres et au verbe *être,* et modifier par leur moyen, tous les sujets et les attributs des propositions. On leur a donné une nouvelle forme, pour marquer leur

nouvelle fonction. Dans cet état, ces mots n' expriment plus une idée comme existante, mais seulement comme pouvant exister dans une autre ; ils ne peuvent plus être ni *sujets* ni *attributs ;* mais seulement *modificatifs.* ce sont nos *adjectifs.*
les premiers ont été imaginés pour modifier la compréhension des noms. Ensuite, on en a inventé d' autres, pour modifier leur extension ; et l' on s' est trouvé posséder tous ceux que nous connaissons, et tous ceux dont on peut jamais avoir besoin.
Voilà donc déjà un élément du discours au-delà de l' absolu nécessaire. Cependant, on a encore trouvé commode d' avoir des mots qui exprimassent certaines relations entre un nom, et un autre nom ou un adjectif. On a destiné à cet usage des adjectifs, dont la signification propre avait quelque rapport avec cette fonction. Mais,

p162

par-là, ils ont changé de nature. Ils ont cessé de se rapporter uniquement à un nom. Ils n' ont plus été liés à leur antécédent, plus intimement qu' à leur conséquent. Ils ont dû demeurer invariables. Ils sont devenus ce que nous appellons des *prépositions.*
c' est donc encore un nouvel élément du discours, dont nous avons trouvé la génération ; on s' en passe dans plusieurs langages, ou totalement ou en partie. On y supplée par des syllabes désinentielles, qui forment ce qu' on appelle des cas. Mais ces syllabes, ainsi que toutes celles qui indiquent les variations de genre, de nombre, de mode, de tems, de personne, des noms, des adjectifs et des verbes, et toutes celles qui forment tous les dérivés des mots primitifs, ont la même origine que les prépositions proprement dites ; elles rendent un service presque semblable. C' est pourquoi nous les avons regardées aussi comme des prépositions, à la seule différence près, qu' étant inséparables des signes qu' elles modifient, elles ne deviennent pas un élément du discours, distinct des autres. Quoi qu' il

p163

en soit, voilà la naissance des *prépositions* expliquée, et leurs fonctions déterminées.
Bientôt, pour abréger, on a voulu exprimer par un

seul signe, une préposition avec tout son régime.
On y a réussi le plus souvent, en ajoutant à
certains adjectifs, une des syllabes composantes,
que nous avons regardées comme des prépositions
inséparables ; et elles en ont fait des mots
nouveaux. Ce sont les *adverbes.* ils ne sont
plus susceptibles de modifier directement les
noms, mais bien les verbes, les adjectifs, et
mêmes d' autres adverbes. Par conséquent ils sont
devenus invariables, comme les prépositions.
Parmi ces mots, devenus invariables, il en est un,
le mot *que,* dont la signification propre
consiste à exprimer qu' un verbe dépend d' un autre.
Par-là, il joint nécessairement ensemble les
deux propositions dont ces deux verbes sont les
attributs. Le mot *que* est donc, par sa nature
même, et sans convention expresse, une conjonction ;
c' est lui qui donne naissance à toute cette
classe de signes.

p164

Les autres conjonctions sont de véritables
interjections, des mots qui expriment des
propositions toutes entières ; mais des propositions
telles, que la conjonction *que* s' y trouve toujours
renfermée deux fois, en sorte que c' est de cette
conjonction, que toutes les autres tiennent leur
qualité de conjonction.
Enfin, cette conjonction *que* réunie dans un seul
mot, avec l' adjectif déterminatif *le,* produit
encore un autre élément du discours, que j' ai
appellé *conjonctif,* ou *adjectif conjonctif.*
ces conjonctifs cumulent, jusqu' à un certain point,
les propriétés des conjonctions, et celles des
adjectifs, de manière que ce sont eux qui servent
de lien entre toutes les propositions incidentes, et
le nom qu' elles modifient. On sent bien qu' il doit
y en avoir dans tous les langages un peu
perfectionnés.
Tels sont, non-seulement tous les élémens du
discours dont nous faisons usage, mais encore
tous ceux qu' il est possible d' employer à
l' expression de la pensée. Ils dérivent si
nécessairement, d' abord de la décomposition
successive de nos

p165

idées et de leurs premiers signes naturels, et ensuite des diverses combinaisons des unes et des autres, qu' il ne peut pas en exister d' autres dans aucun langage, à moins qu' ils ne soient composés de ceux-là ; et que tout signe de nos idées, de quelque nature qu' il soit, peut et doit toujours être rangé dans une de ces classes, ou décomposé en d' autres signes qui s' y trouvent compris, ou expliqué par une phrase sous-entendue, composée elle-même de signes appartenants à une des espèces dont nous venons de décrire la nature et les fonctions. Je me dispenserai de prouver ici cette assertion par des exemples. Chacun peut choisir ceux qu' il voudra, pour s' assurer qu' elle ne souffre point d' exception : et je suis très-certain qu' il la trouvera toujours vraie, s' il apporte à l' examen des cas particuliers, une attention suffisante et l' exactitude nécessaire. Observez que je me sers exprès ici des termes très-généraux de signe et de langage, et non pas de ceux de mot et de langue, parce que, tout ce que nous avons dit, ne s' applique pas plus aux langues orales, qu' à tout autre

p166

système de signes. Tout cela étant uniquement fondé sur la nature et l' usage de nos facultés intellectuelles, et sur la génération des idées qui en résultent, convient également à tous les langages possibles. Si cela n' était pas, cet ouvrage ne mériterait pas le nom de grammaire générale qui, j' espère, ne lui sera pas refusé. Nous connaissons donc bien actuellement les élémens de tout discours, pris chacun en particulier. Il nous reste à examiner les moyens par lesquels on les lie entr' eux, et les lois qui président à cette réunion. C' est l' objet de la syntaxe dont nous allons parler dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 4 GRAMMAIRE T 2

p167

de la syntaxe.
si nous avions un signe unique et distinct, pour

chacune de nos impressions reçues, pour chacun
de nos jugemens portés, et pour chacune des
affections de plaisir ou de peine, qui résultent
en nous des unes et des autres, il est bien certain
que toutes nos idées seraient, dans nos discours,
isolées, indépendantes, et sans liaisons entr' elles ;
il est en outre bien vraisemblable qu' elles seraient
de même dans nos têtes. Car nous avons vu que la
plupart n' ont de consistance dans notre esprit, que
celles qu' elles doivent aux signes sensibles qui les
représentent. Dans cette supposition, nos
perceptions fussent-elles nombreuses, nous seraient
bien peu utiles, puisqu' il serait à-peu-près impossible
d' en faire aucune combinaison, d' y appercevoir le
moindre rapport ;

p168

et les progrès de notre intelligence seraient
bien faibles, ou même absolument nuls. Heureusement,
un tel ordre de choses n' est, ni ne peut être. Nous
nommons bien un certain nombre de nos idées ;
c' est-à-dire, que nous les représentons par un signe,
qui leur demeure irrévocablement attaché, et qui
rend perpétuel et permanent dans notre souvenir,
le résultat des opérations intellectuelles qui les
ont formées. Mais, la plupart des combinaisons que
nous faisons continuellement de ces idées, et qui
sont elles-mêmes de nouvelles idées, ne sont
représentées que par la réunion de plusieurs signes,
réunion passagère et momentanée, qui ne dure pas plus
que le besoin qui la fait naître ; et bientôt
ces signes se séparent et reparaissent dans une
multitude d' arrangemens différens, pour exprimer
de nouveaux produits de notre intelligence,
à-peu-près comme les caractères d' imprimerie, qui
représentent chacun un son, ou une partie d' un son,
dans la composition d' un mot, retournent ensuite
à la caze, et en sont tirés de nouveau, pour former
tous les autres mots que l' on

p169

veut successivement rendre sensibles à la vue. Il
y a seulement cette différence entre ces signes et
les caractères, que les premiers ont entr' eux
différens degrés d' analogie, comme les idées qu' ils
expriment, analogie qui fait qu' ils se rappellent
les uns les autres, comme les idées se lient l' une

à l' autre ; au lieu que les caractères sont des figures arbitraires et isolées qui n' ont nul rapport entr' elles, ni avec les sons qu' elles représentent. Néanmoins, il résulte de ce besoin de réunir plusieurs signes, pour exprimer toutes les idées qui n' ont point de signe qui leur soit propre, que pour entendre et parler nos langages, pour sentir leur expression, il ne suffit pas de savoir la valeur de chaque signe ; il faut encore connaître les effets de leur assemblage, comme pour lire, il faut, non-seulement connaître les lettres, mais savoir les réunir en syllabes.
Parlons donc de cette espèce d' épellation.
Elle consiste dans l' emploi de trois moyens différens. Le premier, c' est la place que l' on donne aux signes dans le

p170

discours. Le second, ce sont certaines altérations qu' on leur fait subir. Le troisième, c' est la création de certains signes, uniquement destinés à marquer les relations que les autres ont entr' eux. C' est absolument comme dans les combinaisons des idées de nombre, pour exprimer ou comprendre un calcul, il faut avoir égard, non-seulement à la valeur propre des chiffres, mais encore à celle qu' ils tirent, soit de la place qu' ils occupent, soit des signes qui les modifient, soit de ceux qui les unissent ou les séparent.
La syntaxe, considérée comme l' art de calculer des idées de tous genres par le moyen de signes donnés, et à prendre ce terme dans toute l' étendue de sa signification primitive, qui veut dire, *j' arrange avec,* consiste donc à marquer la place que les signes doivent occuper dans le discours, à déterminer les variations que quelques-uns doivent éprouver, et à fixer l' usage de ceux qui ne servent qu' à lier les autres entr' eux.
La construction est donc la première partie de la syntaxe. Elle en est la plus importante, et celle dont l' utilité est la

p171

plus universelle ; car il n' y a pas une circonstance dans le langage, quel qu' il soit, où il ne faille pour le rendre intelligible, établir un ordre quelconque entre les signes qui le composent ; au

lieu que, suivant les occasions, on peut se
dispenser, ou de leur faire subir des altérations,
ou d' en créer de nouveaux uniquement destinés à
marquer les rapports des autres. Je vais donc parler
d' abord de la construction.
Section première.
de la construction.
on a beaucoup disputé, pour savoir s' il y a une
construction *naturelle,* et si telle construction
mérite plutôt le nom de *directe* ou d' *inverse,*
que telle autre.
Cependant, en vérité, cela ne devait pas souffrir
beaucoup de difficulté ; ou plutôt, il n' y a pas
même matière à question, dès que l' on sait ce qu' on
veut dire par les mots, naturelle, directe, et
inverse.
En effet, ce qui est incontestablement naturel,
c' est-à-dire, conforme à notre nature, c' est que
les signes suivent les

p172

idées, que par conséquent la phrase commence par
l' idée dont on est le plus préoccupé, et que toutes
les autres viennent ensuite à proportion de leur
rapport avec celle-là. Ainsi, dans les grands
mouvemens de passion, il est très-naturel de
commencer par nommer, ou l' affection qu' on éprouve,
ou l' objet qui la cause. En pareil cas, abstraction
faite de l' habitude, on dira plutôt, *peur j' ai
de cela,* ou *de cela peur j' ai,* que *j' ai
peur de cela.* il en sera de même dans toutes
les circonstances analogues.
Mais, par les mêmes raisons, toutes les fois que
l' on est de sang froid, et qu' il ne s' agit que
d' expliquer tranquillement un jugement que l' on
porte, il n' y a assurément rien de plus naturel
que d' exprimer d' abord l' idée dont on s' occupe,
puis celle que l' on remarque comme y étant renfermée,
c' est-à-dire le sujet, et ensuite l' attribut.
Car certainement, l' objet de l' examen est présent
à la pensée, avant la circonstance qu' on y découvre.
C' est-là

p173

l' ordre invariable de l' opération intellectuelle ;
et cette construction est bien nommée *directe*
relativement à la marche de notre esprit, bien

que toutes celles nommées avec raison *inverses,* soient tout aussi naturelles, suivant les circonstances. Il est même à remarquer qu' il y a une multitude de constructions inverses différentes, parce qu' il y a mille manières différentes d' être affecté et préoccupé, au lieu qu' il ne peut y avoir qu' une construction directe, parce que l' opération de juger est toujours la même.
Des vérités si frappantes et si simples, n' ont pu être méconnues, que parce que, dès long-tems l' on s' est obstiné à vouloir que l' acte de la pensée fût instantané et indivisible. Ce n' était pas le moyen de parvenir à l' analyser et à reconnaître le

p174

mode de sa formation et de son expression. Certainement nos opérations intellectuelles sont d' une rapidité inexprimable, plus grande même que nous ne pouvons le concevoir. L' excessive célérité du fluide lumineux, du fluide électrique, qui parcourent des distances énormes, dans un instant inappréciable, ne nous donnent peut-être qu' une idée encore imparfaite de la prodigieuse rapidité des mouvemens qui s' opèrent dans un aussi petit individu que le nôtre, quand nous sentons et que nous pensons. Je crois l' avoir prouvé plus que qui que ce soit, en faisant voir la quantité énorme d' opérations distinctes et successives, qui doivent nécessairement s' exécuter en nous dans un instant indicible, quand nous produisons certains effets. Cependant, il n' en faut pas conclure que cette vitesse excessive soit précisément infinie, suivant toute la rigueur de ce mot, c' est-à-dire, absolument sans bornes. Il faut bien prendre garde de ne jamais prendre les limites de nos moyens, de connaître et de concevoir, pour celles de toute existence et de toute possibilité ; or, c' est ce que nous ne

p175

faisons que trop souvent. Toute grandeur s' évalue en nombres, et toutes les fois qu' un nombre dépasse le terme où notre imagination se perd et s' égare, nous le proclamons infini. C' est ainsi que nous nous faisons l' idée de l' infini dans tous les genres ; et le mot infini ne signifie jamais pour nous qu' une chose dont nous ne voyons pas la

fin, mais non pas une chose qui réellement n' a
point de fin. Il est même positivement impossible
qu' il ait ce dernier sens : car nous ne pouvons
absolument rien concevoir, qui n' ait un commencement
et une fin ; et il ne se peut pas que le commencement
ne soit pas avant la fin.
La pensée est donc excessivement rapide ; et son
expression est beaucoup plus lente, comme nous ne
l' éprouvons que trop : mais la première s' exécute
suivant un certain ordre, comme la seconde ; et
cet ordre est celui de la construction, appellée
avec raison *construction directe.* ceux même
qui le nient avec plus d' opiniâtreté, en
conviennent tacitement, sans s' en appercevoir.
Car, dès qu' ils ont de la peine à comprendre le
sens d' une phras

p176

où l' on a employé quelqu' une de ces constructions,
qu' ils ne veulent pas nommer *inverse,* que
font-ils cependant, pour se tirer d' embarras ? Ils
font ce qu' ils appellent *la construction :*
c' est-à-dire, qu' ils replacent tous les mots
suivant l' ordre direct ; et tout de suite la
clarté renaît, parce qu' à l' instant, cet ordre
manifeste la manière dont se lient entr' elles
les diverses idées qui composent la phrase, et
celle dont dépendent les uns des autres, les signes
qui représentent ces idées. Cet ordre est donc bien
celui que ces idées suivent dans l' acte de la
pensée. Examinons un peu plus en détail en quoi il
consiste.
Pour suivre l' ordre direct, il faut, comme nous
l' avons dit, énoncer d' abord l' objet de sa pensée,
puis dire ce que l' on en pense ; c' est-à-dire
exprimer, premièrement tout le sujet, et ensuite
tout l' attribut de la proposition ; car il n' y a
jamais que cela dans une phrase quelconque. C' est-là
un premier point essentiel et indispensable, mais
ce n' est pas le seul.
La même considération se trouve dans

p177

chacune des deux parties de la phrase. Tous les
sujets et tous les attributs ne sont pas toujours
composés d' un seul mot, comme dans ces phrases,
Pierre dort, je travaille, et autres

semblables ; au contraire, ils sont le plus ordinairement formés, chacun de la réunion de plusieurs signes, comme dans celles-ci,
Pierre qui prétendait être si actif, dort sans songer à rien ; moi (ou je) *que l' on accusait d' être paresseux,* (je) *travaille toujours, quoique personne ne me seconde.*
ces divers signes sont donc la représentation d' autant d' idées partielles qui viennent se joindre à une idée principale, et la modifier de manière, à en former une nouvelle idée plus complexe que la première. Mais ces nouvelles idées ne viennent altérer la première, qu' en vertu de jugemens que nous en portons, et dont elle est le sujet. Il est donc conforme à l' ordre direct, que cette idée principale du sujet et de l' attribut de toute proposition, soit énoncée d' abord ; et que ses accessoires viennent se ranger à sa suite, suivant le degré d' importance des rapports qu' ils ont avec elle.

p178

Si l' on veut se convaincre de cette vérité, il n' y a qu' à prendre à rebours tous les mots du sujet de la proposition que nous venons de citer, et dire,
actif si être prétendait qui Pierre.
assurément, malgré les ressources que peuvent fournir les conjugaisons et les déclinaisons, pour rétablir l' enchaînement des idées, il n' y a point de langue dans laquelle un tel renversement ne devînt souvent un galimathias inextricable. Que serait-ce, si l' on allait jusqu' à brouiller ensemble, des parties du sujet, et des parties de l' attribut ?
Il faut donc suivant l' ordre direct, dans chaque sujet et dans chaque attribut comme dans toute proposition, énoncer d' abord l' idée principale, puis celle qu' on y ajoute.
Or, dans tout sujet, cette idée principale est un nom, ou une phrase prise substantivement qui par-là même devient le nom d' une idée, ou un pronom tenant lieu de ce nom ou de cette phrase ; car on ne peut parler de rien sans le nommer :
et dans tout attribut, l' idée principale est l' attribut commun, universel,

p179

nécessaire ; c' est l' idée *d' être, d' exister ;*

car on ne peut dire d' aucune chose, qu' elle est
d' une certaine manière, sans dire auparavant
qu' elle *est,* qu' elle *existe.* nous avons
déjà prouvé cela suffisamment.
L' ordre direct, l' ordre conforme à la marche de la
pensée, est donc, non-seulement que toute
proposition commence par le sujet, et finisse
par l' attribut ; mais encore, que tout sujet commence
par un nom, et tout attribut, par le verbe *être :*
et ce principe s' étend et se retrouve dans toutes
les propositions incidentes ou subordonnées,
qui se rencontrent dans les propositions
principales.
Il faut par suite, que chacune des idées accessoires
du sujet et de l' attribut soit rapprochée de l' idée
principale, à proportion du degré de liaison qu' elle
a avec elle ; et que, dans l' énonciation de celles
dont l' expression est composée de plusieurs signes,
ces signes soient rangés suivant l' ordre de leur
dépendance les uns des autres.
Par la seule observation de ces règles,

p180

l' énonciation successive de nos idées commence déjà
à être une peinture distincte de leurs combinaisons.
Nos signes n' ont déjà plus seulement la valeur
qui est propre à chacun d' eux : ils y ajoutent celle
qui résulte de la place qu' ils occupent. C' est-là
tout le parti que nous pouvons tirer de la
construction, ou de l' ordre des signes. Je n' ai
plus rien à en dire. Passons à la seconde partie
de la syntaxe.
Section ii.
des déclinaisons.
on ne peut se dissimuler que la construction seule
ne suffirait point pour répandre, dans le discours,
une clarté parfaite. Les nuances de nos idées sont
devenues si délicates, et par conséquent leur
expression si compliquée, que le seul ordre des
signes serait incapable de faire toujours sentir
leurs rapports. D' ailleurs mille causes nous font
souvent un plaisir et même un besoin d' intervertir
cet ordre. On a donc eu recours à d' autres expédiens,
et d' abord à celui de faire subir à ces signes
différentes altérations

p181

qui indiquent leur concordance ou leur dépendance, et qui en même tems leur impriment certaines modifications de tems, de nombres, de genres ou d' autres circonstances qu' il faudrait, sans elles, exprimer par d' autres signes distincts et séparés. Ces altérations constituent ce que l' on appelle les déclinaisons et les conjugaisons. Cette autre partie de la syntaxe supplée à l' insuffisance de la construction, et nous rend des services que nous ne pouvons attendre de celle-ci, pour former un résultat général des valeurs particulières de chacun des signes qui composent nos propositions. Nous allons facilement en trouver les motifs et les règles dans ce que nous avons dit ci-dessus de la nature et des fonctions de chacun des élémens du discours.

Rappellons-nous d' abord que les idées qu' expriment les noms, sont les seules qui soient considérées comme ayant, au moins dans notre esprit, une existence absolue et indépendante. Celles qui sont représentées par tous les autres élémens du discours sont considérées, au contraire, comme n' ayant qu' une existence relative

p182

à celles là. Il s' ensuit que les variations qu' éprouvent les noms, ne peuvent avoir pour objet que de modifier, ou de déterminer diversement l' idée qu' ils représentent indépendamment de toute autre, tandis que les altérations que l' on fait subir à d' autres signes, ont pour but unique de marquer leurs relations avec les noms. Examinons-donc d' abord les déclinaisons des noms ; elles nous feront connaître toutes les autres : et comprenons, sous ce nom de déclinaison, tous les changemens que peut éprouver la forme primitive d' un nom.

Paragraphe premier.

des déclinaisons des noms.

quand on prononce le nom d' un être quelconque, on peut vouloir dire, si on applique actuellement ce nom à un ou à plusieurs objets de la même espèce ; c' est ce qu' on appelle en déterminer le *nombre :* et si ces objets sont mâles ou femelles, ou ni l' un ni l' autre ; c' est ce qui constitue les *genres.* voilà donc déjà deux motifs pour faire varier la finale de ces

p183

mots. Ce seraient même là les seules causes possibles de leurs variations, si les noms n' étaient jamais employés qu' à représenter les sujets de nos propositions : mais nous avons vû que souvent ils servent de complémens à d' autres noms, ou à des adjectifs, ou à des verbes adjectifs ; et dans ce cas, il est utile de marquer leur dépendance de ces autres noms, de ces adjectifs, et de ces verbes. Voilà une troisième raison pour leur donner différentes désinences, que l' on appelle des *cas,* du mot latin *casus* (chute).

C' est ici le lieu d' observer que tous les rapports entre les mots, dont la manifestation est l' objet de la syntaxe, se réduisent à deux, que l' on a, suivant moi, mal nommés, *rapport d' identité, et rapport de détermination ;* car aucun mot n' est identique avec un autre, et tous déterminent la signification les uns des autres. Ainsi, l' une de ces dénominations est inexacte, et l' autre est vague. Mais il est vrai de dire que tout mot employé dans une phrase, est étroitement lié, intimement uni avec un autre mot, représente une idée qui vient se confondre

avec celle représentée par cet autre mot, et former avec elle un nouveau tout ; et dans ce cas, il a avec ce mot un véritable rapport de concordance : ou il n' est destiné qu' à lui servir de complément, à exprimer une conséquence de sa signification ; et dans ce cas, il en est un appendice, il en dépend, il a avec lui un rapport, que j' appellerai *rapport de dépendance.* c' est ainsi que l' on dit : les verbes et les adjectifs s' *accordent* avec leurs sujets et leurs substantifs, et *gouvernent* leurs régimes.

Maintenant il est aisé de voir que les noms ne peuvent jamais avoir besoin d' exprimer ce rapport de concordance, car c' est avec eux que les autres mots qui en sont susceptibles viennent s' accorder et se réunir : mais ils peuvent, comme nous l' avons dit, avoir besoin de manifester le rapport de dépendance, puisqu' ils peuvent être complément ; et c' est ce qu' ils font par le moyen des cas. Les seules variations possibles des noms sont donc les nombres, les genres, et les cas. Cependant ce n' est pas à dire qu' ils éprouvent toutes ces variations dans toutes les langues ;

ils peuvent même n' en éprouver aucune. Leurs nombres
et leurs genres peuvent, si cela est nécessaire, être
marqués par des adjectifs ; et même les genres qu' on
leur donne sont souvent si arbitraires, et toujours
si inutiles, qu' il vaut mieux qu' ils n' en aient pas.
En effet, quoi de plus ridicule que de donner le
genre féminin ou masculin au nom d' une chose qui
n' est susceptible ni de l' un ni de l' autre, ou
de donner l' un des deux ou le neutre, également au
mâle et à la femelle de la même espèce d' animal.
Assurément c' est introduire dans les langues des
difficultés bien inutiles. Quant au rapport de
dépendance des noms, il n' en est pas de même ;
il faut qu' il soit marqué : mais il l' est souvent,
et il peut l' être toujours par des prépositions.
L' usage des cas ne dispense même jamais totalement
de l' usage des prépositions, si ce n' est dans
une langue ou deux, qui ont autant de cas différent
que les autres ont de prépositions. Depuis cette
extrême multiplicité des cas qui doit être
très-embarassante, jusqu' à leur manque absolu, leur
nombre varie dans les différentes langues ;

mais je ne m' y arrêterai pas. Ce détail appartient
aux grammaires particulières. Il me suffit d' avoir
dit les causes et les effets des déclinaisons des
noms. L' ordre des idées exigerait que nous
traitassions ensuite des déclinaisons de leurs
attributs, des verbes ; mais, comme elles sont
compliquées par des circonstances relatives à
l' idée d' existence qu' ils renferment, nous
examinerons d' abord celles des adjectifs.
Paragraphe ii.
des déclinaisons des adjectifs.
l' idée qu' exprime un adjectif, nous l' avons déjà
dit, il ne nous la représente que comme pouvant
exister dans celle exprimée par un nom, et non comme
y existant réellement et effectivement, ainsi que
le fait le verbe. Mais il ne s' ensuit pas moins
que cette idée n' a point d' existence propre, qu' elle
ne peut avoir de réalité que dans celle dont le nom
est le signe. Il faut donc que tout adjectif fasse
sentir son rapport de concordance avec un nom
exprimé ou sous-entendu : et il ne saurait jamais
indiquer trop clairement

à quel nom précisément il se rapporte. Il est donc utile qu' il marque les nombres, les genres, et les cas, si les substantifs les marquent. Il est même absolument nécessaire qu' au moins quelques-uns d' eux marquent les nombres, si les substantifs ne les indiquent pas ; sans quoi, dans beaucoup d' occasions, rien ne les ferait connaître. Au reste, les adjectifs n' ont jamais à exprimer un rapport de dépendance qui leur soit propre. Le seul qui leur appartienne essentiellement, est celui de concordance. S' ils changent de cas, c' est toujours pour se conformer au substantif exprimé ou sous-entendu auquel ils se rapportent. Aussi ils ne peuvent jamais avoir plus de cas différens que les substantifs de la même langue n' en marquent, soit par des désinences, soit par des prépositions. Par les mêmes raisons, ils doivent pouvoir passer successivement à tous les genres, puisqu' ils sont unis successivement à des substantifs de tous genres. à ce peu de mots, se réduit tout ce que j' avais à dire sur les déclinaisons des adjectifs.
Il est tems de passer à celles des verbes.

Paragraphe iii.
des déclinaisons des verbes.
on appelle ordinairement conjugaisons, les déclinaisons des verbes. C' est, dit-on, parce que plusieurs d' entr' eux se conjuguent les uns comme les autres, sont rangés sous le même joug. Mais cette raison conviendrait tout aussi bien ou tout aussi mal, aux déclinaisons des substantifs et des adjectifs ; et elle ne me paraît pas suffisante pour donner des noms différens à des choses aussi analogues. J' appellerai donc aussi déclinaisons, les variations des verbes ; et je comprendrai sous ce nom générique tous les changemens qu' éprouve leur forme primitive, soit par des syllabes ajoutées à la fin ou au commencement, soit par des lettres intercallées dans le corps du mot, comme cela est usité dans certaines langues.
Les déclinaisons des verbes sont des moyens de syntaxe, c' est-à-dire de coordination, comme celles des noms et des adjectifs : mais elles ont des particularités

remarquables qui naissent de la nature de cet élément de la proposition.
Le propre du verbe est d' exprimer l' existence, soit l' existence abstraite et en général, comme fait le verbe *être,* soit une existence particulière, une certaine manière d' être déterminée, comme font tous les verbes adjectifs.
Quand ces verbes expriment purement et uniquement cette existence générale ou particulière, sans ajouter aucun accessoire à sa simple énonciation, ils ne sont rien que le nom de cette existence ; ils sont ce qu' on appelle *au mode infinitif. être* est le nom de cette qualité, de cette propriété qui consiste à être, à exister, à n' être pas le néant. *aimer* est le nom de cet état particulier, de cette manière spéciale d' exister, qui consiste à *être aimant.*
si l' on modifie ces noms, ces infinitifs, si on leur donne une terminaison adjective, qui représente la manière d' être qu' ils expriment non plus comme isolée et indépendante, mais comme pouvant et devant appartenir à un être quelconque, le verbe passe à ce que l' on appelle le *mode participe.* il devient un véritable

adjectif, il en fait les fonctions, et n' en remplit point d' autres ; seulement comme les autres adjectifs, il est souvent employé substantivement.
Si au lieu de donner au nom verbal, à l' infinitif du verbe, une forme adjective, on lui en donne une qui marque qu' il est le second membre d' une proposition, que l' on prononce expressément que la manière d' être quelconque qu' il exprime, appartient à un sujet, alors, il n' est plus ni nom, ni adjectif ; il est un véritable attribut ; il remplit une fonction que le verbe ne remplit pas toujours, mais que lui seul peut remplir ; il est à ce que l' on appelle un *mode défini.* aussi, avons-nous vu qu' il y a toujours proposition, énoncé de jugement dans le discours, quand il s' y trouve un verbe à un mode défini, et qu' il n' y en a jamais sans cela. Nous examinerons plus loin les différentes nuances des modes définis.
Voilà donc une première partie des déclinaisons du verbe, qui n' a pas pour objet de marquer ses rapports avec les autres signes avec lesquels il est en relation,

p191

mais qui est destinée à changer ses fonctions, et
qui fait successivement du même mot, trois élémens
différens du discours. Observons seulement
que ce que nous venons d' expliquer, en partant du
simple pour arriver au composé, dans la pratique,
les hommes qui commencent toujours par les masses,
l' ont opéré, en allant du composé au simple.
Nous avons déjà vu qu' à l' instant où, par l' invention
d' un nom, l' interjection cesse d' exprimer à elle
seule la proposition toute entière, par cela même
elle devient un attribut ; et ce n' est qu' ensuite,
qu' on en fait un adjectif, et puis un nom.

p192

Quoiqu' il en soit, dans ces trois états d' attribut,
d' adjectif, et de nom, le verbe est susceptible
d' une seconde espèce de déclinaison, de celle
destinée à marquer ses rapports avec les autres
signes du langage. Seulement ces rapports étant d' une
nature différente dans les trois cas, on sent bien
que cette seconde déclinaison ne doit pas s' appliquer
de la même manière au verbe, dans ses trois différens
états.
Ainsi, dans l' état de nom, le verbe est susceptible
d' être d' un genre, et de marquer les nombres et les
cas, non pas pour s' accorder avec les autres élémens
du discours, mais pour, ainsi que les autres noms,
exprimer ses propres modifications, et quand cela
est nécessaire, un rapport de dépendance. Cependant,
dans aucune langue, je crois, les infinitifs
n' éprouvent ces sortes de variations, peut-être, parce
que

p193

ce sont des substantifs si abstraits, et toujours
employés d' une manière si indéterminée, qu' on a
jugé ces spécifications inutiles. Toutefois est-il
vrai qu' ils en sont susceptibles.
Quand le verbe est dans l' état d' adjectif, il
doit, comme les autres adjectifs, marquer les nombres
et les cas, et il doit

avoir les trois genres : et cela, pour pouvoir s' accorder avec les substantifs, dans toutes les circonstances. Aussi, les participes éprouvent-ils ces modifications, dans les langues, où les autres adjectifs sont déclinables.
Enfin, quand le verbe est attribut, il faut qu' il exprime le rapport de concordance avec son sujet. Pour cet effet, il doit marquer les nombres ; aussi les marque-t-il toujours dans les langues un peu perfectionnées.
Il est très-peu utile qu' il marque les genres : aussi n' y a-t-il, que je sache, que la langue hébraïque, et, je crois, la langue suédoise, dans lesquelles il les marque.
Il n' a pas besoin de marquer les cas, car il est de sa nature de n' avoir jamais à s' accorder qu' avec des noms au nominatif. Aussi ne les marque-t-il jamais.
En revanche, il doit marquer les personnes ; et c' est une fonction qui lui est exclusivement réservée. Aussi la remplit-il dans toutes les langues. Je crois même, que d' avoir des personnes, est le signe caractéristique que le verbe est attribut,

et que, quand on l' emploie, on prononce actuellement que l' idée qu' il exprime, est jugée appartenir à un sujet.
Telles sont les modifications que le verbe, dans ses différens états, peut recevoir, pour indiquer ses relations avec les autres parties du discours. Mais les verbes ont encore une autre cause de variations : et cette troisième branche de déclinaison, n' est plus destinée à marquer leurs rapports avec les autres signes, mais à exprimer des modifications qui leur sont propres, et particulières à eux. En effet, qu' ils soient attributs, adjectifs, ou substantifs, ils sont toujours susceptibles de tems, puisque toujours ils expriment une manière d' être, d' exister ; que l' existence est susceptible de durée ; et que la durée a nécessairement des époques et des périodes qu' il peut être utile de désigner. Aussi, dans toutes les langues, les verbes ont-ils des tems à tous les modes. Seulement ils en ont beaucoup plus aux modes définis, parce que c' est sur-tout lorsqu' ils sont attributs, qu' il est nécessaire qu' ils expriment des nuances fines dans ce genre.

p196

Voilà donc le tableau de tous les motifs des variations des verbes qui composent leurs déclinaisons. Ajoutons-y seulement, pour en rendre l' énumération plus complette, quelques éclaircissemens sur les prétendus modes appellés définis.
On a pu voir déjà, par ce que nous venons de dire, combien sont vagues et insignifians, ces noms d' infinitifs, de participes, de modes définis et indéfinis. En effet, quoiqu' un verbe à l' état de substantif ne puisse pas avoir un sujet, son expression n' est ni infinie ni indéfinie ; la preuve en est, qu' il peut lui-même être le sujet d' une phrase : et quand un participe s' accorde en genres, en nombres, et en cas, avec le nom auquel il sert d' adjectif, il est tout aussi défini qu' un tems de l' indicatif, et qui s' accorde avec son sujet en nombre et en personne. Ces dénominations n' ont donc aucuns motifs plausibles. Au contraire, puisqu' un verbe devient successivement substantif, adjectif, et attribut, sans cesser d' être verbe, sans cesser d' exprimer l' existence, sans perdre la propriété d' avoir des tems, qui est celle qui le distingue essentiellement

p197

de tous les autres élémens du discours, il me semble que ces trois fonctions sont bien des manières d' être différentes qui lui appartiennent, des modes distincts de son existence ; et que ces modes seraient très-bien nommés, *mode substantif, mode adjectif, et mode attributif.*
ensuite, il s' agirait de déterminer quelles subdivisions l' on doit admettre dans le mode attributif. Mais, nous avons déjà vu, dans le chap ii, que tous ces soi-disans modes optatif, impératif, interrogatif, dubitatif, ne sont que des locutions abrégées, dans lesquelles, lorsqu' on remplit les ellipses, on ne retrouve toujours que les modes indicatifs, conditionnels, et subjonctifs. Reste donc à examiner ceux-là.
Le verbe, dans ces trois modes, joue également le rôle d' attribut ; il signifie également que l' idée qu' il exprime, est comprise dans un sujet. Dans le premier, il le dit positivement et absolument : dans le second, il y ajoute une idée d' incertitude : et dans le troisième, une idée de dépendance d' un autre verbe. J' en conclus 1) que le mode conditionnel

n' est

p198

qu' une nuance, un usage particulier du mode indicatif, nuance qui est plutôt un changement de tems, qu' un changement de mode ; car le conditionnel a toujours quelque chose de futur, ou du moins d' éventuel, puisque ce qu' il énonce doit être, mais ne sera que quand une telle chose aura lieu. 2) que le mode subjonctif est absolument le mode indicatif à un cas oblique, précisément comme *Petri* est le même nom que *Petrus,* en y ajoutant seulement l' idée de dépendre d' un autre nom. Car, quand je dis, *je suis* et *je sois,* je dis exactement la même chose, à cela près que, dans le second cas, j' exprime que ce jugement dépend d' un autre. Cela est si vrai, que quand l' usage permet de négliger cette circonstance, en général peu intéressante, on se sert de la première expression dans les mêmes occasions où l' on emploierait l' autre. En français, on dit, *il faut que je sois,* et *je sens que je suis ;* et assurément dans les deux cas, cela veut bien dire l' idée *être* est l' attribut de l' idée *je.*
le conditionnel et le subjonctif ne sont donc pas de vrais modes du verbe ; mais

p199

l' un est une circonstance particulière, et l' autre un cas oblique du mode indicatif. Ils font tous trois, partie du mode attributif.
Je me résume donc et je dis, qu' il est dans la nature du verbe d' avoir trois modes, le substantif, l' adjectif et l' attributif : que dans le premier, il est susceptible de toutes les modifications qui forment les déclinaisons des substantifs ; que dans

p200

le second, il éprouve toutes celles qui constituent les déclinaisons des adjectifs ; que dans le troisième, il ne marque jamais les cas, rarement les genres, toujours les nombres, et de plus les personnes de son sujet ; que dans tous trois, il

marque les tems ; et que ce sont toutes ces altérations diverses qui composent ses déclinaisons. Mon premier projet avait été de me borner à ces observations générales sur les déclinaisons des verbes, parce qu' elles suffisent pour bien montrer quel rôle ces déclinaisons jouent dans le discours, comme moyens de syntaxe : et je ne voulais point entrer dans la discussion du systême des tems, qui a déjà excessivement occupé les grammairiens, et, suivant moi, sans beaucoup de fruit. Cependant, je fais réflexion que ce sujet est très-curieux ; que tant que l' on ne s' en rend pas bien compte, on ne connaît pas totalement le mécanisme du discours dans des langages aussi compliqués que les nôtres ; et que par conséquent, on n' a pas une théorie complette de la grammaire générale. Je vais donc, au risque d' échouer

p201

comme tous mes prédécesseurs, exposer mes idées sur ce point délicat : et j' en ferai un article à part que l' on pourra, si l' on veut, rejetter à la fin de cette grammaire, pour qu' il n' en interrompe pas la suite, et ne relâche pas la liaison de toutes ses parties.

p202

Des tems des verbes.

Il y a trois manières principales de considérer l' existence, c' est de la regarder comme passée, comme présente, ou comme à venir. Les idées de passé et d' avenir ne sont que des idées relatives à l' idée de présent. C' est donc le présent qu' il faut d' abord déterminer. Or, dans la durée comme dans l' espace, on ne peut déterminer un point que par ses relations avec un point connu : il faut donc attacher l' idée de présent à une époque connue, pour distribuer autour d' elle le passé et l' avenir. Mais si l' on s' était avisé de l' unir invariablement à un instant précis de la série des siècles, qui servit éternellement de point de comparaison, il y a long-tems que nous serions inévitablement plongés dans l' avenir, et que nous ne pourrions parler de rien de ce que nous voyons et éprouvons, que comme de choses plus ou moins futures. Il est même vraisemblable qu' aucun de

p203

nos souvenirs ne remonterait jusqu' au tems présent,
et encore moins jusqu' au passé qui l' aurait précédé.
Cette idée peut paraître bisarre ; cependant je
l' expose, parce que je la crois propre à bien
faire sentir le mécanisme du discours relativement
à la durée, et aux tems des mots qui en désignent
les époques.
Heureusement il n' a pas pu venir dans la tête
des hommes de réaliser cette supposition. Quand
on parle, c' est toujours pour exprimer ce que l' on
pense, à l' instant où l' on parle : il était donc
indispensable que tout le discours se rapportât
à cet instant ; et que les tems qui y sont destinés
à représenter le présent, s' appliquassent à ce
moment-là. Le présent, dans le discours, est donc
toujours l' instant de l' acte de la parole ; et cette
époque est toujours la même dans tous les discours.
à la vérité, elle est perpétuellement variable ; mais
cela est indifférent, parce que toutes les autres
qui sont énoncées, sont toujours relatives à
celle-là, et se grouppent autour d' elle.
L' idée de présent n' est susceptible ni de plus ni
de moins : ainsi, il ne peut

p204

y avoir qu' un tems présent à chaque mode des verbes.
Le passé et le futur, au contraire, admettent
divers degrés. Aussi les verbes dans chacune de
leurs manières d' être, ont-ils ou du moins
peuvent-ils avoir plusieurs tems passés et plusieurs
tems futurs. La question est de savoir combien
l' on doit admettre de ces tems, quelle est leur
véritable signification, quels sont leurs rapports
entr' eux, quels sont ceux qui sont réellement
distincts, et s' il n' y en a pas qui ne soient
qu' illusoires et de purs abus de l' esprit qui
s' égare dans ses combinaisons. Or, cela n' est point
aisé à démêler, parce que nos langues sont
excessivement compliquées ; parce qu' elles sont
très-irrégulières ; et

p205

sur-tout parce que beaucoup de tems de leurs
verbes ne se forment que par le secours d' autres

verbes, qui viennent mêler leur signification propre, à l' expression qui résulterait naturellement de la formation du tems dans lequel ils entrent ; et que par-là, la véritable valeur de ce temps se trouve déguisée. Néanmoins, je crois avoir trouvé un moyen sûr de réussir dans cette recherche. Je remarque que le verbe *être* est vraiment le verbe auxiliaire, universel et nécessaire ; qu' il entre forcément dans la composition de tous les autres ; qu' il se retrouve dans tous leurs tems, même dans leurs tems simples, quand on les décompose ; et, qui plus est, que c' est de lui seul qu' ils tiennent la possibilité d' avoir des tems, puisque c' est à lui seul qu' ils doivent la propriété d' exprimer l' existence. J' en conclus que ce sont les tems du verbe *être* que nous devons examiner ; qu' ils nous donneront la clef de tous les autres ; et que nous ne pouvons trouver dans ces autres verbes, aucuns tems réels qui ne soient dans celui-là. En conséquence, je vais présenter au lecteur

p206

le tableau complet des tems du verbe *être :* et afin que l' on voie mieux leurs diverses analogies, je les montrerai dans cinq langues, le français, le latin, l' italien, l' anglais, et l' allemand. Cela sera d' autant plus utile, que dans trois de ces langues, la déclinaison du verbe *être* lui-même, est encore altérée par le mêlange d' autres verbes, dont il emprunte le secours. Mais au moins dans le latin, nous verrons tous ses tems absolument simples, et formés uniquement par des changemens de désinences, qui en les distinguant indiquent leurs rapports : et dans l' italien, nous les trouverons souvent composés, mais composés uniquement d' autres tems du même verbe qui en montrent clairement la vraie valeur, et qui présentent l' analyse exacte des tems correspondans du verbe latin ; à-peu-près comme quand après avoir dit *j' aime* , on explique que c' est la même chose que *je suis aimant.*
les ouvrages dont je me suis servi pour dresser ce tableau, sont pour le français, ceux de Condillac, de Girard, et la nouvelle méthode de Devienne ; pour le latin,

p207

le rudiment de Lhomont ; pour l' italien, les grammaires de Corticelli et de Bencirechi ; pour l' allemand, celles de Gotschedt et de Junker ; et pour l' anglais, celles de Siret et de Mather-Flint. Il est aisé de voir déjà que dans l' arrangement de ce tableau, je n' ai distribué ni les modes ni les tems, suivant mes principes. Il ne m' a pas été possible non plus de suivre complettement aucun de ces grammairiens, parce qu' ils différent beaucoup entr' eux. Je me suis borné à recueillir exactement tous les tems dont ils parlent, et à les arranger, à-peu-près suivant la méthode qui m' a paru la plus généralement suivie, et qui ne diffère pas beaucoup de celle suivant laquelle

p208

nous les présente Condillac. J' y ai pourtant fait quelques légers changemens, qui ont pour but de rendre certains rapprochemens plus sensibles ; mais ce seront nos propres observations sur ces modes et sur ces tems, qui nous apprendront ce que nous en devons penser, et qui nous conduiront à en dresser un tableau vraiment méthodique. Commençons donc par jetter un coup-d' oeil sur celui-ci.
La seule inspection de ce tableau fait naître une foule de réflexions. Je remarque d' abord que tous les tems de ces verbes, (à quelques exceptions près, dont nous expliquerons les irrégularités,) quand ils sont composés, le sont au moyen d' un participe ; et que même quand ils sont simples, on peut toujours les résoudre en un présent, et un participe présent, passé, ou futur. *ero* c' est *sum futurus,* je suis devant être, je serai. *fore,* c' est *futurum esse,* être devant être. *fui* c' est *ich bin gewesen, i am been,* j' ai été, je suis été. *fuisse* c' est *esser stato,* avoir été, être été. *sum* même, c' est je suis, je suis étant, existant actuellement. *esse*

p209

c' est être, être étant, être existant. Il en est de même de tous les autres, dont nous rendrons compte par la suite.
Je remarque ensuite qu' aucun autre mode n' entre dans la composition du participe. Car l' expression

devant être, dans laquelle on trouve un infinitif, n' est point la décomposition de *futurus.* c' est une périphrase dans laquelle on emprunte la signification propre du verbe *devoir,* pour faire un futur avec deux présens.
Il faut bien prendre garde de ne jamais prendre ces sortes de locutions, pour des tems d' un seul verbe, sans quoi on confondrait tout. Nous en verrons bien des exemples.
Les deux observations précédentes prouvent que quoique, comme nous l' avons dit, la forme adjective ne soit la forme primitive du verbe, ni dans l' ordre analytique, ni dans l' ordre synthétique ; cependant, comme nous l' avons dit aussi, le caractère essentiel du verbe est d' être un adjectif qui devient un attribut ou un substantif, suivant les idées qu' on y ajoute ou qu' on en ôte ; c' est pour cela que sa forme adjective se retrouve toujours dans tous ses modes.

p210

Quoiqu' il en soit, puisque le mode participe ou adjectif entre dans la composition de tous les autres, et qu' aucun d' eux n' entre dans la sienne, je commencerai par celui-là.
J' y vois d' abord un participe présent et un participe passé, et un troisième participe composé de ces deux-là, qui n' est pas un tems nouveau, mais seulement une manière d' employer le participe passé. On dit, *Pierre ayant été, Pietro essendo stato,* pour unir simplement l' idée *Pierre* et l' idée *été,* et n' en faire qu' une de ces deux-là ; comme on dit, *Pierre a été, Pietro è stato,* quand on veut exprimer formellement le jugement par lequel on sent que l' idée *été,* ou plutôt *être été, avoir été,* est comprise dans l' idée *Pierre.*
cette forme se retrouvant dans toutes les langues où les participes présens et passés existent, il paraît qu' on s' est généralement accordé à ne pas employer le participe passé adjectivement tout seul. La raison en est, peut-être, que les hommes ayant senti confusément que les noms sont toujours au présent, comme nous

p211

l' avons vu, ils ont jugé qu' un adjectif ne pouvait pas

être au passé, et qu' il convenait qu' il fut
accompagné d' un temps présent, pour montrer que c' est
actuellement qu' il est uni au substantif. Cela est
très-croyable, car les usages des langues sont
ordinairement fondés sur une métaphysique très-fine
et très-juste, sans qu' on s' en apperçoive. Il est
vraisemblable qu' on aurait toujours pris la même
précaution pour se servir du participe futur, si
dans les langues où il existe, il y avait eu un
participe présent. En effet, le discours raconte
des choses futures et des choses passées ; mais au
fond, il est toujours au présent, puisque toujours
il exprime une impression actuelle. C' est pour cela
que dans tous les tems, on trouve toujours un
présent, en les décomposant.
Quoiqu' il en soit, les deux premiers participes
manquans en latin, et le premier étant inusité
en allemand, le troisième ne s' y trouve pas ; cela
doit priver de beaucoup de locutions commodes. Il
en résulte aussi qu' il ne saurait y avoir des
tems composés passés en latin.
Après ces trois participes, il y a en latin

p212

un participe futur, et il n' y en a point dans les
langues modernes. C' est pour cela qu' elles n' ont point
de futur au mode substantif ; et que leur futur au
mode attributif, est un tems simple ou un tems
composé incorrectement de deux présens, comme nous le
verrons en allemand et en anglais.
Si du mode adjectif, nous passons au mode substantif,
nous trouvons partout un présent, qui est
nécessairement un tems simple, et un passé, qui est
encore un tems simple en latin, et qui, partout
ailleurs, est composé de l' infinitif présent et du
participe passé.
En latin, il y a de plus un futur, qui est un tems
simple ou un tems légitimement composé de l' infinitif
présent et du participe futur. En italien, et dans
les autres langues, il se rend par une périphrase.
Quant au prétendu futur-passé latin, ce n' en est
point un ; ou du moins, s' il en fait les fonctions,
c' est par un véritable renversement d' idées, contraire
à la saine analogie. En effet, *futurum fuisse*
c' est mot-à-mot *avoir été devant être,* avoir été
celui qui sera, en un mot, avoir

p213

été dans un certain état. C' est un emploi particulier du passé de l' infinitif, un véritable tems passé. Pour lui donner une signification future, pour lui faire signifier *être celui qui aura été, devoir être ayant été,* il faut transporter l' expression future du participe, au passé de l' infinitif, et l' expression passée de l' infinitif, au futur du participe. Un tel renversement d' idées peut être autorisé par l' usage ; mais il n' est pas fondé en raison. Cependant, s' il n' avait pas lieu, *scio me futurum fuisse,* voudrait dire exactement, je sais que j' ai été *devant être,* que j' ai été *celui qui sera ;* et non pas je sais que je serai ayant été, que *j' aurai été.* j' ai insisté sur cette observation, parce que pareille analyse est souvent très-nécessaire, pour avoir une idée juste de certaines locutions. Ainsi, par exemple, *futurus sum,* je suis devant être, je serai, est bien un futur. Mais *futurus eram, futurus fui,* j' étais, j' ai été devant être, ne sont point des futurs, ni des tems composés. Ce sont les tems *fui* et *eram,* suivis d' un autre tems séparé. De même *futurus ero, futurus fuero,* mot-à-mot *je serai, j' aurai*

p214

été devant être, sont de vrais pléonasmes ; à moins que dans la phrase, *futurus* n' ait sa signification particulière, se joignant à celle d' un autre mot et ne faisant point partie du tems du verbe. Mais c' est trop nous arrêter sur ce point.
Venons maintenant aux modes attributifs.
La première chose qui nous frappe, c' est la multiplicité des temps que nous y trouvons ; et nous pouvons remarquer de plus, que dans aucune langue cette multiplicité n' est aussi grande que dans la langue française. La raison en est, que c' est quand le verbe est attribut, que l' on a le plus besoin de marquer toutes les nuances de sa signification ; et que c' est sur-tout dans notre langue, que l' on recherche l' exactitude et la précision du discours. Cependant il nous faut examiner tous ces tems l' un après l' autre, pour nous faire une idée juste de chacun d' eux, et voir s' il n' y en a pas d' inutiles et d' illusoires.
Je trouve d' abord un tems présent, *sum, io sono,* je suis. Il exprime l' existence positive, actuelle, et absolue, au moment où l' on parle. Il existe dans toutes les langues,

p215

il est toujours un tems simple. S' il était composé,
il ne pourrait l' être que du participe présent,
comme ceux-ci, *io sono essendo, ich bin seyend,*
i am being, je suis étant, existant. Mais ce
serait un pléonasme ; et quand cette tournure
serait usitée comme d' autres semblables, elle n' en
serait pas moins un pléonasme, c' est-à-dire une
répétition inutile, ou ne servant qu' à dire la même
chose avec plus de force et d' emphase.
Ensuite je vois un passé, *j' ai été, fui,* et plus
exactement, *io sono stato,* je suis été, ou
je suis été étant. il exprime une existence passée
absolument. il n' indique par lui-même aucun
rapport qu' avec l' existence présente, à laquelle
il est opposé. Cela vient de ce qu' il est composé
de l' indicatif présent, ou de l' existence actuelle
et positive, transportée totalement dans le passé
par l' adjonction du participe passé.
Ce tems ne désigne donc par lui-même aucune époque
du passé ; et sous ce rapport, il est bien nommé passé
indéfini. Mais on peut par des accessoires le
déterminer, et alors il n' est plus indéfini ;

p216

au lieu qu' il est toujours passé complètement
et absolument, et n' a aucune autre signification.
Ainsi, il est mieux nommé *passé parfait* ou
absolu.
il a en français et en italien une autre forme,
qui ne se retrouve pas dans les autres langues ;
c' est *je fus, io fui.* ce n' est point là un
tems nouveau. C' est le passé absolu, comme *j' ai*
été. ç' en est seulement une variété, que l' on
est convenu de n' employer que dans un cas particulier,
dans celui où il s' agit d' une existence ayant eu
lieu dans une période qui est finie au moment où
l' on parle. Cette distinction vise à la subtilité.
Car on ne doit pas dire *j' ai été hier,* mais *je*

p217

fus hier ; et cependant l' on dit bien, *j' ai*
été cette semaine, dans laquelle pourtant *hier*
est compris. Toutefois, ne blâmons pas cette
délicatesse, puisqu' elle est d' usage en français :

mais observons soigneusement, car cela est important, que *je fus* est au fond le même tems que *j' ai été ;* que par conséquent, il est très-correct que dans le latin qui dédaigne cette distinction minutieuse, *fui* signifie également *j' ai été* et *je fus ;* mais qu' il est contre toute analogie qu' en allemand et en anglais, ce soit *ich war* et *i was* qui signifient *je fus.* il est absolument impossible qu' un même mot veuille dire à-la-fois *je fus,* et *j' étais* qui est un tems totalement différent et qui a une toute autre signification, comme nous le verrons bientôt. C' est donc *ich bin gewesen, i am been,* qui doivent représenter *je fus,* parce que c' est le même tems. ç' en est seulement un emploi particulier. Je ne prétends point être en état de disputer contre les grammairiens de ces deux nations, sur les finesses de leurs langues ; mais, quelles que soient leurs raisons, conduit par le fil de l' analyse et

p218

de l' analogie, je suis certain que je ne me trompe pas.
Après ces deux formes d' un premier passé absolu, on voit dans le tableau un second passé absolu ; c' est *j' ai eu été.* il ne se trouve que dans le français. Des trois grammairiens cités, Condillac est même le seul qui en parle ; et encore il dit qu' il manque au verbe *être,* quoiqu' il admette le tems *j' ai eu fait,* dans la conjugaison du verbe *faire* qu' il prend pour modèle de toutes les autres. Cependant, *j' ai eu fait,* n' est autre chose que *j' ai eu été faisant ;* et il ne saurait se trouver dans le verbe *faire,* si *j' ai eu été* n' était pas auparavant dans le verbe *être.* le vrai est que *j' ai eu été* n' est point un tems absolument chimérique. S' il existait

p219

en italien, on dirait, *io sono stato stato.* il dit proprement, *j' ai été ayant été.* il marque une époque passée antérieure à une époque déjà passée. C' est un redoublement de *j' ai été.* à la vérité, ce redoublement est assez inutile ; car, comme le passé parfait et absolu exprime l' existence passée absolue sans aucune autre relation, il embrasse toute l' étendue du passé. Ainsi, l' on peut

bien se dispenser, (et on le doit peut-être,) de faire un nouveau tems d' une portion de ce passé, et laisser aux accessoires et à la signification propre des différens verbes, à en fixer les parties. C' est ce qui justifie l' insouciance de toutes les langues, excepté le français, pour ce second passé absolu, et l' oubli où l' ont même laissé la plupart de nos grammairiens.

Mais ce qui prouve bien à quel point nous sommes souvent dupes des formes, c' est que Girard qui ne parle point de *j' ai eu été,* admet comme un tems distinct *j' eus été ;* que Condillac le reconnait en cette qualité, comme existant dans le verbe *être ;* et que nous retrouvons en italien *io fui stato,* tandis que *io sono stato*

p220

stato n' y est pas. Cependant *io fui* étant l' équivalent de *io sono stato, io fui stato,* est bien celui de *io sono stato stato.*

j' eus été est en effet le même tems que *j' ai eu été ;* ç' en est une seconde forme. Il dérive de *je fus,* comme *j' ai eu été* dérive de *j' ai été ;* il est avec lui dans le même rapport. Il a donc la même valeur passée que *j' ai eu été,* en y ajoutant la petite circonstance de ne pouvoir s' appliquer qu' à une époque finie, circonstance toujours peu importante, et qui devient tout-à-fait illusoire quand il s' agit d' un passé antérieur à un autre passé : car, par cela même, la période dont il parle, est nécessairement finie.

j' eus été, est donc complètement inutile et vuide de sens, à moins que ce ne fût *j' ai eu été* que l' on préférât de proscrire, si l' on croyait devoir en garder un des deux. Je serais assez de cet avis. Quoiqu' il en soit, voilà sa valeur pleinement déterminée.

Après ces trois tems absolus, en voici trois autres d' une autre nature.

j' étais, eram, io era, ich war, i was, exprime une existence passée au moment où l' on parle ; mais il l' exprime en même

p221

tems, comme présente relativement à une autre époque que l' on fixe, ou que l' on ne fixe pas. Par cette raison, il est bien nommé *passé imparfait.*

on pourrait même, si ce n' était pas réunir deux idées
contradictoires, l' appeler *passé présent ;* car
il est encore un présent sous un rapport. Aussi,
dans toutes les langues, est-il un tems simple
marqué seulement par un changement de forme, et jamais
un tems composé. Il ne pourrait l' être que par le
participe passé, et alors il serait trop passé, passé
trop absolument. On y peut joindre sans contre-sens
le participe présent, et dire, *io era essendo,*
ich war seyend, i was being, j' étais étant :
mais c' est un pléonasme. Toutefois, ce pléonasme
même en fait sentir la vraie valeur. Ce tems
est très-utile, et on peut dire nécessaire ; aussi
existe-il dans toutes les langues.
Après *j' étais,* vient *j' avais été, fueram,*
io era stato, etc. Il exprime aussi une
existence contemporaine d' une existence passée,
une existence présente dans une période passée, mais
dans une période antérieure à une autre déjà passée.
C' est un second passé relatif, un second degré du

p222

passé imparfait. Aussi, dans toutes les langues,
a-t-il des formes qui rappellent ce premier passé
relatif, en y ajoutant une idée de passé de plus.
Quand il est un tems simple, il est l' imparfait
modifié par une forme tirée du passé parfait. Quand
il est un tems composé, il est ce même imparfait
joint au participe passé. En effet, *j' avais été*
est exactement j' étais *ayant déjà été* dans tel
tems. Ce tems étant très-utile, se trouve dans
toutes les langues.
Enfin, vient un troisième passé relatif, *j' avais*
eu été. pour celui-là, Condillac seul y a
pensé ; encore n' en parle-t-il qu' à l' occasion du
verbe *faire,* et n' en fait-il pas mention dans
le verbe *être.* il est exactement dans le même
rapport avec *j' avais été,* que *j' ai eu été,*
avec *j' ai été,* et *j' eus été* avec *je fus.*
ce n' est point, si l' on veut, un tems chimérique ;
mais il est si inutile, qu' il ne mérite pas de nous
occuper, et qu' on peut lui appliquer tout ce que
j' ai dit des deux qui lui ressemblent.
Après ces trois passés, qui sont en même tems présens
sous un autre aspect, et que, par cette raison,
j' appele tems relatifs, par opposition aux trois
premiers

p223

qui sont absolus, nous trouvons trois futurs.
Le premier, *je serai, ero, io saro,* peint purement et simplement l' existence à venir. On pourrait l' appeler le présent du futur. Aussi, le plus souvent est-il un tems simple. Quand il est composé, il devrait l' être du présent et du participe futur, comme en latin, quand on dit *sum futurus.* en anglais et en allemand où il est composé, et où nous avons déjà remarqué qu' il n' y a pas de participe futur, on y supplée, en formant ce tems de deux présens, dont l' un par sa signification propre porte l' esprit dans l' avenir. *je deviens être, je dois être,* est bien une espèce de synonime de *je serai, je serai étant.* cependant, ce n' est point là une analogie légitime ; et il faut bien prendre garde de ne jamais mêler dans l' appréciation de la valeur des tems, la signification propre à quelques-uns des mots qui les composent. C' est-là un principe important dont nous avons déjà vu, et dont nous verrons encore bien des applications.
Ce premier futur est suivi d' un second,

p224

qui est bien réellement un futur passé ; car il exprime une existence qui sera passée lors d' une certaine époque à venir. Aussi, est-il formé quand il est un tems simple, du premier futur avec une marque des formes du passé ; et quand il est composé, il l' est de ce premier futur, en y ajoutant le participe passé. Cette analogie se retrouve même dans la vicieuse composition des futurs allemands et anglais.
Nous avons déjà vu à propos du mode participe, que l' on ne remplirait pas le même objet en se servant d' un tems passé attributif et d' un participe futur ; et que *futurus fui, futurus eram* sont de purs passés et non des futurs passés. En effet, j' *aurai été, io saro stato,* ne veulent point dire, *j' ai été devant être ;* mais bien exactement *je serai ayant été.*
après ce futur passé, le tableau nous en présente un autre qui est encore plus passé. Mais celui là est si inutile qu' on ne le trouve nulle part, et que Condillac lui-même, qui multiplie si prodigieusement les tems, n' en parle point du tout dans la conjugaison du verbe *être.* il dit

p225

seulement dans celle du verbe *faire* que quelques-uns l' admettent. Cependant j' en ai fait mention pour conserver l' analogie ; car ce second futur passé est rigoureusement avec le premier, dans les mêmes rapports que le second passé absolu avec le précédent : et il n' est pas plus absurde de dire, *j' aurai eu été* de telle manière quand vous *aurez été* de telle autre, que de dire, *j' ai eu été* déjà bien quand vous *avez été* mal.
Voilà donc encore trois tems absolus dans le futur.
Actuellement je passe de ce qu' on appelle le mode indicatif, à ce que l' on appelle le mode conditionnel. Le premier tems que j' y trouve c' est *essem* ou *forem, io sarey,* je serais. Ce qui me frappe d' abord dans ce tems ce sont les analogies évidentes qu' il a à-la-fois avec la forme future, avec les tems imparfaits ou relatifs, et avec le mode subjonctif ou subordonné, analogies qui sont marquées avec la plus grande exactitude, même dans la singulière manière dont il est composé en allemand et en anglais. Toutes ces analogies cependant sont fondées en raison : et elles vont nous faire trouver la véritable signification de ce tems.

p226

En effet, *je serais* signifie, je serai si une telle condition est remplie, ou quand une telle supposition se réalisera. C' est donc un futur à l' égard du moment de l' acte de la parole, car tout ce qui n' est pas arrivé est futur, mais un futur avec relation à une autre époque. Il exprime une existence à venir, mais qui sera contemporaine d' une autre existence, tout comme le passé imparfait exprime une existence passée, qui a été contemporaine d' une autre. Il est donc naturel que *je serais* tienne des formes des tems futurs et des tems relatifs. De plus, comme l' existence qu' il exprime n' aura lieu qu' autant qu' une condition sera remplie, qu' une supposition sera réalisée, comme elle leur est subordonnée, il fallait encore que ce tems prit quelque chose des formes du mode subjonctif ou subordonné. C' est même là ce qui lui donne l' expression de conditionnel : et il n' aurait été guères convenable, qu' un tems exprimant une existence qui doit être simultanée avec une existence qui n' est pas encore, fût aussi affirmatif que celui qui exprime une existence qui a été contemporaine d' une existence passée. Les tems dits conditionnels sont donc bien

p227

réellement *les tems relatifs ou imparfaits des tems à venir ;* et ils sont composés avec beaucoup d' esprit, et le même esprit dans toutes les langues.
Je passe au second tems du mode conditionnel. *j' aurais été* est exactement la même chose que *je serais,* en y ajoutant une idée de passé.
Il exprime une existence qui n' est pas, qui en ce sens est future, et qui, si elle avait lieu, serait passée et contemporaine d' une autre : c' est *je serais ayant été, io sarei stato.* il est précisément à l' égard de *je serais,* comme *j' aurai été* à l' égard de *je serai* dans les futurs absolus, et comme *j' avais été* à l' égard de *j' étais* dans les passés relatifs. C' est un vrai futur passé relatif et subordonné à une condition.
Pour *j' aurais eu été* dont le seul Condillac parle, et qu' il ne reconnaît que dans le verbe *faire* et non dans le verbe être, ce n' est qu' un degré de passé de plus dans la même cathégorie de tems. Il est tout-à-fait analogue à *j' aurai eu été,* et à *j' avais eu été,* dont nous avons suffisamment parlé. Il est inutile de nous y arrêter.

p228

Quant à *j' eusse été,* qu' on ne trouve que dans Condillac, et à *j' eusse eu été* qu' on ne voit absolument nulle part, et dont je n' ai fait mention que pour conserver l' analogie, et je pourrais dire la symétrie de mes divisions, ce ne sont point des tems. Ce sont ou des formes parasites, imitées sans motif des formes de l' indicatif *je fus* et *j' eus été,* ou des tems du subjonctif transportés mal à propos au mode conditionnel, puisqu' ils y sont représentés par *j' aurais été* et *j' aurais eu été.* en effet, il est évident que *j' eusse été* conditionnel ne présente pas à l' esprit une idée de plus que *j' aurais été,* et que *j' eusse eu été* est également identique avec *j' aurais eu été.* nous pouvons donc et nous devons même supprimer absolument l' un et l' autre.

p229

Nous avons donc enfin passé en revue tous les tems du mode indicatif, et tous ceux du mode conditionnel qu' un grand nombre de grammairiens regardent, et suivant moi avec beaucoup de raison, comme faisant partie du mode indicatif. Pour abréger autant que possible cette longue et fastidieuse énumération, je me contenterai de jetter un coup-d' oeil rapide sur les tems du subjonctif et de l' impératif.
Quant au subjonctif, il est aisé d' y remarquer six tems analogues dans toutes les langues à six tems de l' indicatif. Trois d' entr' eux répondent à ses trois premiers tems absolus ; et les trois autres ont plus de rapport avec ses trois derniers tems relatifs, qui composent le mode conditionnel. D' où il suit qu' à leur signification,

p230

il se mêle toujours une certaine expression de futur indiquée dans plusieurs langues par leur composition ; et que dans beaucoup de locutions ils sont remplacés par des futurs indicatifs. Le subjonctif ne doit même pas avoir d' autres futurs que ces tems là, car il n' est pas convenable de parler de l' avenir d' une manière absolue dans un mode subordonné.
Les derniers tems de chaque espèce dans le subjonctif, sont comme dans l' indicatif, presque inutiles, et ne se trouvent qu' en français. Tous ont à-peu-près la même valeur que ceux auxquels ils correspondent ; et n' en diffèrent que par une modification qui exprime l' idée de dépendance ou de subordination. C' est cette expression de dépendance qui caractérise ce prétendu mode, qui fait que la valeur de ses tems n' a ni fixité, ni précision, parce qu' elle est toujours subordonnée au sens du verbe qui le régit. C' est aussi ce qui fait qu' il ne peut être employé que dans une phrase subordonnée, et jamais dans une phrase principale : et c' est encore pour cela que, malgré l' opinion de quelques grammairiens, aucune des formes des

p231

verbes qui peuvent être employées dans une phrase principale, ne doit être attribuée au mode subjonctif. On a vu ci-dessus les raisons qui me font regarder ce mode comme très-peu utile.

à l' égard du mode impératif, il a trois tems en français. Si les autres langues négligent les deux derniers, c' est qu' elles y suppléent par des périphrases, ou qu' elles remplissent les ellipses : car on voit au premier coup-d' oeil que les trois tems prétendus de ce prétendu mode, ne sont autre chose que les trois tems absolus du mode subjonctif employés d' une manière elliptique, en sous-entendant la phrase indicative dont ils dépendent. Ce peu de mots suffit pour faire connaître ce mode, et justifier ce que nous en avons dit ailleurs. Je n' ajouterai donc plus rien, car cet examen des tems ne s' est que trop prolongé.

p232

Je demande sincèrement pardon au lecteur de l' ennui qu' à dû lui faire éprouver cette longue suite d' analyses minutieuses. Mais je le prie d' observer qu' on ne saurait s' enquérir avec trop de scrupule des faits particuliers, quand on veut entreprendre de les systématiser et de les ranger dans des classes générales ; et je me persuade qu' il sera dédommagé des peines qu' il a prises, quand il va voir le cahos des tems de nos verbes se débrouiller, et la lumière briller dans l' obscurité de leurs conjugaisons. En effet actuellement tout s' arrange de soi-même.

Il résulte de nos observations, 1) que le verbe n' est verbe que parce qu' il exprime l' existence.

2) qu' il n' a réellement que trois manières d' être absolument distinctes, qu' il est adjectif, substantif, ou attribut ; et que par conséquent nous ne devons partager ses déclinaisons qu' en trois modes.

3) qu' au fond, son caractère essentiel est toujours d' être un adjectif, ce qui fait que ses formes adjectives se retrouvent dans la composition et la décomposition de toutes les autres, et qu' aucune des

p233

autres n' entre dans la formation de celles là. Ce mode doit donc être mis à la tête de ses déclinaisons.

4) que le verbe a des tems dans tous ses modes, qu' il pourrait avoir tous les tems possibles dans chacun d' eux : et que s' il les avait tous dans le mode adjectif, il n' aurait plus besoin que d' un substantif présent, et d' un attributif présent, pour

exprimer tous les tems imaginables dans toutes les circonstances.
5) que ce n' est qu' au verbe faisant fonction d' attribut, que les hommes ont donné tous les tems dont il est susceptible, parce que ce n' est qu' alors qu' ils en ont senti le besoin : que par conséquent, c' est dans ce mode que nous devons étudier la manière dont ils ont considéré l' existence, pour en distinguer les époques et les circonstances.
Or, écartant pour le moment, tous les modes elliptiques et le mode subordonné, et réunissant l' indicatif et le conditionnel, je vois dans le mode attributif, quand il est bien complet, douze tems réellement distincts, ni plus ni moins. De ces douze tems, cinq dérivent du présent, et

p234

sont des passés par rapport à lui ; et cinq autres dérivent du futur, et sont aussi des passés par rapport à lui, en sorte que ces douze tems sont partagés en deux divisions bien séparées, et qui se répondent exactement.
Cela me montre que les hommes, pour peindre tout ce qu' ils avaient à dire de l' existence, ont été conduits à la considérer sous deux aspects, comme *positive* et comme *éventuelle.* sous chacun de ces deux points de vue, ils y ont d' abord distingué trois époques, *je suis, j' ai été,* et *j' ai eu été* dans l' existence positive, et *je serai, j' aurai été,* et *j' aurai eu été,* dans l' existence éventuelle. C' est ce qui a produit les six tems absolus. Mais ensuite, ils ont eu besoin de représenter l' existence dans chacune de ces six circonstances, comme étant en même tems contemporaine d' une autre existence. C' est ce qui a produit les six tems que j' appele relatifs, *j' étais, j' avais été,* et *j' avais eu été,* pour l' existence positive, et *je serais, j' aurais été, j' aurais eu été,* pour l' existence éventuelle : et comme une existence qui ne doit avoir lieu que quand une condition

p235

se remplira, ou quand une supposition se réalisera, est par-là même éventuelle et contemporaine du moment où l' une de ces deux choses arrivera, il

s' ensuit qu' elle doit nécessairement être exprimée par les trois derniers de ces tems relatifs, et que l' on a dû insensiblement s' habituer à mêler à leur signification, une idée d' incertitude qui les a fait appeler conditionnels.

6) il résulte de ce que nous avons vu, que le prétendu mode subjonctif n' est point un mode, mais seulement un cas oblique du mode attributif, cas dont la destination unique est de présenter l' existence unie à une idée de dépendance, et où par conséquent, il est nécessaire de retrouver les mêmes modifications de l' existence, que dans le cas direct, mais où il est fort inutile de la distinguer en existence positive, et en existence éventuelle.

Aussi, ce cas oblique n' a-t-il jamais que six tems, qui répondent également aux six tems des deux divisions du cas direct. Les trois premiers, *je sois, j' aie été, j' aie eu été,* sont absolus ; et les trois autres, *je fusse, j' eusse été, j' eusse eu été,* sont relatifs. Ces tems n' appartiennent

p236

proprement, ni au présent, ni au futur ; ils sont essentiellement subordonnés à ce qui les précède : les trois époques qu' ils marquent, datent de celle que désigne le sens du verbe dont ils dépendent.

7) enfin, nous avons vu que tous les autres prétendus modes ne sont que des manières abrégées et elliptiques d' employer quelques-uns des tems que nous venons de reconnaître dans les deux cas du mode attributif, qu' ils ne renferment aucun tems nouveau, et que par conséquent, ils ne doivent pas venir surcharger et embarrasser les déclinaisons des verbes.

En conséquence de ces résultats, j' ai dressé le tableau ci-joint, de tous les tems du verbe *être.* je prie que l' on y jette les yeux ; et je me persuade que l' on y verra tout de suite la vraie distribution des tems, leur dérivation, leur analogie, leur valeur réelle, et leurs justes rapports. J' ajouterai quelque chose de plus fort ; c' est que c' est si bien là la véritable théorie de la formation des tems, que je défie qu' on en puisse imaginer un, qui ne soit pas un de ceux-là. Je sais pourtant qu' il y a dans certaines

p237

langues, des passés prochains, des futurs prochains, des aoristes, et d' autres tems semblables : mais je maintiens que, bien examinés, ils ne sont et ne peuvent être que des subdivisions des divisions que nous venons d' établir, ou des cas particuliers de quelques-uns de nos tems, comme *je fus,* pour *j' ai été ;* mais qu' ils ne sauraient jamais être des tems réellement différens de ceux que nous venons d' observer et de classer.
Quant à ceux qui seraient composés de deux mots, comme ces phrases françaises, *je viens de faire, je vais faire,* et autres semblables, cela rentre dans l' explication de l' emploi des verbes auxiliaires dont il nous reste à parler, pour compléter l' histoire des déclinaisons des verbes, et appliquer notre théorie des tems du verbe simple, à ceux des verbes adjectifs, actifs, passifs, et autres.
On appelle verbes auxiliaires, les verbes dont les différens tems servent à composer ceux des autres verbes. Les principaux, et les plus généralement employés, sont sans contredit le verbe *être* et le verbe *avoir ;* mais on croit communément

p238

qu' il y en a beaucoup d' autres, qu' ils ne sont pas les mêmes dans les diverses langues, et que les unes en ont beaucoup plus que les autres. C' est ce qu' il faut examiner.
Si les langues étaient parfaitement régulières, et si la composition de leurs signes suivait exactement la génération des idées qu' ils représentent, il n' y aurait pas de verbes auxiliaires, ou il n' y en aurait pas d' autres que le verbe *être.* tous les autres verbes n' auraient, ou que des tems simples formés sur le modèle de ceux du verbe *être,* ou que des tems composés des tems de ce verbe unis à leur participe présent, lequel participe ne serait plus qu' un adjectif ordinaire, puisque la fonction d' exprimer l' existence ne lui appartiendrait pas.
Si les choses étaient ainsi, on n' aurait jamais méconnu la nature des verbes. Il n' y aurait ni confusion ni embarras dans leurs déclinaisons, ni doutes sur le nombre de leurs modes, ni incertitude sur la valeur de leurs tems. Or, les choses seraient ainsi, si le verbe simple avait été inventé le premier, et inventé complet. Mais ce n' est jamais par le

p239

simple, par les nuances fines, et par la vue d' un ensemble que les hommes commencent. C' est toujours par les masses, par leurs circonstances les plus frappantes, et sans appercevoir toutes leurs relations. De-là vient que leurs premiers essais ont toujours besoin, non-seulement d' être complétés, mais encore d' être rectifiés, et ralliés à une théorie qui se forme postérieurement.
Les verbes adjectifs ont été trouvés les premiers. Ils sont nés tout naturellement les uns après les autres, des différens cris inarticulés, à mesure qu' on a imaginé de donner un sujet à chacun de ces cris. Puis on a fait subir tantôt aux uns, tantôt aux autres, quelques modifications grossières et disparates, pour marquer les différences des tems et des modes, à proportion que le besoin s' en est fait sentir ; et souvent on a fait servir ceux qui avaient déjà éprouvé ces modifications à la composition des autres. Le désordre a été au point que quand accoutumé à l' usage de beaucoup de ces verbes, qui expriment chacun une manière d' être différente, on a imaginé d' en créer un qui exprimât l' *être,* abstraction

faite de toute manière d' *être* particulière, celui-là aussi a été irrégulier, et a même souvent emprunté le secours d' un autre, pour former ses tems, tandis que tous tiennent de lui seul la possibilité d' en avoir. Alors la confusion a été telle, qu' il est devenu très-difficile de démêler ce qui fait qu' un mot est un verbe, ce que valent quelques-uns de leurs tems, et même si certains tems composés appartiennent à un verbe ou à un autre ; et par conséquent de savoir précisément ce qu' on dit quand on parle. C' est pourtant ainsi que nous parlons et raisonnons, souvent fort bien, mais toujours sans savoir comment. C' est-là un des plus remarquables phénomènes de l' esprit humain. Nous en avons vu les causes.
Cependant, actuellement que nous avons reconnu et apprécié tous les tems réellement distincts du verbe *être,* nous avons, ce me semble, un moyen sûr de nous retrouver dans ce labyrinthe. C' est de ne jamais oublier que tous les verbes ne sont que le verbe *être,* plus un adjectif qui y est joint ; que par conséquent, ils ne peuvent pas avoir plus de tems que lui,

ni d' autres tems que les siens. Ainsi, si nous voulons juger d' un de leurs tems simples, nous n' avons qu' à voir quel tems du verbe *être* il renferme ; et nous connaitrons sa valeur. Si c' est un tems composé, il faut de plus examiner à quel tems du verbe *être* répondent les tems qui entrent dans sa composition, et s' ils y jouent exactement le rôle qu' y joueraient les mêmes tems du verbe simple. Si cela est, le tems est un vrai tems composé ; et le verbe composant doit être regardé comme un véritable verbe auxiliaire. Si au contraire cela n' est pas, et si l' ensemble du tems analysé présente une valeur qui ne résulte pas de la réunion de la valeur particulière de chacune de ses parties, alors ce n' est pas un véritable tems composé ; c' est une phrase dans laquelle deux verbes se trouvent juxta-posés, et à la signification totale de laquelle ils contribuent, non pas seulement par la valeur de leurs tems, mais encore par celle de leurs significations propres. Dans ce cas, celui des deux qui est au mode attributif ne fait pas plus fonction d' auxiliaire, que dans toute autre locution. En suivant cette méthode,

nous nous ferons facilement, une idée très-juste de toutes les formes possibles, des verbes de toutes les langues qui s' offriront à nos regards. Si même l' usage avait donné à quelques-unes, une acception qui fût fondée sur une fausse analogie, nous le découvririons à l' instant.
Ainsi par exemple, notre verbe *avoir* en français, est comme tous les verbes adjectifs, formé du verbe *être* et d' un adjectif. *ayant,* c' est *étant ayant, eu* c' est *été ayant. J' ai,* c' est *je suis ayant, j' avais* c' est *j' étais ayant, j' aurai* c' est *je serai ayant,* etc. Il a de plus des tems composés, dans lesquels il se sert d' auxiliaire à lui-même, et il y joue bien réellement le rôle d' auxiliaire ; car le tems au mode attributif qui y entre, ne tire aucune valeur de sa signification propre d' *avoir,* de posséder. Il ne fait précisément que le même effet que ferait le tems correspondant du verbe simple. *j' ai eu,* c' est exactement la même chose que *je suis* été ayant ; *j' aurai eu,* c' est *je serai* été ayant, etc. L' un est un passé absolu, parce que c' est le présent uni au participe passé : l' autre est un

futur passé absolu, parce que c' est

p243

le futur absolu joint au même participe passé.
La valeur totale résulte légitimement de la valeur
de chacune des parties. Il en est de même dans tous
les tems de notre verbe *avoir :* et on peut dire
la même chose de tous les tems où le verbe *avoir*
se sert d' auxiliaire à lui-même, en italien, en
allemand, et en anglais.
C' est encore de même, quand ensuite ce verbe *avoir*
devient auxiliaire du verbe être. Vous voyez dans
notre tableau, que par-tout où il entre dans la
composition du verbe *être,* il y joue le même
rôle qu' y jouerait pareil tems de ce verbe *être.*
cela est bien évident, puisque tous les tems
composés, français et anglais, où entre le verbe
avoir, sont parfaitement analogues aux tems
de même valeur, italiens et allemands, où le
verbe *être* se compose lui-même. C' est-là vraiment
être auxiliaire.
On n' en peut pas dire autant des verbes *werden* en
allemand, et *shall, will, may,* etc. En anglais.
Dans *ich werde werden, ich werde seyn,* je
deviendrai, je serai, mot à mot, je deviens devenir,
je deviens être, je suis devenant devenir, je suis

p244

devenant être, on ne trouve, comme nous l' avons déjà
remarqué, qu' une série de tems présens qui
forment une expression future, graces à la
signification propre à l' adjectif *devenant.* il
en est de même en anglais de *i shall be,* je
dois être, je suis devant être, *i will be,* je
veux être, je suis voulant être, pour dire *je
serai.* ce ne sont donc pas là des tems composés,
mais des périphrases destinées à remplacer le
manque d' un tems, comme si en français on disait, je
suis destiné à être, je suis sur le point d' être.
Les mêmes réflexions s' appliquent à ces phrases
françaises, je *vais faire, je viens de faire,*
que l' on a aussi voulu regarder comme des tems du
verbe *faire.* ce sont uniquement des manières
d' employer le présent du verbe *aller,* et du
verbe *venir.* toutes ces phrases ne sont point
des tems composés, sans quoi il faudrait dire, que
je sortirai dans une heure, dans deux heures,

dans trois heures, sont autant de futurs différens
du verbe *sortir ;* et que je fais bien, mal,
lentement, vîte, etc. Sont autant de modes du verbe
faire.
les verbes qui entrent dans ces locutions,

p245

ne sont donc point des verbes auxiliaires. Il n' y
a absolument dans le langage, que deux verbes
auxiliaires, *être* et *avoir.* il ne devrait
même y en avoir qu' un, qui est le verbe *être ;*
et il n' y en a deux dans beaucoup de langues, que
parce qu' on y est convenu d' employer le verbe *avoir*
dans certaines occasions, précisément et
exactement comme s' il n' avait pas d' autre
signification que le verbe *être.*
cette observation va nous faire trouver la
véritable analyse de tous les tems des verbes
adjectifs de toutes les espèces ; rendre manifeste
ce que nous avons déjà indiqué, que c' est se
méprendre étrangement, de prendre pour le même verbe
ce qu' on appele la voix passive et la voix active ;
et nous apprendre ce que nous devons penser de tous
ces prétendus participes passés passifs, gérondifs,
supins, etc., qui ont tant embarrassé les
grammairiens.
J' aime, *amo,* c' est je suis aimant, ou je suis
étant aimant. C' est le présent du verbe *être*
au mode attributif, avec le simple adjectif
aimant, ou avec le présent du verbe *aimer*
au mode adjectif, qui

p246

renferme le présent du verbe *être* au même mode.
Ces deux analyses sont équivalentes l' une à l' autre.
La seconde renferme un pléonasme, l' existence étant
déjà suffisamment exprimée par le présent du mode
attributif.
J' ai aimé, *ho amato, amavi,* équivalent à je
suis été aimant. C' est le présent du mode attributif
du verbe *avoir,* qui ne fait absolument pas
d' autres fonctions que ne ferait le même tems du
verbe *être,* et qui est joint au passé du mode
adjectif du verbe *aimer ;* et cela forme un passé
absolu, parce que ce supin, ce participe passé
actif, comme on voudra l' appeler, est réellement
l' adjectif *aimant,* réuni avec le participe

passé *été* du verbe simple.
De même, je suis aimé, *sono amato, amor,* est le présent d' un mode attributif, parce que ce n' est autre chose que ce tems du verbe *être,* uni à un adjectif. Aimé, *amato,* ne sont là purement et uniquement que de simples adjectifs, comme content, malheureux, ou tout autre. Dans les deux premières langues, ces locutions ne sont donc absolument qu' un emploi du verbe *être.* l' on peut, et l' on doit dire

p247

qu' il n' y a qu' en latin qu' il existe un verbe adjectif, qui signifie *être aimé.* mais ce verbe adjectif, *amari,* être aimé, n' est point du tout le même que celui *amare,* être aimant, puisque l' un est formé de l' adjectif *amans,* et l' autre, de l' adjectif *amatus.*
j' ai été aimé, *io sono stato amato,* sont de même des passés absolus du verbe *être,* et non d' aucun verbe adjectif.
Maintenant, s' il est bien vrai, comme le disent les rudimentaires, que *amatus sum* et *amatus fui,* veuillent également dire tous deux j' ai été aimé, je suis été aimé, il faut absolument reconnaître deux choses différentes dans le prétendu participe passé passif *amatus.* il faut que dans *amatus sum,* il signifie *été aimé,* et que dans *amatus fui,* il signifie *étant aimé,* ou *aimé* tout simplement. Il faut que dans le premier cas, il soit participe passé, et dans le second, participe présent ou simple adjectif. Car, si dans le premier cas il était participe présent ou adjectif, *amatus sum* voudrait dire, je suis étant aimé, je suis aimé ; et si dans le second il était participe passé, *amatus fui*

p248

voudrait dire, j' ai été-été aimé, je suis été-été aimé. La nécessité de la même distinction se retrouve dans les tems *amatus eram* ou *fueram,* j' avais été aimé, *amatus sim* ou *fuerim,* j' aie été aimé, et autres. On voit donc combien il est inexact de dire toujours indistinctement qu' *amatus* est un participe passé passif.
La même réflexion s' applique d' une autre manière à ce que les rudimens appellent dans les verbes

déponens, le participe actif passé. *imitans* signifiant imitant, *imitatus* signifie non pas précisément, comme ils disent, *ayant imité,* mais plus exactement, *été imitant.* alors *imitatus sum* veut bien dire j' ai imité, je suis été imitant, comme ferait *imitans fui,* s' il était usité ; mais *imitatus fui* doit nécessairement exprimer un degré de passé de plus, il doit signifier, j' ai eu imité, mot-à-mot, je suis été-été imitant : et la même gradation doit se retrouver dans les autres tems semblables. Au reste, en l' observant cette gradation, *imitatus* ne change pas de valeur, il est toujours participe passé ; il signifie toujours *été imitant* dans ces phrases. Mais dans celle-ci,

p249

scriptura imitata, ou *imitatione expressa,* et autres semblables, il signifie bien exactement *imité :* il est bien uniquement l' adjectif *imité, copié.* ainsi, le mot *imitatus* se trouve précisément dans le même cas que notre mot français *imité,* qui dans *j' ai imité,* signifie *été imitant,* et est participe passé ; et dans *je suis imité,* ne signifie qu' *imité,* et est un simple adjectif. Les grammairiens latins ont donc autant de tort que les grammairiens français, de n' avoir pas distingué des choses aussi différentes. Cette attention aurait sauvé aux uns et aux autres bien des embarras.
La vraie valeur de ces supins, sur laquelle on a tant disputé, eût été trouvée tout de suite. Ils sont le vrai participe passé actif, employé substantivement, quoiqu' il n' existe pas adjectivement. Nous allons en trouver la preuve dans cette phrase de Tite-Live, si souvent prise pour exemple. *diù non perlitatum tenuerat dictatorem,* mot-à-mot, *(n' avoir pas fait pendant long-tems des sacrifices agréables aux dieux, avait retenu le dictateur.)* en effet, que l' usage le permette ou non,

p250

perlitare, c' est *esse perlitans. Perlitans,* c' est *étant* faisant des sacrifices agréables ; *perlitatus,* c' est *été* faisant, etc. *non perlitatum* sujet d' un verbe, c' est *non été*

faisant pris substantivement, ou n' être pas été faisant des sacrifices agréables. Il n' y a pas la moindre difficulté. Si au contraire on confond dans le même mot la signification *sacrifié,* et celle *été sacrifiant,* il n' y a plus moyen de s' y reconnaître.
Les gérondifs tant français que latins, sont de même des cas de certains participes ou adjectifs verbaux, employés substantivement. *en lisant,* c' est pendant, ou par le moyen de la qualité *étant lisant,* prise substantivement ; c' est *pendant être étant lisant.*
cela nous fait voir en passant, pourquoi Beauzée a eu raison de soutenir que les gérondifs et les supins latins, malgré leur forme, sont plutôt des cas de l' infinitif, que du participe dont ils dérivent. C' est qu' ils n' appartiennent à ce participe, qu' autant qu' il est pris substantivement. Or l' infinitif est le verbe au mode substantif. Le participe est le même verbe au

mode adjectif. Mais quand ce mode adjectif est pris substantivement, il devient parfaitement identique avec le substantif. Les supins et gérondifs sont donc autant des cas de l' infinitif que du participe ; et ces participes eux-mêmes pris substantivement, sont de vrais tems de l' infinitif.
Notre manière de voir nous fait aussi trouver tout de suite ce que nous devons penser de ce tems, *dictum est. Dictum* soit adjectif soit participe, est pris là substantivement, puisqu' il est le sujet de la phrase. Est-il simple adjectif ? Signifie-t-il dit, dite ? *dictum est* est un présent, celui du verbe *être.* cela veut dire, *dit est,* il est dit, on dit. *dictum* est-il supin ? (participe actif passé pris substantivement,) signifie-t-il *été disant ? Dictum est,* est un passé. Il veut dire *été disant est,* il a été dit, on a dit.
Il serait peut-être plus simple au reste, de regarder *dictum* comme un participe neutre ou indéclinable du verbe *être dit ;* alors il faudrait seulement décider s' il en est le participe présent, ou s' il en est le participe passé. Cela rentre dans ce que nous avons dit des participes passifs.

En suivant nos principes, on voit facilement encore pourquoi, *je ferai cela* et *cela sera fait,* sont le même tems, quoiqu' ils aient une valeur différente. C' est qu' ils n' appartiennent pas au même verbe adjectif. L' un est le verbe *être faisant,* et l' autre le verbe *être fait :* la différence de leur expression tient à celle propre à l' adjectif composant. Par la même raison, en sens contraire, j' aurai fait cela, (je serai été faisant cela,) équivaut à *cela sera fait,* et est un tems différent : c' est que l' adjectif *faisant,* et l' adjectif *fait,* sont deux choses très-distinctes, dont l' une est nécessairement postérieure à l' autre, comme poursuivre et atteindre ; mais cela ne fait rien au tems du verbe.
Nous trouvons encore dans la même source, ce que nous devons penser de certaines locutions latines, que l' on nous

p253

donne pour des tems composés, telles que celles-ci, *precaturus sum, precaturus eram, precaturus ero.* je vois bien que la première est un vrai tems composé ; c' est je suis devant prier. Il est équivalent à *precans ero,* je serai priant. Dans l' un, c' est le mode participe qui marque le futur, et le mode attributif qui marque le présent ; et dans l' autre, c' est le contraire. Mais dans tous deux, je trouve un présent et un futur ; et je puis les ramener à un tems unique du verbe *être* et à un simple adjectif, *(je serai priant).* mais, je ne puis pas faire de même de *precaturus eram* pas plus au reste, que de *futurus eram,* j' étais devant prier, j' étais devant être. Là, il y a deux tems distincts, que je ne puis pas fondre en un.
Le tems attributif exprime une existence passée, contemporaine d' une circonstance énoncée. Cette circonstance consiste à la vérité, à devoir être, à devoir faire quelque chose ; j' en conviens. Mais cela est étranger au tems qu' exprime *eram,* j' étais ; et comme tous les tems dans le discours, doivent être relatifs au moment de l' acte de la parole, c' est *eram* qui fixe

p254

cette relation comme passée ; et elle ne peut devenir

future. J' en conclus que ce n' est point là un vrai tems composé, mais deux tems distincts de deux verbes différens à la suite l' un de l' autre, comme si je disais, j' étais destiné à devenir un jour infirme. Assurément, personne ne regarderait cela comme un tems futur. En effet, rappelons-nous que dans tous nos discours, l' existence est considérée comme positive ou comme éventuelle ; et il peut bien y avoir dans l' existence éventuelle, des époques passées par rapport à d' autres, sans qu' elle cesse d' être éventuelle. C' est ce qui produit les futurs passés. Mais, mêler ensemble dans le même tems d' un verbe, l' existence passée par rapport à l' acte de la parole et par conséquent positive, et l' existence future par rapport au même acte et par conséquent éventuelle, c' est une chose contradictoire. Et même, admettre seulement des futurs dans les tems passés de l' existence positive, c' est donner naissance à une conclusion inextricable. Il est bien plus simple de regarder ces locutions comme composées de deux tems différens, de deux verbes distincts

p255

ou du même verbe, qui se suivent mais qui ne sont pas réunis. Quant à *futurus ero,* ou *precaturus ero,* il est bien visible que c' est un futur ajouté et non réuni à un autre futur : c' est, je serai devant être ou devant prier, j' aurai à être ou à prier. Ce n' est pas là un tems composé.
Je m' arrête, et ne m' étendrai pas davantage sur ces détails. On ne peut ni examiner tous les cas différens, ni discuter tous les idiotismes de toutes les langues ; et j' ai peut-être déjà trop multiplié ces analyses particulières, dont quelques-unes d' ailleurs pourraient ne pas paraître satisfaisantes, sans que les principes généraux dussent être rejetés. Or, ces principes se réduisent à ceci.
Tous les verbes, dans tous les langages possibles, ne sont toujours que le verbe *être* uni à un adjectif.
Cela posé, il est absolument impossible qu' ils aient d' autres tems et d' autres modes que ceux du verbe *être.*
par conséquent ce sont les modes et les tems de ce verbe que nous devons chercher à déterminer ; et quand nous les aurons

p256

trouvé, nous connaîtrons ceux de tous les autres.
Ce verbe est essentiellement un adjectif qui, suivant les occasions, devient substantif ou attribut, ce qui fait qu' il a trois modes réels, l' adjectif, le substantif, et l' attributif, et qu' il n' en peut pas avoir d' autres.
Il peut avoir tous les tems possibles à chacun de ces modes ; mais comme d' une part le discours exprime toujours une pensée actuelle, et comme de l' autre le caractère essentiel du verbe est d' être un adjectif, en décomposant ces tems on trouve toujours, qu' ils se réduisent à un présent et à un tems du mode adjectif.
Par conséquent, si son mode adjectif était complet, il suffirait, pour l' expression de toutes les modifications de la pensée, qu' il eût un présent substantif et un présent attributif : mais il n' en est point ainsi : et au contraire, ce n' est qu' au mode attributif que nous lui trouvons tous les tems dont il est susceptible.
Ils sont au nombre de douze, tous relatifs au moment de l' acte de la parole.
Six expriment des modifications de

p257

l' existence positive ; et six autres, des modifications de l' existence éventuelle : et dans chacune de ces deux classes, trois de ces tems expriment de plus un rapport de simultanéité, avec une autre existence désignée ou non.
Le prétendu mode subjonctif n' est qu' un cas oblique du mode attributif, que l' on emploie dans des phrases gouvernées par la conjonction *que,* et dans certaines langues, dans des phrases gouvernées par d' autres conjonctions, mais qui renferment toujours la conjonction *que,* comme nous l' avons vu, chap. lii, 7.
Il est si vrai que le subjonctif n' est qu' un cas oblique du mode attributif, que dans les langues où l' on emploie la locution, appelée par les rudimentaires le *que retranché,* le subjonctif est remplacé par le mode substantif ou adjectif mis à l' accusatif. C' est ainsi que l' on doit considérer ces expressions ; *credo me esse felicem, credo me futurum esse felicem,* je crois moi être heureux, je crois moi devant être heureux, remplaçant celles-ci, je crois que je suis, que je serai heureux.
La destination du subjonctif étant uniquement

d' exprimer l' existence subordonnée, il n' y a pas lieu
à la distinguer en existence positive et existence
éventuelle. C' est pourquoi il n' a jamais que six
tems, qui répondent également aux deux classes des
tems du cas direct.
Ce cas oblique du mode attributif est aussi inutile
que le sont ceux des noms, quand leur dépendance
d' un autre nom est déjà marquée par une préposition ;
car la dépendance du verbe subjonctif est déjà
exprimée par la conjonction *que,* qui est une
véritable préposition de proposition.
Au contraire, les cas des modes substantif et
adjectif sont utiles, comme ceux des autres
substantifs, et des autres adjectifs.
Le supin et les gérondifs sont des cas de ces modes,
et ne sont ni des modes, ni des tems particuliers.
Tous les autres prétendus modes du verbe *être,*
ne sont que des manières elliptiques d' employer
ceux dont nous venons de parler : et ainsi, voilà
l' état exact de tous les tems possibles du verbe
simple.
En outre, ce verbe simple est le seul

verbe vraiment et nécessairement auxiliaire de tous
les autres.
Il n' y a un autre auxiliaire, le verbe *avoir,*
que parce qu' on est convenu de l' employer dans les
tems composés, sans aucun égard pour sa signification
propre, et absolument comme s' il n' en avait pas
d' autre que le verbe *être.*
tous les autres verbes regardés, mal-à-propos, comme
auxiliaires, mêlant à la valeur réelle de leurs
tems, qui ne sont autres que ceux du verbe *être*
qu' ils renferment, une valeur particulière tirée
de la signification propre de l' adjectif qu' ils
y ajoutent, ne forment point, avec le mode adjectif
ou substantif d' un autre verbe, de véritables tems
composés, mais des phrases où deux verbes se
trouvent juxtaposés, et ne sont pas réunis en un.
Ainsi, il y a autant de verbes adjectifs distincts,
qu' il y a d' adjectifs différens, unis au verbe
simple.
Par conséquent, c' est une grande erreur et une
source de confusions nombreuses de reconnaître dans
un verbe, une voie active et une voie passive ;
et de prendre

pour le même verbe, deux verbes si différens.
Enfin, toutes les fois qu' on décompose un tems quelconque d' un verbe adjectif, on y trouve toujours un présent du verbe *être,* substantif, adjectif, ou attribut, un tems du mode adjectif de ce même verbe *être,* et enfin un adjectif simple, exclusivement propre au verbe décomposé, et qui n' appartient à aucun autre.
Au moyen de ce petit nombre d' observations, tout se dénoue, s' éclaircit, et se simplifie dans les conjugaisons des verbes ; et toutes les règles de syntaxe qui y sont relatives, s' expliquent d' elles-même. J' aurais pu peut-être arriver plus directement à ces résultats ; mais j' ai voulu laisser voir par quel chemin j' y ai été conduit, et montrer que s' ils présentent la théorie des conjugaisons des verbes sous un jour absolument nouveau, c' est que, jusqu' à présent, on ne l' avait fondée que sur l' érudition, et sur des analogies trompeuses ; et on avait toujours négligé de l' aller chercher dans la nature même de cet élément du discours. Il est vrai que, pour prendre cette route, il fallait auparavant

avoir pleinement éclairci la génération des idées et celle de leurs signes ; et c' est ce qu' on n' avait pas encore fait complètement, quoique dès long-tems on ait senti que c' était la seule manière d' arriver à la vérité. J' avoue que je crois y avoir réussi ; et je suis persuadé, que si jamais dans les rudimens et les grammaires particulières, on prend ces idées pour base des explications, on verra tout s' enchaîner dans un ordre admirable, et toutes les anomalies apparentes, venir se ranger d' elles-mêmes sous le joug des lois générales. Du moins est-il certain que quand j' ai pris la plume, je n' étais moi-même décidé pour aucun systême. Je ne cherchais qu' à exposer les conséquences des vérités établies précédemment, et à voir ce qui en résulterait ; j' ai été conduit comme par la main ; et j' ai souvent été surpris de trouver à quel point tout s' enchaînait et se confirmait réciproquement, et combien tout le systême du mécanisme du langage devenait simple et *un,* à mesure qu' il se completait.
Mais il est tems de revenir à la syntaxe, dont cette discussion nous a éloignés.

p262

Section troisième.
des prépositions, des conjonctions, et des repos.

cette longue digression sur les tems des verbes, nous a fait perdre de vue notre sujet ; et à peine pouvons-nous retrouver où nous en étions, quand nous nous en sommes éloignés. Cependant, rappelons-nous que nous avons dans le langage, considéré comme combinant c' est-à-dire calculant nos idées, trois moyens de syntaxe ou de coordination entre les signes de ces idées, savoir la construction, les déclinaisons, et l' usage de certains signes ou notes uniquement destinées à marquer le rapport des autres signes. Nous avons suffisamment expliqué les deux premiers, il nous reste à dire un mot du troisième.

Ces signes ou notes, qui n' ont absolument aucune utilité que comme moyens de syntaxe, sont les prépositions, les conjonctions, et les repos que dans tout discours nous observons à la fin de chaque phrase partielle ou complète, et qui, en la séparant de ce qui précède et de ce qui

p263

suit, unissent plus intimement entr' eux, tous les signes qui la composent.

Nous avons déjà parlé longuement des prépositions, dans le chapitre des élémens de la proposition. Nous avons vu leur origine, leurs propriétés, et leurs usages. Nous avons reconnu que tant qu' elles demeurent inséparables des mots qu' elles modifient, ce sont elles qui constituent leurs déclinaisons, et que, quand elles en deviennent séparables et forment un élément du discours, elles remplacent ces déclinaisons au moins en ce qui regarde les cas, et produisent le même effet, qui est de marquer le rapport de dépendance où un nom est d' un autre signe. Nous avons de plus observé que vraisemblablement ce n' est qu' à une seconde époque du langage, que l' on s' est avisé de ce nouveau moyen de syntaxe : du moins, plus les langues sont anciennes et primitives, plus, en général, nous y trouvons l' usage des cas, et moins elles ont celui des prépositions. Nous n' avons donc plus rien à ajouter à cet égard : et nous connaissons suffisamment la nature de ce moyen de syntaxe.

p264

Il en est de même des conjonctions, ou plutôt de la conjonction *que* à laquelle toutes les interjections conjonctives, et tous les adjectifs conjonctifs, doivent leur qualité de conjonction, comme tous les verbes doivent au verbe *être,* leur qualité de verbe. Nous avons vu que, quelle que soit son étymologie, c' est un mot dont la signification propre est d' exprimer, qu' un verbe au mode attributif est régi par un autre, qu' une proposition dépend d' une autre ; que par conséquent *que* doit être regardé comme une préposition d' un genre particulier, dont le conséquent est toujours une proposition toute entière, et dont l' antécédent est toujours un verbe, quand elle est seule ou comprise dans une autre conjonction, et toujours un nom, quand elle est unie à un adjectif déterminatif qui en fait un adjectif conjonctif. Nous avons même vu, dans les déclinaisons des verbes, que cette préposition verbale exige que le verbe qui la suit, soit à un cas oblique du mode attributif, comme les autres prépositions exigent que les noms qu' elles régissent, soient à un cas oblique, dans les langues

p265

où ils ont des cas : et nous avons remarqué que, quand cette conjonction *que* est supprimée, (ou *retranchée,* comme disent les rudimens,) le nom qui aurait été le sujet du verbe qu' elle aurait gouverné, est mis à un cas oblique, et le verbe lui-même est mis au même cas oblique de son mode substantif ou de son mode adjectif, et s' accorde avec ce nom, comme ferait un autre nom ou un autre adjectif. Nous connaissons donc bien la nature et les effets de ce moyen de syntaxe, et il est inutile de nous y arrêter davantage.
Quant aux pauses plus ou moins marquées, que nous ne manquons jamais de faire de tems en tems dans toute émission de signes, il ne sera pas nécessaire de nous en occuper bien long-tems. Il est aisé de voir, que partageant en différens groupes une longue série de signes, elles produisent l' effet de séparer chaque sens partiel ou complet, et de le rendre plus distinct. Dans les langues orales, les inflexions de voix qui annoncent le commencement et la fin de chaque phrase, et celles qui en appuyant sur le mot principal,

p266

le font remarquer, sont encore des moyens de syntaxe du même genre.
L' utilité de ces pauses et séparations, est si sensible, que même dans les langages composés de signes transitoires, elles sont souvent marquées par des signes exprès. Dans les langages de gestes, il n' est pas rare que chaque phrase soit terminée par un signe uniquement destiné à en marquer la fin ; et même quelque chose d' analogue se retrouve dans les langues parlées par des peuples grossiers.
Ces mots *je dis,* et *j' ai dit,* par lesquels les sauvages commencent et finissent si fréquemment leurs discours, et même chaque partie de leurs discours, n' ont guères d' autre objet.
à l' égard des langages composés de signes permanens, et des langues orales quand elles acquièrent cette propriété par le moyen de l' écriture, pour peu que leur grammaire soit perfectionnée, ces séparations y sont toujours notées avec soin. C' est à cet usage que sont destinés nos virgules, nos points, et nos divisions en alinéas, paragraphes, chapitres, sections, etc.

p267

Il est pourtant à remarquer que l' écriture de la langue hébraïque, celle de plusieurs manuscrits anciens, et celle de nos langues modernes dans les tems d' ignorance, n' avaient pas de ponctuation, ce qui en rend souvent la lecture très-pénible, et ce qui prouve en même tems que cette invention est une des dernières dont les hommes se soient avisés, pour porter la clarté dans leurs discours ; invention qui est même encore loin d' être aussi perfectionnée qu' elle pourrait l' être. Cependant, je n' entrerai point dans le détail des règles de la ponctuation. On ponctue toujours suffisamment bien en écrivant, comme on marque toujours convenablement les repos en lisant et en parlant, quand on entend ce qu' on dit. C' est même ce qui prouve encore que cela sert à le faire comprendre aux autres. J' ai donc dû faire mention de la ponctuation, pour compléter l' énumération de tous nos moyens de syntaxe.
C' est ici que finit ce que nous avions à dire de la grammaire vraiment générale, c' est-à-dire, ce qui est commun absolument à tous les langages possibles, de

p268

quelque nature que soient les signes qui les composent. Maintenant nous devons considérer ces langages comme divisés en deux grandes classes ; l' une, formée de ceux qui sont composés de signes fugitifs et transitoires, l' autre, de ceux composés des signes permanens et durables : et il nous reste à voir comment les premiers ont produit les derniers (car il n' est pas douteux qu' ils les ont précédés) ; quels sont les effets et les propriétés de ceux-ci ; et quelles sont leurs relations avec ceux dont ils émanent. Quand nous aurons encore éclairci ces différentes questions, nous aurons, je pense, traité toutes les parties de notre sujet ; et nous pourrons en tirer quelques conséquences, pour l' amélioration de nos langues, et pour la composition d' une langue vraiment philosophique. Alors, je crois que nous aurons achevé l' histoire de l' expression de nos idées. Si nous l' avons bien faite, celle de leur déduction s' ensuivra tout naturellement : parlons donc actuellement des signes durables et permanens.

CHAPITRE 5 GRAMMAIRE T 2

p269

des signes durables de nos idées, et
spécialement *de l' écriture proprement dite.*
après avoir parlé si longuement des tems des verbes, et d' autres détails presque minutieux de nos langues articulées, l' on aura peut-être été surpris de m' entendre dire en finissant, que tout ce qui précède, est commun absolument à tous les langages, de quelqu' espèce qu' ils soient. Cependant, rien n' est plus exact, et il est facile de s' en convaincre. En effet, sans remonter jusqu' à la première partie de ces élémens, dont celle-ci n' est que la continuation, et sans répéter ici, ce que nous avons dit de la création des signes artificiels de nos idées, de leurs diverses espèces, de leurs fonctions, et de leurs propriétés communes, rappelons-nous seulement que tout systême de signes est un discours. Le discours est donc toujours la représentation plus ou moins

p270

parfaite de nos pensées. Or, toutes nos pensées ne consistant qu' à *sentir* et à *juger,* tout discours doit être composé de propositions ; ces propositions, de sujets et d' attributs ; ces sujets et ces attributs, d' idées principales et de complémens : et par conséquent, il faut nécessairement que nous retrouvions dans tous les langages possibles, quelque chose d' analogue aux élémens de la proposition, et aux moyens de syntaxe dont nous venons de rendre compte.

Si toutes ces parties sont plus développées, et si toutes leurs nuances sont mieux marquées dans le langage articulé que dans tout autre, c' est que par diverses causes, les sons de la voix sont de tous nos signes naturels, les plus commodes et les plus perfectibles ; et que, par ces motifs, ils ont été les plus employés, et les plus perfectionnés. Mais il n' en est pas moins vrai que quand nous avons recours

p271

aux gestes, aux attouchemens, ou même à d' autres signes totalement d' imagination que nous composons sur le modèle de ceux-là, nous ne pouvons les composer et les arranger, que suivant une méthode tout-à-fait semblable à celle qui préside au langage articulé ; parce que cette méthode ne dépend pas de notre choix ; qu' elle nous est dictée par l' opération même de la pensée qu' il s' agit d' exprimer ; en un mot, qu' elle est nécessaire, et non pas arbitraire. Tout ce que nous en avons dit est donc d' une vérité générale, et même universelle ; et n' est particulier à aucun langage.

Il n' en est pas de même du sujet que nous avons à traiter actuellement. Tous les signes naturels de nos idées sont momentanés. Ils se laissent appercevoir un instant, et s' évanouissent aussitôt. Devenus artificiels, ils n' en demeurent pas moins fugitifs et transitoires : et tous ne sont pas également susceptibles d' être convertis en signes durables et permanens. Les uns ne le peuvent qu' à l' aide d' une traduction pénible : les autres se prêtent à une représentation directe et facile.

p272

Par conséquent, ce qui est vrai des uns ne l' est

pas des autres, et on ne peut point établir ici des vérités universelles. J' ai déjà indiqué cette observation, dans les chapitres 16 et 17 des élémens d' idéologie, et j' ai annoncé que je la développerais davantage, quand je parlerais de l' écriture et de l' ortographe. C' est ici le lieu de remplir cet engagement : mais, pour y réussir, il faut encore nous reporter un moment à l' origine du langage.
Tous les hommes, je dirai plus, tous les êtres animés parlent naturellement le langage d' action ; ou plutôt leurs actions parlent pour eux, sans qu' ils le veuillent : et manifestent leurs pensées à tous les êtres organisés à-peu-près de même, qui voyant que quand ils ressentent certaines affections, ils font certaines actions, en concluent que leurs semblables, quand ils font les mêmes actions, éprouvent les mêmes affections. De cette observation que chacun fait de son côté, il résulte bientôt que tous les individus, sur-tout dans la race humaine, font ces mêmes actions, non plus seulement pour les faire et pour l' effet immédiat qui en résulte,

p273

mais pour manifester ce qu' ils pensent. Alors ces actions, de signes naturels involontaires, deviennent signes volontaires institués. Leur signification est un secret surpris, qui devient un secret confié ; et son indice irrécusable se change en un moyen de le communiquer. On a le plus grand besoin, et par conséquent le plus grand désir de faire connaître ses pensées ; on en perfectionne tous les moyens. Heureusement la tentation et l' art de dissimuler ne naissent qu' après l' envie de se manifester. De-là vient l' institution du langage dès l' origine du genre humain, et l' usage perfide qu' on n' en a fait que trop souvent dans la suite.
Ce langage d' action s' adresse à trois sens, le tact, la vue, et l' ouïe. Il est composé de trois espèces de signes, les attouchemens, les gestes, et les sons. On emploie plus ou moins chacune de ces trois parties du langage d' action, suivant les occasions ; mais on se sert toujours de toutes trois concurremment, sur-tout des deux dernières. Tout cela a déjà été observé.
Cependant, quoiqu' on emploie concurremment

p274

ces diverses branches du langage d' action, il n' en est pas moins vrai que chacune d' elles, (et principalement les deux dernières,) étendue et perfectionnée par des conventions successives, est susceptible de devenir chacune séparément, un langage artificiel très-complet, et d' exprimer nos idées de toutes espèces, jusque dans leurs moindres détails. Ainsi, voilà trois classes de langages artificiels bien distincts, qui émanent directement du langage naturel, et chacune de ces classes peut se subdiviser encore en une multitude d' idiômes différens.
Mais tous ces langages divers ne sont toujours composés que de signes fugitifs, qui disparaissent aussitôt qu' ils sont perçus, qui se succèdent et se remplacent avec rapidité, qui s' effacent les uns les autres, et qui ne produisent que des impressions momentanées, toujours très-difficiles, souvent impossibles à rappeler avec exactitude. Les hommes n' ont donc pu se servir long-tems de ces signes, sans désirer de les rendre durables. Ils n' ont pu recevoir ces impressions, sans souhaiter de les prolonger et de les renouveller,

p275

pour y réfléchir et les combiner. En un mot, ils n' ont pu jouir long-tems de l' avantage de se communiquer leurs idées immédiatement et passagèrement, sans souhaiter d' en conserver l' expression pour des tems et des générations à venir, et de la transmettre à des distances éloignées. Il s' agit de voir comment ils y sont parvenus.
Ce motif leur a fait d' abord ériger des monumens, ficher des clous dans des murailles comme les romains, nouer des cordelettes comme les péruviens, percer des arbres d' une certaine manière, ou en planter de nouveaux, comme certains sauvages ; puis les a conduits à imaginer des peintures, des sculptures, des gravures, des plans, et des dessins de toute espèce, pour perpétuer au moins en masse, le souvenir d' hommes, d' événemens, de sentimens, de faits, ou de lieux qu' ils voulaient préserver d' un oubli total. J' écarte pour le moment ces divers genres de signes, ainsi que ceux inventés depuis, et qui sont exclusivement propres à l' arithmétique, à l' algèbre, à la chimie, à l' astronomie, et à diverses autres sciences.

p276

J' ai ci-devant considéré tout cela comme autant de langues, ou plutôt de portions de langues ; et j' ai eu raison, puisque ce sont des systêmes de signes. Mais ce ne sont que des systêmes incomplets, puisque chacun d' eux ne s' applique qu' à un petit nombre d' idées très-peu analysées, ouà une classe particulière d' idées ; ainsi ils n' ont pas pu remplir pleinement l' objet dont il s' agit.
Cherchons donc de quels expédiens les hommes ont pu s' aviser, pour rendre durable la série complette des signes de leurs idées dans tous ses détails ; et quoique bien sûrement, par toutes les raisons que nous avons dites plusieurs fois, les langues usuelles des hommes aient toujours été des langues vocales, examinons successivement les trois hypothèses où elles seraient dérivées d' une des trois branches différentes du langage naturel, les attouchemens, les gestes, et les cris : et voyons dans chacun de ces cas, ce qu' on aurait pu faire pour rendre permanens ces signes fugitifs. Cela nous fera mieux sentir l' esprit de cette opération, en quoi précisément elle consiste, et jusqu' à quel point

p277

chaque espèce des signes naturels s' y prête ou s' y refuse.
Supposons d' abord que la langue usuelle tirée du langage d' action, soit une suite de gestes convenus, ayant pour principes et pour racines les gestes naturels et involontaires, et en dérivant plus ou moins immédiatement. Il est évident que dans cette hypothèse, on ne pourrait faire autre chose, que d' imaginer une suite correspondante de figures tracées, n' importe sur quelle matière ni par quels moyens ; d' établir entr' elles les mêmes dérivations, les mêmes analogies, et des formes de composition et de décomposition analogues à celles des gestes ; et d' attacher à chacune de ces figures, une idée déjà liée à un des gestes de la langue usuelle, en y reconnaissant les mêmes élémens du discours, et les mêmes lois de coordination ou de syntaxe.
Mais cette série de figures elle-même, comment devons-nous la considérer ? Il est clair que c' est une seconde langue visuelle, puisque c' est un second systême de signes s' adressant comme les gestes au sens de la vue, seulement d' une manière

p278

plus durable. Mais c' est une seconde langue à la création de laquelle on n' est pas conduit immédiatement, comme à celle de la première, par des décompositions successives des premiers signes naturels. Les signes qui la composent n' ont de valeur que celle qu' on y attache, au moyen des gestes auxquels on convient qu' ils correspondent. Leur signification ne se manifeste jamais que par le secours de ces gestes ; et elle n' est connue que par ceux que l' on voit faire à celui qui la dicte, ou à celui qui l' explique.

Ces observations, au reste, n' empêchent pas que cette seconde langue ne remplit en partie son but, de rendre durables les impressions produites par la première, et ne fut déjà d' une grande utilité ; mais il ne faut pas les perdre de vue, parce que nous verrons qu' elles ont bien des conséquences.

Maintenant supposons que la langue usuelle dérivée du langage d' action, soit une suite d' attouchemens convenus. Il est évident encore qu' on ne pourrait les convertir en signes fixes et permanens, qu' en les représentant de même, par le

moyen d' une suite de figures tracées. Là il y aurait un changement de plus : ce serait l' usage d' un sens qui serait substitué à celui d' un autre, puisque les attouchemens s' adressent au tact, et les figures tracées, à la vue : mais cette circonstance est indifférente. L' effet serait le même que dans le premier cas.

Actuellement, rentrons dans l' hypothèse réelle : et supposons que la langue usuelle et habituelle dérive principalement, comme cela est en effet dans tous les pays et dans tous les tems, de la troisième branche du langage d' action, des cris, et est composée d' une suite de sons convenus. Il n' est pas douteux que c' est encore là une collection de signes fugitifs qu' on peut rendre durables, en employant le même moyen, en attachant à une figure tracée, chacune des idées représentées par chacun des mots de la langue parlée. Il suffit pour cela, comme dans les deux premières suppositions, de créer autant de figures qu' il y a de signes différens dans la langue usuelle, et d' y observer les mêmes analogies, et le même ordre de composition. Ainsi, il faut autant

de ces figures, que de mots dans la langue parlée, les assujettir aux mêmes lois, et retenir fidèlement la valeur des unes et des autres. Ce sont deux langues paralelles et correspondantes. Pour pouvoir traduire de l' une dans l' autre, il faut qu' elles soient équivalentes, et qu' on les sache bien toutes deux ; c' est tout simple. Mais il ne faut point oublier que la valeur de la seconde ne lui est jamais imprimée directement ; qu' elle n' est que représentative de celle de la première ; et qu' elle ne se manifeste à qui que ce soit, que par le moyen des signes de cette première. C' est là un point très-remarquable. Telle est la manière usitée par les anciens égyptiens, par les chinois, les japonnois, et généralement par tous les peuples qui se servent des figures que nous appelons hiéroglyphiques ou symboliques, et de celles qui en dérivent, en un mot, par tous les hommes qui ont une langue parlée et une langue peinte. Avec ce procédé, ils auraient, comme nous venons de le voir, représenté, figuré également leur langue usuelle, quand même

p281

elle aurait été composée de gestes ou d' attouchemens. Mais les langues parlées, pour rendre durables les signes fugitifs qui les composent, offrent un autre moyen qui leur est particulier, et qui présente bien plus d' avantages. Quelques nombreux que soient les mots qu' elles emploient, tous sont les résultats de la fréquente répétition d' un assez petit nombre de sons. Les voix, les tons, et les articulations différentes qui constituent ces sons, sont faciles à distinguer jusqu' à un certain point. Il est donc aisé de représenter par des figures tracées, chacun des sons qui émanent de l' organe humain ; et s' ils le sont exactement et fidèlement, il n' en faut pas davantage pour rendre sensibles à la vue, d' une manière durable, non-seulement tous les mots actuels d' une langue parlée, et tous ceux qu' elle peut adopter dans la suite, mais encore tous ceux de toutes les langues parlées possibles, passées, présentes, et à venir. C' est là ce que font plus ou moins bien nos écritures proprement dites, soit syllabiques soit alphabétiques. C' est là ce que l' on appelle spécialement

p282

écrire : et c' est une opération à laquelle
les langues orales seules peuvent donner lieu,
puisqu' il s' y agit uniquement de représenter les sons.
Je parlerai bientôt de la différence de l' écriture
syllabique et de l' écriture alphabétique, des causes
de la supériorité de cette dernière, de l' inutilité
de nos différens alphabets, de la nécessité d' en
avoir un seul qui soit complet, des vices de toutes
nos ortographes, et de la possibilité de les
améliorer. Pour le moment, je m' en tiens à l' idée
fondamentale.
Celle de l' écriture proprement dite, est de copier
les sons ; et celle de l' écriture hiéroglyphique,
est de représenter les idées. L' une est la copie
figurée de la langue parlée, et rien de plus. L' autre
est une nouvelle langue et une langue secondaire,
qui n' a point de valeur propre, et dont la
signification n' est jamais déterminée et manifestée
que par les signes fugitifs de la langue usuelle.
Malgré ces différences, auxquelles même on ne fait
pas toujours attention, il parait au premier
coup-d' oeil, que ces

p283

deux moyens de peindre la parole reviennent
à-peu-près au même, et doivent remplir à-peu-près
également le but qu' on se propose, qui est de rendre
l' expression de nos idées *durable* et
transportable, si l' on peut parler ainsi.
Cependant, si nous les examinons avec attention, nous
trouverons qu' ils diffèrent par la nature de
l' opération à laquelle ils donnent lieu, par la
manière de l' exécuter, et par les effets qui en
résultent ; nous reconnaîtrons que ces différences
auxquelles on n' a pas assez pris garde, ont des
conséquences si prodigieuses, qu' elles suffisent
pour décider du destin des nations, et pour expliquer
des phénomènes moraux et politiques, dont on n' a
jamais bien rendu raison : et nous serons étonnés
qu' un seul petit fait, en apparence bien peu
remarquable, puisse avoir tant d' influence sur le
sort des hommes : ce qui prouve bien que les moindres
observations sur les opérations de notre esprit,
sont de la plus haute importance, et portent une vive
lumière sur l' histoire du genre humain.
Parlons d' abord de l' opération en elle-même.

p284

Avec l' écriture alphabétique, elle est purement mécanique et de la plus grande simplicité, si l' on fait abstraction de l' imperfection de nos alphabets et de l' irrégularité de nos ortographes. Elle se réduit, quand il s' agit d' écrire, à bien noter les sons que l' on entend prononcer, et quand il s' agit de lire, à prononcer exactement ceux que l' on voit écrits. Il n' y a pas changement de signes ; il n' y a que deux représentations différentes des mêmes signes convenus et usités. Il ne peut pas y avoir lieu à erreur ; la preuve en est, que pour écrire un discours prononcé, et pour lire un discours écrit, (toujours abstraction faite des irrégularités de l' ortographe,) il n' est pas du tout nécessaire de les entendre. Celui qui tient un discours écrit par le moyen d' un alphabet, est donc bien sûr d' avoir la pensée de celui qui l' a dicté, pure et sans mêlange.

Il n' en est pas de même de l' écriture hiéroglyphique. Il y a toujours double changement de signes. Il y a traduction, véritable interprétation, quand on l' écrit ; et nouvelle traduction, seconde

p285

interprétation, quand on la lit. La preuve en est, qu' on ne peut faire ni l' un ni l' autre sans comprendre les deux langues employées, la langue parlée et la langue peinte. Voilà donc déjà deux sources d' erreurs, deux causes d' incertitude. Pour que celui qui entend lire ou qui lit l' écriture hiéroglyphique, fût certain d' avoir précisément la pensée de celui qui l' a dictée, il faudrait qu' il eût la preuve que les signes de la langue parlée qui lui en expriment le sens, sont exactement ceux dont s' est servi l' auteur. Or, c' est une satisfaction qu' il ne peut se procurer, qu' en voyant l' auteur lui-même, et réduisant à rien la confiance accordée à l' écrit. Voilà donc déjà une grande différence tirée de la nature même de l' opération. Passons à la manière de l' exécuter.

Pour écrire et lire toutes sortes de langues au moyen de l' écriture alphabétique, il suffit d' avoir l' intelligence d' un très-petit nombre de caractères. (je crois qu' un alphabet bien complet, et même très-scrupuleux à marquer les nuances les plus fines, en comprendrait une quarantaine.) or, c' est là un petit talent très-facile

p286

à acquérir, sur-tout si l' ortographe était
régularisée ; et tellement facile, qu' avec une bonne
organisation sociale, au bout de très-peu d' années,
il n' y aurait presque pas un individu dans une
nation policée, qui fut privé de cet avantage.
Il faut au contraire que l' écriture, ou plutôt la
langue hiéroglyphique, ait autant de signes que la
langue parlée a de mots ; et il faut avoir la
connaissance de tous ces signes, pour l' écrire et la
lire : c' est une nouvelle langue à apprendre, et
une langue dont on ne peut pas acquérir l' intelligence
par l' usage habituel de la société. C' est une
véritable langue morte qu' on ne peut connaître
que dans les livres. (c' est même une langue morte
d' une espèce particulière, de la vraie valeur de
laquelle il est impossible qu' on ait jamais de
monumens, puisque cette valeur ne se manifeste jamais
que par le moyen des signes fugitifs de la langue
usuelle.) c' est donc l' étude de toute la vie que de
la savoir à-peu-près, comme l' expérience le prouve
à la Chine : et par conséquent, toute la masse
de la nation est privée de l' usage de tout signe
durable de ses idées :

p287

et le petit nombre des hommes qui se livrent à
l' étude, et en même tems aux affaires publiques,
puisqu' eux seuls sont capables de les faire, passe
tout son tems à étudier l' art de s' exprimer sans
y réussir complètement, et sans qu' il lui reste
de loisir pour apprendre à penser. Maintenant,
voyons les effets que tout cela produit.
1) quand on a surmonté toutes ces difficultés, on ne
peut encore représenter en signes durables, que les
langues que l' on comprend. La cause en est manifeste :
on ne peut traduire sans entendre.
2) on ne peut même représenter que celle sur
laquelle la langue écrite, la langue secondaire a
été formée et calquée, ou tout au plus celles qui
ont avec la première, les plus grandes analogies
d' étimologie et de syntaxe. Pour peu qu' elles en
diffèrent, on ne peut les rendre dans la langue
écrite, que par des à-peu-près, et des équivalens
qui les défigurent nécessairement. Voyez un peu ce
que ce serait que du français écrit avec la
construction, la syntaxe, la formation des verbes,
les étimologies, les tropes, et les autres

p288

idiotismes de la langue anglaise ou allemande, et même de la langue italienne. Ce serait un patois ridicule et souvent inintelligible. C' est là ce qu' est une langue parlée quelconque, écrite avec une langue peinte qui n' est pas modelée sur elle, qui n' a pas été faite pour elle.

3) il est à remarquer que les figures tracées, quelque nombreuses et quelqu' embarrassantes qu' elles soient à former, à distinguer, et à retenir, sont bien loin de se prêter comme les signes vocaux, aux moindres nuances et aux plus légères modifications. Il est donc impossible qu' il y en ait autant que de mots, et que de différentes formes de chacun de ces mots : et quand on supposerait bien gratuitement, que des nations qui se servent d' un moyen si désavantageux, ont poussé la grammaire générale jusqu' au dernier terme de la perfection, qu' elles ont fait une application rigoureuse de ses principes à leur langue parlée, et qu' elles l' ont amenée au point de n' avoir aucune anomalie, de n' employer que les mots et les moyens de syntaxe réellement nécessaires, de ne modifier les premiers que

p289

de la manière la plus régulière et la plus avantageuse, et par conséquent de réduire le nombre de leurs signes, et de simplifier leurs relations autant que possible, quand dis-je, on ferait toutes ces suppositions, assurément bien peu fondées, il ne se pourrait pas encore que la langue écrite rendit toutes les formes d' une langue parlée ; et qu' elle n' altérât pas, en la représentant, même celle sur laquelle et pour laquelle elle aurait été composée, et à plus forte raison toutes les autres.

4) enfin, il y a une dernière observation à faire, sur cet usage de représenter une langue parlée au moyen d' une autre langue écrite qui lui correspond, observation à laquelle on n' a jamais fait assez d' attention, au moins que je sache, et qu' il n' est pas aisé de présenter de manière à la rendre très-sensible : la voici. Ces deux langues, chacune de leur côté, sont sujettes à des variations. La langue écrite n' a point été inventée tout de suite dans toute sa perfection et avec tous ses développemens ; et elle a dû recevoir de différens écrivains, des altérations et des améliorations successives. En un mot,

p290

elle a nécessairement beaucoup de variantes. La langue parlée de son côté, comme toutes les langues parlées, surtout celles qui ne sont point fixées par des ouvrages généralement répandus et marqués au coin de la perfection, doit éprouver de fréquens changemens ; par conséquent leurs rapports ont perpétuellement varié : or rien ne le constate. Car la langue parlée n' est nulle part écrite par elle-même ; ainsi personne ne sait ce qu' elle a été : et la signification de la langue écrite n' est jamais manifestée que par les signes vocaux, tels qu' ils sont au moment et dans les lieux où l' on s' en sert pour la traduire en la lisant ; ainsi, on ne sait pas non plus ce qu' elle était, ni à quoi elle répondait, quand l' écrit a été fait. Donc, d' une part on n' a nulle trace de ce qu' a été la langue parlée dans les tems antérieurs ; et un chinois, un japonnois peuvent à peine savoir comment parlait leur bisayeul. Et de l' autre,

p291

quand on voit dans la langue écrite un signe tombé en désuétude, ce n' est que par tradition, ou par des conjectures plus ou moins heureuses, que l' on peut savoir s' il répondait à un mot ou à une locution abandonnés, ou s' il existe encore sous une nouvelle forme, c' est-à-dire remplacé par un signe nouveau : et au contraire, quand on y voit un signe nouveau, on ne peut pas être sûr non plus, s' il est seulement le remplaçant d' un signe réformé, ou s' il est une nouvelle création répondant à un nouveau signe de la langue parlée. Ces deux langues parallèles sont deux quantités perpétuellement variables, qui se mesurent l' une l' autre, sans aucun type certain auquel les rapporter. Avec de tels moyens, il est impossible de jamais procéder avec pleine assurance.
Nous avons de la peine, nous autres occidentaux, à nous faire une idée d' une pareille anxiété, parce qu' enfin, dans les

p292

plus mauvais manuscrits de nos plus anciens langages, nous sommes sûrs d' avoir la peinture fidèle des sons

tels qu' ils étaient proférés, et que nous en
retrouvons la filiation et la dégénération : mais
supposons pour un moment que les lettres sont aussi
nombreuses, et aussi variables que les mots et les
tournures de phrase ; et jugeons où nous en serions.
C' est là le sort des peuples qui se servent
à-la-fois d' une langue parlée et d' une langue peinte.
La différence des dialectes doit produire à-peu-près
les mêmes effets que la différence des tems, et
multiplier les incertitudes.
Si vous ajoutez à tout cela l' incapacité de la
plupart des écrivains, c' est-à-dire des traducteurs,
incapacité qui est inévitable, puisque leur art est
très-conjectural et très-difficile à acquérir, et
qui doit causer de nombreuses fautes, lesquelles
augmentent beaucoup la confusion, vous ne serez pas
surpris que les voyageurs nous disent qu' à la
Chine, la moindre convention, ou le plus simple
ordre de l' empereur, donnent souvent lieu à une
multitude de commentaires et d' incertitudes,

p293

comme chez nous un passage obscur d' une langue
morte : et vous concluerez de plus avec assurance,
qu' il est inévitable que les livres ainsi écrits,
deviennent très-promptement absolument
inintelligibles, à moins qu' on ne prenne souvent
la précaution de les recopier, ce qui est une
autre source d' erreurs, puisque ces copies sont
autant de traductions.
Tout ce que nous venons de dire, est un peu abstrait,
et a exigé beaucoup d' attention, parce qu' il est
assez difficile de se bien transporter dans une
situation dans laquelle on n' a jamais été ;
délassons-nous actuellement à voir les conséquences
qui résultent de ces faits. Il me paraît que les
voici.
D' abord, il est certain que si les hommes ne peuvent
presque pas penser, sans avoir converti quelques-uns
de leurs signes naturels en signes artificiels, ils
ne peuvent non plus faire presqu' aucuns progrès sans
avoir trouvé un moyen quelconque

p294

de rendre durables ces signes artificiels primitifs,
qui sont tous passagers et fugitifs.
Secondement, il n' est pas moins sûr que quand, pour

son malheur, un peuple a pris le parti de fixer ces signes transitoires, au moyen d' une seconde langue représentant directement les mêmes idées d' une autre manière, il doit arriver :
1) que la presque totalité de la nation demeure inévitablement incapable d' apprendre cette seconde langue, et par conséquent absolument privée de l' usage de tout signe durable, et de la possibilité d' acquérir les connaissances les plus simples.
2) que le très-petit nombre de gens qui ont le tems de se livrer à de longues études, doivent le consumer tout entier à apprendre l' art de s' exprimer, et en avoir très-peu de reste pour acquérir de vraies connaissances.
3) qu' ils doivent y faire très-peu de progrès, étant à-peu-près réduits chacun à leurs propres forces, parce que les moyens de communiquer entr' eux sont

p295

difficiles, et qu' ils ne sont jamais sûrs de se comprendre complètement par écrit.
4) qu' en supposant qu' un d' eux fasse réellement une découverte précieuse, ou une observation importante, elle doit facilement s' oublier, ou du moins s' obscurcir, parce que les livres deviennent promptement inintelligibles.
5) qu' il en doit être de même des connaissances qu' ils pourraient recevoir des étrangers, sur-tout si elles sont d' un ordre un peu relevé ; et qu' au bout d' assez peu de temps on ne doit plus les retrouver chez eux, que dans l' état de fragmens et de débris, ou comme des formules dont on a conservé l' usage, mais sans en connaître ni l' esprit ni les motifs, encore moins les moyens de les retrouver si on les perdait.
6) qu' une telle nation doit avoir bien peu de communication avec les étrangers, et en conséquence, concevoir bientôt pour eux une aversion et un mépris stupides, parce qu' il leur est excessivement difficile d' apprendre sa langue, et

p297

qu' elle a aussi beaucoup de peine à apprendre les leurs, devant toujours commencer par apprendre à lire et à écrire.
7) que les savans ou demi-savans du pays, voyant

que malgré tous leurs efforts ils ne peuvent faire aucun progrès réel, et qu' au contraire toutes les lumières qu' ils ont reçues en dépôt, s' éteignent ou du moins s' obscurcissent entre leurs mains, ils doivent bientôt se pénétrer d' un respect superstitieux pour l' antiquité et pour leurs devanciers ; et ils doivent imprimer ce sentiment au peuple, et par suite, l' horreur de tout changement, et ce dernier point sur-tout avec d' autant plus d' énergie, qu' ils sentent que tout changement dans les moeurs en apporte dans la langue, et que tout changement dans la langue confond et anéantit toute leur science.

Tel est le résumé des conséquences qui dérivent nécessairement de l' usage des signes hiéroglyphiques ; et il est remarquable que c' est en même tems l' exposé exact de ce que tous les historiens nous

p298

apprennent des anciens égyptiens, et de ce que tous nos voyageurs nous rapportent des chinois. La théorie est donc bien prouvée par les faits : et les faits suffisamment expliqués par la théorie. Car, quand nous voyons les mêmes phénomènes moraux, produits constamment pendant des milliers d' années, chez des peuples aussi éloignés l' un de l' autre, et observés dans des tems et par des hommes si différens, nous sommes bien autorisés à conclure qu' ils sont l' effet d' une institution qui leur est commune, et que nous savons d' ailleurs devoir nécessairement produire ces résultats. Il est donc bien inutile de recourir à d' autres causes, pour nous en rendre raison.

Ainsi, si depuis la plus haute antiquité, nous trouvons toujours en égypte et à la Chine, les connaissances dans un état stationnaire ou même rétrograde, et resserrées dans un petit nombre de mains, nous n' avons pas besoin d' en faire honneur à la politique bien ou mal entendue des gouvernans et des prétendus sages de ces deux nations ; il nous suffit de savoir que c' est l' effet nécessaire de l' insuffisance

p299

des moyens qu' elles ont de cultiver ces connaissances et de les répandre.

De même, si leurs sciences nous présentent toujours une apparence occulte et ténébreuse, et ne se montrent jamais qu' enveloppées dans l' ombre du mystère, nous ne devons pas attribuer cet effet à la sombre jalousie de leurs prêtres et de leurs lettrés, et à un systême bien combiné de leur part, pour se rendre impénétrables pendant des milliers de siècles ; de tels secrets sont impossibles à garder, quand ils sont faciles à apprendre. Mais quand on voit quelle est la langue soi-disant savante de ces prétendus adeptes, on reconnaît clairement que leur plus grand art, pour ne pas se laisser deviner, est d' avoir la plus grande peine à s' expliquer, et de ne comprendre eux-mêmes que très-imparfaitement les écrits dont ils sont les dépositaires. C' est assurément un secret bien gardé, que celui que personne ne sait complètement.
Par les mêmes raisons, je dirai que quand nous trouvons chez ces peuples, des connaissances d' un ordre très-relevé, nous pouvons prononcer hardiment qu' ils

p300

ne les ont point découvertes, parce que cela est impossible avec les signes dont ils ont l' usage : et comme nous trouvons toujours entre leurs mains ces connaissances, comme des possessions déjà anciennes et mal conservées, dont il ne reste que des fragmens et des débris, nous sommes, ce me semble, inévitablement conduits à conclure que ces nations, quelqu' antiques qu' elles soient, ont été précédées par d' autres, qui se servant de meilleurs signes, étaient beaucoup plus éclairées ; et qu' elles en ont autrefois tiré des lumières, qu' elles n' ont pas même pu conserver entières, bien loin de pouvoir les accroître, avec le mauvais moyen qu' elles ont pour les constater et les transmettre.
Je crois que c' est là le plus fort argument que l' on puisse faire en faveur de l' existence d' un peuple éclairé, antérieur à tous ceux que nous connaissons : je crois même qu' il en démontre la nécessité, d' une manière irréprochable ; car elle est prise dans la nature de l' esprit humain et de ses moyens de connaître.
Quoiqu' il en soit, je crois avoir prouvé, et c' était l' objet de cette analyse, 1) que

p301

les hommes ne peuvent presque pas penser, sans avoir converti les signes naturels de leurs idées en signes artificiels ; 2) qu' ils ne peuvent avoir que des connaissances infiniment restreintes, tant qu' ils n' ont pas su rendre permanens ces signes artificiels fugitifs ; 3) qu' ils ne peuvent encore faire presqu' aucuns progrès, quand ces signes permanens, au lieu d' être la représentation directe et immédiate des signes fugitifs, sont une seconde langue distincte de la langue usuelle.
C' est cependant à ce dernier expédient qu' ils seraient réduits, si leurs langues usuelles étaient composées d' attouchemens ou de gestes : mais les langues orales donnent lieu à une méthode qui a des résultats bien plus avantageux ; et cette propriété suffirait-elle seule à justifier la préférence universelle donnée à ces langues, quand il n' y aurait pas en leur faveur beaucoup d' autres raisons tirées de notre organisation. Cette méthode est celle qui consiste à représenter, à noter, seulement les sons dont les mots de ces langues sont composés, sans s' embarrasser

p302

du tout des idées qu' ils expriment. Tout peuple qui a une langue parlée, et qui néglige ce moyen de la convertir en signes permanens, par cela seul se condamne à une inutilité absolue. Son existence, quelque longue qu' elle soit, est aussi stérile que celle des peuples qui n' ont aucuns signes permanens, et demeure absolument nulle pour les progrès de l' esprit humain. Elle peut et doit même leur nuire, en contribuant à en faire méconnaître la marche, et en induisant à erreur sur les moyens de les favoriser.
C' est donc pour une réunion d' hommes en société, une détermination bien importante, et qui doit avoir la plus grande influence sur leur destinée, que celle d' adopter l' usage de l' écriture hiéroglyphique, ou celui de l' écriture proprement dite. Mais cette détermination, comme la plupart de celles qui décident du sort des hommes, n' a jamais pu être prise après mûre délibération ; car, pour se décider avec connaissance de cause, il faudrait avoir déjà l' expérience du parti qu' on préfère, et la connaissance des effets qu' il peut produire après une longue

p303

suite de siècles. D' ailleurs un usage, un procédé général n' est jamais, sur-tout dans l' enfance des nations, adopté de dessein prémédité, et par l' effet d' une volonté expresse. Il naît, il s' introduit sans qu' on sache comment ; puis il prend faveur, et devient prédominant, sans que personne le veuille. Cherchons donc comment des nations ont pu être conduites à se servir de l' écriture hiéroglyphique, ou de l' écriture proprement dite.
On a beaucoup dit que les hommes avaient commencé par employer les hiéroglyphes, les peintures symboliques et allégoriques ; et qu' ensuite, à force de les perfectionner, ils en étaient venus à inventer les lettres et les alphabets. Pour moi, j' avoue que je ne le crois pas. Premièrement, cette opinion n' est appuyée sur aucun fait positif : car l' histoire, au moins que je sache, ne nous a transmis le souvenir d' aucun peuple qui ait abandonné l' usage des hiéroglyphes pour celui de l' écriture alphabétique. Au contraire, nous voyons de nos jours les chinois qui depuis long-tems parlent concurremment deux langues, le chinois et le tartare

p304

mantchou, qui ont pour cette dernière une écriture alphabétique qui pourrait également leur servir pour la première, et qui sont bien à même d' en sentir tous les jours les avantages. Cependant, ils continuent toujours à représenter le chinois, au moyen d' une langue peinte, et le tartare, avec des caractères alphabétiques ; et cela ne tient point uniquement à la répugnance que cette nation a pour tout ce qui est nouveau ; cette répugnance est un effet bien plus qu' une cause. La vraie raison est que réellement il est extrêmement difficile à un peuple de changer une pareille habitude. Le jour où il s' en aviserait, il faudrait que tout le monde rapprit à lire ; que tous ses instituteurs quelconques changeassent leur enseignement ; ses tribunaux, leurs procédés ; et qu' il renouvellât totalement et sans retard tous ses livres, tous ses registres, tous ses actes publics et privés jusqu' aux moindres affiches, tous ses documens, tous ses manuscrits. Un pareil jour serait pour lui le commencement d' une ère absolument nouvelle, et certainement l' époque d' une révolution prodigieuse, source

p305

d' événemens si considérables, que la mémoire ne
pourrait s' en être perdue entièrement. Or, puisque
l' histoire ne nous l' apprend pas positivement,
cela me suffit pour croire qu' un pareil changement
n' a jamais eu lieu chez aucun peuple. D' ailleurs,
ce n' est point ainsi que procède l' esprit humain.
Un changement brusque et complet ne s' opère jamais
parmi les hommes en société : trop d' habitudes
y résistent. Les nouveautés s' introduisent petit-à-petit
quand elles ne sont pas diamétralement opposées
aux usages antérieurs ; et les rendre vulgaires,
est l' ouvrage du tems que lui seul peut exécuter.
Ma seconde raison, pour être persuadé qu' un pareil
changement n' a jamais eu lieu dans aucun pays, c' est
que ces deux procédés sont fondés sur deux vues de
l' esprit totalement différentes. L' une consiste
à entreprendre de représenter les idées ; l' autre,
à essayer de peindre seulement les sons : en sorte
qu' il est absolument impossible que le projet de
réaliser l' une, conduise jamais à exécuter l' autre.
En effet, une figure hiéroglyphique est toujours
une peinture. C' est la

p306

représentation d' un objet ou d' une action, ou
plutôt de l' idée que nous en avons : car, répétons-le
toujours, nous n' exprimons jamais que nos idées.
Supposez cette figure aussi perfectionnée, aussi
modifiée, ou si vous voulez, aussi altérée et aussi
dénaturée qu' il vous plaira ; elle deviendra ce que
sont les caractères chinois, les chiffres de
l' arithmétique, les signes de l' algèbre, les
symboles astronomiques, chimiques, et pharmaceutiques.
Elle deviendra la peinture, l' emblême, la
représentation d' idées très-compliquées,
très-travaillées, très-abstraites, très-éloignées
des objets sensibles ; mais jamais elle ne deviendra
la note d' un son d' une langue parlée, qui soit
toujours le même à quelque mot qu' il appartienne.
Or c' est là ce qu' est un caractère syllabique ou
alphabétique. Jamais donc l' hiéroglyphe ne subira
cette métamorphose.
Ces motifs me portent à croire que les hommes ont été
réunis long-tems en corps de nation, ayant l' usage
d' un langage articulé, peut-être même assez
perfectionné, sans avoir trouvé le moyen de rendre
permanent et de peindre exactement, chacun

p307

de ces signes si utiles et malheureusement si fugitifs. Dans ce long intervalle de tems, ils auront inventé plusieurs arts. Ils auront fait les premiers essais de la peinture, de la sculpture, de la gravure, et de tous les arts qui tiennent au dessin, pour perpétuer le souvenir des événemens qui avaient influé sur leur destinée, et des êtres qui leur étaient chers. Ils auront créé de même la musique, pour animer leurs danses, pour chanter leurs plaisirs et leurs malheurs, pour donner plus d' énergie à leurs récits, et augmenter la facilité de s' en ressouvenir. Ils y auront eu d' autant plus de facilité, que les langues naissantes dérivant immédiatement des cris de la nature, ne sont presque elles-mêmes que de la musique. Les tons et les tems y sont extrêmement marqués. Ils y jouent au moins un aussi grand rôle que les articulations et les voix, et il suffit de moduler le langage, d' une manière un peu plus prononcée, pour que le discours devienne un chant. Cette musique, dans son origine, est monotone ; elle a peu de tons différens. On aura pu facilement attacher un signe durable à chacun d' eux.

p308

Delà l' invention des notes dont effectivement on retrouve des traces dans les monumens de la plus effrayante antiquité.
Alors, des hommes ingénieux voulant représenter d' une manière durable, les moindres détails du discours, auront eu le choix de deux moyens. Ou ils auront essayé de séparer les différentes parties d' une ou de plusieurs figures exprimant un court récit, une phrase, et d' affecter l' une de ces parties à exprimer le sens d' un des mots, et l' autre à exprimer celui d' un autre. Dans cette hypothèse, ils auront profité des métaphores et des analogies déjà employées dans le langage oral. On avait dit le coeur, pour dire le sentiment ; ils auront peint un coeur enflammé pour dire l' amour, un coeur flétri pour dire le chagrin, etc... et petit-à-petit, ils se seront réduits à quelques traits, dont l' étymologie même sera devenue presque impossible à retrouver.
Ou bien, au lieu de décomposer l' idée de la phrase, ils auront essayé d' en décomposer les sons. Leurs notes marquaient déjà les *tons,* peut-être même les *tems ;* quelques autres auront marqué les

p309

et les *voix.* cette dernière précaution de
marquer les voix, n' est même pas indispensable,
puisque plusieurs langues anciennes, et nommément
l' hébreu, se sont long-tems écrites en ne marquant
que les articulations et les accens (c' est-à-dire
les tons), et laissant à l' intelligence du lecteur
à suppléer les voyelles.
Ce fait prouve bien ce que je viens de dire, que
les langues naissantes sont tout près des cris
naturels ; qu' elles ne diffèrent presque pas de la
musique ; et que leur discours n' est presque qu' un
chant ; puisque pour le représenter, il a paru
important de marquer les tons, et inutile de marquer
les voix. Une pareille écriture n' est autre
chose que nos notes, auxquelles on ajouterait des
consonnes ; et elle montre bien clairement qu' il
a été aisé d' arriver jusqu' à l' écriture, par le moyen
de la musique.
Au moment où une nation s' est donnée des signes
permanens, il aura donc dépendu absolument du
hasard, c' est-à-dire, des circonstances particulières,
que nous ne pouvons plus appercevoir, de décider
à qui des sectateurs de la peinture ou de

p310

ceux de la musique, sera restée la gloire de figurer
le langage, et si l' on préférerait de le peindre
ou de le noter ; car l' un de ces deux usages
peut être, comme on le voit, tout aussi
anciennement imaginé que l' autre. Mais je le répète,
une fois un de ces deux partis pris, on n' aura
jamais pu passer insensiblement à l' autre, ni même
y venir de dessein prémédité. ç' aurait été la
subversion de la société toute entière.
Si jamais il est arrivé que dans le même pays un de
ces deux usages ait remplacé l' autre, cela n' aura
pu s' effectuer que comme nous allons peut-être voir
cette grande révolution s' opérer à la Chine :
c' est-à-dire, qu' une nation se servant d' une langue
peinte aura été subjuguée par une autre ayant une
écriture. Le peuple vaincu aura conservé long-tems
sa langue et ses hiéroglyphes ; et le vainqueur aura
même été obligé de se servir de ceux-ci toutes les
fois qu' il aura écrit la langue de ses nouveaux

sujets, sans quoi ils n' auraient pu le lire. Mais
à la longue la langue des conquérans se sera toujours
répandue d' avantage, tandis que celle

p311

des sujets aura été de plus en plus négligée et
enfin oubliée, et avec elle la langue peinte qui y
correspondait ; mais l' une n' aura jamais pu
disparaître sans l' autre.
Je suis convaincu que c' est là ce qui est arrivé
dans l' ancienne égypte, et que c' est ce qui rend
absolument insurmontable la difficulté que nous
éprouvons à comprendre ses hiéroglyphes, parce que
non-seulement la clef de ce chiffre est perdue,
mais même le souvenir de la langue dont il était
la représentation est totalement oublié. Je sais
pourtant qu' Hérodote et Diodore De Sicile nous
disent qu' il existait en même temps dans ce pays
une écriture mystérieuse qui était hiéroglyphique,
et une écriture vulgaire qui était alphabétique, et
qu' ils ne font point mention que ces deux écritures
se rapportassent à deux langues différentes. Mais
il est à remarquer que ces récits sont ceux
d' hommes qui n' ayant pas profondément réfléchi sur
la nature de ces signes, croient que l' obscurité de
tout ce qui est écrit en hiéroglyphes tient
uniquement à la jalouse inquiétude des

p312

prêtres, et pensent que l' on peut passer tout
naturellement et par gradations successives, des
caractères hiéroglyphiques aux alphabétiques. Or
ces deux suppositions sont également fausses. On
peut donc et l' on doit suivant moi, sans nier les
faits, révoquer en doute l' explication de la manière
dont ils sont arrivés. Je pense que c' est un sujet
à soumettre tout de nouveau à la discussion, malgré
les grands travaux de Warburton et du comte De
Cailus ; et qu' il serait également curieux et
utile d' examiner si ce n' est point aussi à la cause
que j' indique, que tient la disparution de quelques
anciennes langues de l' Inde, et la difficulté de
deviner certaines écritures. Je suis tenté de le
croire ; car il me paraît impossible que l' usage d' une
langue peinte ait été abandonné autrement, que par
l' abolition de la langue parlée à laquelle elle
correspond. Au reste il serait encore plus impossible

qu' un peuple ayant joui des avantages d' une
véritable écriture, y renonçât pour adopter une
langue peinte ; et c' est sans doute cette considération,
qui a établi l' opinion que ce dernier procédé
est le plus ancien,

p313

quoique je ne voye aucune raison de le croire.
Quoiqu' il en soit, le jour où une nation a choisi
entre ces deux manières de rendre permanens
les signes de ses idées, le jour où elle a adopté
l' une des deux, elle a décidé de son sort à jamais.
Si elle a préféré les hiéroglyphes, elle s' est
ôté à elle-même tout moyen d' accroître ses
connaissances, et même de conserver dans leur
pureté celles qu' elle pourrait recevoir d' ailleurs ;
elle a prononcé que son existence, quelque longue
qu' elle fut, serait presque aussi inutile aux
progrès ultérieurs de l' esprit humain, que si elle
n' avait point du tout de signes permanens de ses
idées ; elle a fait de son histoire comme de celle
des peuples sauvages, une lacune plus ou moins
longue, dans l' histoire du genre humain. Elle s' est
faite un rameau inutile de ce grand arbre, pouvant
porter quelques feuilles, mais incapable de produire
aucuns fruits. Nous ne chercherons donc pas à
pénétrer plus avant dans la connaissance de
l' écriture hiéroglyphique, et à en déterminer les
règles et les procédés. Il nous suffit

p314

d' avoir montré son origine et ses propriétés, ou
plutôt sa privation absolue de toutes propriétés
utiles : et nous allons nous occuper exclusivement
de l' écriture proprement dite, de celle qui note les
sons sans songer à représenter les idées, de celle
en un mot qui est la langue parlée elle-même rendue
permanente, et non pas une autre langue qui aspire à
lui correspondre, et n' y réussit jamais complètement.
On divise ordinairement l' écriture proprement dite
en deux branches, la syllabique et l' alphabétique.
On regarde la première comme la plus ancienne ; il

p315

semble que ce soit le premier pas dans l' art de
décomposer les sons ; il paraît qu' on commence par
distinguer dans un mot les différens sons qui
forment les syllabes, et que ce n' est que par une
seconde analyse que l' on découvre dans chacune
de ces syllabes une articulation et une voix, et
qu' on les représente par des caractères séparés.
Mais le vrai est que ces deux procédés se
retrouvent bien souvent mêlés ensemble dans toutes
les écritures, comme nous le verrons bientôt.
Au reste l' écriture syllabique a absolument les
mêmes propriétés que l' écriture alphabétique ;
seulement elle exige un bien plus grand nombre
de caractères, parce qu' il y a bien plus de syllabes
différentes que d' articulations et de voix distinctes,
puisqu' il résulte une syllabe de chacune des
nombreuses combinaisons, que l' on peut faire de ces
articulations et de ces voix, en les réunissant.
La manière d' écrire l' hébreu dont nous parlions
tout-à-l' heure, est en grande partie une écriture
syllabique ; car quand d' une syllabe, on n' indique
que l' articulation (je laisse à part l' accent ou le
ton

p316

que dans les deux cas on peut marquer ou ne pas
marquer), et quand on laisse à l' intelligence du
lecteur à suppléer la voix, il ne s' agit à la
vérité que d' ajouter un signe qui indique cette
voix, pour être tout-à-fait à l' écriture alphabétique ;
mais tant que cette addition n' est pas faite, le
caractère qui exprime l' articulation exprime à lui
seul toute la syllabe. C' est un véritable caractère
syllabique.
On en peut dire autant des alphabets de la plupart
des langues orientales. Non-seulement la forme de
leurs lettres est excessivement incommode et
très-difficile à tracer ; elles sont surchargées de
points, de traits, et de notes hors ligne, qui sont
une source perpétuelle d' erreurs : mais encore, comme
dans l' hébreu, une partie des sons n' est point
exprimée. On laisse à l' intelligence du lecteur à la
suppléer ; et qui plus est, la valeur de ce qui est
écrit est souvent changée par l' influence de ce qui
ne l' est pas ; en sorte qu' il faut savoir la langue
et sa syntaxe pour pouvoir lire, et que, comme
ledit très-bien le citoyen Volney, la lecture est
une divination perpétuelle. On ne sauroit trop

p317

méditer ce qu' il a écrit sur ce sujet. Il a très-bien vu que si les orientaux en général sont l' opposé des occidentaux presque en tout, depuis les moindres usages jusqu' aux opinions les plus importantes, cela vient de la difficulté de la communication des idées entre ces deux classes d' hommes ; et que cette difficulté tient bien moins à la différence des langues usuelles ou des signes fugitifs des idées, qu' à l' imperfection des alphabets ou des signes permanens. En conséquence il propose de commencer par écrire ces langues avec notre alphabet, en y ajoutant quelques caractères : et il prouve parfaitement, qu' en employant ce moyen, non-seulement on apprendrait beaucoup plus vîte les langages de ces peuples, mais encore qu' il serait plus aisé et moins cher de publier et de répandre le peu de manuscrits et de livres qu' ils possèdent, qu' en continuant à se servir de leurs caractères ; et que par là on arriverait, avec le tems, jusqu' à leur faire adopter à eux-mêmes une écriture perfectionnée.

p318

Je crois cette idée excellente ; et si je m' y suis arrêté plus qu' il ne semble que j' aurais dû le faire, ce n' est pas seulement parce qu' elle vient parfaitement à l' appui de ce que j' ai dit ci-dessus relativement à la langue peinte des chinois, mais parce que je suis persuadé qu' elle sera exécutée tôt ou tard, et qu' elle aura des conséquences extrêmement importantes, et dont il est impossible d' assigner le terme. En effet, le sort des peuples dépend uniquement de l' état de leurs lumières ; et celui-ci tient essentiellement au degré de

p319

perfection et de commodité des signes permanens qu' ils ont su se procurer. C' est par ceux-là seuls que les connaissances se perpétuent, s' accroissent, et se répandent. Or les nations dont il s' agit, sont, il est vrai, préservées bien heureusement pour elles, de l' usage des langues hiéroglyphiques ; mais elles en sont au premier pas dans l' art d' écrire. C' est à celles qui sont plus avancées à leur faire faire de nouveaux progrès ; sans cela elles resteraient long-tems en stagnation ; car, dans toutes les sociétés, c' est toujours du dehors qu' est

venue l' impulsion des grandes et utiles innovations.
L' histoire fait foi que tout peuple livré à lui-même
arrive et reste à un certain terme qu' il ne passe
plus ; et le grand avantage des modernes occidentaux
est que les connoissances sont cultivées en même
tems dans plusieurs états rivaux, qui se secourent
mutuellement et se relaient pour ainsi dire. Quand
l' un d' eux commence à se ralentir, l' autre en le
devançant l' entraîne avec lui dans la carrière.
C' est ce qui affermit et perpétue leur marche
progressive. Faisons donc participer à cet avantage
nos premiers

p320

maîtres, et reportons dans l' Orient les
améliorations que les grecs et leurs successeurs
ont faites à l' écriture, qu' ils ont reçue de ces
contrées.
Quoiqu' il en soit, notre écriture européenne, dérivée
des alphabets grecs et romains, est le dernier
état des choses ; et, quoiqu' elle ne soit pas
parfaite, elle est jusqu' à présent, ce que les
hommes ont imaginé de mieux dans ce genre. C' est
donc elle dont il faut actuellement nous occuper ;
nous trouverons dans ses défauts même les moyens
de l' améliorer encore. Mais pour en bien juger, pour
voir nettement et complètement ce que nous en devons
penser, pour démêler avec exactitude en quoi elle
mérite le nom d' alphabétique, et jusqu' à quel point
elle est encore syllabique, sans que nous nous
en doutions, il faut commencer par examiner avec
attention la parole elle-même dont elle est la
représentation, et dont elle doit être la
représentation fidèle pour être parfaite. C' est,
j' ose le dire, ce qui n' a jamais été bien fait.
Les grammairiens, même les plus scrupuleux en
analyses, commencent par dire

p321

que les *voix* représentées par les voyelles
sont une espèce de sons, et que les articulations
représentées par les consonnes sont une autre
espèce de sons, comme s' il pouvait y avoir dans la
nature une articulation sans voix, et une voix
sans articulation. Ce premier faux pas fait, cette
première erreur commise, il leur a été impossible
de voir avec lucidité comment une écriture répond

à la parole ; quand un caractère est réellement alphabétique ou véritablement syllabique ; et ce que c' est qu' une syllabe : et ils n' ont pu démêler avec netteté tous les différens sons qui composent le discours, et qui se succèdent avec tant de rapidité dans la prononciation.
Or, en quoi consiste cette erreur fondamentale ?

p322

Dans la faute qui est la source de toutes les erreurs philosophiques, et je pourrais ajouter, de toutes les autres. Elle consiste à prendre une abstraction pour une réalité, à personnifier une idée abstraite, à croire qu' une qualité que nous remarquons dans un sujet est un être réel et physique, comme le sujet auquel elle appartient. Les voix et les articulations ne sont point des sons, mais des qualités inhérentes aux sons ; et aucun son réel ne peut être dépourvu ni de l' une ni de l' autre. Revenons donc aux faits.
Tout langage oral est composé de mots. Ces mots sont composés de sons qui se succèdent. Chacun de ces sons est un effet physique produit par l' organe vocal sur l' organe auditif. Il résulte de l' émission d' une certaine quantité d' air qui sort de la gorge, pendant que le systême entier de l' organe vocal est disposé d' une certaine manière. Quand cette disposition de l' organe change en tout ou en partie, d' une manière ou d' une autre, ce n' est plus le même effet qui est produit ; ce n' est plus le même son qui se continue ; ç' en est un autre qui lui succède. Chaque son,

p323

chaque émission d' air réellement distincte d' une autre, réellement différente d' elle par quelque circonstance que ce soit, forme une syllabe naturelle ou physique. Ces syllabes naturelles ou physiques sont toujours séparées l' une de l' autre par un mouvement quelconque dans l' organe, par un changement dans sa disposition, qui interrompt l' émission de l' air ou seulement la modifie. Si ces syllabes naturelles ou physiques ne sont pas exactement les mêmes que celles qui sont reconnues et avouées par les grammaires, les rhétoriques, et les poétiques des différentes langues, et qu' on peut appeler syllabes conventionnelles ou

artificielles, la raison en est que les premières,
(ou les sons réels) ne sont pas toujours aisées
à démêler ; et que plusieurs de ces syllabes
physiques s' unissent ou se confondent facilement
avec celle qui les suit ou qui les précède, parce
qu' elles sont ou très-brèves ou très-sourdes,
ou que le mouvement organique qui les sépare est
très-peu sensible. De là vient que l' on en a
souvent réuni plusieurs ensemble sans s' en
appercevoir ; et que les syllabes conventionnelles
varient dans les divers

p324

idiômes et dans les différentes époques d' une même
langue, tandis que les syllabes naturelles sont
et seront éternellement les mêmes dans tous les
langages. C' est ce que nous allons voir plus
clairement en les examinant.
Dans chacune de ces émissions d' air, dans chacun
de ces sons, il y a plusieurs choses à remarquer,
savoir, la *voix,* la *durée,* le *ton,* le
timbre et l' *articulation.* ce ne sont point
là autant d' espèces de sons, mais ce sont autant
de circonstances par lesquelles un son diffère
d' un autre et peut en être distingué. Toutes ne sont
pas également utiles, ni même également possibles
à représenter ; mais elles sont bonnes à observer
pour ne pas les confondre et pour s' en faire une idée
juste.
J' appelle la *voix* cette circonstance du son
qui fait qu' il est un *a* ou un *i* plutôt
qu' un *o* ou un *u.* c' est elle qui détermine
principalement la nature des sons les plus
remarquables dans nos langues ; et il n' y a point
de langage où on n' en tienne compte. Une langue
qui n' auroit qu' une seule voix ou voyelle toujours
la même,

p325

serait un ramage insupportable ; et serait en
contradiction perpétuelle avec la nature de notre
organisation, qui nous fait produire des voix
différentes suivant les différentes impressions dont
nous sommes affectés.
La *durée* du son est ce qui fait qu' il est long
ou bref. Tout son émis est en soi également
susceptible d' être plus long ou plus bref. Cependant

ceux qui mettent l' organe dans une situation difficile à changer, ont par cela même plus de disposition à se prolonger. Tels sont, en général, les sons que nous appelons *graves,* et ceux qui sont précédés ou suivis d' une articulation pénible. Il n' y a point de langues où il n' y ait des syllabes longues et brèves, et même des longues plus longues et des brèves plus brèves que d' autres, et encore, outre cela, de ces *schéva* ou *e* muets que l' on n' a pas toujours assez remarqués entre les articulations qui paraissent se suivre, parce qu' ils sont plus brefs que les plus brèves des syllabes plus sonores. Mais souvent ces différences de durée sont si faibles, qu' elles sont presque insensibles et tout-à-fait impossibles à

p326

noter. Ce sont elles qui constituent la mesure et la cadence du discours. Plus elles sont marquées, et plus la langue est mesurée et cadencée. En général elles le sont d' autant plus que l' on remonte plus près de l' origine du langage. Cela doit venir de deux causes : la première, c' est que quand l' organe n' est pas assoupli, il s' arrête nécessairement davantage sur les sons qu' il a de la peine à produire, et glisse sur ceux qui sont faciles. La seconde, c' est que ces différences de durée étant impossibles à représenter exactement par l' écriture, elles doivent insensiblement s' affaiblir à mesure que les signes permanens étant plus employés, la prononciation est plus influencée par l' usage de la lecture. Ce qu' il y a de certain, c' est que les brèves et les longues sont extrêmement marquées dans les langues anciennes et dans celles des peuples sauvages, et qu' elles sont presque insensibles dans la plupart des langues modernes.
Les brèves et les longues doivent aussi, toutes choses égales d' ailleurs, se conserver plus marquées chez un peuple où

p327

l' on parle beaucoup à haute-voix en public ; car elles contribuent puissamment à rendre la parole plus distincte et plus susceptible d' être entendue à une grande distance ; et aussi elles sont plus aisées à observer dans la prononciation soutenue

qu' exige un semblable emploi du discours.
Le *ton* d' un son, est ce qui fait qu' il est,
ce que nous appelons *aigu* ou *grave ;* qu' il
occupe un rang plus ou moins élevé dans l' échelle
de la gamme. C' est la note qui marque le *ton,*
comme c' est la voyelle qui marque la *voix.*
mais ces différences de ton, qui sont assez grandes
dans la musique pour être appréciées par toute
oreille sensible et exercée, sont souvent à peine
assignables dans le discours, et toujours
impossibles à marquer avec exactitude. On ne peut
que les indiquer à peu près par certains signes
accessoires, qui ne sont jamais rigoureusement
comparables entr' eux comme les notes. Ces signes sont
les accens ; et ceux-là seuls méritent vraiment
et complètement le nom d' accent, *accentus,*

p328

qui vient de *ad cantum,* et signifie servant au
chant.
Il ne faut pas confondre avec ces accens, des signes
auxquels on a donné abusivement ce nom, et qui,
dans beaucoup d' écritures, remplissent des fonctions
absolument différentes, comme de modifier
l' articulation ou la voix qui est écrite, ou de
suppléer une lettre supprimée, ou de marquer soit
l' étymologie soit la nature grammaticale d' un
mot, etc. Tels sont, suivant moi, tous les prétendus
accens dont nous nous servons en français. Par
exemple, nous mettons ce que nous appelons un accent
aigu sur le troisième *e* de *fermeté,* pour
indiquer qu' il est fermé, un accent grave sur le
premier *e* de *il tète,* pour indiquer qu' il
est bref, et un accent circonflexe, c' est-à-dire,
aigu et grave successivement sur le premier *e*
de *tête,* pour indiquer qu' il est ouvert. Aucun
de ces signes n' est un véritable accent. Le second
est purement un signe de quantité. Le premier et le
troisième modifient uniquement la voix ; et
suppléants au manque d' un caractère, ils font que la

p329

même voyelle représente successivement deux voix
différentes. Mais aucun d' eux n' a aucun rapport
au ton de la syllabe, et n' est par conséquent
ni aigu, ni grave, ni circonflexe. Il en est de
même de celui que nous mettons sur le mot *à,*

quand il est préposition. Celui-là est purement grammatical. Il ne fait rien du tout à la prononciation. Il est vrai qu' il y a des cas, où l' effet de ces accens peut induire à erreur : et voici pourquoi. De même que nous avons remarqué que certains sons sont naturellement plutôt longs que brefs, de même il y en a qui ont plus d' analogie avec les tons graves, qu' avec les tons aigus ; et réciproquement. Ainsi, par exemple, l' *o* de *cotte,* espèce de juppe, et celui de *côte,* espèce d' os, sont bien réellement deux voix différentes ; et, à la rigueur, toutes deux peuvent se chanter sur tous les tons de la gamme. Il en est de même de l' *a* de *patin* et de celui de *pâtée.* cependant il est vrai de dire que le premier de ces *o,* et le premier de ces *a,* ont plus de disposition à être brefs et aigus ; et que les deux derniers sont plus naturellement

p330

longs et graves. Ainsi, les accens qui déterminent ces voix, paraissent en fixer le ton ; mais on voit que ce n' est qu' accidentellement, comme ils en fixent la durée : et si l' on voulait avoir égard à ces effets sécondaires, on pourrait tout aussi bien regarder ces signes comme des signes de quantité, que comme des signes de chant, des accens. Quoiqu' il en soit, voilà ce que c' est que le *ton ;* et c' est une circonstance des sons tout-à-fait différente de la *voix* et de la *durée,* quoiqu' elle n' en soit pas absolument indépendante. Remarquons, en finissant, qu' il en est du *ton* des sons comme de leur *durée.* il est d' autant plus remarquable que l' on se rapproche davantage de l' institution du langage. Plus les langues sont près de leur origine, plus elles sont accentuées et chantantes ; comme elles sont plus mesurées et cadencées. La raison en est la même : elles tiennent encore beaucoup des cris primitifs. L' organe n' est pas encore assoupli ; l' homme chante plus qu' il ne prononce ; il soupire ou s' écrie plutôt qu' il ne parle : ce n' est que

p331

petit à petit qu' il se plie à toutes les nuances fines et difficiles à saisir des voix et des

articulations, et qu' il s' habitue à y attacher
plus d' importance qu' au ton. L' usage des signes
permanens fortifie toujours de plus en plus cette
habitude, parce que, comme nous l' avons vu, ces
signes ne peuvent représenter que très-imparfaitement
le ton, tandis qu' ils peignent beaucoup mieux la voix
et l' articulation. Ainsi, avec le tems, la tradition
de l' un s' obscurcit et s' affaiblit, tandis que celle
des autres se perpétue et se répand. Ajoutons
cependant, que l' usage de parler en public doit
faire, sur les tons des sons, le même effet que
sur leurs durées. C' est-à-dire, faire qu' ils
demeurent plus sensibles dans la prononciation,
parce qu' ils servent beaucoup à rendre la parole
plus éclatante et plus distincte de loin, et qu' ils
sont aussi plus sensibles dans la prononciation
soutenue.
Après le *ton,* j' ai cru devoir remarquer dans
les sons, ce que je nomme le *timbre.* j' appelle
ainsi cette circonstance, du son qui fait que nous
distinguons la voix d' un

p332

homme de celle d' un autre, bien qu' ils prononcent
tous deux la même voix, avec la même force, la
même articulation, et le même ton ; de même que dans
un son musical, nous reconnaissons qu' il est
produit par deux instrumens de différente espèce,
ou même par deux instrumens différens de la même
espèce, bien qu' ils soient parfaitement à l' unisson,
et que toutes les autres circonstances paraissent
exactement les mêmes. Ce sentiment si fin de notre
sens auditif, on ne peut nier qu' il n' existe, et
qu' il ne soit fondé sur des impressions encore plus
délicates, que celles qui nous font distinguer
les voix, et même les tons. Je ne rechercherai point
ici quelles sont les propriétés physiques, de
l' organe de la voix et de l' organe de l' ouïe, qui en
sont la cause : et je crois bien qu' il n' est au fond
que le résultat d' une multitude, de petites
différences inapperçues mais senties, dans les
qualités du son que nous avons déjà examinées.
Je le crois d' autant plus que souvent l' émission
d' un seul son ne suffit pas pour le faire naître,
et que quand plusieurs se succèdent,

p333

il ne manque pas de se manifester. D' ailleurs, je ne vois pas comment un son vocal pourrait être différent d' un autre, autrement que par la voix, le ton, ou l' articulation, si on les suppose de même force et de même durée. Quoiqu' il en soit, on sent bien que ce que j' appelle le *timbre* du son, est encore plus impossible à noter que le ton ; et d' ailleurs, cela est tout à fait inutile. Ainsi, cette circonstance du son est entièrement étrangère à l' histoire des signes permanens. Je n' en ai fait mention que pour rendre plus complète l' énumération de toutes les parties du sujet qui nous occupe, et pour faire mieux sentir ce que l' on doit penser de ce que quelques grammairiens appellent l' accent pathètique ou oratoire, et l' accent national ou provincial. En effet, si même ce que j' appelle le timbre du son ou plutôt de l' organe, ne doit pas être regardé comme une qualité élémentaire qui appartienne à chaque son en particulier, mais plutôt comme le résultat d' une foule de petites différences inapperçues dans la voix, la durée, le ton,

p334

l' articulation, la force des sons qui se succèdent, il est encore bien plus certain que ce qui constitue ce que l' on appelle l' *accent général* des différentes passions, et des différentes nations, est un effet composé des modifications habituelles de ces mêmes circonstances ; et que ce n' est qu' une analyse superficielle qui peut s' y arrêter. Nous ne nous en occuperons donc pas ; et nous n' ajouterons rien à ce que nous avons dit du *timbre.*
passons à l' articulation.
L' *articulation* est de toutes les circonstances du son vocal, celle dont il est le plus difficile de se faire une idée nette et précise. Les hommes qui n' y ont jamais pensé, et c' est le grand nombre, ne se doutent pas qu' on puisse éprouver la moindre peine à se rendre compte de la signification de ce mot, et sont très-convaincus de la comprendre parfaitement. Mais quand on y réfléchit avec attention, on sent bien vîte que la chose n' est pas si simple qu' elle le paraît ; et si l' on consulte les grammairiens, leurs diverses définitions prouvent toutes qu' ils y ont été bien embarassés, et qu' ils ont

p335

fini par ne pas résoudre la question. Plusieurs ne l' ont pas même abordée. Cependant, c' est parce qu' on a toujours démêlé incomplètement ce que c' est que l' articulation, que l' écriture n' a jamais été qu' une représentation plus ou moins imparfaite de la parole ; et qu' il est arrivé que dans toutes les langues, les syllabes conventionnelles sont toujours plus ou moins différentes des syllabes naturelles.
L' ancienne encyclopédie, ni le dictionnaire de l' académie ne nous disent rien sur ce point. La grammaire générale de port-royal élude la difficulté en parlant tout de suite de voyelles et de consonnes, sans avoir dit un seul mot ni des voix ni des articulations.
L' abbé Girard décide sans examen que *les articulations ne sont autre chose que les mouvemens organiques par lesquels le son de la voix est agité au moment de son passage, et de son impulsion hors de la bouche.* or il est bien clair que l' articulation du son est l' effet du mouvement organique, et n' est pas le mouvement lui-même.

p336

Ainsi le savant académicien ne nous apprend rien. Beauzée, toujours plus scrupuleux et plus exact que ses prédécesseurs, même lorsqu' il laisse encore à desirer, commence par ces mots : *on a coutume de dire que les articulations sont des modifications de la voix, produites par le mouvement subit et instantané de quelqu' une des parties mobiles de l' organe ;* et il se plaint, avec raison, du vague de cette définition ; car la voix et le ton du son sont aussi des modifications de la voix humaine produites par des mouvemens organiques : et si par le mot *voix* employé dans la définition, il faut entendre non pas la voix humaine en général, mais la circonstance du son appelée la voix, celle que représentent les voyelles, le ton du son est aussi une modification de la voix prise dans ce sens, produite par des mouvemens organiques. Ainsi la définition convient également au ton ; et n' est pas exclusivement propre à l' objet défini,

p337

l' *articulation.* ensuite Beauzée discute longuement et judicieusement ce que c' est que l' articulation. Il prouve que l' aspiration doit être regardée comme une véritable articulation, et sa conclusion est que *les articulations sont les différens degrés distinctifs d' explosions que peuvent recevoir les voix élémentaires de la parole, par le moyen des diverses opérations de l' organe pendant l' émission.* j' avoue que cette pénible phrase ne me satisfait point encore absolument, et je crois que les lecteurs penseront comme moi ; car les articulations, les modifications du son que représentent les consonnes, ne sont point *les différens degrés d' explosions,* mais les effets de ces différens degrés ; et ces effets, ce n' est pas la voix du son qu' ils modifient, puisque la voix ne change pas, c' est le son lui-même, à qui ils font subir une modification qui n' est ni un changement de voix ni un changement de ton. Sans donc discuter d' avantage les opinions des autres, et sans m' arrêter plus long-tems à chercher des autorités, je vais tout simplement exposer ma façon de voir.

p338

Je n' examine point de quels mouvemens de l' organe vocal le son est le résultat. Je le considère comme un effet produit ; et cela me suffit. Cet effet produit varie, éprouve différentes modifications, en conséquence des différentes manières de le produire. Nous avons déjà examiné deux de ces modifications, l' une que nous appelons la *voix,* l' autre que nous nommons le *ton.* celles-là affectent le son pendant tout le tems de sa durée. Mais les différentes manières dont le son est produit, lui impriment diverses modifications qui ne sont ni la voix ni le ton, qui n' altèrent point celles-ci, et qui, de plus, en diffèrent en ce qu' elles n' affectent le son qu' au premier moment de son émission, et qu' ensuite elles cessent de s' y faire remarquer pendant tout le tems qu' il se prolonge. Ce sont ces diverses modifications instantanées que j' appelle les diverses articulations du son, puisque ce mot est en usage. Je n' aime point cette dénomination, parce qu' elle dérive de l' idée de liaison, de jointure, et que les articulations sont si loin d' être les liaisons des sons, qu' au contraire ce sont

elles qui séparent un son de celui qui le suit, et
que deux sons sont d' autant plus distincts, que
l' articulation qui les sépare est plus forte et
plus prononcée, jusqu' au point que, quand elle
est très-marquée, elle produit un petit silence
entre le son qui précède et celui qui suit.
L' articulation serait donc, suivant moi, mieux
nommée production, confection, organisation,
prononciation du son ; mais je ne me permettrai pas
de changer le terme reçu. Il me suffit d' avoir bien
expliqué la signification que je crois qu' on doit
lui donner. L' articulation est donc, suivant moi,
une modification du son, qui n' en est ni la voix
ni le ton, qui ne les altère point, et qui en
diffère en ce qu' elle n' affecte le son qu' au moment
où il commence, et qu' ensuite elle ne s' y fait plus
remarquer pendant tout le tems qu' il se prolonge.
*c' est proprement la manière dont le son commence
à nous affecter, le résultat de la manière dont
il commence à être produit.*
j' ajouterai que si parmi ces modifications du son,
qui n' étant ni la voix ni le ton, méritent d' être
regardées comme des

articulations, il en est d' inapperçues qui se
prolongent ou se répètent après le premier moment
de l' émission du son, et continuent à l' affecter
pendant le reste de sa durée, ce sont elles qui
constituent la qualité du son dont j' ai parlé sous
le nom de *timbre.* mais je persiste à penser qu' il
n' y en a point de telles, et que le *timbre*
n' est point une qualité d' un son en particulier, mais
une qualité de l' organe qui consiste en ce qu' il
emploie plutôt certains sons que d' autres, et qu' il
les dispose, et varie leur volume, leur force, et
leur durée, d' une manière qui lui est propre.
Quoiqu' il en soit, je crois avoir donné une notion
nette et précise de ce que j' entends par l' articulation
du son ; et je pense que l' idée que je m' en fais
est conforme à la nature des choses.
On voit par ce que j' en ai dit, que je ne crois pas
qu' il y ait de son sans articulation. Effectivement
je n' imagine pas qu' il puisse y en avoir, parce que
je ne conçois rien qui n' ait un commencement et
une manière de commencer. Non-seulement je regarde
l' aspiration comme une articulation ; mais je pense
que cette espèce

p341

d' articulation a toujours lieu plus ou moins, quand il n' y en a pas d' autre dans l' émission du son. Je crois que quand nous nous figurons prononcer une voyelle toute seule, nous n' émettons pas plus une voix sans une articulation quelconque, que sans un ton quelconque ; et que cette articulation est une aspiration faible qui ne diffère que du plus au moins, d' une aspiration forte et représentée par un *h.* cela est si vrai que, dans beaucoup de langages, les simples voyelles sont aussi fortement *prononcées,* aussi fortement *articulées,* que les ont dans d' autres celles que l' on nomme *aspirées,* et qui dans l' écriture sont précédées par un *h.* cela dépend uniquement des habitudes des différens peuples. Je pourrais d' ailleurs appuyer mon opinion de détails anatomiques qui la confirmeraient, mais il me suffit de dire que je ne conçois pas plus un son dépourvu d' une manière quelconque de commencer à nous affecter, que je ne conçois ce qu' il serait, dépourvu de toute voix ou de tout ton quelconque ; et je crois que tout le monde est comme moi.

p342

J' observe en finissant que l' articulation est de toutes les qualités, de toutes les circonstances de son, celle sur laquelle l' habitude a le plus d' influence, et qui acquiert le plus de variétés et de perfectionnemens, par l' effet de l' usage et de l' exercice ; parce que c' est celle qui dépend d' un plus grand nombre de mouvemens organiques. On remarque dans toutes les langues naissantes, peu de consonnes différentes, et un usage rare de ces consonnes ; elles sont toutes en voyelles, et en voyelles fortement prononcées, fortement aspirées. Ces aspirations véhémentes, ces articulations gutturales sont d' autant plus fréquentes, que l' organe est moins assoupli, et que les autres articulations, labiales, linguales, dentales, palatales, etc., sont plus pénibles, et plus rares. Ces langues sont articulées d' une manière rude et uniforme par les mêmes causes, qui font qu' elles sont fortement accentuées, et fortement cadencées. Tout cela tient également à la rigidité de l' organe.
Petit-à-petit, tout s' adoucit, s' efface, s' assouplit, s' organise, et se lie par des articulations plus variées

p343

et plus composées, produites par des mouvemens plus
compliqués et plus agiles, résultats d' un exercice
plus long-tems prolongé, et plus fréquemment
répété. L' usage des signes permanens y contribue
aussi beaucoup, en ce qu' ils représentent plus
exactement les différences des diverses articulations,
que les degrés de l' articulation gutturale ; en sorte
que pendant que la tradition des premières se
conserve, celle des nuances de celle-ci va toujours
en s' affaiblissant, ce qui nécessite toujours plus,
d' avoir recours aux autres. C' est le même effet
que nous avons vu, que ces signes permanens produisent
sur le ton et sur la durée du son.
Ici se termine ce que j' avais à dire de
l' articulation ; et cela complète l' analyse des
sons qui composent le langage oral, ou plutôt
l' examen des circonstances qui accompagnent toujours
chacun d' eux, et dont nous devons tenir compte,
quand nous entreprenons de les représenter par des
figures tracées.
Cet examen était fort nécessaire pour nous faire
une idée juste de ce que c' est que l' articulation,
la voix, le ton, et la

p344

durée du son. Il nous montre que ce sont là autant
de qualités, dont chaque son vocal est nécessairement
revêtu, sans lesquelles il ne peut exister, et qui
ne peuvent exister sans un son auquel elles
appartiennent ; de même que la figure, la grandeur,
la pesanteur d' un corps ne peuvent avoir lieu sans
ce corps, comme aussi ce corps ne peut exister sans
être grand, figuré, pesant d' une certaine manière
et à un certain degré. Ces circonstances, ces
qualités du son peuvent bien être par la pensée
séparées les unes des autres, et du son auquel
elles appartiennent ; mais alors ce sont de pures
abstractions de notre esprit. Ce ne sont plus des
êtres réels. J' ai donc eu raison de dire en
commençant, que le langage oral est composé de mots ;
que ces mots sont composés de sons ; que chaque
son vocal résulte d' une émission d' air modifiée
d' une certaine manière, qui lui donne certaines
qualités appelées articulation, voix, ton, et durée ;
que chacun de ces sons forme une syllabe naturelle
et physique ; et que ce sont-là les élémens
matériels de la parole.

p345

Il suit de-là qu' il n' y a aucun son qui mérite d' être appelé plutôt une articulation ou une voix, qu' un ton ou une durée. Nous pouvons bien avoir un caractère particulier pour figurer chacune de ces quatre qualités d' un son ; mais il faut la réunion de ces quatre caractères, pour exprimer le son tout entier, pour le déterminer complètement, comme il faut l' énumération de toutes les qualités d' un corps, pour en composer la description complète. Quand donc nous écrivons le caractère *a,* qui ne figure que la voix d' un son, et que pour le lire, nous proférons le son que nous appelons *a,* nous nous trompons grandement, si nous croyons ne faire que prononcer une voix toute seule ; car cela est impossible. à cette voix qui est représentée, nous ajoutons une articulation, (aspiration plus ou moins forte) un ton, une durée, qui ne sont point figurées ; et cela forme un son complet et réel, qui est la seule chose que notre organe vocal puisse produire. Car quand il ne rend pas un son quelconque, il ne fait rien qui puisse affecter le sens de l' ouïe. De même, quand nous

p346

écrivons un *p* ou un *k,* qui marquent une articulation, et que nous les prononçons, nous leur donnons une voix, un ton, et une durée qu' ils n' expriment point. Il en est encore de même d' une note de musique, quand nous la chantons. Là, c' est le ton et souvent la durée qui sont marquées par la position et par la forme de la note ; et c' est la voix et l' articulation que nous suppléons. Ceci bien entendu, nous allons découvrir avec la plus grande facilité tout l' artifice de l' écriture, son origine, sa formation, ses perfectionnemens successifs, et les défauts qui lui restent.
Dans tout sujet de recherches, quand on est bien remonté jusqu' à un premier fait pris dans la nature, on voit bientôt tous les autres en dériver tout naturellement, tandis que quand on s' est arrêté aux faits secondaires, on ne peut ni en sentir les liaisons, ni en saisir l' ensemble.
C' est à mon avis ce qu' ont toujours fait jusqu' à présent les grammairiens, même ceux qui sont les plus justement estimés, et à qui nous devons les lumières les plus précieuses sur beaucoup de choses de détail.

p347

Quand ils ont voulu nous expliquer la théorie générale du langage, ils se sont arrêtés aux mots qu' ils ont trouvés en usage dans les langues orales déjà perfectionnées. Ils ont employé tous leurs efforts à les classer et à les dénommer méthodiquement. N' étant guidés que par des principes qu' ils s' étaient faits arbitrairement, ils ont tous été d' avis différens. Les formes de ces élémens du discours leur faisant illusion, ils n' ont pu en démêler complètement la nature et les fonctions ; et ils ont fini par en méconnaître si bien l' origine et la génération, que plusieurs d' entr' eux ont imaginé qu' il fallait qu' un être surnaturel eût donné aux hommes un langage tout formé, ce qui n' est autre chose qu' avouer qu' on ne sait pas comment les hommes sont parvenus à le composer ; tandis que si on était remonté jusqu' aux premiers cris qui nous sont dictés par la nature, on aurait vu qu' ils expriment une proposition toute entière, que bientôt on a séparé le sujet et l' attribut de cette proposition, que le nom a représenté l' un, que le verbe a représenté l' autre, et que tous les autres mots sont des

p348

complémens, des développemens, et des dérivés de ceux-là.
De même, quand on a voulu rendre raison de la théorie de l' écriture, on ne s' est occupé que des caractères qu' on trouvait inventés. On les a partagés sans examen, en syllabiques et alphabétiques ; en consonnes et en voyelles. On ne s' est pas apperçu de la similitude des fonctions des notes de la musique, et des accens de l' écriture. On n' a pas vu qu' une note, quand elle est chantée, une voyelle seule, une consonne seule, quand elles sont prononcées, sont de vrais caractères syllabiques ; et qu' il en est de même d' une consonne placée devant une autre, à moins qu' elle ne se fonde avec cette autre, pour ne former qu' une seule et même articulation, qui dès-lors devrait être représentée par un seul caractère. Tout cela a été si bien brouillé, que parmi les hommes les plus habiles qui s' en sont occupés, les uns ont cru que l' écriture proprement dite, n' était qu' une dérivation, une dégénération de l' écriture hiéroglyphique, ce qui est méconnaître complètement l' esprit de l' une et de l' autre ;

p349

les autres ont pensé que cette écriture était une
sorte de don du hasard, une espèce de trouvaille
fortuite que rien n' avait préparé. Ils ont été
jusqu' à se persuader, malgré les faits et les
monumens, qu' elle avait dû naître toute parfaite ;
et ils ont soutenu que le premier alphabet n' avait
pu manquer d' être exempt de tous défauts, quoique
tous les nôtres en fourmillent encore. C' est encore
bien là avouer son impuissance, et faire comme
à l' opéra, intervenir une divinité, pour dénouer
l' intrigue dont on ne peut se tirer.
Pour nous, d' après les observations que nous venons
de faire, nous n' avons pas besoin de faire de ceci
une pantomime à machines, ni de rêver des miracles ;
nous

p350

voyons très-clairement comment tout s' est passé, et
que dans cette invention comme dans toute autre,
l' esprit humain a procédé progressivement, et a suivi
en tout sa marche ordinaire.
Le langage oral est composé de sons. Ces sons
vocaux sont doués de qualités que nous appelons
articulation, voix, ton, et durée. Les hommes
n' ont certainement pas commencé par faire de ces
sons une analyse aussi exacte, et par démêler aussi
nettement leurs diverses qualités, puisque de nos
jours même, je ne crois pas que cela ait encore
été fait avec autant de précision. Mais ils ont
remarqué d' abord dans chacun de ces sons, celle de
ces qualités qui les affectait le plus, et qui
était la plus frappante. Ils l' ont représentée
par une figure tracée ; ils l' ont figurée au moyen
d' un caractère ; et cette figure, ce caractère,
a été tout de suite le signe du son auquel
appartenait la qualité observée, et dans lequel
d' abord on n' en considérait pas d' autres.

p351

Très-vraisemblablement, comme je l' ai dit, le ton
aura été la première qualité distinguée dans les
sons vocaux. Car les différences des tons sont

extrêmement remarquables dans le chant. Ce sont même elles qui constituent tout le plaisir qu' on y trouve. D' ailleurs, quoique les langues naissantes ne soient presque qu' une espèce de chant, cependant les sons sont encore plus distincts dans le chant que dans le discours ; il y a donc apparence qu' on aura imaginé de noter le chant avant d' écrire la parole. On aura donc créé un signe, une note quelconque, pour représenter chaque ton. J' ajouterai qu' il est assez naturel que cette première notation

p352

ait été dans le genre de la nôtre, c' est-à-dire, qu' on ait placé les signes des tons aigus au-dessus de ceux des tons graves, parce que cela est analogue à ce qui se passe dans l' organe, où les premiers paraissent raisonner dans le haut du palais, et les derniers dans le fond de la gorge, ce qui fait qu' involontairement nous baissons la tête pour émettre ceux-ci, et la levons pour émettre ceux-là. C' est sans doute pour cela aussi, qu' on appelle les uns des tons hauts, et les autres des tons bas. Quoiqu' il en soit, voilà les notes inventées.
Ces notes n' expriment que le ton : bientôt on a pu leur ajouter un petit signe pour marquer leur durée. Mais dans un cas comme dans l' autre, dès que nous les chantons, ce sont de vrais caractères syllabiques ; car quand nous les solfions, nous revêtons le ton qu' exprime chacune d' elles, des voix et des articulations qui forment les noms *ut, re, mi,* ou tels autres que nous leur avons donnés. Quand nous chantons des paroles sur l' air que forment ces notes, ce sont les voix et les articulations de ces paroles que

p353

nous ajoutons aux tons des notes ; et même quand nous ne faisons que chanter l' air sans paroles ni noms de notes, nous joignons encore nécessairement à chaque ton une voix quelconque et une articulation plus ou moins marquée, ou au moins cette légère aspiration qui est l' articulation de tous les sons qui n' en ont pas une autre plus prononcée. Voilà donc une première espèce de caractères imaginée ; et ces caractères, bien que n' exprimant

expressément qu' une seule circonstance d' un son, sont par le fait syllabiques, puisque l' on dit nécessairement toute une syllabe, un son tout entier, pour prononcer chacun d' eux.
Ces premiers caractères étant inventés et le chant étant ainsi noté tant bien que mal, on a dû naturellement chercher à noter aussi la parole, au moins à peu près ; et on a pu s' y prendre de deux manières différentes, que nous allons examiner successivement.
D' abord il est possible, que l' on n' ait remarqué *dans le discours* que les syllabes en masse, sans distinguer dans chacune d' elles les différentes qualités du

p354

son dont elles sont formées ; et qu' on ait figuré ces syllabes ou au moins les plus sensibles, par autant de caractères différens. Cette méthode aura produit une écriture vraiment syllabique telle qu' on dit qu' est celle en usage en éthiopie ; et cette écriture se sera perfectionnée et complétée successivement par l' addition de nouveaux caractères, à mesure qu' on aura distingué avec plus de sagacité les différentes syllabes du langage, et qu' on aura partagé en deux ou plusieurs, celles qu' on n' avait prises d' abord que pour une. Bien de gens croient que c' est ainsi que l' art d' écrire a dû toujours commencer ; et que par cette route on aura été bientôt conduit à l' écriture alphabétique. J' avoue que je ne partage ni l' une ni l' autre de ces deux opinions : et voici mes motifs.
Premièrement, par les raisons que j' ai dites, la notation du chant à dû précéder celle de la parole. Cette notation est fondée sur l' observation spéciale d' une qualité particulière dans chaque son (le ton). Elle consiste à représenter par le même caractère, deux sons très-différens d' ailleurs,

p355

s' ils ont le même ton, et par des caractères différens, deux sons semblables à tous autres égards, s' ils diffèrent par le ton. Elle n' a donc pas dû conduire naturellement à ne considérer les sons qu' en masse, et à noter par des signes

différens ceux même qui se ressemblaient par cette qualité qu' on était accoutumé à considérer exclusivement. Il y a là cessation de toute analogie. De plus, quand on a adopté ce moyen d' écrire, il a dû conduire très-difficilement à l' écriture alphabétique ; car pour y arriver il a fallu revenir à la route suivie dans la notation du chant, et recourir de nouveau à l' observation des différentes qualités d' un même son, pour en noter la voix par un caractère et l' articulation par un autre. Or, c' est encore là une de ces interruptions brusques, un de ces saults, si l' on peut parler ainsi, que l' esprit humain fait difficilement.
Je crois donc que l' écriture rigoureusement syllabique, telle que nous venons de l' expliquer, a dû être très-rare, si même elle a jamais existé ; et que

p356

si elle a existé, les peuples qui l' auront adoptée, auront toujours suivi la même route, et auront toujours été augmentant successivement le nombre de leurs signes, jusqu' à un excès extrême, à chaque nouvelle syllabe qu' ils auront distinguée dans leur langage, mais ne seront revenus qu' avec une peine infinie à une écriture alphabétique, c' est-à-dire, notant dans les sons leurs différentes qualités, et non pas seulement leur effet en masse. Il me paraît bien plus vraisemblable que l' art d' écrire a commencé par-tout par la seconde des méthodes que nous avons indiquées,

p357

et qui amène tout de suite et directement à une espèce d' écriture, telle à-peu-près que nous la voyons encore dans les différens alphabets des langues orientales. Voici en quoi consiste ce procédé, qui n' est que la continuation de la notation du chant.
Le discours, la parole, sur-tout dans l' origine, n' est qu' un chant où les tons sont moins marqués, et où les articulations et les voix le sont davantage. On avait figuré quelques sons du chant, en représentant leur qualité la plus remarquable, le ton. Il est tout naturel que l' on ait figuré quelques sons du discours, en ne représentant de

même que leur qualité la plus remarquable,
l' articulation ou la voix, et sur-tout
l' articulation, parce qu' en général elle est la
plus frappante. Souvent la voix se confond presque
avec le ton, et est même à-peu-près déterminée
par lui, certaines voix, comme nous l' avons
observé, ayant beaucoup plus d' analogie avec les
tons graves, et d' autres avec les tons aigus.
Voilà donc de premiers caractères imaginés pour
la parole, sur le modèle de ceux précédemment
inventés

p358

pour le chant. Ces caractères que depuis nous avons
nommés, avec raison, *consonnes,* parce que
rigoureusement ils ne représentent pas le son tout
entier, mais seulement son articulation, n' en
ont pas moins d' abord été le signe du son lui-même,
désigné par sa qualité la plus remarquable,
l' *articulation,* comme les notes étaient et
sont encore les signes des sons du chant, qu' elles
désignent par leur qualité la plus importante,
le ton, laissant les autres à l' arbitraire.
Ces premières consonnes sont donc de véritables
caractères syllabiques représentans tout un son,
dont elles marquent exactement l' articulation, et
dont elles laissent dans le vague toutes les autres
circonstances. C' est dans cet état que nous les
voyons encore de nos jours dans les alphabets
orientaux : et que nous les retrouverons aussi fort
souvent dans les nôtres, quand nous les examinerons
de près. Cet état est précisément celui des notes
dans la notation du chant.
On avait déjà imaginé de varier la forme de ces notes,
ou de leur ajouter un petit signe pour marquer leur
durée ; on a pu

p359

aisément songer à ajouter aux consonnes un signe
de quantité.
Ensuite le ton de leur son n' était pas, il est vrai,
aussi saillant que ceux du chant, on n' a pas pu
précisément leur adjoindre une note ; mais il a
été facile de leur attacher un accent qui marquât
le ton, au moins à-peu-près. Ainsi, voilà déjà
certains sons du langage notés par un seul signe
principal, unique et par conséquent vraiment

syllabique, et cependant fixés par leur articulation, leur durée, et leur ton, c' est-à-dire, mieux déterminés, et avec plus de scrupule qu' ils ne le sont souvent dans nos écritures, que nous croyons si parfaites. Les monumens font foi que tout cela s' est fait.
Après ces premiers sons, d' autres qui n' avaient pas une articulation très-prononcée, se sont pourtant fait remarquer par une voix fort distincte. On les a désignés aussi par un caractère, on a pu adjoindre de même à ce caractère un signe de quantité et un accent ; ainsi, voilà d' autres caractères syllabiques encore, qui marquent la voix, le ton, la durée, et ne laissent à l' arbitraire que

p360

l' articulation. Ils sont absolument semblables à toutes les voyelles de nos alphabets, quand elles seules elles forment une syllabe, avec la différence au désavantage de celles-ci, que le plus souvent elles ne sont pas accompagnées de signes qui marquent le ton et la durée.
Dans cet état de choses, on a pu facilement observer que le caractère *p,* par exemple, muni de son accent et de son signe de quantité, pouvait et devait, suivant les circonstances, être prononcé *pa, pâ, pé, pè, pe, peu, pi, po, pô, pu, pou, pan, pin, pon, pun,* et que l' on avait un caractère pour exprimer chacune de ces voix, ou au moins les plus remarquables d' entr' elles, quand elles se trouvaient dans le discours, sans être précédées d' aucune articulation marquée : et l' on aura pu aisément conclure qu' il était utile de joindre le caractère représentatif d' une de ces voix au caractère *p,* pour déterminer avec plus de précision, le son qu' il indiquait. Alors ces deux caractères réunis, sont devenus vraiment alphabétiques, l' un étant restreint à ne marquer que l' articulation, et l' autre, à ne marquer que

p361

la voix d' un même son, qui par-là se sera trouvé complètement représenté, et délimité rigoureusement.
Cela paraît très-simple, et cela l' est en effet.
Mais les choses les plus simples, quand elles passent l' absolu nécessaire, l' esprit humain les opère très-difficilement, sur-tout, quand des

habitudes antérieures et contraires, ont eu le
tems de prendre la place et de s' enraciner. Aussi
voyons-nous que ce qui nous paraît si simple
et si raisonnable, n' est presque jamais exécuté
dans beaucoup d' écritures ; et ne l' est que
très-incomplètement dans les nôtres. Toutefois
nous avons si bien trouvé la route que l' on a suivie,
qu' on devait suivre, et qu' on ne pouvait pas manquer
de suivre tôt ou tard, que nous ne sommes plus
étonnés, comme les grammairiens nos prédécesseurs,
du point où l' on est arrivé, mais bien plutôt
qu' on n' ait pas été plus loin, et qu' on se soit
arrêté en si beau chemin.
En effet, n' est-il pas étonnant d' une part, que
quand nous avons au moins quinze voix bien distinctes,
non-seulement nous ne nous soyons donné la peine d' en

p362

figurer que cinq, mais que nous ne nous soyons pas
même apperçus que ces voyelles ne peuvent pas être
prononcées seules, et que quand elles sont écrites
seules, nous leur prêtons l' articulation qui leur
manque, ainsi que le ton et la durée qui ne sont
pas marquées ? D' un autre côté, n' est-il pas tout
aussi surprenant que depuis que nous nous servons
de consonnes, nous continuions à brouiller et à
confondre la plupart des articulations, au point
que nous ne voyons pas qu' une consonne ne peut
jamais être prononcée sans une voyelle ? En sorte
que quand elle n' est suivie de rien, il y a une
voyelle quelconque sous-entendue ; et quand elle
est suivie d' une autre consonne, elle doit, ou en
être séparée par une voyelle, tant brève soit-elle,
ou se fondre avec elle, pour ne faire qu' une seule
et même articulation, qui alors devrait être
représentée par un seul caractère toujours le même.
Assurément, quand j' écris *il,* et que je le
prononce, il y a une articulation, une aspiration
faible devant *i,* et une voix faible, un
e muet, un schéva après *l,* sans quoi
l serait inutile.

p363

Quand j' écris *psiché,* je prononce *pe-si-ché.*
il y a trois syllabes, dont la seconde est la
seule écrite régulièrement. L' articulation *p*
devrait avoir une voyelle, et l' articulation *ch*

devrait être écrite avec un seul caractère.
Quand j' écris *axe,* je dis *ha-ke-se.* pour tout représenter régulièrement, il faudrait une consonne devant *a :* il faudrait partager en deux la consonne *x,* qui vaut à elle seule deux articulations successives ; et il faudrait mettre une voyelle, quelle que brève qu' elle soit, après la première. Sans cela, elle est impossible à prononcer.
Dans *accent,* je prononce *ha-ke-sen.* l' *a* doit avoir une articulation. Le premier *c* est un *k,* et doit avoir une voyelle. Le second *c* est une *s.* et le *t* est une lettre sans valeur aucune, un simple signe d' étymologie.
De même, quand j' écris *craquer,* il est bien clair que je prononce *ke-ra-ker.* pour peu que l' organe soit empâté, cela est manifeste ; et quelqu' agile qu' il soit, cela se sent encore. On voit de plus qu' un seul caractère devrait faire l' effet du *qu ;* et que si je ne prononce pas l' *r* finale,

p364

elle est inutile ; si je la prononce, il faut qu' elle soit suivie d' un *e* muet.
De même encore dans *gnome,* je prononce nécessairement *gue-no-me.* ce qu' on appelle l' *n* mouillée forte est évidemment deux articulations successives que l' on confond, quoique séparées réellement par un *schéva.* il n' en est pas ainsi de l' *n* mouillée faible ; c' est une articulation unique qui devrait être représentée par un seul caractère. Quand j' écris *ignorant,* je dis réellement *i-gno-rant.* mais il devrait y avoir une consonne devant l' *i ;* le *gn* devrait être représenté par une consonne unique, et le *ant* par une seule voyelle. Ainsi il n' y a pas une des trois syllabes qui soit figurée correctement.
Beaucoup de grammairiens ont, il est vrai, fait presque toutes ces observations, et beaucoup d' autres du même genre ; mais ils n' en ont pas déduit toutes les conséquences qui en dérivent, parce que, comme nous l' avons vu, ils n' avaient pas complèté l' analyse du son vocal, et n' étoient pas remonté jusqu' au premier fait. Pour nous, ces réflexions qu' on pourrait prodigieusement multiplier s' il en était

besoin, nous conduiront tout naturellement à trouver toutes les imperfections de nos alphabets et de nos ortographes, et les moyens de les rectifier.
Néanmoins ce n' est pas l' objet que j' avais en vue pour le moment. Je ne voulais encore que faire voir comment est née l' écriture proprement dite, comment elle s' est améliorée graduellement, dans quel sens il est vrai de dire qu' elle a commencé par être syllabique, jusqu' à quel point elle l' est encore dans les alphabets orientaux ; et sur-tout je voulais montrer avec évidence qu' elle est encore bien plus syllabique que nous ne pensons, dans tous nos alphabets occidentaux dérivés de ceux des grecs et des romains, et prouver que c' est l' effet de la manière imparfaite dont on a toujours analysé les sons vocaux, et que c' est de l' imperfection de cette analyse que naît la différence qui existe entre les syllabes naturelles ou physiques, et les syllabes artificielles ou conventionnelles de toutes nos langues. Je pense que c' est à quoi j' ai réussi.
Maintenant il semblerait qu' il ne reste plus qu' à proposer une manière de rectifier

notre écriture, ou plutôt d' achever de l' améliorer. Cependant nous n' en sommes pas là encore, et nous devons auparavant examiner les sons vocaux sous un autre aspect. Nous venons de faire voir qu' ils sont tous également doués de certaines qualités, lesquelles doivent être toutes représentées pour que le son soit complètement figuré ; il nous faut actuellement montrer les différentes modifications dont chacune de ces qualités est susceptible, ou du moins celles de ces modifications qui méritent d' être distinguées dans l' écriture.
Alors nous aurons le tableau complet de ce que les signes permanens doivent exprimer, et par conséquent de ce qu' ils doivent être pour remplir parfaitement leur destination.
Des quatre qualités par lesquelles les sons de l' organe vocal affectent l' organe auditif, savoir, *la voix, l' articulation, le ton,* et *la durée,* les deux dernières ne sont guères représentées dans nos écritures que par de petits signes placés hors lignes et comme accessoires. Cependant je parlerai d' elles d' abord, parce qu' il

me paraît plus commode de commencer

p367

par ce qui est le moins compliqué, et de finir par ce qui l' est d' avantage. Je suivrai en cela la marche des inventeurs des caractères, qui sans doute ont été conduits, à leur insçu, par le même motif.
C' est pour cela qu' ils ont noté le chant avant le discours.
le ton. cette qualité du son vocal, la première sans doute qu' on y ait remarquée, ne peut pas être représentée dans l' écriture de la parole avec la même précision que dans l' écriture du chant, parce que ses nuances y sont beaucoup plus fines et souvent inappréciables. Au reste, cela n' est pas nécessaire. Il ne faut entreprendre ni de tout classer ni de tout distinguer trop rigoureusement dans la nature, qui procède toujours par gradations insensibles. Il faut nous borner, dans chaque genre, aux divisions qui nous sont utiles pour l' objet que nous nous proposons. Je crois donc, le clavier de la voix parlante étant beaucoup moins étendu que celui de la voix chantante, qu' il suffit de remarquer dans la première trois degrés de ton, les tons graves, les tons aigus, et ceux qui ne sont ni l' un ni l' autre, c' est-à-dire,

p368

qui sont à l' unisson du ton ordinaire du discours.
J' observe seulement que les deux degrés extrêmes ne sont ici, comme dans le chant, fixés que d' une manière relative au ton fondamental de l' organe ; car dans la voix la plus glapissante, comme dans la plus basse, il y a des tons aigus et des tons graves également sensibles dans les deux cas.
la durée. la durée des sons, comme leur ton, ne doit être appréciée dans le discours et notée dans l' écriture, que d' une manière comparative. Dans la prononciation la plus rapide, comme dans la plus lente, il y a également des longues et des brèves.
Nous avons dit, et nous avons prouvé, que le *schéva* est une vraie voix, qui se trouve nécessairement après toute articulation qui n' est suivie d' aucune autre voix, comme l' aspiration faible est une vraie articulation, qui se trouve inévitablement avant toute voix qui n' est précédée d' aucune autre articulation ; qu' en un mot ce

schéva est un véritable *e* muet seulement
plus bref que les voyelles reconnues

p369

les plus brèves. Or Beauzée, et plusieurs autres
qui ne comptent pourtant pas le *schéva* pour une
voix (comme si ce pouvait être autre chose), nous
disent qu' il n' y a point de langue où il n' y ait
des brèves plus brèves et des longues plus longues
que d' autres. Mais aucun grammairien, que je sache,
n' établit sur ce point de distinctions plus
rigoureuses.
D' après ces données, je pense que le *schéva* est
tout-à-fait propre à être pris pour unité de durée,
et que pour compter suffisamment les tems dans le
discours, il suffit d' y remarquer des voix qui
durent autant que deux, trois, quatre, ou cinq
schéva.
la voix. nous n' avons que cinq voyelles ; mais
il est bien notoire que nous avons plus de cinq
voix. En même tems je pense qu' il en est de cette
qualité du son comme des autres, qu' il faut
renoncer à tenir compte des nuances qui deviennent
trop fines pour être appréciables. En consultant
avec soin mon oreille, encore plus que les autorités,
je trouve que le milieu entre le trop et le trop
peu, est d' admettre

p370

seize ou dix-sept voix différentes ; faisons-en
l' énumération.
D' abord je reconnais deux *a,* parce que,
indépendamment du ton et de la durée, la voix me
semble réellement différente dans *pâté* et dans
patin. certainement l' ouverture de la bouche
n' est pas la même. D' après cette circonstance,
j' appelle l' un ouvert et l' autre fermé, et non pas
grave et aigu ou long et bref, parce que les voix
ne doivent pas plus être distinguées par des
différences de ton ou de durée, que les tons ou les
durées par des différences de voix.
J' admets de plus trois *e, tête, tètte, té,*
que par les mêmes raisons j' appelle ouvert, moyen,
et fermé.
Ensuite je reconnais bien un autre *e,* un *e*
muet dans *rose* et *tombe,* qui est plus
marqué encore dans *je, me, te,* et autres mots

semblables. Mais, comme Beauzée, je pense que
cette voix est plutôt un *eu* muet ou faible,
qu' un *e.* je trouve donc trois *eu,* un fort
dans les mots *jeu, jeûne,* qui, suivant moi, ne
diffèrent que par la durée et non par la voix ; un
moyen dans *beurre, jeune,*

p371

peuple ; et un faible ou muet dans *je, me,*
rose, et *tombe.*
observez que, fidèle à mes principes, quoique je
regarde le *schéva* comme une véritable voix
qui mérite d' être écrite autant que toute autre,
cependant je n' en fais pas une voix particulière,
parce que je trouve qu' il ne diffère de l' *eu*
faible que par la durée. Duclos a fait la même
observation à la fin de ses remarques sur le
chapitre des consonnes de la grammaire générale
de port-royal.
Je distingue encore deux *o* qui diffèrent entre
eux comme les deux *a ;* tels sont ceux des mots
hotte et *hôte :* mais je ne puis distinguer
qu' un *i,* un *u* et un *ou.*
enfin j' admets les quatre nasales *an, ein, un,*
on ; ce qui fait en tout dix-sept voix, comme
Duclos et Beauzée ; mais avec cette différence
que ce n' est ni par le ton ni par la durée que je
les distingue ; et que je pense que toutes sont,
quoique

p372

plus ou moins facilement, susceptibles de toutes
les nuances de ton et de durée. J' ajouterai que sans
l' autorité de ces grands maîtres, je crois que je
n' aurais admis que deux *eu ;* car le moyen ne me
paraît différer réellement du faible que par la
durée ; puisque ce dernier devient toujours semblable
à l' autre dès qu' il se prolonge, comme on ne s' en
apperçoit que trop dans le chant français. Mais je
n' ose me fier absolument à mon oreille sur ce point
délicat. Comptons donc dix-sept voix, et passons
aux articulations.
l' articulation. quand j' examine avec attention
toutes nos articulations, je trouve que Beauzée
les a parfaitement distinguées et classées.
Seulement il me paraît qu' il a eu tort de retrancher
du nombre des articulations réelles, la mouillée

nazale *gn,* dans *règne,* et la mouillée
liquide *ill,* dans *paille,* que mrs de
port-royal avaient admises ; et j' avoue que toutes
les raisons qu' il donne à l' appui de son opinion,
ne me persuadent pas : comme aussi je trouve qu' il
a raison de ne pas faire comme Duclos, une
articulation de l' *i* tréma du mot

p373

païen et autres semblables, et de ne pas
admettre différens *gue* et différens *ka.*
en outre je pense, comme on l' a vu, que pour conserver
l' analogie, et bien fixer les idées sur le
mécanisme de la parole, nous devons absolument
marquer une aspiration faible, devant toutes les
voyelles que nous écrivons sans aucune articulation.
Car encore une fois, il ne peut pas plus y avoir de
voix sans articulation, que d' articulation sans
voix.
C' est parce qu' on a méconnu cette vérité, que l' on
n' a écrit ni les *schéva* après les consonnes,
ni les aspirations faibles avant les voyelles ;
et c' est cette double négligence qui a perpétué
l' erreur ; laquelle a jetté beaucoup de louche sur
le mécanisme de l' écriture alphabétique. En
conséquence, je reporterai l' articulation aspirée
parmi les articulations variables ; je figurerai
l' aspiration faible par un caractère quelconque,
si l' on veut par une espèce de demi *h,* tel
que ce signe (...) ; et je présenterai ce tableau
de Beauzé, comme on le voit ici, renfermant
vingt articulations simples et distinctes, au lieu
de dix-sept.

p375

Telles sont, suivant moi, les véritables articulations
qui existent dans notre langue.
Voilà donc que par une première analyse, nous avons
reconnu que chacun des sons de l' organe vocal a
nécessairement quatre manières différentes
d' affecter l' organe auditif, est doué de quatre
qualités distinctes mais inséparables, qu' on ne
doit ni confondre ni supposer existantes l' une
sans l' autre : et par un second examen, nous avons
trouvé que de ces quatre qualités, la première est
susceptible dans le discours, de trois variations
sensibles, la seconde de cinq, la troisième de

dix-sept, et la quatrième de vingt. Ainsi, le même son vocal peut varier de quarante-cinq manières différentes, perceptibles à notre oreille ; ce qui, en les multipliant les unes par les autres, produit cinq mille cent combinaisons, rigoureusement possibles, si l' on fait abstraction de l' affinité que certaines voix ont plutôt avec tel ton ou telle durée, qu' avec telle ou telle autre. Il y a donc jusqu' à cinq mille cent sons vocaux réellement différens pour notre oreille ; et par conséquent pour les

p376

représenter scrupuleusement chacun par un signe particulier, par un caractère vraiment syllabique, il ne faudrait rien moins que ce nombre effrayant de caractères, ce qui serait excessivement incommode. D' où l' on voit que si l' écriture purement syllabique a jamais été employée, ce n' est qu' en demeurant extrêmement incomplète, qu' elle a pu éviter de devenir compliquée à un point insupportable.
Au contraire, en suivant la méthode à laquelle a dû conduire la notation du chant, mais à laquelle on n' a pas été assez strictement fidèle, en prenant le parti de représenter séparément chacune des qualités du son, et de ne laisser absolument rien à deviner, que faut-il ?
1) pour noter les articulations, vingt consonnes.
2) pour les voix, dix-sept voyelles.
3) pour les tons, deux accens qui marquent les deux tons extrêmes, et laissent sans signe particulier les tons moyens, qui sont le ton fondamental du discours.
Observez que dans ce systême de tout exprimer, on ne peut jamais avoir besoin

p377

de l' accent circonflexe, c' est-à-dire, de celui qui marque que le ton s' abaisse et s' élève successivement dans le même son, parce que dès que le ton, comme toute autre qualité, change dans un son, il n' est plus le même ; ç' en est un autre qui lui succède : c' est une autre syllabe physique, qui a aussi son articulation, sa voix, et sa durée, lesquelles doivent être spécifiées.
4) enfin pour les durées, il faut employer les chiffres 1, 2, 3, et 4, qui marquent les tems que

chaque son doit durer de plus que les sons les plus courts. Car il est inutile de donner un signe de quantité aux sons les plus brefs, qui sont regardés comme l' unité de durée.
Ainsi, avec quarante-trois signes, on peut noter jusqu' à la plus extrême précision, toutes les variations sensibles des sons vocaux, au moins de ceux dont notre langue nous fournit l' exemple ; et certainement il y aurait bien peu de caractères à ajouter à ceux-ci, pour rendre l' alphabet absolument complet et universel : car les divers langages des hommes varient beaucoup, par la répétition plus ou moins fréquente de certains sons, et par l' usage

p378

qu' on en fait ; mais il y a un bien petit nombre de voix et d' articulations réellement distinctes, qui appartiennent exclusivement à un idiôme, et ne se retrouvent jamais dans les autres.
Nos alphabets sont tous formés sur les principes de celui que je viens de décrire ; mais ils ne sont ni si complets ni si réguliers. La raison en est simple, ils n' ont point été composés d' après une analyse réfléchie de la parole, comme on s' est plu à l' imaginer. Leurs premiers élémens sont dus à des observations grossières et imparfaites. On y en a ensuite ajouté d' autres, à mesure qu' on en a senti le besoin. Souvent même on en a emprunté à des alphabets différens, quand on adoptait des mots d' une langue étrangère ; ou on a changé la valeur des caractères dont on se servait, pour imiter l' usage qu' en faisait un autre peuple. Par-là, ces alphabets sont devenus un assemblage fortuit de pièces de rapport prises çà et là, et réunies sans plan, sans vues et sans systême. Tantôt un caractère manque, et on en réunit plusieurs pour exprimer une seule voix ou une seule articulation ; tantôt

p379

le même caractère a successivement plusieurs valeurs. Quelquefois une voix ou une articulation n' ont point de signes ; d' autres fois on peut les rendre de cinq ou six façons différentes. Souvent la voix est sous-entendue, et on met de suite plusieurs consonnes, en se persuadant qu' elles

appartiennent à la même syllabe : souvent aussi, c' est l' articulation qu' on néglige, et deux ou trois voyelles qui se suivent, forment ce qu' on appelle des diphtongues et des triphtongues, qui ne sont autre chose que des syllabes ou des sons différens confondus ensemble. De-là il arrive qu' on ne connaît point les syllabes réelles, et que celles qu' on distingue sont presque toutes arbitraires et conventionnelles. Presque toujours les modifications du ton sont confondues avec celles de la durée ou de la voix ; et presque jamais elles ne sont marquées régulièrement, non plus que celles de la durée. En un mot nos alphabets, vu leurs défectuosités et le mauvais usage que nous en faisons, c' est-à-dire nos vicieuses ortographes, méritent encore à peine le nom d' écriture. Ce ne sont réellement que de

p380

mal-adroites tachigraphies, qui figurent tant bien que mal, ce qu' il y a de plus frappant dans le discours, et en laissent la plus grande partie à deviner, quoique souvent elles multiplient les signes sans utilité comme sans motif.
Aussi, l' abbé d' Olivet est-il obligé de convenir que, *on ne saurait envoyer une phrase de conversation à Montpellier ou à Bordeaux, et faire qu' elle y soit prononcée, syllabe pour syllabe comme à la cour.* ce sont ses propres termes. Que serait-ce, s' il s' agissait d' envoyer cette même phrase dans un autre pays de l' Europe, ou même dans une autre partie du monde ? Nous n' avons donc réellement pas une peinture fidèle de la parole ; nous n' en possédons qu' un croquis informe, où il est difficile et même impossible de la reconnaître.
Si on en veut une preuve plus forte encore que l' aveu du savant académicien, on n' a qu' à ouvrir un de nos dictionnaires. On y verra que très-souvent, après avoir écrit un mot, on nous dit, ce mot se prononce de telle manière : et pour figurer

p381

la façon dont il doit être prononcé, on le récrit avec d' autres caractères, qui souvent le figurent encore fort mal, au moins pour un étranger. Assurément c' est bien là imiter ce peintre

mal-habile, qui après avoir dessiné un animal, est obligé pour qu' on le reconnaisse, de mettre en bas du tableau, *ceci est un cheval.* c' est même faire pis encore : car du moins, après sa naïve inscription, il n' y a plus lieu à aucune incertitude, au lieu qu' après l' explication du dictionnaire, on ne sait encore dans beaucoup de cas de quels sons il s' agit. Il est donc démontré que nos écritures actuelles, quoique les moins mauvaises de celles auxquelles on est arrivé jusqu' à présent d' améliorations en améliorations, sont encore très-défectueuses, et même très-vicieuses.

Actuellement oserai-je, après tant d' autres, proposer de corriger notre écriture ? Ce ne serait pas le peu de succès de tous les réformateurs qui m' ont précédé, qui me découragerait. Ceux même qui nous ont donné sur ce sujet les travaux les plus estimables, à la tête desquelles je mettrai le citoyen Domergue, me paraissent cependant

p382

s' y être mal pris, en ce qu' ils se sont trop pressés. Ils ont distingué avec sagacité et avec soin, les différentes modifications de la voix et de l' articulation ; mais ils ne sont pas remontés jusqu' à la première des deux analyses que nous avons faites ici, celle du son lui-même. Ils n' ont pas séparés scrupuleusement les unes des autres, les différentes qualités des sons vocaux. D' où il est arrivé qu' ils n' ont pu reconnaître nettement les divers sons, ou syllabes réelles, qu' ils les ont laissées mêlées et confondues dans des syllabes arbitraires, et que la vraie théorie de la représentation de la parole leur a encore échappé en partie, de sorte que leur manière de figurer le discours, quoique déjà très-bonne, n' en est pas encore une peinture tellement exacte, qu' elle force absolument à le reconnaître. Elle n' a donc pas ce degré de perfection qui subjugue l' assentiment, quand on peut y parvenir.

Je ne serais pas arrêté non plus par les raisons de ceux qui prétendent qu' il faut conserver une mauvaise manière d' écrire, par respect pour l' étymologie : je les renverrais

p383

aux raisonnemens de Duclos, qui me paraissent sans réplique ; et particulièrement à celui par lequel il leur prouve que l' écriture a toujours dû suivre, et a réellement suivi tant qu' on a pu la prononciation, quoique souvent par des moyens très-mal-adroits ; et dans lequel il montre que beaucoup de vices de nos ortographes sont tout-à-fait contraires à l' étymologie, au lieu de la conserver. Mais sur-tout je citerais comme péremptoire l' aveu de Beauzée, qui au moment même où il combat ce qu' il appelle les néographes, dit, pag 187, *si l' ortographe est moins sujette que la voix à subir des changemens de forme : elle devient, par-là même, dépositaire et témoin de l' ancienne prononciation des mots ; et elle facilite la connaissance des étymologies, qui n' est pas sans mérite ni sans utilité ;* et il ajoute pag 192, à propos du *ph,* auquel il voudrait qu' on substituât toujours l' *f. C' est aux étymologistes à puiser des principes dans l' histoire même de l' ortographe, et non à en entretenir les défauts : les italiens qui ont banni le " ph " de la leur, n' en sont pas*

p384

moins bons étymologistes. ces deux passages précieux me paraissent décider la question sans retour. Car d' une part, il est très-clair que ce n' est pas telle ou telle mauvaise ortographe qui donne les lumières les plus sûres et les plus curieuses sur l' étymologie de certains mots, mais bien l' histoire des changemens successifs que cette ortographe a éprouvés : et de l' autre, il est évident que plus l' écriture représentera fidélement la prononciation, et de manière à ne pouvoir s' y tromper, et plus elle suivra de près ses moindres altérations ; plus l' histoire de l' ortographe sera instructive, non-seulement sur l' origine des mots, mais sur la manière dont le génie de chaque langue tend à les modifier par l' usage.

Si je ne propose pas de changer notre manière d' écrire, ce n' est donc aucune des raisons dont je viens de parler qui m' en empêche ; mais bien la conviction intime que tout projet de ce genre est d' une inutilité absolue, sur-tout venant d' un homme isolé : en effet, une réforme partielle détruisant une ou deux défectuosités pour en laisser subsister mille

p385

autres, n' a aucun avantage ; et une réforme complète est presque impossible, parce que trop d' habitudes y résistent. Pour changer totalement un usage qui tient par tant de points à toutes les institutions sociales, il faudrait un consentement unanime qui ne peut pas même se supposer, et ce serait un véritable bouleversement dans la société. Il ne faut donc pas y songer ; mais je crois qu' en laissant subsister cet usage, puisqu' on ne peut le détruire, ce serait une chose très-utile que de bien signaler ses vices, leurs causes, et leurs conséquences, et de placer à côté de notre écriture telle qu' elle est, un modèle parfait de ce qu' elle devrait être. Peut-être même est-ce là en général la seule manière de combattre avec succès les erreurs trop répandues. Or tout le monde convient que le but et le devoir de l' écriture est de représenter les sons du discours le plus fidèlement et le plus exactement possible. C' est ce qui la distingue éminemment des peintures hiéroglyphiques et symboliques, et ce qui constitue sa prodigieuse utilité. Tous les grammairiens répètent depuis

p386

Quintilien, que *la fonction des lettres est de conserver la parole et de la rendre au lecteur comme un dépôt confié.* il est reconnu aussi que pour bien rendre ce dépôt tel qu' il a été reçu, pour représenter ces sons avec exactitude, et de manière à ce qu' on ne puisse s' y méprendre, il faut figurer scrupuleusement chacune de leurs qualités, comme pour bien décrire un corps il faut faire l' énumération précise de toutes ses propriétés ; car les êtres quelconques ne sont pour nous que la réunion de leurs effets sur nous, puisque l' existence que nous leur connaissons n' est autre chose que ces effets eux-mêmes, et que celle que nous ne leur connaissons pas n' est rien à notre égard.
Je voudrais donc qu' un corps savant, composé d' hommes éclairés et accrédités, refit le travail que nous venons de tenter ; qu' il examinât de nouveau, avec scrupule, toutes les qualités des sons de notre langue ; qu' il déterminât, après mûre délibération,

p387

le nombre des articulations, des voix, des tons, et des durées que l' on peut y distinguer et que l' on doit représenter ; que, sans avoir égard à l' écriture vulgaire, il destinât à chaque articulation et à chaque voix un caractère, dont il réglerait la forme de la manière jugée la plus avantageuse, sous tous les rapports relatifs à la lecture, à l' écriture, et à l' impression, et qu' il fixât de même les moyens par lesquels on marquerait les tons et les durées de chaque son. Je voudrais ensuite qu' il fit imprimer plusieurs beaux morceaux de nos meilleurs auteurs, tant en prose qu' en vers, avec cet alphabet qui ne laisserait rien de sous-entendu ; et comme cela ne pourrait se faire qu' après avoir déterminé avec le plus grand scrupule la valeur précise de chaque son, je voudrais que dans ces modèles d' écritures, il y eût des marques qui indiquassent la manière, dont les syllabes physiques écrites correspondent aux syllabes conventionnelles. Par ce moyen la saine prononciation et la véritable prosodie se trouveraient fixées en même tems avec toute la précision possible.

p388

Enfin je voudrais que les mêmes hommes fissent imprimer, par les mêmes procédés et avec le même soin, différens morceaux des langues étrangères les plus disparates entr' elles, en créant quelques caractères de plus s' il en était besoin, et en consultant des nationaux instruits, si cela était nécessaire pour être bien sûr de la prononciation et de la prosodie.
Par ce moyen on aurait un alphabet vraiment complet, une ortographe réellement digne de ce nom, qui signifie manière d' écrire vraie et correcte, et un monument encyclopédique de l' état actuel de la parole et de sa représentation fidèle. Alors on pourrait, sans inconvénient, continuer à laisser chaque écriture particulière sous le joug de la routine et de l' usage, puisqu' on ne peut pas les y soustraire. Cette écriture universelle, dont bientôt tout homme un peu instruit s' empresserait d' acquérir l' intelligence comme on acquiert celle des caractères algébriques ou chimiques, ou des alphabets étrangers, seroit un type commun et immuable dont on rapprocherait toutes les autres écritures ; et elle aurait des avantages

p389

inappréciables qui iraient toujours en augmentant.
Voudrait-on avoir une connaissance exacte de la
prononciation et de la prosodie d' une langue
étrangère ou de la sienne propre ? Elle vous en
offrirait le tableau fidèle.
Voudrait-on s' assurer des changemens arrivés par le
laps du tems, dans cette prononciation ou cette
prosodie ? Elle vous en fournirait des monumens
irrécusables, puisqu' elle les aurait toujours suivis
exactement ; et c' est bien alors que la manière
d' écrire servirait à l' étymologie.
Voudrait-on, comme nous le disions ci-dessus à
propos des écritures orientales, fournir à un
peuple un moyen de représenter sa langue, moins
incommode que celui dont il est en possession ?
Au lieu de lui donner notre alphabet, ce qui n' est
guères au fait que remplacer un mauvais instrument
par un autre un peu moins mauvais, on lui
offrirait cette représentation fidèle de la parole ;
on lui apprendrait à décomposer rigoureusement
ses sons, et à les noter scrupuleusement. Cette
méthode étant fondée dans la nature,

p390

il en acquerrait bientôt l' usage, et bientôt même
il s' en servirait utilement pour apprendre nos
langues.
Bientôt nous même nous y aurions recours pour nous
rendre compte de toutes les bizarreries de nos
ortographes, pour nous accoutumer plus facilement
à nous y soumettre, et pour apprendre à lire plus
promptement et plus correctement : car Duclos
a eu bien raison de dire que quiconque sait lire,
sait le plus difficile de tous les arts. Il est même
à remarquer que tous les autres arts s' apprennent
plus ou moins bien à tout âge, au lieu que quand
on n' a pas appris à lire avant que la raison soit
développée, ce n' est qu' avec une peine extrême qu' on
y parvient quand le jugement est formé. La raison
en est simple. La mémoire seule peut servir à cette
étude ; aucun raisonnement ne peut y aider. Au
contraire, il faut à tout moment faire le sacrifice
de son bon sens, renoncer à toute analogie, à
toute déduction, pour suivre aveuglément l' usage
établi qui vous surprend continuellement par son

inconséquence, si, malheureusement pour vous, vous avez la puissance et l' habitude de réfléchir.

p391

Or, j' en appelle à tous ceux qui ont un peu médité sur nos facultés intellectuelles : y a-t-il rien au monde de plus funeste qu' un ordre de choses qui fait que la première et la plus longue étude de l' enfance est incompatible avec l' exercice du jugement ? Et peut-on calculer le nombre prodigieux d' esprits faux que peut produire une si pernicieuse habitude qui devance toutes les autres ? C' est cette dernière considération, plus encore que l' utilité dont elle serait pour la poésie, pour l' éloquence, et pour l' étude des langues et de leur prosodie, qui me fait désirer que cette écriture, qu' on peut appeler philosophique, soit créée. Je suis convaincu que les services mêmes qu' elle rendrait, la feraient promptement devenir très-usuelle ; et que, sans même que l' on s' en occupât, les écritures vulgaires tendroient très-rapidement à s' en rapprocher : car l' homme à une pente naturelle à suivre la raison, dès qu' il en a l' exemple sous les yeux.
Néanmoins je ne présenterai point ici d' essai du travail dont je viens de tracer le programme ; d' abord parce que je ne l' exécuterais pas bien ; et ensuite parce

p392

qu' il ne serait pas soutenu par une autorité assez imposante pour entraîner l' assentiment général. Mais je regarde comme une époque très-heureuse pour voir réaliser ce projet, le moment où le perfectionnement de la grammaire et de la littérature française, est devenu l' objet spécial des travaux d' une classe de l' institut. Je desire vivement qu' elle goûte les idées que j' ai exposées, et qu' elle leur fasse l' honneur de s' en occuper ; parce que je crois que ce serait le moyen de répandre et de fixer, la saine prononciation et la vraie prosodie de notre langue, chose aussi précieuse pour la poésie et l' éloquence, que pour le progrès des lumières et les intérêts de la société politique ; car toute l' histoire de l' homme est dans celle des signes de ses idées, et sur-tout des signes permanens auxquels il confie le dépôt de ses pensées. C' est

par ce voeu que je terminerai ce chapitre déjà
trop long. Je ne parlerai ni des tachigraphies,
ni des okigraphies, ni des différens chiffres
conventionnels : ce sont là des méthodes

p393

pratiques fort utiles, soit pour abréger l' opération
d' écrire, soit pour cacher la signification de ce
qu' on a écrit ; mais elles ne jettent aucun jour sur
la théorie des signes permanens. Je suis content
si l' on trouve que j' ai bien rendu compte de cette
théorie, et que j' ai bien expliqué ses rapports
avec celle des signes fugitifs, dont les signes
permanens sont une émanation, et dont ils sont
en même tems la représentation.
Il ne nous reste plus qu' à voir quelles
conséquences on peut tirer de tout ce qui précède,
pour l' amélioration de nos langues vulgaires,
ou même pour la composition d' une langue parfaite
qui mérite le titre de philosophique, et qui puisse
devoir à sa perfection même le privilége de devenir
universelle.

CHAPITRE 6 GRAMMAIRE T 2

p394

de la création d' une langue parfaite, et de
l' amélioration de nos langues vulgaires.
l' homme aspire toujours à la perfection, quoiqu' il
n' y parvienne jamais. Il est impossible de s' occuper
un moment de grammaire générale sans être frappé
des vices de tous nos langages et des inconvéniens
de leur multiplicité, et sans concevoir le désir
de voir naître une langue parfaite qui devienne
universelle. Ces idées de perfection et
d' universalité se confondent même dans la pensée,
quoique ce soient deux choses distinctes ; et c' est
encore là un hommage rendu à la raison, même dans
le moment où on se repaît d' illusions : car on sent
si bien qu' il n' y a que ce qui est raisonnable qui
puisse réunir tous les suffrages, que l' on fait de
la perfection, la condition et le moyen d' un
assentiment unanime. Je n' ai pas été plus à l' abri
qu' un autre du prestige

p395

de ces brillantes chmères ; mais le lecteur a pu
déjà s' appercevoir que j' en suis bien désabusé, au
moins en ce qui concerne l' universalité ; et il a
dû juger qu' un homme qui n' espère pas le consentement
général pour un alphabet et une ortographe
raisonnables et appropriés également à toutes
les langues usitées, se flatte encore moins que l' on
abandonne jamais toutes ces langues, pour en adopter
une seule, quelque parfaite qu' elle soit.
Effectivement je crois fermement ce que j' ai dit
ailleurs, *qu' une langue universelle est aussi
impossible que le mouvement perpétuel.* je vois
même une raison péremptoire de cette impossibilité ;
c' est que, quand tous les hommes de la terre
s' accorderaient aujourd' hui pour parler la même
langue, bientôt, par le seul fait de l' usage, elle
s' altérerait et se modifierait de mille manières
différentes dans les divers pays, et donnerait
naissance à autant d' idiômes distincts qui iraient
toujours s' éloignant les uns des autres. Ainsi
il n' y aurait plus une langue unique ; et un langage
quelconque ne pourrait pas continuer long-tems à être
universel,

p396

quand même il aurait pu l' être un moment, comme
l' a nécessairement été quelque tems le premier qu' on
a inventé, si on n' en a pas inventé plusieurs
à-la-fois.
Je sais bien que l' on se retranche à dire que la langue
universelle que l' on désire, est une langue
commune et convenue entre tous les savans des
différentes nations, bien qu' elle ne soit vulgaire
nulle part. Mais une langue quelconque peut-elle
devenir langue savante universelle sans être ou
avoir été usuelle dans aucun pays ? Serait-il
utile qu' il y eut une langue savante universelle ?
Et à quelles conditions cela serait-il utile ?
Ce sont-là autant de questions secondaires dont
nous allons trouver la solution, en entrant plus
avant dans le sujet. Je m' y engage d' autant plus
volontiers que ce n' est point une discussion
oiseuse, que l' examen de ce beau rêve d' une langue
universelle, soit savante, soit vulgaire. Il va
nous fournir l' occasion de rapprocher ce que nous
avons dit dans la première partie de cet ouvrage
sur les propriétés générales des signes, de ce que
nous avons vu dans celle-ci des effets particuliers

des signes fugitifs et des signes

p397

permanens ; et de tirer de tout cela quelques
conséquences qui me paraissent terminer
convenablement une grammaire générale.
Relativement à la première question, je trouve
d' abord qu' en ne considérant que la difficulté
d' un consentement unanime, il est tout aussi
impossible de l' obtenir des seuls savans que du
reste des hommes. Une langue, soit savante, soit
vulgaire, ne s' établira jamais de partie faite
et de dessein prémédité. Un homme en eût-il
composé, à lui tout seul, une qui fût admirable,
qui ne ressemblât à aucune autre, et qui fût
supérieure à toutes les autres (et cette supposition
est absurde par mille raisons que nous verrons
bientôt) ; il n' obtiendrait pas plus d' un grand
nombre d' écrivains de divers pays de l' apprendre
et de s' en servir uniquement, qu' il n' obtiendrait
de tous les hommes d' une nation de la substituer à
celle qu' ils parlent ; parce que les habitudes des
uns et des autres y résistent également, que
l' homme est tout entier dans ses habitudes et dans
celles de ses semblables, et qu' il deviendrait
incapable

p398

de tout, s' il renonçait aux avantages qu' il tire
de l' habitude pour la combinaison et la communication
de ses idées.
Une langue se forme et se compose petit-à-petit, par
l' usage, et sans projet. Elle s' étend avec le
peuple qui s' en sert : elle se répand (toujours
en tant que langue vulgaire) par les conquêtes,
par la religion, par le commerce, et sur-tout par
les colonies. Ensuite elle devient langue savante
par les bons ouvrages qu' elle possède, qui
obligent les savans étrangers à l' apprendre ; et si
ces ouvrages sont tels et si nombreux que nul
homme ne puisse se dispenser de les connaître
sans être privé d' une grande partie des lumières
de son siècle, cette langue devient langue savante
universelle : car non-seulement tous les hommes
éclairés la savent, mais il n' y a d' hommes vraiment
éclairés que ceux qui la savent ; et bientôt ils
s' en servent tous de préférence dans leurs écrits,

comme du moyen le plus prompt et le plus sûr pour
être entendus par tout ce qui compte dans le monde
savant, et pour être jugés par leurs pairs.
L' égalité de lumières entre plusieurs

p399

nations qui ont des langues vulgaires différentes,
et la perfection de chacune de ces langues
vulgaires, résistent à cette suprématie, d' abord
par le grand nombre de bons ouvrages que possède
chacune de ces langues, et ensuite par la facilité
des traductions qui l' enrichissent de tous ceux
qu' elle ne possède pas. Aussi le latin a-t-il
joui pendant bien des siècles de cette domination
exclusive dans l' occident, par l' excellence de
ses productions, et parce que toutes les autres
langues n' étaient que des patois informes. Il n' a pas
même partagé son empire avec la langue grecque
et la langue arabe, vraisemblablement parce qu' il
était presque par-tout, sinon la langue vulgaire,
du moins celle de la religion et du gouvernement ;
et il l' a perdu en grande partie, dès que les
lumières se sont répandues, et que les langues
vulgaires se sont perfectionnées. Le français
au contraire n' est pas venu dans des tems aussi
favorables à son ambition. Sans entreprendre de
discuter le mérite de tel ou tel auteur, on peut
dire en général que la langue française est plus
riche en ouvrages précieux de tous genres, que

p400

ne l' a jamais été la langue latine ; ou du moins,
pour nous réduire à une assertion incontestable,
il y a plus de vraies connaissances consignées
dans les livres français, qu' il n' y en a jamais
eu dans les livres latins. Cependant la langue
française n' est pas aussi dominante que l' a été
la langue latine ; malgré qu' elle le soit, ce me
semble, à-peu-près autant qu' une langue peut
l' être, dans un tems où elle a des rivales dignes
d' elle.
Quoiqu' il en soit, et le latin et le français sont
devenus, universels ou presque universels, comme
langues savantes, par les moyens que nous avons
indiqués ; et je me crois en droit d' affirmer qu' il
n' y en a pas d' autres par lesquels une langue
puisse parvenir à ce succès. Ainsi voilà, suivant

moi, la première question résolue par la négative.
Passons à la seconde.
Serait-il utile qu' il y eut une langue savante
universelle ? Il est clair que l' universalité
d' une langue savante est utile, en ménageant
le tems des hommes studieux, et en leur épargnant
la peine et les dangers des traductions ; mais il
ne l' est pas moins que, par-tout où cette

p401

langue savante n' est pas en même tems la langue
vulgaire, cet avantage est compensé par un
accroissement de difficultés dans la diffusion des
lumières. Les savans dans cette position, communiquent
plus facilement avec les savans étrangers, mais
bien moins avec la foule de leurs compatriotes.
Ceux-ci s' éclairent donc bien plus lentement que si
l' on se mettait plus à leur portée. Or la masse
du public réagit si puissamment sur ceux même qui
l' instruisent, soit en les jugeant, soit en leur
fournissant des sujets d' observations, soit en leur
suggérant des vues, soit en leur montrant tous
les procédés des arts, et toutes les institutions
sociales dans un état plus perfectionné ; en un mot,
il est si difficile d' être à un haut degré
au-dessus de ceux avec qui l' on vit : et l' on est
si fortement influencé par l' état des lumières
de sa patrie, que les hommes même qui sont faits
pour surpasser leurs compatriotes, ont beaucoup
à perdre à tout ce qui retient ceux-ci dans un état
inférieur à celui auquel ils auraient pu parvenir.
Leur nombre même, et celui de leurs successeurs
doit en être fort diminué :

p402

car avec quelle peine ne doit-il pas s' élever
des hommes supérieurs dans une nation qui n' a aucune
communication directe avec ceux qui sont déjà
formés ? En outre, la théorie de la formation des
idées et de l' influence des habitudes, nous
apprend que même les hommes supérieurs ont un
très-grand désavantage, en étudiant et en écrivant
dans une langue qui enfin n' est pas leur langue
naturelle, qui ne se lie pas intimement et
complètement avec leurs habitudes les plus profondes :
et cette dernière considération, quoique peu
apperçue, est si importante, qu' il en doit résulter

une supériorité incontestable, en faveur de ceux, dont la langue savante est en même tems la langue usuelle.
Par toutes ces raisons, je crois que l' utilité d' une langue universelle purement savante, est plus que compensée par ses inconvéniens, par-tout où elle n' est pas la langue usuelle ; et que son effet inévitable, en supposant qu' elle ne rallentisse pas le progrès des lumières, est de les concentrer et de les réduire à un foyer unique, ce qui est une autre manière de leur nuire extrêmement.

p403

Je répondrai donc à la seconde question, et en même tems à la troisième, qu' il n' est pas à désirer qu' une langue quelconque devienne universelle en tant que savante et non usuelle, à moins qu' elle ne fournisse aux hommes éclairés des moyens de combiner et d' exprimer leurs idées, plus sûrs et plus exacts que ceux que leur offriraient tous les autres idiômes usités, ce qui serait sans doute d' un avantage inappréciable : mais alors ce ne serait pas à raison de son universalité qu' elle serait utile, mais à raison de sa perfection : et cela nous ramène à examiner seulement en quoi consiste la perfection d' une langue, jusqu' à quel point elle est possible, et quels sont les moyens d' en approcher.
Ce sujet est vraiment beau ; mais pour ne pas s' égarer en le traitant, il faut se hâter de le circonscrire. Sans doute, pour qu' une langue méritât d' être regardée comme parfaite, il faudrait qu' elle fût sonore, harmonieuse, pittoresque, favorable à la poésie, à la musique, à l' éloquence, et qu' elle se prêtât à tous les besoins de l' homme, et encore à tous ses

p404

plaisirs : mais en envisageant de cette manière l' idée de perfection, il ne pourrait être question que des langues orales, car il n' y a qu' elles qui soient susceptibles de ces avantages, au lieu que nous qui ne considérons dans les signes de nos idées, que le moyen d' accroître et d' épurer nos connaissances, d' arriver à la vérité, et d' éviter l' erreur, nous regarderions comme parfait un

langage, de quelque nature qu' il fût, pourvu qu' il atteignît ce but. Ainsi, nous considérons notre sujet sous un point de vue à-la-fois plus général et plus restreint. Pour nous, une langue serait parfaite, de quelques signes qu' elle fût composée, si elle représentait nos idées d' une manière commode, précise, exacte, et de façon qu' il fût tellement impossible de s' y méprendre, qu' elle portât dans la déduction des idées de tout genre, la même certitude qui existe dans celle des idées de quantité. Voilà ce qu' est pour nous la perfection en fait de langues ; voilà celle qui serait pour nous d' un prix inestimable.
Cette manière de la définir suffit seule pour montrer qu' elle est impossible à atteindre :

p405

car nous avons vu chap 17, de l' idéologie, que l' incertitude de la valeur des signes de nos idées est inhérente, non pas à la nature des signes, mais à celle de nos facultés intellectuelles ; et qu' il est impossible que le même signe ait exactement la même valeur pour tous ceux qui l' emploient, et même pour chacun d' eux, dans les différens momens où il l' emploie.
Cette triste vérité est ce qui constitue essentiellement le vice radical de l' esprit de l' homme ; ce qui le condamne à ne jamais arriver complètement à l' exactitude, excepté dans quelques cas fort simples, ou considérés sous un rapport particulier ; et ce qui fait que presque tous ses raisonnemens sont nécessairement fondés sur des données incertaines et variables jusqu' à un certain point.
Il sent : il se fait des signes de ce qu' il sent ; il ne peut penser qu' avec ces signes ; et il ne peut éviter de mettre sous chacun de ces signes, tantôt plus d' idées, tantôt moins, sans s' en appercevoir. Il est donc impossible qu' aucun de ces signes ait une signification complètement déterminée et fixe ; et qu' aucune collection

p406

de signes, aucun langage, nous conduise avec pleine assurance dans tous nos raisonnemens. Dans ce genre, et par suite dans tous les autres, nous devons donc renoncer à la perfection : tout ce que nous pouvons,

est de voir les causes qui nous en écartent invinciblement ; et cela même est utile, en nous apprenant à surmonter tous les obstacles qui ne sont pas insurmontables.
Après avoir prouvé 1) qu' une langue, fût-elle parfaite, ne saurait devenir universelle comme langue savante, qu' après avoir été la langue usuelle d' un peuple qui ait eu de grands succès, et que par conséquent, aucune langue composée exprès à ce dessein, ne peut atteindre ce but ; 2) qu' il n' est pas à désirer pour le progrès des lumières, qu' il existe une langue universelle purement savante ; 3) qu' une langue, fût-elle parfaite, ne saurait devenir universelle comme langue usuelle ; et que quand par impossible, elle serait devenue telle, elle cesserait bientôt de l' être, parce qu' elle ne pourrait éviter de s' altérer de différentes manières par l' usage, comme cela est arrivé

p407

au premier des langages qui a été inventé ; 4) que ce qui serait vraiment d' un prix inestimable, une langue parfaite, ne fût-elle pas universelle, est une chose absolument impossible, parce que la difficulté ne tient pas aux signes, mai à la nature de notre esprit ; après, dis-je, avoir éclairci ces quatre points, il semble qu' il ne reste plus rien à dire sur cette idée d' une langue universelle parfaite, et qu' il n' est pas bien nécessaire d' examiner en détail les conditions d' un problême qui ne présente que des solutions impossibles ou inutiles. Cependant, comme ce projet a exercé de grands esprits et de beaux génies, et que de tems en tems, on le reproduit, ou du moins quelque chose d' approchant, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, souvent sans bien connaître le véritable état de la question ; je ne crois pas hors de propos de dire quelles seraient les qualités que je voudrais trouver dans une langue, et qui me feraient souhaiter de la voir remplacer toutes les autres. Si l' on pense que ce sont effectivement celles-là qui sont désirables, on n' essayera pas de composer des langages

p408

qui en soient dépourvus ; et du moins l' on ne verra

plus proposer des projets de langues telles, que si elles pouvaient être adoptées, elles nous feraient promptement regretter celles qu' elles auraient remplacées. Peut-être même au lieu de songer à créer de nouvelles langues, on cherchera tout simplement à donner à celles qui existent, les propriétés que l' on voudrait trouver dans celle que l' on tenterait en vain de leur substituer ; et cela aura des résultats bien plus avantageux.
Voyons donc ce que devrait être une langue, si l' on s' avisait de la créer tout d' un coup, exprès, et de dessein prémédité.
D' abord il est évident que ce ne devrait pas être une de ces langues secondaires dont nous avons parlé, qui sont composées de signes absolument de convention, dont la signification ne nous est connue que par celle des gestes ou des sons, en un mot des actions que nous employons pour la manifester. On ne peut pas penser immédiatement avec ces langues. Elles ne peuvent pas devenir assez profondément habituelles, pour se lier intimement à

p409

nos idées ; elles nous exposent chaque fois que nous nous en servons, au danger d' une double traduction. Elles sont donc bien loin de parvenir à une représentation plus parfaite de nos idées, que les langues vulgaires. Elles augmentent les difficultés au lieu de les diminuer. Ces considérations écartent d' abord tous ces systêmes de figures tracées, que l' on regarde alternativement comme des écritures et comme des langues, et que l' on prend, tantôt pour une écriture universelle, tantôt pour une langue correspondante à toutes les autres, et destinée à les remplacer dans les sciences. Ce ne sont-là en dernière analyse, que des espèces d' hiéroglyphes et de symboles, dont nous avons vu les inconvéniens monstrueux.
Si l' on voulait créer une langue, il faudrait donc qu' elle pût devenir usuelle, qu' elle fût composée de signes dérivant directement des signes naturels du langage d' action, que ce fût une langue d' attouchemens, de gestes, ou de sons. Or les sons sont préférables, par toutes les raisons que nous avons dites, et par une autre sur laquelle nous n' avons pas assez

p410

insisté, quoique très-importante ; mais que le citoyen Maine-Biran a le premier très-bien saisie, et qu' il a supérieurement expliquée dans son excellent mémoire sur les effets de l' habitude. C' est l' étroite correspondance qui existe entre l' organe auditif qui reçoit les sons, et l' organe vocal qui les produit, correspondance qui rendant les sons plus profondément habituels qu' aucune autre espèce de signes, les lie bien plus intimement aux idées qu' ils représentent, et secourt merveilleusement la mémoire. Si l' on voulait composer une nouvelle langue, je voudrais donc qu' elle fût orale.
Ensuite, comme le plus grand avantage exclusivement propre aux sons, est de pouvoir devenir des signes permanens, sans la moindre altération, sans obliger à aucune traduction, à aucune translation de l' idée sur un autre signe, je demanderais pour jouir de cet avantage dans toute sa plénitude, qu' elle fût écrite avec un alphabet régulier, et une ortographe correcte, suivant les principes que nous avons exposés dans le chapitre de l' écriture. Elle deviendrait par-là très-facile

p411

à lire et à écrire, et très-constante dans sa prosodie et dans sa prononciation.
Il faudrait en outre que les mots de cette langue fussent composés de manière à être analogues aux idées qu' ils représenteraient, et à rappeler leur filiation et leur dérivation le plus possible.
J' imagine qu' on y parviendrait, en n' y faisant entrer aucun mot tiré d' une langue étrangère, mais en choisissant avec intelligence un certain nombre de monosyllabes, pour en faire les radicaux de différentes familles de mots, adaptées convenablement à autant de classes d' idées ; et en adoptant ensuite une certaine quantité de particules monosyllabiques aussi, au moyen desquelles on formerait tous les mots composés et dérivés suivant des lois constantes, de manière que la même particule employée, soit comme initiale, soit comme finale, réveillât toujours la même idée accessoire. Les langues les plus incorrectes nous donnent fréquemment cet exemple : voyez ce que nous en avons dit au chapitre des prépositions. Quand on les examine avec soin, on y trouve souvent cette règle observée comme

p412

par instinct. Il serait aisé de la suivre constamment ; et une langue orale ainsi formée, n' aurait rien à envier pour la régularité de la méthode, à ces projets de langues composées de figures tracées, que l' on nous fait tant adirer pour l' uniformité de leurs dérivations, et qui d' ailleurs n' ont aucune des précieuses qualités des sons.
La grande difficulté serait de bien établir l' enchaînement de ces dérivations : mais cette difficulté consiste toute entière à bien déterminer la série des idées. Elle est la même dans toute espèce de signes : et elle est telle que, pour qu' une langue fût parfaite sous ce rapport, il faudrait que nos connaissances fussent complètes dans tous les genres. C' est ce qui constitue la vérité de cette grande maxime, que bien faire la langue d' une science, c' est créer cette science ; et que créer une science, n' est autre chose qu' en bien faire la langue. C' est-là, je crois, la partie la plus impossible du projet impossible, dont nous nous amusons actuellement à tracer le plan.
Cependant ce n' est pas tout. Il ne suffirait pas d' avoir composé parfaitement

p413

tous les élémens de notre langue ; il faudrait encore déterminer les lois de leur assemblage, de manière à ce qu' elle fût la plus claire, la plus exacte, et la plus facile à apprendre, qu' il serait possible. Or c' est-là l' objet des trois parties de la syntaxe.
Quant à la construction, je voudrais qu' elle suivit toujours la construction pleine et directe, dans toutes ses phrases et parties de phrases ; et qu' on n' y admit d' ellipses que celles qui sont faciles à suppléer, et de transpositions ou d' incises, que celles réellement utiles pour faire sentir la relation d' une proposition avec celle qui précède ou qui suit, ou pour mieux marquer les rapports des différentes parties d' une période, avec l' idée principale de son sujet ou de son attribut.
Quant aux variations des mots, qui constituent les déclinaisons et les conjugaisons, je voudrais que les noms ne fussent d' aucun genre ; et que leurs nombres fussent marqués par des espèces d' articles, des adjectifs déterminatifs très-courts ; et leurs cas, par des prépositions.
Que les adjectifs fussent absolument invariables.

p414

Et pour les verbes, qu' il n' y en eût point d' autre que le verbe *être,* auquel on adjoindrait tous les adjectifs possibles ; que ce verbe *être* n' eût que les trois modes, adjectif, substantif, et attributif, et point de subjonctif ; qu' il eût au mode adjectif les huit tems que nous avons reconnus nécessaires, ou tout au plus les douze que nous avons vu pouvoir être utiles ; et qu' il n' eût au mode substantif et au mode attributif, que le tems présent, lequel tems présent aurait au mode attributif six terminaisons différentes, pour marquer les trois personnes des deux nombres, singulier et pluriel.
Enfin, à l' égard du troisième moyen de syntaxe, les signes uniquement destinés à marquer la liaison des autres signes entr' eux, on voit par ce que je viens de dire des déclinaisons, que j' admets l' usage des prépositions. J' admets aussi les conjonctions comme mots elliptiques fort utiles ; mais je voudrais que toutes eussent pour syllabe radicale, la conjonction *que,* afin de bien marquer quelle est la conjonction unique, et que c' est d' elle seule que toutes les autres tiennent leur vertu

p415

conjonctive. Par la même raison, et pour ne pas déranger la construction directe des phrases incidentes où l' adjectif conjonctif est le régime du verbe, je voudrais que dans les adjectifs conjonctifs, cette conjonction *que* ne fût point unie à l' adjectif déterminatif ; c' est-à-dire, qu' il n' y eût pas proprement d' adjectif conjonctif ; et qu' au lieu de dire, *l' homme qui vous aime, l' homme que vous aimez,* on dit, *l' homme que il aime vous, l' homme que vous aimez le.* je n' ai pas besoin d' ajouter que je conserverais les repos dans le discours, et les signes de ponctuation dans l' écriture.
Tels sont les moyens de syntaxe que je désirerais dans notre langue imaginaire.
à toutes ces précautions prises en faveur de sa clarté, de son exactitude, et de la facilité de l' apprendre et de ne point manquer à ses règles, j' ajouterais encore que l' on ne s' y permettrait jamais plusieurs locutions différentes pour présenter la même idée, ni aucuns de ces tours irréguliers qu' on appelle dans nos langues

vulgaires, des idiotismes ; qu' on en bannirait
avec scrupule les hyperboles,

p416

les allusions, les demi-réticences, les fausses
délicatesses, les tropes, les divers emplois d' un
même mot ; que toujours un signe avertirait quand
ce mot est pris au sens propre ou au sens figuré ;
enfin, que l' on apporterait dans le style, le
même esprit d' exactitude qui aurait présidé à la
composition des mots, et aux lois de la syntaxe.
Voilà comme je conçois qu' une langue pourrait
approcher de la perfection, dans l' expression et
la déduction de nos idées.
Encore une fois, je n' ai pas l' espérance que ce
rêve puisse jamais se réaliser. Je ne l' ai décrit
avec détail, que pour dégoûter des tentatives
mal conçues, que je crois plus propres à écarter du
but qu' à en approcher ; pour avoir une occasion
de signaler toutes les causes qui contribuent à
l' inexactitude de nos langues ; et aussi dans
l' espérance d' inspirer le désir de les laisser
petit-à-petit se rapprocher de ce modèle.
On ne manquera pas de dire que la langue que je
propose, serait traînante, monotone, sans graces,
et peu propre aux mouvemens de l' éloquence. Comment,

p417

quand on ne se propose que clarté et vérité, ne pas
paraître bien stérile à certaines personnes ?
Cependant je crois ces objections plus apparentes
que réelles.
D' abord une langue n' est point traînante, quand
on y permet toutes les ellipses qe l' esprit peut
suppléer sans crainte de se tromper. En second
lieu, elle n' est point monotone, par cela seul qu' elle
s' assujettit à la construction directe. D' ailleurs,
celle-ci étant composée méthodiquement, peut être
très-pittoresque et très-imitative par l' heureux
choix des syllabes composantes, et très-harmonieuse
par l' habile distribution de ces syllabes ; comme
par la perfection de son écriture, elle pourrait
facilement être très-accentuée et très-cadencée.
Elle ne serait donc pas dénuée de toutes graces.
Quant à celles, et il en est, qui tiennent à un
certain abus des mots qui les éloigne de leur
signification naturelle, il faudrait sans doute

y renoncer ; mais j' observe que ce sont des prestiges qu' un goût sévère réprouve.
à l' égard des moyens de l' éloquence, tous ceux qui ne consistent pas dans la clarté et la justesse de l' expression, et dans la beauté et la richesse des idées accessoires

p418

que cette expression réveille en énonçant l' idée principale, ne me paraissent être que des moyens de déception peu regrétables. Or, ce ne serait certainement pas la langue dont il s' agit, qui manquerait de clarté et de justesse ; et étant toute composée de mots dont la dérivation rappellerait toutes les idées analogues, il me paraît qu' elle serait supérieure à toute autre, par l' abondance et la beauté des images. Je crois même que la précaution d' indiquer par la composition du mot, le sens propre et le sens figuré, donnerait à toutes ces images, un degré de vivacité et d' énergie difficile à prévoir, en avertissant incessamment de la liaison intime des deux idées analogues, et en empêchant qu' une expression figurée ne nous paraisse simple, comme il n' arrive que trop souvent dans nos langues, parce que rien ne rappelle en quoi consiste la métaphore, ni quelle est son origine.
Au reste, cette discussion m' entraîne à parler des langues, sous le rapport de la rhétorique ; et je ne m' étais engagé qu' à les considérer sous le point de vue logique.

p419

Ce n' est effectivement que pour arriver à la meilleure déduction possible des idées, que j' ai composé ce traité de leur expression. Je n' y ajouterai donc plus rien. Je ne le terminerai même pas, suivant mon usage, par une conclusion, parce que ce chapitre consacré à la création d' une langue parfaite, et bien plus encore à l' amélioration de celles existantes, n' est vraiment autre chose que le tableau des conséquences qui résultent des principes précédemment établis. Je ne ferai même pas une récapitulation expresse de ces principes. L' extrait raisonné de tout l' ouvrage, que je joins ici, et qui lui sert de table analytique, en tiendra lieu. Je n' ai donc plus rien à dire sur l' expression de nos idées ; il me reste

à parler de leur déduction. Ce sera l' objet de la troisième partie qui, j' espère, suivra de près celle-ci ; et en prouvant que je ne me suis trompé ni sur le mode de la formation de nos idées, ni sur celui de leur expression, montrera en quoi consiste la certitude de leur déduction, et quelle est la meilleure manière de conduire son esprit dans la recherche de la vérité.

p420

Si je n' échoue pas tout-à-fait dans cette entreprise, j' aurais bien du plaisir à faire ensuite quelques applications de ces vérités et des procédés qui en émanent, aux objets les plus intéressans pour le bonheur des hommes, et à montrer qu' ils sont susceptibles d' enseignemens didactiques, comme les sciences les plus positives ; mais il faut pour cela du tems, de la force, et de la santé, et sur-tout plus de talens peut-être, que la nature ne m' en a départis. Cependant, je prendrai pour devise, cette phrase que j' ai dite quelque part, *où ne peut-on pas arriver avec le tems, quand on est dans la route qui mène au but, et qu' on ne s' en écarte jamais ?* je suis bien sûr d' être entré dans la bonne voie ; je souhaite que l' on ne trouve pas que je l' aie quittée sans m' en appercevoir.